QUARANTIÈME ANNÉE – N°11819 – VENDREDI 28 JANVIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 66 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'Assemblée du Conseil de l'Europe débat de la suspension de la Turquie

LIRE PAGE 6

M. Mitterrand au Maroc

Le conflit saharien sera au centre des entretiens

C'est en compagnie de six ministres que M. Mitterrand, était attendu, ce jeudi 27 janvier, à 12 h 15, à l'aéroport de Rabat, où devait l'accueillir le roi Hassan II. La France entend donner, par l'importance de cette délégation, un éclat particulier à ce voyage de trois jours. Le chef de l'État prononcera, dans l'après-midi, un discours devant la Chambre des représentants réunie en session extraordinaire. Dans la soirée, le président de la République devait s'entretenir, en tête-à-tête, avec le souverain.

M. Mitterrand est accompagné de MM. Claude Cheysson, *ministre des relations extérieures*, Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale et Christian Nucci; *ministre* chargé de la coopération et du développement. M[me] Mitterrand ne participe pas au voyage. Outre la coopération bilatérale, le problème du Sahara occidental devrait être au centre des entretiens entre les deux chefs d'Etat. Dans une interview *accordée avant son voyage à la* radio-télévision marocaine, M. Mitterrand a renouvelé son appui à l'organisation d'un *référendum en déclarant : « Je continue de penser que c'est la bonne méthode. Les initiatives qui s'en écarteront ne feront que compliquer le problème .»* Le chef de l'Etat a, d'autre part, estimé qu'impliquer l'Afrique dans les rapports Est-Ouest *« est une grave erreur ».*

Lire page 4 l'article de P. Balta : Le conflit saharien dans l'impasse).

Un double réalisme

M. Mitterrand serait-il devenu, sinon « pro-marocain » du moins beaucoup moins hostile au régime chérifien que le parti socialiste ? Sa visite à Rabat a été préparée avec minutie, et tout a été mis en œuvre pour qu'elle se solde par un succès. La délégation qui l'accompagne est *plus* importante que ne l'exigeait le protocole. Elle ne comporte, en *effet*, pas moins de *six* ministres et de nombreuses personnalités, dont le général Saulnier, chef d'état-major particulier du président, que la *mort du* général Dlimi vient de priver de son interlocuteur principal, et qui s'entretiendra de l'aide militaire française avec tous les responsables des forces armées royales.

Tout en proclamant sa *volonté* de mener au Maghreb une politique « équilibrée », M. Mitterrand pouvait difficilement faire sentir avec plus de netteté qu'il accorde au *Maroc, toujours* en guerre avec le Front Polisario et éprouvé par le poids du conflit, des égards et une *attention de nature exceptionnelle.* On ne décèle pas dans son attitude le moindre reflet des positions du P.S. ou du P.C., favorables aux Sahraouis en lutte et fort critiques à l'égard du régime du roi Hassan II. La tension que créa entre Paris et Rabat la vive réaction du parti socialiste lors de l'arrestation de M[e] Bouabid semble révolue.

Aux critiques, d'ailleurs encore bien discrètes, que pourraient lui adresser pour sa « complaisance » à l'égard du souverain marocain des membres de sa majorité, le président de la République ripostera sans nul doute en insistant sur le partage entre l'Etat et un parti des tâches, des prérogatives et des responsabilités. L'argument ne vaut pas seulement pour le *Maghreb* et a été largement utilisé à propos de l'Afrique, notamment lorsque fut reçu à Paris le président guinéen. *M. Mitterrand entend bien ne* jamais perdre de vue le problème des droits de l'homme, mais le soulever à sa façon et ne pas le faire peser *sur des rapports* d'Etat à Etat, où les considérations morales n'interviennent que par la bande.

Le Maroc, le plus ancien Etat constitué de la région, occupant une position stratégique de premier plan, habité par un peuple *homogène et de haute et longue* tradition, ne peut être ni ignoré ni boudé longtemps par la France, qui a su rééquilibrer *dans un sens positif ses relations* avec l'Algérie.

M. Mitterrand estime que si Paris entend faire de la Méditerranée un *« lac de paix »*, il lui faut d'abord entretenir de bons rapports avec ses riverains. Sans que cela soit exprimé de façon aussi *nette*, le souci de faire pièce à une influence américaine croissante sur Rabat joue certainement dans sa politique un rôle non négligeable. Passé maître dans une Realpolitik sans le moindre complexe, le roi Hassan II *joue adroitement de cette* crainte française.

Cette convergence dans le « réalisme » se traduit d'ailleurs par l'ampleur des *questions* d'intérêt commun : en matière culturelle Paris doit ménager le « troisième pays francophone du monde ». Au-delà même du Maghreb, Hassan II est parvenu, en tant que président du sommet de Fès, à s'assurer un rôle-clé dans toute négociation sur le problème palestinien. Face à un interlocuteur aussi bien armé, la France réaffirme certes son vœu de voir respecté *le droit à l'autodétermination de* la population sahraouie mais, pratique elle aussi la froide logique des intérêts nationaux.

AU JOUR LE JOUR

Souvenirs

Il y a des jours où, à chaque pas, on bute sur le passé. Où les souvenirs ajoutent au malaise du présent, déjà terne.

La mort de Georges Bidault nous rappelle quelques périodes sombres. L'arrestation de Klaus Barbie fait resurgir la plus horrible. Les ennuis de M. Ben Bella en font renaître une autre, et la mort du général Dlimi ravive la honte de l'affaire Ben Barka.

Et il y en a pour nous servir encore la fable du bon vieux temps !

Br. F.

La mévente de l'Airbus

Le président de l'Aérospatiale met en cause l'Allemagne fédérale

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à diverses autorités gouvernementales, le *président-directeur général* de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le général Jacques Mitterrand, attire l'attention de ses interlocuteurs sur le caractère *« préoccupant »* de la commercialisation de l'avion européen Airbus. *« Le bilan de l'année 1982 est, en fait, négatif »*, écrit-il après avoir observé que les compagnies aériennes qui ont annulé ou reporté leurs contrats sont plus nombreuses que celles *qui ont* conclu des commandes fermes. A la fin de 1983, il restera vingt et un avions à vendre, sur une production de deux cent quatre-vingt-deux Airbus, et probablement soixante-dix-huit, à la fin de 1985, sur une production *totale* de quatre cent sept avions.

Le général Mitterrand estime que la République fédérale d'Allemagne – dont les banques ne veulent pas *« prendre de risques sur des compagnies ou des pays de santé financière précaire »* – porte l'essentiel de la responsabilité de *« l'effondrement »*, en 1982, de la situation commerciale du programme Airbus. Il propose la constitution d'un groupe de travail tripartite – France, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni – *« de sorte que soient prises d'urgence les mesures propres à assurer l'écoulement commercial des avions pendant cette période critique dont on peut espérer qu'elle ne durera pas longtemps ».*

Destinataire de ce document, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a rappelé, mercredi 26 janvier, qu'il était partisan du lancement de la version Airbus A-320. Dans sa lettre de trois feuillets, accompagnée *de plusieurs annexes* totalisant dix-huit feuillets, le président-directeur général de la SNIAS note que *« la situation au début de l'année 1983 est préoccupante »* et qu' *« on peut craindre qu'elle ne se prolonge jusqu'à la fin de 1983 et, peut-être même, au début de 1984 ».*

Pour la première fois en douze années d'existence du programme Airbus A-300, le *carnet de commandes* fermes, arrêté à la fin de 1982, est inférieur de deux avions à celui qui existait à la fin de 1981 : en effet, le *nombre des commandes* annuelles en 1982 (neuf exemplaires) est inférieur à celui des annulations de contrat (onze exemplaires), portant le total des Airbus vendus à trois cent trente et un appareils. *« Après des succès remarquables depuis 1978,* écrit le frère du président de la République, dans sa lettre au gouvernement français, *les ventes d'Airbus se sont effondrées en 1982. »* Annulations de commandes ; demandes de reports de livraison par des compagnies clientes ; *concurrence de Boeing « sur tous les fronts, avec des propositions attrayantes ».*

(Lire la suite page 12.)

La retraite à soixante ans

Les derniers obstacles semblent levés

A l'issue d'une réunion paritaire qui s'est achevée jeudi 27 janvier à 1 heure du matin, le patronat et les syndicats ont ouvert la voie à la conclusion d'un accord sur la retraite à soixante ans. Ils se sont en effet mis d'accord sur le versement par les régimes de retraite complémentaire, à partir du 1[er] avril, d'un complément égal à 20 % du salaire moyen de carrière pour 37,5 annuités en plus de la pension du régime général (50 % du salaire plafonné). Une « commission de rédaction » doit se réunir le 1[er] février afin de permettre la signature de l'accord le 4 février.

Au terme de sept heures de négociations, le C.N.P.F., la C.G.P.M.E (pour le patronat) et les cinq centrales syndicales (qui ont défendu des positions très proches) ont jeté les bases d'un compromis qui devrait permettre d'abaisser à soixante ans l'âge de la retraite dès le 1[er] avril, avec une une pension du même ordre que celle qui était servie à soixante-cinq ans. *La réunion tripartite convoquée par M. Bérégovoy* avait permis de débloquer les discussions. Mercredi soir, de nouvelles et importantes avancées ont été réalisées.

Les représentants du patronat, qui, dès l'ouverture des discussions, avaient présenté un nouveau projet d'accord en six points, ont affiché *in fine* une réelle mauvaise humeur exprimée par M. Chotard : *« Certains syndicats se comportent comme en période de croissance continue en essayant de faire traîner les discussions pour faire davantage céder le patronat. Nous avons été au maximum des réponses positives aux questions posées. »* En revanche, les syndicats étaient plus satisfaits. *« Un accord devient possible »*, a dit M. Bono (C.F.D.T.). *« Il semble qu'on s'oriente vers une conclusion positive »*, a noté M. Gruat (C.F.D.T.). M. Calvetti (C.G.T.) déclarait : *« Nous pensons que nous pourrons amender le projet patronal pour trouver un compromis. »* M. Faesch (F.O.) constatait : *« Il est permis d'espérer qu'on puisse aboutir à un accord. »* Seul M. Marchelli, au nom *de la C.G.C., s'est montré sensiblement* plus réservé.

Pour les syndicats, le projet patronal du 26 janvier comportait un *« oubli »* inacceptable. Il passait sous silence l'objectif, mentionné *dans le* relevé du 24 janvier, *« d'une garantie du niveau des droits attribués égale à 20 % du salaire moyen de la carrière pour trente-sept années et demi validées à l'ARRCO* (Association des régimes de retraite complémentaire) *sur la base du taux contractuel obligatoire de cotisation »*. Actuellement, en règle générale, un salarié qui part en retraite à soixante-cinq ans bénéficie en plus des 50 % (plafonnés) du régime général d'un complément de 20 % accordé par les régimes complémentaires.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 28.)

PERSONNAGE-CLÉ DE LA RÉSISTANCE ET DE L'APRÈS-GUERRE

Georges Bidault est mort

Georges Bidault est mort dans la nuit du 26 au 27 janvier dans une clinique de Cambo-les-Bains où il était en convalescence, à la suite d'une congestion cérébrale. Professeur d'histoire, éditorialiste du journal démocrate-chrétien « l'Aube » avant la guerre, il avait succédé à Jean Moulin, après l'arrestation et l'exécution de celui-ci par les Allemands, à la tête du Conseil national de la Résistance. Ministre des affaires étrangères à la libération, fondateur du Mouvement républicain populaire (M.R.P.), il avait en 1946 présidé le gouvernement provisoire. Président du conseil d'octobre 1949 à juin 1950, il avait occupé, jusqu'en 1954, plusieurs postes ministériels. Violemment opposé à la décolonisation, il avait combattu Pierre Mendès France pour sa politique en Indochine et en Afrique du Nord. Après avoir soutenu de Gaulle au moment de son retour au pouvoir, il avait rompu avec lui aussitôt qu'il était devenu clair qu'il allait donner l'indépendance à l'Algérie. Il avait appuyé l'Organisation de l'armée secrète (O.A.S.). Déchu de son mandat parlementaire, poursuivi, exilé, il avait pris la tête de ce qu'il appelait « une autre Résistance ». Il était rentré en France, après l'amnistie de 1968, sans rien renier de ses convictions.

Un intellectuel réfractaire

par ANDRÉ FONTAINE

Lorsque le général de Gaulle, au lendemain de la Libération, descendit les Champs-Élysées, un petit homme en civil marchait à côté de lui, dont la foule ignorait les traits : *c'était Georges Bidault, président* du Conseil national de la Résistance depuis la mort tragique de Jean *Moulin. Quelques jours plus tard, il* prenait la tête du ministère des affaires étrangères. Eclatante revanche pour celui qui, professeur d'histoire, avait dénoncé, six ans plus tôt, dans ses éditoriaux de l' *Aube*, l'aveuglement des accords de Munich.

Etabli au Quai d'Orsay, il changea peu à ses habitudes de vieux garçon passablement bohème, au régime alimentaire parfois surprenant, même lorsqu'il eut épousé Suzy Borel, une femme de tête et de cœur, qui avait été la première de son sexe avant la guerre à être reçue au concours des affaires étrangères.

Etre le chef de la diplomatie française sous de Gaulle n'était pas une sinécure. Il y fallait un flegme, une *abnégation, un dévouement sans* bornes, toutes qualités que l'on trouve, en fin de compte, plus *facilement chez un haut fonctionnaire* comme M. Couve de Murville que chez un intellectuel foncièrement *réfractaire comme* l'était Georges Bidault. Celui-ci souffrit plus d'une fois des initiatives du chef du gouvernement provisoire, *surtout* lorsqu'il ne les apprenait qu'en ouvrant son journal. Ainsi d'une célèbre interview de de Gaulle au *Times*, dont il avait n'aucunement entendu parler auparavant, bien qu'elle constituât, pour l'essentiel, une vaste description des objectifs de la politique étrangère française.

Démembrement de l'Allemagne en plusieurs Etats, maintien d'une présence militaire française sur le Rhin, internationalisation de la Ruhr, union économique de la Sarre à la France, on croit rêver en lisant ce qu'étaient alors ces objectifs. Georges Bidault les servit avec passion et patriotisme, en historien qui n'avait pas oublié les enseignements de Foch et ce qu'il en avait coûté de ne pas les suivre.

(Lire la suite page 8.)

Elections aux chambres d'agriculture

« Un test pour les syndicats »

(Lire page 29 l'article de J. GRALL)



L'ÉTAT VA AIDER LA BANDE DESSINÉE

Un plan pour les « bulles »

M. Jack Lang vient de mettre au point un plan d'aide à la bande dessinée française, comportant quinze mesures, et rendu public à la veille de l'ouverture, à Angoulême, du Salon international de la B.D., qui a lieu du 28 au 30 janvier.

A force de le répéter, tout *le* monde a fini par l'admettre : la bande dessinée est une activité de *création qui a atteint, en France,* sa maturité au cours des vingt dernières années. Seule la puissance publique *ne s'en était jamais avisée.* Aucun ministre de la culture n'avait voulu, avant M. Jack Lang, s'occuper de ces *« enfantillages » qui* n'en *étaient* plus depuis longtemps. Pas même André Malraux à qui, pourtant, de *Gaulle avait dit un jour : « Mon seul rival international, c'est Tintin. »* Mais aujourd'hui la France est fière *de sa B.D., le montre par ce plan,* et le proclame par la voix de M. Mitterrand, qui déclarait à Antenne 2, le *2 janvier : « Je suis un lecteur assidu de bandes dessinées. »*

Il n'est pas le seul. Le Salon international de la B.D. à Angoulême, se *prépare à accueillir,* à l'occasion de son dixième anniversaire, 100 000 personnes. Le « plan B.D. » *préparé par le ministre de la* culture illustre, si l'on peut dire, une consécration *officielle, aussi* tardive que nécessaire.

Pour la première fois on a réuni et entendu, depuis avril 1982, sous les plafonds dorés des palais nationaux, les *professionnels de la B.D. :* dessinateurs, scénaristes, éditeurs. Sous la houlette de M. Claude Mollard, délégué *aux arts plastiques,* ils *ont* eu de multiples occasions d'exprimer leurs doléances, leurs revendications et leurs *propositions pour un « changement »* au royaume des bulles. Ils ont été largement entendus.

Est-il bien raisonnable, diront les *grincheux, en ces temps de rigueur,* de consacrer tant d'énergie – et de l'argent – à cet art subalterne qui se *porte très bien sans l'Etat ?*

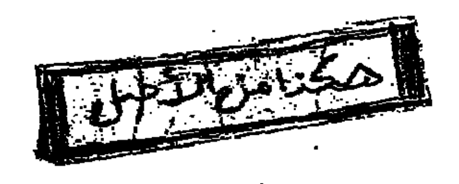
BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 22.)

Dans « le Monde des livres »

Une semaine avec Borgès

(Lire page 13 l'article de FRANÇOIS-MARIE BANIER.)



Le Monde

idées

L'homme

Parlons aujourd'hui de l'homme, *« la plus calamiteuse et frêle de toutes les créatures »*, disait Montaigne, et aussi *« la plus orgueilleuse »*. D'un livre de Francis Jacques, Christian Delacampagne retient cette idée fondamentale que la personne ne peut se constituer que par le dialogue avec l'Autre. Déjà Spinoza, comme le montre Christian Descamps à propos d'un ouvrage d'Antonio Negri, ne concevait le bonheur que s'articulant à celui des autres. Tandis que Patrice Leclercq résume le cheminement de l'attitude inverse : cet orgueil que le Christ a voulu abolir et qui continue d'exercer partout ses ravages.

Une philosophie de la personne

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

SELON une façon conventionnelle de se représenter l'histoire de la philosophie, la *notion de sujet* – sujet de la connaissance ou sujet moral – n'aurait été pour la première fois posée au fondement de toute réflexion que par Descartes. *La plupart des philosophes* du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, jusqu'à Kant inclus, n'auraient fait qu'approfondir la conception cartésienne du sujet, entendu en un sens *humaniste et rationaliste* comme « conscience » transparente à elle-même et sûre de son bon droit.

Toujours selon le même schéma, c'est Hegel *qui, le premier*, aurait relativisé cette vision individualiste (et optimiste) de la subjectivité. Il aurait montré que l'être humain est le jouet de son *désir* ; *qu'il est pris* dans les rêts du langage, du travail et de la société ; que, bien loin d'être *donné* dès le départ, il lui faut au contraire *se construire* dans et par l'histoire. Ses successeurs auraient développé, chacun à sa manière, l'étude des pièges qui font de la notion de sujet une illusion : Marx aurait *révélé le rôle* des *structures* socio-économiques, Nietzsche celui de la volonté de puissance, Freud celui de l'inconscient. Victime de tant d'ennemis, *la subjectivité aurait fini* par se dissoudre : du reste, ni les positivistes ni les structuralistes ne veulent plus en entendre parler. L'heure semblerait donc venue d'annoncer – *en même temps* que la fin de l'humanisme – la mort du sujet...

Francis Jacques n'est pas d'accord. On l'aura deviné : ce philosophe – qui nous a donné, en 1979, un livre *intitulé Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue* (1) et qui enseigne à l'université de Rennes – ne se satisfait pas d'une vision aussi simpliste de l'histoire de la philosophie. De fait, *deux objections* au moins peuvent être soulevées contre elle. D'une part Husserl – penseur dont le souci de rigueur ne peut guère être mis en doute – a cru *possible* de fonder sa démarche sur une certaine conception du sujet (élaborée à partir de ses propres recherches logiques) et a même opéré, en ce sens, un « retour à *Descartes* » dont tout le courant phénoménologique et existentialiste demeure l'héritier. Sans oublier l'influence indirecte que ces idées ont exercée, à travers la *Critique de la raison dialectique* de Sartre, sur les « psychiatres antipsychiatres » – Laing et Cooper – qui se sont particulièrement intéressés au problème de la *personne* et à l'analyse des conditions *logiques qui fondent* les relations interpersonnelles.

Seconde objection : celle que constitue, en elle-même, toute la philosophie anglo-saxonne du langage, *surtout dans son étape la plus* récente, marquée par l'essor d'une discipline nouvelle : la *pragmatique*. Celle-ci n'est autre que l'étude du langage « en contexte », *c'est-à-dire* dans son usage pratique. Elle revient à privilégier, dans le discours, la fonction communicationnelle. Qu'est-ce en effet qu'un échange de signes linguistiques, sinon un acte de communication entre deux sujets parlants ? Mais quels sont les mécanismes logiques d'un tel acte ? Que *faut-il* présupposer, chez *chacun* des deux locuteurs, pour que l'acte soit réussi, pour que le message passe ? Et comment se fait-il que, si souvent, il ne passe pas ?

Une réévaluation de la notion de sujet

Qu'est-ce que le malentendu, le mensonge, l'indiscrétion ? Quels sont les rapports *entre dire et vouloir dire*, entre « acte de parole » (*speech-act* pour reprendre l'expression de J.-R. Searle) et « intention de signification » ? Entre langage et désir... ? *De* telles questions *s'attachent* les unes aux autres comme en une trame serrée. Et depuis Wittgenstein jusqu'aux spécialistes de la communication regroupés dans l'école de Palo-Alto (2), *elles n'ont* cessé de faire l'objet d'une élucidation théorique, à l'égard de laquelle les philosophes français sont trop souvent restés indifférents.

Tel n'est pas le cas de Francis Jacques. *Celui-ci conjugue, précisément*, un intérêt ancien pour la phénoménologie – pour Martin Buber, entre autres – avec une connaissance extrêmement précise des recherches logico-linguistiques actuellement en cours dans le domaine anglo-saxon. Et c'est la conjonction de cette double formation, si rare chez un chercheur hexagonal, qui rend passionnante la lecture de son dernier livre, *Différence et subjectivité* (3).

Ce volumineux travail, *plein* de détours et de reprises, qui avance au rythme de la conversation plus qu'à celui de l'exposé dogmatique, propose en effet une réévaluation de la notion de sujet *qui, on s'en doute*, n'implique aucun retour en direction d'un humanisme désuet ou d'un subjectivisme étroit. En fait, Jacques substitue progressivement – au fil d'un parcours dont il serait impossible de résumer tous les méandres – la notion de *personne* à celle de *subjectivité*.

Mais sa « *personne* » n'est pas non plus celle du personnalisme. Il s'agit, en fait, d'une construction relationnelle. L'idée centrale du livre est *que le sujet ne se constitue que* par la relation parlante à l'autre, c'est-à-dire par le dialogue ; que c'est l'échange linguistique seul qui permet aux êtres de *définir ce qui* les différencie – positivement – les uns par rapport aux autres. Il n'est pas de *je* sans *tu*, ni de relation duelle sans un tiers – un *il* – qui en *garantisse la fermeture*. Bref, c'est la communication qui crée les différences, et celles-ci qui à leur tour créent la personne – par-delà les illusions du *cogito cartésien, enfermé* dans sa solitude théorique.

Appuyée sur des descriptions précises et concrètes, conduite dans l'esprit de la philosophie analytique, une telle démarche pourrait facilement avoir quelque chose de formaliste ou de stérile – comme c'est le cas chez de nombreux auteurs. S'il n'en est rien, fort heureusement, c'est parce qu'on sent que *le cœur, lui aussi*, est présent derrière les réflexions de Francis Jacques. Le cœur et la raison : deux instances dont on croit, trop souvent, qu'elles sont incompatibles. Et *qui pourtant* sont toutes les deux constitutives de la personne humaine, chacune avec ses exigences et sa mémoire.

(1) PUF, 1979.

(2) Cf. mon article sur « L'héritage de Gregory Bateson » dans *le Monde* du 11 août 1981.

(3) Aubier Montaigne, 1982, 424 p.

Antonio Negri, lecteur de Spinoza

Pour une « désutopie »

par CHRISTIAN DESCAMPS

« SPINOZA *est tellement crucial pour la philosophie moderne qu'on peut dire qu'on a le choix entre le spinozisme ou pas de philosophie du tout.* » Que Hegel, qui ne l'aime guère, soit amené à ce constat, bouleverse Toni Negri. Ce professeur de Padoue, théoricien de l'autonomie ouvrière, *avait écrit un Descartes politique*. Le *présent* ouvrage est d'une autre nature. Il fut conçu en prison d'où – depuis 1979 – son auteur attend d'être jugé en compagnie des *inculpés du « procès du 7 avril »*. Mais ce grand livre érudit n'est aucunement une œuvre de circonstance, même si on peut supposer que *la force, la joie spinozistes* ont réconforté le prisonnier.

La Hollande du dix-septième siècle, cette Italie du Nord, est un pays en rupture qui perpétue les *expériences révolutionnaires* de la Renaissance. Là, Spinoza, l'exclu de sa communauté, réalise un véritable coup de force ontologique : il joue la puissance contre le pouvoir. S'invente alors *une philosophie de la plénitude, de la multiplicité, de la liberté* qui, sans partir de la réduction des appétits, parie sur l'épanouissement. Le *penseur artisan – qui refuse* les pensions – réfléchit dans un temps de crise. La Maison d'Orange prône une politique guerrière, un Etat centralisé ; le parti républicain, qu'anime *Jean De Witt, préférerait une* politique de paix, une organisation libérale. Pourtant l'intolérance, le bellicisme, l'amour de la servitude, sont vivaces ; et quand notre philosophe hautain et solitaire clame, *au nom de la raison, son entreprise de* démystification, le tollé est général. Jamais – sauf peut-être contre les Epicuriens – la hargne ne fut aussi forte. *Le front est au complet : orthodoxes* juifs, protestants, catholiques, cartésiens, tous participent au concours d'anathème.

Negri interroge cette unanimité. Savante et tranchée, la métaphysique *spinoziste avait osé articuler* – comme le souligne Deleuze à qui l'auteur doit beaucoup (1), – une libération concrète, une politique de la multitude, une pensée sans ordre antérieur à l'agir. *Spinoza proposait* de rompre avec la vieille idée de l'appropriation liée à la médiation d'un pouvoir. Dans ses ateliers nomades, le philosophe du « Dieu ou la Nature » *élabore une conception de* la puissance de l'Etre. Mine de rien, ses bombes douces font exploser la transcendance, la hiérarchie. A un horizon de pensée centré sur le marché, *aux philosophies politiques* du pouvoir et de la suggestion, l'auteur de l'*Ethique* oppose, méticuleusement, des concepts qui rendent possible une existence consciente du collectif. *Mon bonheur, mon entendement, mes désirs*, peuvent – si j'ai de la nature une connaissance suffisante – s'articuler à ceux des autres. La guerre de tous contre tous n'est pas inéluctable, j'ai mieux à faire qu'à devenir un loup...

De fait si l'Etre est puissance, je suis capable d'y puiser la force d'échapper à la médiation politique de ceux qui parlent à ma place, à la conscience malheureuse des arrière-mondes, *aux sanglots du négatif. Partir* de la puissance de la vie, réconcilier passion et raison, c'est militer contre la haine et le remords. Pratique, cette métaphysique se fait *aussi politique*. Le *Tractatus theologico-politicus* insiste sur l'activité.

Certes – et honnêtement Negri le souligne, – il arrive que Spinoza se replie. *Devant* les coups de boutoir de l'histoire concrète il accepta – un moment – des positions oligarchiques... Ici l'auteur reprend l'hypothèse de deux Spinoza dont il fait les *axes de notre univers. Le premier*, baigné de la lumière de Rembrandt, se meut au sein de la révolution scientifique, de la Renaissance, du génie de son temps. *L'autre propose une philosophie de notre avenir*, de notre crise. Car de « démon » qui ferraille contre le fanatisme et la superstition, contre les asiles d'ignorance, s'appuie sur *le désir*, cet « appétit conscient de lui-même ». Avec des lunettes d'analyste aussi bien rangées que ses instruments, il enseigne la désutopie. *Pas* de programme, de *glande pinéale* : un projet *de déplacement mille fois plus* fort. Sortir de l'ignorance, jouer l'Etre contre le moralisme de devoir être, ce n'est pas rêver d'âge d'or. Il *s'agit, au contraire*, de s'appuyer effectivement *sur les désirs*, les appétits. Difficile ? Oui, car *« nous ne pouvons reconnaître aucune différence entre les désirs qui proviennent de la raison et ceux que d'autres causes engendrent en nous »*.

Pourtant la violence *immédiate* peut s'éclairer d'un ordre, fait de degrés successifs de perfection, tissé dans l'Etre. Une liberté joyeuse est possible qui tire sa force du droit et non pas de la loi, *de la puissance* et *non pas du pouvoir*. Aux *figures* de l'antagonisme, aux réconciliations molles de la dialectique, on peut opposer l'autonomie, la constitution de l'être ensemble. La puissance est possibilité de liberté, d'expansion des corps, recherche de la meilleure constitution. Question d'aujourd'hui, d'un dix-septième siècle encore vivant. Negri souligne : *« Spinoza n'annonce pas la philosophie des Lumières, il la vit et la déploie intégralement. »*

(1) *L'Anomalie sauvage* est précédée de préfaces de Gilles Deleuze, Pierre Macherey et Alexandre Matheron.

* *L'Anomalie sauvage*, d'Antonio Negri. PUF, 350 pages, 145 F.

LES CHEMINS DE L'ORGUEIL

par PATRICE LECLERCQ (*)

DANS une partie de l'Europe, l'invention de l'agriculture a *donné d'abord une société* peu hiérarchisée, pacifique, avec un Panthéon largement féminin, source et reflet de l'influence de la femme dans la société. Le souvenir s'en est *transmis à certains écrivains* de l'Antiquité, sous la forme de l'âge d'argent (1), qui n'est pas tout à fait un mythe, puisqu'il est attesté par l'archéologie (2). La trace en est *restée* dans le panthéon grec, avec les déesses de l'agriculture et du terroir : Gaïa, Déméter, Perséphone, Athéna. Là-dessus sont intervenus les premiers domesticateurs du cheval, armés de l'épée de bronze, venus du nord de la mer Noire. Ils ont apporté avec eux une tradition guerrière, une structure sociale *fortement* hiérarchisée et patriarcale, qu'on retrouve à Mycènes, chez les héros d'Homère. L'esprit de domination, l'orgueil du soldat, ainsi *introduits en Europe, ont inspiré* l'Empire d'Alexandre, puis l'Empire romain.

Au dernier combat des amis de Spartacus, les esclaves révoltés meurent *debout*, l'épée à la *main*, *pour* se faire reconnaître comme des êtres humains, et non comme des animaux, par les légionnaires romains ; mais, *bientôt*, *le long* des *routes* qui rayonnent de Rome, les derniers esclaves révoltés agonisent sur les croix.

Puis, de l'autre côté de la Méditerranée, quelqu'un *prendra* la parole, doué à la fois d'un formidable orgueil, puisqu'il s'annonce comme Dieu, et d'une formidable humilité, *puisqu'il acceptera de mourir* du châtiment des esclaves. Son message, la Bonne Nouvelle des chrétiens, proclame l'abolition de tout orgueil : *« Les premiers seront les derniers ; heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux leur appartient.* » La Bonne Nouvelle des chrétiens se place à la conjonc*tion de* l'idéal *romain* d'*unité* de toute l'humanité connue, et de la tradition juive, qui ne reconnaît qu'un Dieu. En même temps, il y a rupture avec l'orgueil romain, qui *veut fonder* l'*unité* du *monde sur* l'épée du légionnaire, et avec l'orgueil des juifs, qui se proclament comme peuple élu, auquel le Dieu unique, le Dieu des armées, réserve exclusivement son alliance.

Mais, à la suite de Jésus, qui voulait abolir tout orgueil, viennent les prêtres, successeurs et émules du Dieu vivant, et en qui renaîtra l'orgueil, qui explique, par exemple, l'Inquisition et les Croisades. Comment pouvait-on justifier les bûchers de l'Inquisition avec l'Évangile, qui dit : « *Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites ?* » Comment plaider les Croisades, quand Jésus dit : « *Mon royaume n'est pas de ce monde* » ? Mais le prêtre orgueilleux se *prétendait propriétaire* des Lieux saints et de la vérité théologique.

A la suite de Jésus viennent aussi les rois, successeurs de Constantin, qui se proclameront rois de droit divin ; *viennent aussi les hommes*, *qui* croiront le sexe masculin supérieur parce que Dieu l'a choisi pour se manifester aux humains. Des générations de petits garçons chrétiens *vont être imprégnés* d'orgueil masculin en voyant le Dieu masculin dominer du haut de la Croix le chœur des saintes femmes éplorées : Mahomet refusera cette image, comme toute image de Dieu.

Luther

L'orgueil du prêtre sera brisé par Luther, *révolté en particulier par la* vente des indulgences pour assurer la construction de Saint-Pierre de Rome, destiné à la gloire du pape, mais non à celle de Dieu, car Dieu *n'a pas besoin* d'une église immense. Là où le protestantisme ne s'est pas implanté, dans les pays latins de l'Europe occidentale, les cadres *communistes recueilleront plus tard* l'héritage spirituel de l'orgueil du prêtre ; par contre, là où le protestantisme a brisé l'orgueil du prêtre (Angleterre, Hollande, *pays scandinaves*), le parti communiste ne s'implantera pas d'une façon significative.

L'orgueil du roi de droit divin et de l'aristocratie sera brisé en France *par* la grande Révolution de 1789 ; mais sur les cendres de l'orgueil du roi naîtra d'abord l'orgueil du soldat de la Révolution, qui entraîne les hécatombes napoléoniennes. En effet, *aucun* schéma *marxiste ne peut* expliquer valablement comment les paysans et les bourgeois français ont couru si nombreux à l'abattoir sous l'empereur, pour envahir l'Europe ; mais l'orgueil *est contagieux dans la* société, du haut vers le bas, de Napoléon vers le dernier grognard. Par contre, les mères de famille françaises avaient fort bien désigné « l'Ogre de Corse », avec son orgueil monstrueux.

A l'orgueil du soldat de la *Révolution*, brisé à Waterloo, a succédé l'orgueil du capitaliste européen, qui a inspiré les conquêtes coloniales, puis la guerre de 1914.

L'hécatombe de 1914-1918 a causé la révolte du prolétaire, et d'abord du prolétaire russe, contre l'orgueil du tsar et de l'aristocrate russe, avec Kerensky, puis contre *l'orgueil du capitaliste* russe, allié au capitaliste ouest-européen, avec Lénine. Mais bientôt devait naître l'orgueil du bureaucrate communiste, du cadre du parti, de l'apparatchik ; et Lénine a eu le temps d'en déceler les premiers signes alarmants. Sous Staline, l'orgueil du bureaucrate communiste a produit les hécatombes que l'on sait, avec une bonne conscience d'autant plus entière que le cadre communiste a hérité en Russie de l'orgueil et du caractère sacré du prêtre, non aboli dans ce pays par le protestantisme. Les derniers avatars de l'orgueil du bureaucrate communiste, allié à l'orgueil du soldat russe, l'ont conduit en Tchécoslovaquie et en Afghanistan, *pour prêcher à coups de canon* la cause du socialisme réel. Et pourtant il suffisait d'écouter Robespierre : personne n'aime les missionnaires armés, ils causeront la perte de la Révolution.

Le nazisme

Entre-temps, on a vu en *Allemagne émerger* l'orgueil racial, rassemblant sous l'étendard nazi l'orgueil du hobereau prussien, qui n'avait été entamé dans ce pays par aucune révolution décisive, et *l'orgueil du soldat* allemand, laissé intact par le « coup de poignard dans le dos » de la révolte spartakiste de 1918. L'orgueil racial allemand a pris le juif, le peuple élu de Dieu, comme bouc émissaire, selon un processus sacrificiel, victimaire, bien connu dans l'histoire avant l'Évangile (3). C'est pourquoi l'idéologie nazie, *profondément* antiévangélique, *s'efforçait* de ressusciter les vieux mythes germaniques préchrétiens. Pour rassembler le peuple allemand, avant de le *jeter sur* ses voisins, Hitler devait lui *désigner* une victime : ce fut le juif, obstacle à l'orgueil allemand. *A contrario*, les Italiens, sous Mussolini, furent très peu antisémites et faiblement envahisseurs.

L'orgueil allemand fut entamé par la *défaite de 1945*, et aussi par la *révélation* d'Auschwitz : les Allemands se sentent coupables aujourd'hui encore ; et l'homme d'Occident, après Auschwitz et Hiroshima, a *senti* vaciller ses certitudes *morales*, car le nazisme, la bête immonde, s'était largement nourri du racisme où baignait l'Occident colonialiste ; la prière du pharisien n'était plus possible (4).

L'orgueil du soldat a été battu en brèche par Hiroshima, par la décolonisation, infligée même au soldat américain au Vietnam.

Lénine avait donné pour mission aux *communistes de lutter contre* le capitalisme fauteur de guerres coloniales et de guerres mondiales impérialistes pour le repartage du monde (5). Mais la guerre mondiale est *rendue* improbable par la menace atomique ; la guerre coloniale n'a plus de terrain où s'exercer, et on a vu deux pays socialistes, *la Chine et le Vietnam*, se faire la guerre. Si *« le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage »* (Jaurès), que dire du socialisme d'aujourd'hui ? Alors où est la vocation propre des partis communistes, qui paraissait si évidente et légitime sous Lénine, au sortir de la guerre de *1914* ?

La France *au moins, après 1940*, Dien-Bien-Phu et la fin de la guerre d'Algérie, a-t-elle appris à vivre sans orgueil ? On pouvait l'espérer en voyant le peuple français voter à gauche en 1981, car la gauche est un mouvement humain qui veut abolir l'orgueil des puissants : la meilleure défense et illustration en est donnée par l'Évangile : « *Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés.* » Mais M. Hernu nous propose de participer à la course à l'armement atomique, y compris la bombe à neutrons, et il maintient le service militaire à un an. En regardant la Tchécoslovaquie, le Chili, l'Afghanistan, la Pologne, sans oublier la France de 1940, ne comprend-il pas que l'armée régulière n'est plus le rempart de l'in*dépendance nationale* ? *Ce fils de* militaire de carrière n'est-il pas porteur des derniers vestiges de l'orgueil du soldat français ? N'est-ce *pas contradictoire avec la fierté de* l'homme de gauche, qui veut rendre aux déshérités la parole et l'espérance ? Cet orgueil et cette fierté ne sont-ils pas incompatibles, aussi bien *dans l'esprit que dans l'économie* ?

(1) Ovide, *les Métamorphoses*, Livre I.

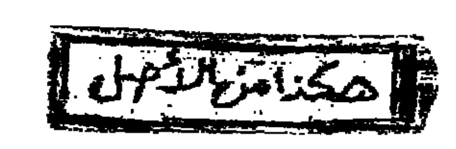
(2) Marija Gimbutas, « la fin de l'Europe ancienne, » *la Recherche*, mars 1978.

(3) René Girard, *Des choses cachées depuis le commencement du monde*, Grasset.

(4) Évangile de Luc : XVIII-9.14.

(5) Lénine, *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Éditions sociales.

(*) Maître de recherches à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique).



Le Monde

étranger

EUROPE

Hongrie

L'étau se resserre autour de l'opposition tolérée depuis trois ans

L'étau se resserre autour des opposants hongrois, profondément divisés et coupés de la population, alors que leurs activités étaient largement tolérées depuis 1979. Divers signes en témoignent depuis un an. Ainsi, le mercredi 26 janvier, la police a expulsé Laszlo Rajk de son appartement du centre de Budapest, dans la rue Galam, et y a apposé des scellés après l'avoir vidé de son contenu. C'est dans cet appartement que se tenait chaque mardi, depuis trois ans, une boutique *samizdat*. Le pouvoir montre ainsi que le fils de l'ancien ministre de l'intérieur (exécuté en 1949 après un procès préfabriqué et réhabilité depuis) n'est plus à présent intouchable. La « boutique » va déménager dans l'autre appartement dont M. Rajk dispose dans un quartier moins central de Budapest depuis la mort, l'an dernier, de sa mère.

Les mesures policières visent essentiellement les cent à deux cents intellectuels de l' « opposition démocratique », regroupée autour de l'association d'aide aux pauvres Szeta (fondée en novembre 1979), de la revue *Beszeloe* (créée en octobre 1981), de l'édition A.B., qui publie des *samizdats* depuis décembre 1981, et des « universités volantes », qui ont provisoirement interrompu leurs cours.

En revanche, le Mouvement de paix *indépendant*, les « *groupes de base* » catholiques, les méthodistes et les *militants juifs* du rabbin Schreiber, qui tous disent « *penser autrement* », mais récusent le terme d' « opposition », n'ont, jusqu'à présent, pas *été* inquiétés par les autorités.

Sans programme, l'opposition démocratique n'a trouvé qu'une plateforme minimum d'action : « *Nous avons adopté un point de vue défensif et critique de l'action gouvernementale* », affirme M. Gaspar-Miklos Tamas, philosophe et l'un des théoriciens du mouvement. « *L'opposition démocratique aspire au pluralisme syndical et régional, mais ne met guère en cause le régime actuel* », ajoute cet ancien professeur de l'université de Budapest, *interdit d'enseigner et de publier en* Hongrie en 1982.

Les clivages existant s'expliquent notamment par l'origine intellectuelle des membres du mouvement. Pour le courant de gauche, dont fait partie M. Miklos Haraszti, la deuxième génération des disciples de Lukacs, le philosophe marxiste hongrois décédé en 1971, tel que le théoricien Janos Kis, est « *trop à droite* ». Les sociologues regroupés autour du mouvement Szeta, qui viennent du marxisme mais l'ont délaissé, se veulent plus pragmatiques. Enfin, les représentants des courants nationaux, tel le poète et écrivain *Sandor Csoori, lauréat du Prix Herder* en 1981, mettent davantage l'accent sur la défense des minorités hongroises en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

D'après Miklos Haraszti, qui dirige la revue *Beszeloe*, l'essentiel est de « *maintenir la liberté de parole* » et de « *diffuser des idées nouvelles* ». Conscient du fossé entre l'intelligentsia d'opposition et la *classe ouvrière, il estime que* « *diriger des ouvriers qui ne le désirent pas serait un leurre* ». Pour Janos Kis, l'établissement de liens avec les « masses » pourrait se faire notamment grâce aux « *communautés de base* » catholiques, qui sont en contact permanent avec les paysans et les ouvriers hongrois.

Les opposants attribuent le comportement des autorités soit à un *durcissement général dans le bloc de* l'Est, soit à la reprise en main économique *ou à une réaction, sous les* pressions roumaines et tchécoslovaques, aux *actions engagées en faveur* des minorités hongroises. Seul un vieil opposant de 1956, emprisonné jusqu'en 1963, M. Gyorgy Krasso, voit là un « *mouvement naturel dans le système totalitaire du bloc de l'Est* », car, avec l'accession de M. Andropov au pouvoir à Moscou, « *ce n'est pas la Hongrie qui sera un modèle pour l'U.R.S.S., mais le contraire* ». – *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

DEUX CATHOLIQUES ONT ÉTÉ CONDAMNÉS POUR S'ÊTRE PRÉPARÉS A DIFFUSER DES DOCUMENTS RELIGIEUX

Deux catholiques tchécoslovaques, Mme Helena Gondova et M. Frantisek Novajevsky, arrêtés *en* août 1982 pour activités religieuses « *illégales* », ont *été condamnés* mercredi 26 janvier à un an de prison à l'issue *d'un procès qui s'est* tenu lundi 24 et mardi 25 janvier à Bratislava, a-t-on appris à *Prague* par des proches.

Le verdict a été annoncé vingt-quatre heures après la fin des débats, chose rare pour ce type de procès. Le tribunal n'a finalement retenu que l'accusation de « *préparatifs d'incitation à rébellion* », c'est-à-dire le fait d'avoir rassemblé des documents religieux « *illégaux* » en vue de les diffuser. L'inculpation originale d'« *infraction à la réglementation religieuse* » n'a *pas été retenue*.

Un observateur français de la commission épiscopale Justice et paix et les amis des accusés n'ont été autorisés à assister qu'au début du procès. L'un de ces derniers a été retenu deux heures par la police. D'autres ont été convoqués au commissariat.

A Paris, cette commission épiscopale et la section française des ju*ristes catholiques protestent contre* ce procès, qui, comme celui qui s'est tenu à Olomouc, en *1981* (six personnes avaient été condamnées pour « diffusion illégale » de documents religieux), montre la « *situation injuste* » faite aux croyants et qui bafoue « *la liberté de conscience et le droit à la libre circulation de l'information* ».

U.R.S.S.

POURSUITES CONTRE UN PRÊTRE CATHOLIQUE

Une instruction judiciaire a été ouverte par le procurature de Lituanie contre le prêtre catholique Alfonsas Svarinskas, cinquante-huit ans, curé de l'église de la ville de Vidkule, pour « *activités illégales anticonstitutionnelles contre l'État* », a annoncé, mercredi 26 janvier, l'agence Tass. Il est reproché à cet ecclésiastique d'avoir envoyé à l'étranger des documents calomnieux, organisé « *des rassemblements visant l'État* » et « *incité systématiquement, dans ses sermons, les croyants à une lutte ouverte contre le pouvoir des Soviets* ». L'agence affirme que le prêtre aurait fait partie, en 1946, de la « *bande clandestine armée Sharunas* » qui aurait « *massacré vingt et une personnes et brûlé de nombreuses fermes* » en Lituanie.

[En fait, le Père Savrinskas fait partie du Comité catholique pour la défense des droits des croyants, créé en 1978. Ce comité ne compte que huit membres, mais il est appuyé par cinq cents des sept cent quarante-cinq prêtres que compte la Lituanie. L'annonce du début de l'instruction judiciaire coïncide curieusement avec le séjour de deux évêques baltes au Vatican. Le nouveau cardinal letton Julijans Vaivoïds, administrateur apostolique de Riga, recevra, mardi 2 février, la barrette cardinalice. C'est le premier catholique résidant en U.R.S.S. à être nommé cardinal. De plus, l'évêque lituanien Romuald Krisciunas, administrateur apostolique de Tanevezys, se trouve depuis quelques jours au Saint-Siège sur convocation du pape. Dans les milieux lituaniens de Rome, on semble certain que le cardinal *in pectore* (secrètement choisi), annoncé par le pape lors de son premier consistoire en 1979, est bien l'évêque de Vilinius, Mgr Steponavicius. Mais il serait bien trop risqué de faire venir ce prélat à la cérémonie de consécration. Il faudrait sans doute interpréter l'action entreprise contre le Père Svarinskas comme une mise en garde déguisée au Vatican.]

Espagne

LA POPULATION SE PRONONCERA PAR RÉFÉRENDUM SUR LA « FORME DE LA CONTRIBUTION DU PAYS A LA DÉFENSE OCCIDENTALE »

Madrid *(A.F.P.)*. – Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, a indiqué mercredi 26 janvier que les Espagnols seront appelés à se prononcer sur « *la forme de contribution de l'Espagne à la défense du monde occidental* », et non pas seulement à dire « *oui ou non* » à l'OTAN. M. Moran a réaffirmé qu'une intégration de l'Espagne à la structure militaire de l'OTAN était exclue actuellement.

« *L'Espagne doit pouvoir conserver une marge d'autonomie. Si on exerce des pressions sur nous ou si nous ne disposons pas de cette autonomie, nous en tirerons les conséquences* », a-t-il ajouté. M. Moran a également indiqué que le référendum sera organisé « *quand les circonstances seront les meilleures pour l'Espagne et pour les intérêts du monde occidental, auquel nous appartenons* ».

Pologne

M. Walesa est réintégré sur la liste du personnel des chantiers navals de Gdansk

Varsovie *(A.F.P.)*. – M. Lech Walesa a été réintégré sur la liste du personnel des chantiers navals Lénine à Gdansk, mais n'a pas encore été autorisé à y reprendre son travail en sa qualité d'électricien. Joint par téléphone par l'A.F.P. à son appartement à Gdansk, M. Walesa a indiqué qu'il s'était présenté mercredi 26 janvier aux chantiers sur une convocation que lui avait adressée la veille la direction de l'établissement. « *Le chef du personnel des chantiers*, a-t-il dit, *m'a fait savoir que j'étais réintégré sur la liste du personnel à compter du 17 janvier dernier et qu'à partir de cette date l'établissement me versera des appointements. Il m'a cependant demandé de ne pas me présenter au travail jusqu'à nouvel ordre.* » Le chef du personnel *lui a demandé*, entre autres, quelle attitude il adopterait « *en cas d'éventuelles manifestations* ».

Après sa libération le 14 novembre, M. Walesa avait obtenu un congé de deux mois. Il s'était présenté aux chantiers navals le 17 janvier pour demander sa réintégration au poste qu'il occupait avant de devenir président du syndicat de Solidarité. Mais, pour le réembaucher, on lui avait réclamé un certificat de son ancien employeur, le syndicat. Un tel document ne pouvait être délivré que par le commissaire chargé de la liquidation des biens du syndicat mis hors la loi. M. Walesa s'y est refusé et a menacé de porter le conflit devant le tribunal du travail. Il n'exclut pas, à présent, que, après cette réintégration sur les feuilles de paie, il puisse être licencié ultérieurement.

D'autre part, à Genève, le directeur du centre de l'ONU pour les droits de l'homme a indiqué que les autorités de Varsovie ont refusé un visa d'entrée à M. Hugo Gobbi, rapporteur de la commission d'enquête des Nations unies sur les droits de l'homme en Pologne.

Enfin, à Paris, M. Jean-Paul Lalu, président du Comité français d'aide à la Pologne (1), *qui a rencontré* M. Walesa le 13 janvier dernier à Gdansk, *a rendu publique, au cours* d'une conférence de presse, mercredi *26 janvier, une lettre de remerciements* du dirigeant syndical à « *tous ceux qui aident* » son pays.

(1) 5, rue du Sergent-Hoff, 75017 Paris. Tél. : 755-95-70.

● *Deux Polonais ont fui leur pays* le mercredi 26 janvier à bord d'un avion de tourisme monomoteur qu'ils ont posé sur l'aérodrome militaire américain de Berlin-Ouest-Tempelhof. Les deux hommes, âgés de vingt-quatre et vingt-six ans, étaient membres d'un aéroclub. Le mécanicien de bord, qui n'était pas partie prenante dans l'opération, a fait part de son intention de retourner en Pologne. – *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

LES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL PASSENT EN JUGEMENT

(De notre correspondant.)

Londres. – Le procès des trois ressortissants arabes accusés d'avoir tenté d'assassiner M. Shlomo Argov, *ambassadeur d'Israël à Londres, a* commencé, le mercredi 26 janvier, *devant le tribunal de l'Old Bailey.* C'est cet attentat, le 3 juin 1982, qui fut utilisé comme prétexte par M. Begin pour faire marcher les troupes israéliennes sur Beyrouth. Hussein Saïd, vingt-trois ans, étudiant en Jordanie, Marwan Al-Banna, vingt et un ans, également étudiant d'origine jordanienne, et Nauoff Rosan, trente-six ans, commerçant irakien, plaident tous les trois non-coupable.

Selon l'accusation, ils étaient membres du Mouvement de libération nationale de la Palestine, une petite organisation dissidente de l'O.L.P. Ils auraient fait partie d'une équipe qui cherchait des cibles israéliennes ou juives à Londres, et ils auraient finalement décidé d'assassiner M. Argov. Toujours selon le procureur, Hussein Saïd a tiré à bout portant une balle de 9 mm dans la tête de l'ambassadeur d'Israël, qui sortait d'un dîner officiel dans un grand hôtel du centre de Londres. M. Argov, qui est toujours soigné dans un hôpital de Tel-Aviv, *devra passer le reste de ses* jours dans une chaise roulante.

Hussein Saïd a été pris en chasse par un garde du corps britannique de l'ambassadeur et, après un échange de coups de feu, il a été atteint d'une balle dans la nuque. Il était armé d'un pistolet mitrailleur WZ-63, de fabrication polonaise. Ses deux compagnons ont été arrêtés quelques instants plus tard, dans une voiture, alors qu'ils rentraient à leur domicile dans la banlieuesud.

Avant d'ouvrir la première audience, le président du tribunal a *averti les jurés qu'ils ne devaient pas* siéger s'ils avaient des opinions très *tranchées dans un sens ou dans un* autre sur le conflit israélo-arabe.

Le procès pourrait durer trois ou quatre semaines.

DANIEL VERNET.

Grèce

● LE PARLEMENT GREC a adopté, le mardi 25 janvier, un projet de loi qui établit l'égalité des droits entre l'homme et la femme pour toutes les questions familiales. Le texte rend également possible le divorce par consentement mutuel, ou pour incompatibilité, après quatre ans de séparation. Il prévoit certaines mesures de protection des mères célibataires et des enfants naturels. Le texte a été adopté à l'unanimité.

AFRIQUE

Maroc

Le général Dlimi a été inhumé au cimetière des Martyrs à Rabat

De nos envoyés spéciaux

Rabat. – Quarante-huit heures après l'annonce de la disparition tragique du général Dlimi, le Maroc est encore, ce jeudi 27 janvier, en état de choc. Le roi est, dit-on, profondément affecté. Le général a été enterré mercredi 26 janvier dans l'après-midi, à Rabat. La cérémonie a revêtu un caractère exceptionnel. En effet, elle s'est déroulée dans la grande mosquée de la capitale, en présence du prince héritier Sidi Mohamed, du prince Moulay Abdallah, frère du roi, des membres du gouvernement, de nombreux députés et d'une foule considérable, au milieu d'une intense émotion.

La dépouille du général a été inhumée ensuite au cimetière des Martyrs, situé près de la casbah des Oudayas, où reposent déjà des soldats marocains tués au Sahara, ainsi que des grands chefs nationalistes, comme Allal El-Fassi.

Mercredi soir, les circonstances de l'accident dans lequel a péri le général Dlimi n'étaient encore que partiellement éclaircies. Un camion-citerne aurait heurté de plein fouet la voiture du général dans une voie traversant la palmeraie de Marrakech et en aurait provoqué l'incendie. Le général aurait été éjecté et écrasé ensuite sous les roues du camion fou. Le chauffeur du général a péri brûlé vif. Un passager qui avait pris place à l'arrière de la voiture a été grièvement blessé. Le conducteur du camion, lequel pourrait être un véhicule volé, se serait enfui. L'accident s'est produit dans la soirée du mardi 25 janvier, vers 20 heures, au moment où le général, de retour du palais royal, regagnait son domicile.

Le communiqué officiel ne donnant aucun détail, l'accident a aussitôt donné lieu à beaucoup de rumeurs et de spéculations, notamment dans les milieux politiques marocains. Selon certaines d'entre elles, le général aurait été victime d'un attentat. Selon d'autres, il aurait été tué il y a quelques jours, et l'accident n'aurait été qu'une mise en scène montée à la veille de la visite du président Mitterrand, dans l'espoir que cette dernière ferait diversion. En fait, aucune de ces spéculations n'a jusqu'ici trouvé un début de confirmation. Au contraire s'oppose à ces rumeurs le fait, par exemple, que, le matin même de sa mort, le général Dl*imi avait encore téléphoné* à l'Elysée ; d'autre part, des accidents mor*tels de la circulation causés par* des camions sont fréquemment enregis*trés au Maroc, et dernièrement un* officier supérieur avait trouvé la *mort de cette manière sur la route.*

La succession d'Ahmed Dlimi pose en tout cas au pouvoir un problème délicat, car le général Dlimi cumulait les fonctions de commandant des théâtres d'opération du Sahara, de directeur des services de renseignements et de chef des aides de camp du roi. En outre, investi de la confiance du souverain, et jouissant de l'estime de ses pairs, il jouait un rôle à la fois militaire et politique. C'est à lui qu'on reconnaît généralement le mérite d'avoir surmonté les clivages ethniques ou politiques à l'intérieur de l'armée et d'*avoir redressé* la situation au Sahara.

Enfin, la mort du général Dlimi entraînera quelques modifications dans la *visite du président Mitterrand*. L'homme de confiance de *Hassan II* devait *en effet* s'entretenir longuement, avec le général Saulnier de *l'aide militaire* française.

PAUL BALTA et ROLAND DELCOUR.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● *UNE DELEGATION DU* COMITE INTERNATIONAL *DE LA CROIX-ROUGE* (C.I.C.R.), conduite par M. Jean-Pierre Hocké, chef des opérations de cet organisme, a rencontré en Angola des responsables de l'UNITA, dont M. Jonas Savimbi. A la suite de cet entretien les six délégués du C.I.C.R., basés à Huambo, pourront reprendre leurs activités humanitaires en espérant jouir de la liberté d'action nécessaire. Au cours des pourparlers, la délégation du C.I.C.R. a exigé la libération de ses quatre délégués angolais ainsi que des religieux détenus par l'UNITA et la liberté *de visiter tous les prisonniers sans* témoin. – *(Corresp.)*

El Salvador

● EXTENSION DES COMBATS. – Les guérilleros ont ouvert un troisième front dans la province d'Usulutan, une région-clé, a-t-on appris mercredi 26 janvier, de source militaire, qui fait état d'une violente attaque des insurgés à Alegria. Ceux-ci ont réussi jusqu'à présent à contenir plus de cinq mille soldats de l'armée régulière dans le Chalatenango et le Morazan, deux provinces du Nord. – *(Reuter.)*

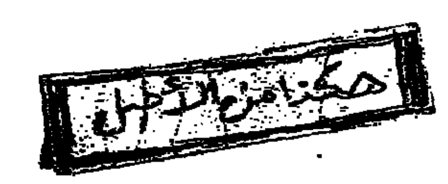
Liban

● UN NOUVEL AMBASSADEUR A PARIS. – Le conseil des ministres libanais vient de nommer au poste d'ambassadeur à Paris l'émir Farouk Abillaha, en remplacement de M. Boutras Dib.

[*Fils de l'émir Raïf, né en 1934* à Beyrouth, le nouvel ambassadeur appartient, *comme son prédécesseur*, à la communauté maronite. Ancien élève des jésuites, titulaire de la licence de droit de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, l'émir Abillama a été avocat jusqu'en 1977, date à laquelle il fut nommé directeur de la sûreté générale par le président Sarkis. Il avait exercé cette fonction jusqu'en septembre 1982.]

Somalie

● CINQ SOLDATS ont été fusillés, mercredi 26 janvier, après avoir été condamnés à mort pour meurtre, viol, vol à main armée et coups et blessures à des civils, rapporte, ce jeudi, le quotidien officieux *October Star*. – *(Reuter.)*



AFRIQUE

LA VISITE DE M. MITTERRAND AU MAROC

Le conflit saharien dans l'impasse

Jamais le conflit du Sahara occidental n'aura été aussi manifestement dans l'impasse malgré une accalmie de plusieurs mois sur le terrain. Toutes les initiatives prises depuis un an par la plupart des parties intéressées sont empreintes d'ambiguïté, et il n'est pas aisé de démêler le vrai du faux entre les proclamations publiques et les arrière-pensées. En outre, l'intervention massive des Etats-Unis aux côtés du Maroc et leur hostilité au colonel Kadhafi, qui a contribué à empêcher la tenue du dix-neuvième sommet de l'O.U.A. à Tripoli, ont incontestablement donné un répit à Hassan II et modifié l'équilibre des forces dans la région. Mais cette intervention, loin de contribuer au règlement du problème, l'aurait plutôt compliqué.

Forum idéal pour une solution « *à l'africaine* », l'O.U.A. est paralysée par un imbroglio juridique et par les jeux politiques : la majorité simple (vingt-six États) a admis, le 25 février 1982, la République arabe sahraouie démocratique comme cinquante et unième État membre, et la majorité des deux tiers, à une ou deux voix près, semble plutôt favorable au Front Polisario, mais une forte minorité d'un tiers soutient le Maroc. Des questions se posent : si cette admission est irréversible, quel serait alors le sens du référendum d'autodétermination préconisé par l'O.U.A. ? Ou bien la majorité a-t-elle voulu forcer la main de Hassan II pour l'inciter à négocier une solution politique avec les dirigeants sahraouis, qui rendrait inutile le référendum ou en ferait une simple formalité ? En tout cas, d'ici au prochain sommet ordinaire cet été, probablement à Addis-Abeba, l'O.U.A. se trouve hors jeu.

Actuellement, le souverain marocain refuse, plus que jamais, tout contact avec la R.A.S.D. ou le Front Polisario. Il est vrai qu'il a admirablement joué ses cartes pour redresser une situation qui n'avait cessé de se détériorer au fil des ans. Militairement, le « mur » protégeant le « triangle utile » El Aïoun-Smara-Bou-Craa, où se trouvent concentrés les phosphates et les populations, gêne à coup sûr, le Front Polisario. Sur le plan diplomatique le roi, un moment fort isolé, s'est assuré de précieux appuis en occupant de bons « créneaux ».

Président de la commission Al Qods (Jérusalem) et fort du succès du sommet arabe de Fès en septembre dernier, il apparaît comme le défenseur de la cause arabe et musulmane, qu'il a fortement infléchie dans le sens de la modération. Parallèlement, il cultive les discrets contacts noués avec les dirigeants israéliens, grâce auxquels avait eu lieu le voyage de Sadate à Jérusalem. Toutes ces raisons et la position stratégique du Maroc lui ont valu l'aide que l'on sait de l'administration Reagan.

De même, le souverain s'est assuré le soutien de plusieurs chefs d'État arabes et africains, notamment ceux des Émirats arabes unis et du Gabon, dont la sécurité est confiée à des agents marocains (probablement formés par les Français) qui participent aussi à la défense des Lieux saints de La Mecque. L'on ne peut ignorer que, du temps où il était prince, le roi Fahd avait acquis des résidences au Maroc et qu'il aime y prendre des vacances, de sorte qu'il est très lié personnellement à Hassan II. Une union serait même envisagée entre les enfants des deux monarques.

Consentir un geste

Mais la médaille a son revers, et l'adversaire, ses atouts. Confrontée à la crise pétrolière, l'Arabie Saoudite commence à trouver pesante l'aide financière sans laquelle le Maroc aurait du mal à faire face à certaines échéances. En outre, la guerre du Golfe est devenue pour elle prioritaire : la monarchie wahhabite redoute qu'une victoire de la révolution iranienne s'ajoutant à la poursuite du conflit israélo-arabe n'affecte son avenir. En cessant pratiquement d'aider l'Irak, ne cherche-t-elle pas à accélérer le remplacement du président Saddam Hussein par une autre personnalité bassiste plus acceptable pour l'imam Khomeiny ? Encore fallait-il que quelqu'un transmette le message à Téhéran et rapporte une réponse.

On comprend dès lors pourquoi le roi Fahd a réservé sa première visite officielle à l'Algérie : de tous les médiateurs, elle est le seul qui ait l'oreille de l'Iran, avec lequel elle poursuit un dialogue sérieux. De tels services méritent une contrepartie. Le souverain, qui a toujours estimé, en privé, que le conflit saharien passe par l'autodétermination, a donc préconisé l'application de cette formule dans un communiqué commun publié à Alger, au risque d'irriter son ami Hassan II. Et, s'il a suggéré au président Chadli de se montrer plus souple, il a également conseillé au souverain marocain de consentir un geste. Ce geste, c'est le Parlement marocain qui le ferait en discutant la ratification du traité d'Ifrane de 1972 fixant la frontière définitive entre les deux pays et mettant fin aux revendications de Rabat sur Tindouf.

Connaissant parfaitement le dossier du Sahara — c'est lui qui avait négocié secrètement avec le conseiller du roi, M. Guedira, en 1978 puis en 1980, — le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a représenté son pays au sommet de Fès, et il fait partie de la mission des sept chargée de présenter le plan de paix arabe pour le Proche-Orient, ce qui lui permet de rencontrer souvent son homologue marocain. Les contacts se sont également multipliés à d'autres niveaux et dans d'autres secteurs entre les deux pays.

En réalité, les Algériens entendent ainsi démontrer qu'ils n'ont pas de problèmes avec Rabat et que le conflit oppose Sahraouis et Marocains. Ces derniers cherchent à prouver, de leur côté, qu'Alger évolue dans un sens positif ; ainsi laissent-ils périodiquement entendre qu'une rencontre entre le président Chadli et le roi Hassan II est en vue et qu'elle permettra, enfin, de sortir de l'impasse. Mais finalement elle n'a jamais lieu. A ce propos, le Dr Taleb Ibrahimi nous a redit ce qu'il répète depuis trois ans (*le Monde* du 10 avril 1981) : « *Une telle rencontre n'aura pas lieu sans ordre du jour et tant que le Maroc persistera à nier l'existence du Front Polisario.* »

« La patrie ou le martyre »

Cela étant, l'Algérie — de même que la Mauritanie — est très inquiète de la pénétration américaine dans la région et elle a conscience que le conflit accélère le mouvement. Certains de ses dirigeants reprochent à la France sa « *passivité* » : « *Le discours ne remplace pas l'action. Les gaullistes se battaient au couteau face aux Américains en Afrique* », nous a dit l'un d'eux. Mais ils se rendent compte aussi que Paris joue une partie difficile, toute maladresse risquant d'accentuer le rapprochement entre Rabat et Washington. L'Algérie, elle-même, fait preuve d'une grande prudence et elle aurait conseillé aux Sahraouis d'éviter les gestes qui pourraient être interprétés par l'administration Reagan comme des « *provocations* » dont elle profiterait pour renforcer son emprise.

Depuis la prise de Guelta-Zemmour en octobre 1981, le Polisario n'a plus entrepris d'opération aussi spectaculaire. S'emparera-t-il de Dakhla, capitale du Ouadi-Eddahab (Rio de Oro) isolée et ravitaillée par mer par les Marocains ? Les Sahraouis déclarent que ce petit port de cinq mille habitants n'est pas une position stratégique comme Guelta-Zemmour, qui permet de contrôler les voies d'accès au « mur ». Ils rappellent qu'ils étaient restés plusieurs mois apparamment inactifs avant d'attaquer avec succès cette localité et ajoutent avec conviction : « *le « mur » tombera à son tour* ».

Cette détermination correspond aux décisions du cinquième congrès du Front (12-16 octobre 1982) dont le slogan était : « *Toute la patrie ou le martyre !* ». Mais toute attaque décisive contre le « mur » implique l'utilisation de fusée sol-sol d'une portée de 60 à 80 km, voire de chars. Il semble que l'engagement américain ait, pour le moment, dissuadé les Sahraouis et leurs fournisseurs d'armes, de procéder à une telle escalade. Les Sahraouis se contentent donc de harceler l'ennemi, et il n'est pas exclu qu'ils s'en tiennent à cette tactique jusqu'aux élections américaines dans vingt mois. Il faut dire que ces harcèlements suffisent à contraindre les FAR (Forces armées royales) à une vigilance de tous les instants et que leurs effectifs ont été portés à deux cent mille hommes, soit trois fois plus qu'au début des hostilités.

La guerre, qui a permis au roi de mobiliser la nation autour de sa personne et de neutraliser l'opposition, constitue désormais une hémorragie permanente. Le Maroc se vide chaque jour un plus de sa substance, comme ce fut le cas de la Mauritanie, laquelle, il est vrai, n'a pas les mêmes ressources. Le Front Polisario semble beaucoup parier sur une explosion populaire encore plus ample que les émeutes de Casablanca en juin 1981, voire sur un putsch militaire au terme duquel les chefs de l'armée accepteraient de faire la paix, à l'instar des officiers de Nouakchott, pour se consacrer au redressement du pays.

Malgré leur faible nombre, les Sahrouis, comme les autres nomades du désert, pourraient résister plusieurs dizaines d'années. Mais, comme tous les mouvements de libération en période de moindre activité, le Polisario n'est-il pas guetté par des divisions internes ? Ainsi, le remaniement ministériel qui a vu, au cinquième congrès, M. Mahmoud Ali Beiba devenir premier ministre, chargé de la culture et de l'information, en remplacement de M. Mohamed Lamine, serait-il considéré comme une victoire des pro-algériens sur les pro-libyens. Les Sahraouis le nient en soulignant que M. Lamine demeure en troisième position au comité exécutif. Sans doute, mais scissions et découragement n'en sont pas moins des menaces réelles.

Les dirigeants sahraouis éprouvent « *une grande déception* » à l'égard du gouvernement socialiste : « *La France*, disent-ils avec amertume, *n'a rien fait de fondamental pour favoriser un contact entre le Polisario et le Maroc.* » M. Mitterrand avait été certes très prudent pendant sa campagne électorale, mais, rappellent-ils, « *le P.S. et le P.C. avaient et ont toujours des positions claires et sans ambiguïté* ». Ils soulignent que Hassan II en visite en France s'était plaint du jumelage entre Le Mans et Haouza le 10 janvier 1982 et constatent que, depuis, l'Elysée a bloqué plusieurs initiatives.

A Paris, on estime que certaines initiatives « *relèvent de l'agit-prop* », mais qu'elles pouvaient s'expliquer quand « *le gouvernement de droite pratiquait une politique qui n'était pas neutre* ». On souligne que la France se doit d'avoir de bons rapports avec l'ensemble des États du Maghreb, l'intérêt de tous étant d'assurer la stabilité dans la région. C'est à cette condition que la France peut jouer un rôle utile : c'est d'ailleurs sur les pressants conseils du gouvernement socialiste que Hassan II s'est rendu au sommet de Nairobi et a accepté le principe de l'autodétermination qu'il avait refusé jusqu'alors. Il est vrai qu'il espère toujours, au prix de concessions mineures, organiser un « *référendum de confirmation* », alors que pour Paris il ne s'agit pas de « *n'importe quel référendum* », la consultation devant offrir toutes les garanties.

A la question de savoir si, du strict point de vue de ses intérêts stratégiques, économiques et culturels, la France « *préfère* » un Sahara indépendant ou marocain, on répond à Paris que les deux solutions comportent — comme pour les autres parties — leurs avantages et leurs inconvénients, et qu'il convient donc de permettre aux populations intéressées de s'exprimer librement, conformément aux principes. On souligne aussi que la France est hostile à tout règlement qui se ferait au détriment de la Mauritanie. On précise, enfin, que Paris accepterait d'être médiateur à condition que Marocains, Algériens et Sahraouis le lui demandent. On constate toutefois que « *les esprits ne sont pas encore mûrs pour une négociation* ». Pour le moment, en dehors de la guerre d'usure, toutes les procédures susceptibles de mettre un terme au conflit saharien paraissent bel et bien bloquées.

PAUL BALTA.

Sérénité à Alger

Alger. — Apparemment Alger attend avec sérénité la visite de M. Mitterrand à Rabat. « *Si cela pouvait réduire l'influence américaine, pourquoi pas ?* », nous a dit un ministre. Alors qu'il est question d'un autre voyage de M. Mitterrand, en Tunisie cette fois, on apprend de bonne source que la première visite officielle du président Chadli à Paris aura lieu en septembre.

En principe, le fait que la France s'intéresse davantage au Maghreb et essaie d'y mener une politique de coopération cohérente ne devrait pas susciter d'inquiétude à Alger. Au lendemain de la visite de son ministre de l'intérieur à Tunis, l'Algérie ne souhaite-t-elle pas « *l'avènement d'un Maghreb des peuples fondés sur un non-alignement positif* » ?

L'Algérie présente toujours comme le résultat d'une manœuvre marocaine les rumeurs périodiques sur des contacts secrets avec Rabat en vue de trouver un compromis dans le conflit du Sahara occidental. Se défendant d'être directement partie prenante dans ce conflit, elle affirme ne vouloir se substituer en aucun cas au Front Polisario dans une éventuelle négociation. Il reste que, si les relations diplomatiques sont interrompues, les contacts n'ont pas cessé avec Rabat et que des personnalités politiques marocaines séjournent parfois discrètement à Alger.

Des rencontres ont lieu dans le cadre de la recherche de la paix au Proche-Orient, après le sommet arabe de Fès. La Maroc est souvent représenté lors de conférences internationales qui ont lieu à Alger, la dernière en date ayant été, la semaine dernière, celle de l'Union des avocats arabes. Les consulats ne sont pas fermés et peuvent faciliter ces déplacements.

Rien dans leurs propos n'indique que les dirigeants algériens souhaitent la chute du roi Hassan, qui ouvrirait dans la région une période de turbulence dangereuse pour tout le monde. En revanche, même s'il est exagéré à dessein, le péril que constitue aux yeux d'Alger un renforcement de le présence militaire américaine dans le Royaume chérifien est couramment évoqué avec gravité.

Championne du non-alignement, l'Algérie a mis ses actes en accord avec ses paroles en refusant l'installation de bases étrangères sur son territoire. Cependant, en matière de défense, elle est longtemps restée tributaire de l'U.R.S.S., qui a équipé son armée après l'indépendance. Cela se fait sentir notamment par le maintien sur le sol national de militaires soviétiques chargés de la maintenance du matériel (environ mille cinq cents actuellement pour une armée de cent mille hommes). Il semble qu'Alger mène un jeu habile pour limiter cette dépendance

De notre correspondant

en faisant former en U.R.S.S. des cadres nationaux susceptibles d'assurer entièrement la relève.

Apparemment instruits par les mauvaises performances du matériel soviétique pendant la guerre du Liban, les Algériens se sont discrètement enquis de ce que leur coûteraient certaines commandes à l'Occident et comparent actuellement ces informations.

Diversifier les équipements militaires

Hors des deux superpuissances, l'Europe pourrait constituer un bon partenaire pour une diversification des moyens de défense. Sans être le seul fournisseur, la France devrait figurer en bonne place dans ces marchés. Du côté français, on observe une extrême discrétion sur ces perspectives, mais elles entrent probablement en ligne de compte dans la conception d'une politique d'équilibre entre Rabat et Alger.

Un gage de cette volonté d'équilibre a été donné par le bon accueil fait au président Chadli lors de sa courte visite de travail à Paris, le 17 décembre, et par les nombreux voyages de ministres français en Algérie ces derniers mois.

M. Chadli s'était rendu à l'Elysée bien décidé à obtenir des apaisements au sujet des refoulements de voyageurs algériens à leur arrivée en France. Ces refoulements concernaient l'ensemble des Maghrébins, mais l'Algérie avait réagi avec une vivacité particulière. Aujourd'hui, elle considère ce contentieux comme réglé.

Ses ressortissants ne sont plus obligés de présenter un certificat d'hébergement en France. Mais des mesures sont appliquées au départ d'Algérie pour refouler d'éventuels chercheurs d'emploi clandestins, notamment parmi les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Des experts français sont attendus cette semaine à Alger pour la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation. L'idée du visa est abandonnée. Une autre fait son chemin, celle d'une carte de débarquement à double volet, dont le second permettrait de vérifier que le visiteur est effectivement sorti de France au terme de son séjour légal.

En revanche, de nouvelles difficultés apparaissent dans la question de la vente des biens des Français installés de longue date en Algérie. Ce problème avait été présenté comme réglé le mois dernier. En fait, une instruction interministérielle complique les choses plutôt qu'elle ne les facilite. Les ventes déjà conclues entre un propriétaire étranger et un acquéreur algérien peuvent être annulées en vertu d'un droit de préemption de l'Etat algérien, au prix fixé par lui. En plus de ce droit rétroactif, l'Etat algérien, désormais, peut seul procéder aux rachats des biens mis en vente par des étrangers par procédure d' « acquisitions amiables ».

A l'origine de ce texte, il y a, semble-t-il, la volonté d'éviter les transferts illicites de capitaux par le biais d'un rapatriement de fonds consécutif à une vente dont le prix réel aurait été inférieur au prix déclaré. Le résultat, pour le moment, est que, malgré les promesses antérieures, aucun pied-noir resté en Algérie n'a pu rapatrier son capital, tous les actes de vente signés ces derniers mois étant soumis à un réexamen.

Ce que la partie française, du côté officiel, paraît considérer comme des pesanteurs administratives dont on viendrait à bout à force de patience n'empêche pas la signature d'accords de coopération auxquels chaque ministre de passage à Alger veut attacher son nom. Certains experts tempèrent discrètement le climat d'euphorie créé par ces accords.

A l'occasion de la récente visite de Mme Edith Cresson, les Algériens ont suggéré qu'une somme équivalant à 2 % du montant d'éventuelles commandes de denrées alimentaires soit affectée par la France au financement de la coopération agricole. C'était la première fois qu'un lien était ainsi établi entre la prise en charge du coût de la coopération et le montant des marchés commerciaux. La partie française a réservé sa réponse, mais certains se demandent s'il n'est pas temps de mesurer ces promesses et d'évaluer avec précision les moyens de Paris en matière de coopération.

D'autres questions se posent en ce qui concerne les taux réduits de crédits à l'occasion de certains marchés. La signature de chaque contrat sectoriel est saluée comme un succès, mais l'expérience fait parfois baisser les enthousiasmes. En matière d'habitat, par exemple, les entreprises françaises se heurtent à la difficulté de trouver de la main-d'œuvre qualifiée sur place.

Avoir de bonnes relations à la fois avec Alger et avec Rabat, semble possible en raison de la volonté de dialogue qui se dessine timidement entre les frères-ennemis du Maghreb et, aussi, à cause des rapports de confiance existant entre MM. Chadli et Mitterrand. Ce n'est pas aller contre l'entente franco-algérienne, font valoir les réalistes, que de souhaiter plus de clarté et de rigueur dans la conclusion de certains accords ou contrats, sous peine de s'exposer un jour aux griefs du partenaire algérien si tous les engagements ne sont pas tenus.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

« LA PAROLE CONFISQUÉE »

Un témoignage sur les prisons marocaines

Dès l'annonce de la visite de M. Mitterrand au Maroc, ont commencé à affluer les appels des organisations humanitaires, syndicales et politiques en faveur des prisonniers d'opinion marocains : divers groupes d'Amnesty International, Comité de lutte contre la répression au Maroc, Association des parents de disparus au Maroc, Association des travailleurs marocains en France... Les données se recoupent : 129 prisonniers d'opinion condamnés depuis plusieurs années et, depuis juin 1981, 200 militants politiques et syndicaux. Il faut y ajouter quelque 400 disparus, dont 3 Français, les frères Bourequat, 130 Sahraouis et plus de 100 militaires condamnés en 1972, après le coup d'Etat, dont beaucoup ont pourtant purgé leur peine.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pourtant, le vrai problème n'est pas d'ordre quantitatif. Dans le monde, le Maroc est loin de détenir la palme d'or de la répression. Ce qui choque, c'est le décalage entre la réalité et la volonté du régime de se donner un visage libéral et même démocratique.

Le meilleur plaidoyer en faveur de la liberté — et donc de la libération des détenus, — c'est encore ce petit livre qui vient de paraître : la Parole confisquée *(1).*

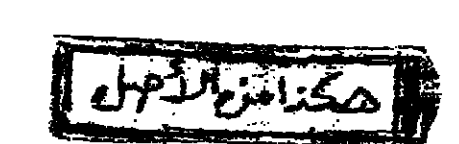
Au total, vingt-neuf noms. Les auteurs — lycéens, étudiants, enseignants — sont presque tous nés entre 1949 et 1956. Ils ont obtenu d'être jugés en janvier-février 1977, après une grève de la faim. Ils avaient moins de trente ans. Ils ont été condamnés à des peines allant de cinq à trente ans de prison...

Dans un témoignage précis et sans grandiloquence, Noureddine Saoudi explique ce qu'ils ont enduré et pourquoi. La plupart appartenaient à des organisations du mouvement marxiste-léniniste, qui étaient devenues, en 1972, majoritaires au sein de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains). Ils avaient été accusés d' « atteinte à la sûreté de l'Etat ». *Les preuves : essentiellement des brochures et des tracts. En fait, on leur reprochait surtout d'être favorables à l'autodétermination des Sahraouis. Or, en 1981, au sommet de Nairobi, le roi Hassan II en a lui-même accepté le principe.*

Poèmes, lettres, récits, devant la beauté et la diversité de ces textes et en pensant au poète Abdellatif Laabi, qui a été libéré, à Abraham Serfaty, qui se veut « juif arabe », au mathématicien Sion Assidon, à tant d'autres, on ne peut s'empêcher de se demander : comment le Maroc, pays de traditions et de culture, mais aussi pays du tiers-monde, peut-il maintenir sous les verrous tant d'intelligence et de sensibilité ?

P.B.

(1) Editions L'Harmattan, collection Ecritures arabes, Paris, décembre 1982, 200 pages, 65 F.



AMÉRIQUES

Colombie

La tentative de pacification du gouvernement Betancur est menacée par une relance de la violence armée

Les actions attribuées à des organisations de guérilla se multiplient depuis une semaine en Colombie, alors que l'amnistie décrétée en novembre par le gouvernement de M. Belisario Betancur, au pouvoir depuis le 7 août 1982, a modifié le climat politique et suscité un débat au sein même des mouvements insurrectionnels armés. Deux éleveurs ont été tués le samedi 22 janvier dans la région de Medellin pendant l'occupation d'une bourgade par des insurgés, et un groupe armé s'est emparé de plusieurs avionnettes et a pris une vingtaine de personnes en otages dans une plantation du département de Caqueta.

La volonté du gouvernement Betancur de prendre ses distances à l'égard des Etats-Unis et de faire entrer la Colombie dans le Mouvement des non-alignés est, d'autre part, considérée avec intérêt par le gouvernement français. M. Blanca, ambassadeur itinérant pour l'Amérique latine, s'est rendu la semaine dernière à Bogota pour préparer le voyage, prévu en février, de M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

La tentative de pacification entreprise par le gouvernement de M. Belisario Betancur est menacée par une relance de la violence armée, deux mois après l'approbation d'une importante loi d'amnistie par le Parlement colombien. L'expérience, originale et courageuse, du gouvernement Betancur, qui a, d'autre part, officiellement demandé l'adhésion de la Colombie au Mouvement des non-alignés, risque d'être remise en cause.

Embuscades, coups de main de la guérilla et occupations de villages isolés, enlèvements, assassinats de paysans, sévices exercés par des policiers sur des détenus, exécutions sommaires camouflées en *« délit de fuite »* : les incidents, traditionnels dans ce pays andin durement marqué par la violence depuis des décennies, n'ont jamais tout à fait cessé depuis l'offre de dialogue lancée solennellement le 7 août 1982 par M. Betancur aux différents mouvements de guérilla. Ce même 7 août, Floresmiro Chaquendo, un militant de gauche, était fusillé dans une caserne de Popayan. Son cadavre était rendu le surlendemain par les autorités sans explication. A Pereira, le même jour, trois jeunes garçons, accusés d'avoir participé à des opérations de guérilla, étaient torturés, puis fusillés par des policiers.

Quelque chose a bougé

Le 10 août, Camilo Restrepo Valencia était assassiné à Cali. Condamné à deux ans de prison en 1980 pour *« rébellion »*, il venait d'être libéré. Enlevé chez lui par des membres du MAS (1), conduit dans une caserne pour interrogatoire, il était abattu par un inconnu à la sortie de cette caserne en présence de sa mère venue l'attendre. Celle-ci a écrit au président Betancur : *« Quelques heures seulement après votre appel pour que plus une seule goutte de sang ne soit versée, ni par l'armée ni par la guérilla, mon fils Camilo a été criblé de balles sous mes yeux. Comment expliquer que les ravisseurs de mon fils se soient présentés comme des membres du MAS et qu'ensuite Camilo ait été conduit et maintenu prisonnier pendant deux jours dans une caserne de la police... ? »*

Jusqu'en octobre 1982, le rythme banal et sinistre de la violence s'est à peu près maintenu. En août, une vingtaine de paysans étaient assassinés dans la vallée de la Magdalena. Selon Amnesty International et d'autres organisations humanitaires, soixante-quinze personnes ont été exécutées par des groupes paramilitaires d'août à octobre. Ces organisations recensaient encore vingt-trois « disparitions » et près de six cents arrestations. Pour la plupart, les victimes étaient des étudiants, des professeurs, d'anciens prisonniers politiques, des militants du M.19 (2) ou des dirigeants syndicalistes ayant participé à des grèves. A la fin novembre, à Bogota, Mme Lara de Echeverri, une ancienne parlementaire du parti libéral, enlevée au mois de juin précédent, était retrouvée assassinée. Ses ravisseurs se réclamaient de l'Organisation révolutionnaire du peuple d'extrême gauche. Motif de l'exécution : Mme de Echeverri, épouse de l'ancien président du Congrès de Bogota, était une *« représentante de la bourgeoisie »*.

Pourtant, malgré ces bavures dramatiques, le climat politique a radicalement changé en Colombie depuis l'arrivée au pouvoir de M. Betancur. Dès son installation au palais Narino, ce conservateur modéré et généreux proposait un programme énergique pour un retour à la paix intérieure. Les mesures envisagées (dialogue entre le gouvernement et les différents mouvements de guérilla, amnistie générale pour tous les prisonniers politiques, participation active des mouvements de guérilla à la politique nationale, démilitarisation des zones rurales affectées par la violence) étaient saluées avec satisfaction par la quasi-totalité des forces politiques du pays.

Le prédécesseur de M. Betancur, le libéral Turbay Ayala, avait bien, lui aussi, tenté de pacifier un pays qui n'a pas encore vraiment surmonté toutes les séquelles de la véritable guerre civile que se sont livrés libéraux et conservateurs de 1948 à 1953. Il avait fait des gestes, des propositions d'amnistie et accepté la formation d'une *« commission de paix »*, composée d'éminentes personnalités politiques et religieuses. Mais le « plan Betancur » représentait, en août 1982, l'effort le plus résolu depuis trois décennies pour en finir avec la violence politique. *Homme de compromis, décidé à surmonter les antagonismes anachroniques*, M. Betancur est apparu, à *juste titre, comme le président « de tous les Colombiens »*. Il a demandé et obtenu le concours des conservateurs comme des libéraux.

L'approbation de la loi d'amnistie, en novembre, par le Parlement a *déclenché un processus positif*. Le dialogue, réel malgré les arrière-pensées des secteurs « durs » de la guérilla et des adversaires institutionnels ou clandestins de la « pacification » (militaires et policiers ultras, groupes paramilitaires plus ou moins liés au MAS), s'est engagé. Pour la première fois depuis longtemps, quelque chose a bougé.

Une trêve de six mois

De nombreux prisonniers politiques ont été libérés. Non sans risques, puisque certains d'entre eux ont été pourchassés et parfois tués par les hommes du MAS. Certains militants et des dirigeants du M. 19 ont accepté les conditions de l'amnistie. Et une délégation officielle du M. 19 a même assisté à une séance du Parlement. Spectacle insolite et révélateur. L'évêque de Florencia, capitale du département de Caqueta (3), Mgr José Luis Serna, a été mandaté par le président Betancur pour rencontrer M. Jaime Bateman, commandant en chef du M. 19. Un forum national, qui pourrait avoir lieu en février, est préparé par les comités colombiens pour la défense des droits de l'homme, sous la présidence de l'ancien ministre conservateur des affaires étrangères, M. Vasquez Carrizosa. Thème du forum : « Pour l'ouverture démocratique, la paix et le droit à la vie. »

Récemment, une commission internationale (4), soucieuse d'enquêter sur les applications de la loi d'amnistie, a reçu toutes les facilités des autorités civiles et militaires colombiennes, y compris dans le département de Caqueta.

Au 1er janvier 1983, on estimait que près de quatre cents guérilleros avaient demandé à bénéficier de l'amnistie. C'est beaucoup et peu à la fois si l'on considère que la loi d'amnistie s'applique théoriquement à quelque six mille guérilleros dans tout le pays. Plusieurs centaines de prisonniers politiques ont été libérés, mais le ministre de la justice a indiqué lui-même que l'on comptait encore *« 25 065 détenus dans les prisons colombiennes »*.

Un débat s'est engagé au sein du M. 19 entre partisans et adversaires de la pacification. Un secteur est manifestement tenté d'imiter l'exemple des guérilleros vénézuéliens, qui ont déposé les armes à la faveur d'une loi d'amnistie dans les années 70 et se sont depuis intégrés à la vie politique légale du Venezuela. *Mais d'autres responsables du* M. 19 hésitent. Le mouvement de lutte armée le mieux structuré et le plus actif de Colombie est revenu sur sa première acceptation de principe de l'offre d'amnistie. Il s'est donné un délai de six mois, assorti d'une trêve de fait pour évaluer les *« changements sociaux »* proposés par M. Betancur.

De leur côté, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), considérées comme le « bras armé » du parti communiste, se sont publiquement déclarées favorables au retour de la paix civile tout en posant des conditions. Elles ont accepté les termes de l'amnistie sans toutefois admettre de rendre les armes et demandent des preuves de la *« bonne volonté »* officielle, imitant le point de vue officiel du M. 19. Les autres organisations de guérilla, il est vrai moins importantes, semblent encore plus réticentes. L'Armée populaire de libération (de tendance maoïste) et l'Armée de libération nationale, séquelles des groupes qui se réclamaient du castrisme, ainsi que le Mouvement d'autodéfense ouvrière (ADO, trotskiste) *ont repoussé* l'amnistie et affirmé leur volonté de poursuivre la lutte armée.

Une situation complexe et ambiguë prévaut alors que le banditisme classique et les règlements de comptes liés au trafic de la drogue ne contribuaient déjà pas à faciliter la tâche de tous ceux qui aspirent à bâtir une Colombie plus paisible. *« La lutte contre la subversion*, affirme M. Betancur, *se confond avec le combat contre le sous-développement.* » Selon le commandant en chef des forces armées, cinquante personnes ont été tuées par la guérilla depuis l'entrée en vigueur de l'amnistie, le 20 novembre 1982.

Depuis une semaine, les « incidents » graves se multiplient. Deux patrouilles militaires sont tombées dans des embuscades et deux villes du Nord ont été attaquées, et brièvement occupées, par des groupes de guérilla. Un député, M. Félix Tovar, et plusieurs hommes d'affaires ont été enlevés. Enlevés également le président du club de football de Bucaramanga et le propriétaire d'un grand hôtel de Bogota. De leur côté, les organisations de défense des droits de l'homme accusent le MAS de nombreuses exactions dans le but de saboter la pacification amorcée. Une lutte sourde est engagée par les ultras de tous bords pour maintenir et relancer une violence qui a été, jusqu'à présent, la toile de fond de tous les débats politiques.

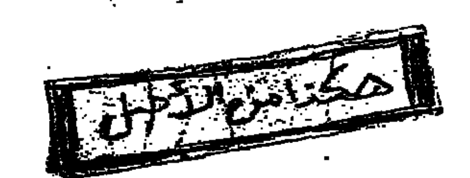
MARCEL NIEDERGANG.

(1) *MAS* : « Muerte a los sequestradores » (Mort aux ravisseurs). Mouvement clandestin créé, selon certaines informations, par les « parrains » de la mafia de la drogue pour riposter aux enlèvements avec demandes de rançon. Le MAS a exécuté de nombreux militants du M. 19 et, selon Amnesty International, il est lié aux secteurs ultras de l'armée.

(2) Le M. 19 (Mouvement du 19 avril) a été créé par des dissidents de l'Alliance nationale populaire (ANAPO), dirigée par une fille de l'ancien dictateur Rojas Pinilla. Formation composite au départ, le M. 19 a évolué vers une ligne révolutionnaire de gauche et anti-impérialiste.

(3) Dans le Caqueta, le plus grand département colombien, situé aux confins amazoniens, le M. 19 a installé une « base de guérilla » que les forces armées ne sont pas parvenues à réduire.

(4) Elle était composée entre autres de représentants de la Ligue des droits de l'homme, du parti socialiste autrichien et de mouvements religieux helvétiques.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

DROGUE, CHANTAGES, POTS-DE-VIN

La mort d'un «financier» de la pègre

De notre correspondante

New-York. — La demi-douzaine de balles de calibre 22 qui ont mis fin, le 20 janvier, dans la banlieue huppée de Chicago, à la brillante carrière d'Allen Dorfman, a prouvé à la police américaine que, ce qu'elle appelle pudiquement « le crime organisé », se porte toujours très bien. C'était le mille quatre-vingt-unième meurtre de ce genre enregistré à Chicago depuis 1919, date à laquelle la commission criminelle de la ville a commencé à tenir ses statistiques.

Allen Dorfman, cinquante-neuf ans, était en effet l'un des « financiers » les plus célèbres de la haute pègre. Il appartenait d'ailleurs à une véritable dynastie puisque son père avait été à l'origine de la fortune de Jimmy Hoffa, le fameux président du Syndicat des camionneurs, disparu en 1975 sans laisser de trace.

Les raisons pour lesquelles Allen Dorfman a été abattu — sans que son compagnon, M. Irwin Weiner, autre « mafioso » bien connu des services de police, reçoive la moindre égratignure — peuvent être nombreuses. La plus vraisemblable est que certaines de ses relations craignaient qu'il ne « se mette à table ». Dorfman risquait, en effet, cinquante-cinq ans de prison après avoir été convaincu, en décembre, avec quatre autres hommes, dont le président actuel du Syndicat des camionneurs, M. Roy Williams, de tentative de corruption de l'ancien sénateur démocrate du Nevada, M. Howard Cannon. M. Cannon s'était vu proposer l'achat à bas prix d'un terrain à Las Vegas, la capitale des jeux américains, en échange de son aide pour empêcher le vote, par le Sénat de Washington, d'une loi qui risquait de porter préjudice au monopole de fait du Syndicat des camionneurs sur le transport de fret.

Comme son grand « ancien » qui vient de mourir, Meyer Lansky, Allen Dorfman avait presque toujours réussi à passer au travers des mailles de la justice. Plusieurs fois condamné pour des affaires toujours très compliquées, mais généralement liées aux trafics des fonds de pension du Syndicat, dont il était le « conseiller financier », il n'avait, en tout et pour tout, purgé que neuf mois de prison. Il est vrai qu'en 1967 il avait échappé de justesse à un attentat.

La spécialité de Dorfman, dont la raison sociale officielle, était une prospère compagnie d'assurances, était l'utilisation du fonds de pension du Syndicat pour des transferts illicites des casinos de Las Vegas dans lesquels la pègre de Chicago, de Kansas-City et de Milwaukee a de très importants intérêts. Accessoirement, ces masses considérables d'argent servent aussi à financer divers trafics, dont celui de la drogue, et à acheter fonctionnaires, policiers et hommes politiques pas trop regardants.

Des relations flatteuses

Pour faire « tomber » ce personnage important qui, s'il n'était pas un vrai « parrain », n'en possédait pas moins des relations puissantes et flatteuses, le F.B.I. n'a pas lésiné sur les micros : une trentaine d'agents spécialement détachés ont enregistré plus de quatre mille heures de conversations téléphoniques entre Dorfman et divers interlocuteurs. C'est par ce moyen, pas tout à fait orthodoxe [mais dès 1958, le patron du F.B.I. de l'époque, Edgar Hoover, autorisait l'installation de micros dans les salles de jeux et les lieux fréquentés par la pègre], que le Bureau fédéral d'investigations a réussi, depuis deux ans, à faire condamner d'importants membres de la Mafia dans quatorze villes américaines, notamment à La Nouvelle-Orléans et à New-York où il n'y a pas de casinos, mais où la drogue et la prostitution, sans parler des industries pornographiques, rapportent, elles aussi, de coquettes sommes.

Malgré la concurrence très active de New-York et, maintenant, de Miami, Chicago reste la capitale de la Mafia américaine. Commencée au siècle dernier, sa sanglante histoire a culminé avec la prohibition. Elle se poursuit aujourd'hui avec les jeux : selon les estimations du F.B.I., les détournements de fonds des innombrables salles de jeux de Las Vegas rapportent quelque 20 millions de dollars par an à la « famille » de Chicago et à ses « cousins » de Milwaukee et de Kansas-City.

Le F.B.I. sait parfaitement que les jeux constituent l'une des principales ressources — aujourd'hui avec la drogue — de la Mafia. Mais comment faire lorsqu'un Etat décide, pour redorer son blason, d'ouvrir des casinos ? C'est ce qui s'est passé, il y a trois ans, à Atlantic-City, une station balnéaire du New-Jersey, qui avait connu son heure de gloire dans les années 30, mais qui vivotait chichement, depuis la dernière guerre, de congrès et surtout d'une large population de retraités aux ressources limitées. Aujourd'hui, Atlantic-City connaît un nouveau boom, assorti d'une flambée de la criminalité. Plusieurs règlements de comptes au parfum indiscutablement Cosa Nostra ont déjà eu lieu.

Le Nevada, l'un des Etats les plus pauvres de l'Union, vit de trois ressources : ses moutons, ses montagnes et surtout ses jeux qui bouclent la moitié de son budget. Le *Wall Street Journal*, qu'on ne peut guère soupçonner de sacrifier au sensationnel, a obtenu la copie d'une lettre adressée au président Nixon par M. Paul Laxalt, alors qu'il n'était pas encore sénateur républicain du Nevada, pour demander la libération de Jimmy Hoffa qui purgeait une peine de prison. Dans cette lettre, M. Laxalt, aujourd'hui l'un des conseillers les plus écoutés du président Reagan, expliquait qu'il avait « travaillé étroitement » avec Allen Dorfman auquel, selon lui, la presse avait fait une réputation imméritée de malhonnêté. En son nom, il demandait la libération du « prisonnier politique » Jimmy Hoffa.

NICOLE BERNHEIM.

Haïti

Une organisation d'exilés menace de « compromettre la sécurité » du pape pendant son séjour à Port-au-Prince

Port-au-Prince (A.F.P.). — Des menaces contre le pape Jean-Paul II ont été lancées, mercredi 26 janvier, en Haïti par le groupe terroriste auteur de l'attentat du 1er janvier à Port-au-Prince. Dans une lettre adressée au nonce apostolique en Haïti, Mgr Luigi Conti, la Brigade Hector-Riobé annonce qu'elle n'hésitera pas « *un instant à compromette la sécurité* » du pape, ainsi que celle du nonce, si Jean-Paul II « *s'écarte de ses devoirs de chef de l'Eglise catholique et s'avise de se mettre au service de la famille Duvalier lors de son voyage en Haïti* ». Ce voyage est prévu le 9 mars.

La Brigade Hector-Riobé, du nom d'un opposant haïtien tué en 1963 lors d'un affrontement avec les forces duvaliéristes, est une organisation d'exilés haïtiens basés à Miami. Elle a revendiqué l'explosion d'une voiture piégée le 1er janvier dans le centre de Port-au-Prince qui avait fait trois morts et neuf blessés, selon un bilan officiel.

On apprend, d'autre part, que Mme Marie-France Claude, fille de M. Sylvio Claude, président-fondateur du parti démocrate-chrétien haïtien, et un membre de cette formation se sont réfugiés à l'ambassade du Venezuela, à Port-au-Prince, mercredi. Quatre autres militants du même parti, dont on ignore l'identité, ont, de leur côté, trouvé asile à l'ambassade du Mexique à Port-au-Prince. Mme Marie-France Claude avait, dans la nuit du 8 au 9 janvier, quitté avec son père, qui se trouve toujours dans la clandestinité à Port-au-Prince, son domicile au sud de la ville, où elle était en résidence surveillée depuis sa libération, le 22 septembre dernier, par le président Duvalier à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du régime.

ASIE

DIX ANS APRÈS LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARIS

L'Indochine demeure un grave foyer de tension

Que reste-t-il aujourd'hui de ce syndrome vietnamien qui, pendant une décennie, remua le monde entier, et qui fit de la guerre — américaine — en Indochine le conflit dont on a le plus parlé depuis la seconde guerre mondiale ? Aux Etats-Unis, cette guerre coûta le pouvoir à Johnson. Dix ans après la signature, le 27 janvier 1973 à Paris, de l'accord sur le Vietnam — qui prévoyait la coexistence au Sud de deux régimes ennemis, — seuls se raccrochent à ce symbole les nostalgiques d'une guerre perdue, autour de M. Reagan, et les derniers inconditionnels de Hanoï.

Pourtant, qui ne se souvient de ces manifestations qui, parfois, s'achevèrent dans le sang comme à l'université de Kent, aux Etats-Unis ? Tandis que les diplomates tentaient de concilier l'inconciliable, la majorité de la jeunesse occidentale avait pris fait et cause pour le Vietnam, petit pays luttant pour préserver son indépendance menacée par la première des « superpuissances ». Et d'imaginer un pays idéal, dont les défauts passés auraient été cautérisés au fer rouge de la guerre, une Yougoslavie de l'Asie, indépendante de Moscou et de Pékin, un exemple de développement économique et d'ouverture politique pour le tiers-monde. Les illusions sont retombées, avec l'exode des réfugiés de la mer, le Cambodge... L'écologie ou le nucléaire parlent plus à la jeunesse. Le Vietnam a basculé dans le camp du Kremlin.

Au lendemain de l'accord de 1973, Hanoï et le G.R.P. sud-vietnamien manifestaient leur joie. Les Américains ne cachaient pas leur soulagement. Se sentant déjà les dindons de la farce, les dirigeants de Saigon ne dissimulaient pas leur inquiétude. A Paris, Georges Pompidou télégraphiait à M. Nixon son « *intense satifaction* » devant « *cette importante contribution à l'amélioration de la situation internationale (qui) constitue un grand motif d'espérance pour les peuples épris de paix* ». « *Soulagement et sollicitude* », « *Paix fragile* », titrait alors *le Monde*, tandis que son correspondant à Saigon écrivait : « *Saigon va devoir s'habituer à la présence des communistes.* » Les deux négociateurs de Paris, MM. Le Duc Tho et Kissinger, recevaient le prix Nobel de la paix.

Que reste-t-il de l'accord et de ses quatre protocoles ? Guère plus que de ceux de Genève de 1954, ou de 1962 sur le Laos. Au Vietnam, le pouvoir de Hanoï s'étend depuis le 30 avril 1975 jusqu'au sud. Au Laos, la coalition issue de l'accord du 21 février 1975 a cédé la place, le 2 décembre, à une République démocratique et populaire à l'ombre de Hanoï. Les Khmers rouges, qui avaient refusé toute négociation en 1973, ont été remplacés par d'autres communsites provietnamiens.

Car l'Asie du Sud-Est, dix ans après, ne ressemble guère à celle que l'on imaginait alors. La « *pax vietnamica* » n'en finit pas de se consolider sur l'Indochine, qui a le triste privilège d'avoir été le seul théâtre de guerres entre régimes communistes, Vietnamiens contre Khmers rouges, Chinois contre Vietnamiens.

Mais, au-delà des péripéties d'une histoire coloniale dont l'accord de Paris et sa conséquence logique, la victoire de Hanoï, ont marqué le terme, l'Indochine a repris le fil — un siècle interrompu — d'une évolution qui se poursuit depuis près d'un millénaire. La « *marche vers le Sud* » entamée par les Vietnamiens après qu'ils eurent, au onzième siècle, secoué le joug chinois, s'est achevée avec la création d'un « bloc » indochinois, alliance d'un pot de fer et de deux pots de terre.

Le destin du Vietnam

Curieux destin que celui du Vietnam réunifié après deux siècles de division. Pétri de culture chinoise, nourri au lait du confucianisme, il en a tiré sa force pour affirmer son identité face à l'Empire du milieu. Se voulant lui aussi empire, il a plaqué sur ses relations avec ses voisins décadents du Laos et du Cambodge le modèle des liens de suzerain à vassal qui l'avaient attaché à la Chine.

Les stratèges chinois n'avaient pas attendu Clausewitz pour gloser sur l'art de la guerre. L'adage « *Dada tantan* » (littéralement « *Frapper frapper, parler parler* ») illustre bien la méthode qui avait permis aux Vietnamiens, lançant leurs troupes à l'assaut de Saigon en 1968, de forcer les Américains à négocier, puis, en reprenant l'offensive en 1972, de les contraindre à une paix qui leur procurait un « *intervalle décent* » entre leur départ et l'écrasement de leurs protégés. M. Kissinger avait bien, lui aussi, tenté d'utiliser les mêmes armes, pilonnant Hanoï avec ses B-52 en décembre 1972, pour en amener les dirigeants à résipiscence. Ils cédèrent sur la forme, certains d'une victoire inéluctable, conclusion d'une stratégie élaborée un demi-siècle auparavant par Ho Chi Minh.

Car le temps, en Asie, ne se mesure pas à l'aune d'une législature. Chinois et Vietnamiens l'avaient compris dans leur lutte contre l'Occidental, toujours trop pressé. Mais, dans cette lutte de volontés, et d'orgueils, que se livrent les deux principaux pays communistes d'Asie — qui ont repris à leur compte les défroques des empires défunts, — la détermination d'un petit peuple fier pourra-t-elle, à long terme, avoir raison contre un milliard de Chinois ?

Au centre des préoccupations internationales pendant deux longues guerres qui l'ont saigné à blanc, le Vietnam était redevenu, après la « *libération* » de 1975, un pays en voie de développement parmi tant d'autres, tandis que certains de ses rivaux de l'ASEAN se hissaient dans le peloton des nouveaux pays industrialisés d'Asie. La seconde guerre du Cambodge lui aura permis de sortir de l'anonymat dans lequel il risquait de s'enfoncer. Quant aux autres protagonistes, les anciens dirigeants du G.R.P. ont perdu leur individualité au sein d'un P.C.V. monolithique, l'ancien général Thieu coule des jours tranquilles en Europe, M. Kissinger poursuit la rédaction de ses Mémoires et se répand en conseils sur les grands problèmes internationaux. Enfin Chinois — démaoïsés — et Soviétiques — orphelins de Brejnev — auraient sans doute scellé leurs retrouvailles s'il n'y avait encore entre eux la pomme de discorde indochinoise.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

EN VISITE A WASHINGTON

M. Genscher réaffirme la volonté de son gouvernement de mettre en œuvre le programme d'euromissiles

M. Genscher, ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, après s'être entretenu avec le président Reagan et avec le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a rappelé, mercredi 26 janvier à Washington, que, faute d'un accord américano-soviétique à Genève, le déploiement des cinq cent soixante-douze Pershing-2 et missiles « de croisière » commencera à l'automne prochain en Europe, comme le prévoit le plan adopté par l'OTAN en décembre 1979. « *Le gouvernement de Bonn n'a laissé aucun doute depuis 1979 sur sa volonté de respecter le calendrier de déploiement* [des euromissiles] *si on ne parvient pas à l'« option zéro ». Cette position n'a pas été modifiée avec le changement de gouvernement à Bonn* », a dit M. Genscher.

Soulignant que le gouvernement de Bonn considérait toujours comme idéale l'« option zéro » (démantèlement des SS-4, SS-5 et des SS-20 soviétiques contre le non-déploiement des Pershing-2 et des missiles « de croisière » de l'OTAN), M. Genscher a cependant laissé entendre que des solutions intermédiaires étaient envisageables.

A Washington, un projet de résolution préconisant un « *gel* » des armes nucléaires entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a été réintroduit, mercredi 26 janvier au Sénat, par un groupe de trente-quatre démocrates. La même résolution avait été introduite à la Chambre des représentants par les démocrates. L'été dernier, une recommandation similaire avait été repoussée tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants. A la Chambre basse, le vote avait été très serré : 204 contre 202 voix. Comme le nombre des représentants démocrates a augmenté depuis les dernières élections, le nouveau projet pourrait, cette fois-ci, être adopté par la Chambre basse.

TASS : La France est illogique

A Moscou, l'agence Tass a vivement critiqué, mercredi, le discours sur l'état de l'Union prononcé mardi par le président Reagan et a affirmé que l'administration américaine n'avait pas tiré les leçons des deux années écoulées. Pour l'agence soviétique, le président Reagan est « *résolu à poursuivre obstinément sa politique de dépenses militaires et de réductions simultanées des programmes sociaux* ».

Enfin, la même agence Tass a qualifié, mercredi, d'« *illogique* » la position française en matière d'armements nucléaires. Cette position consiste, d'une part, à se proclamer l'« *allié fidèle* » des Etats-Unis et, d'autre part, à « *donner l'impression qu'en cas de conflit militaire entre les deux blocs les forces nucléaires françaises pourront rester de côté* », écrit l'agence. Sans « *surestimer l'importance* » de l'accroissement du potentiel nucléaire français, poursuit Tass, l'Union soviétique « *ne peut ignorer le fait qu'il augmente l'armement des autres pays de l'OTAN et est dirigé contre l'U.R.S.S. et ses alliés* ». — (A.F.P., A.P.)

Tokyo s'inquiète d'un transport de missiles nucléaires soviétiques vers l'Extrême-Orient

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon a formellement protesté, mardi 25 janvier, auprès de l'ambassade soviétique à Tokyo contre un éventuel transfert de missiles nucléaires SS-20 depuis le théâtre européen jusqu'aux confins extrême-orientaux de l'U.R.S.S. Citant des remarques faites à ce sujet par MM. Gromyko — lors de sa visite en R.F.A. — et Andropov, le vice-ministre nippon des affaires étrangères, M. Nakajima, a souligné, devant l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Pavlov, les préoccupations du Japon et les risques d'une aggravation de la tension que de tels transferts provoqueraient en Asie.

L'Union soviétique est mécontente de l'évolution de la politique de défense du Japon, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nakasone. Les propos musclés du nouveau premier ministre, sa volonté de réviser la Constitution pacifique et ses intentions affirmées de renforcer le potentiel, et le rôle militaire de Tokyo dans la région, en étroite coopération avec les Etats-Unis, ont suscité diverses réactions de la part des Soviétiques.

Moscou s'était déjà irrité, en octobre dernier, de la décision des autorités japonaises de permettre, en 1985, l'ouverture d'une nouvelle base aérienne américaine sur le sol japonais et de la doter de chasseurs-bombardiers F-16 capables d'emporter des charges nucléaires et disposant d'un rayon d'action leur permettant de « couvrir » la base aéro-navale soviétique de Vladivostok. *Ils se sont depuis régulièrement alarmés des propos, jugés « militaristes » de M. Nakasone, et de ce qu'ils considèrent comme une « remontée du chauvinisme » nippon.*

Plus récemment, la visite du premier ministre en Corée du Sud n'a pas manqué d'être interprétée à Moscou comme la marque d'une évolution vers une alliance militaire tripartite *de facto* (Etats-Unis, Corée du Sud et Japon) dirigée contre l'Union soviétique. Enfin, et surtout, certains propos tenus la semaine dernière par M. Nakasone à Washington, tout particulièrement l'exposé de sa vision d'un Japon transformé en un « *porte-avions insoulable* » et assurant le contrôle de plusieurs détroits maritimes, ont conduit Moscou à lancer une forte mise en garde : de tels développements, a affirmé l'agence Tass, ne manqueraient pas de faire du Japon « *une cible probable pour des représailles nucléaires* » en cas de conflit. On brandit ainsi le spectre d'un nouvel Hiroshima.

Aux arguments japonais, M. Pavlov aurait répondu, selon la presse, que dans ses projets de réduction de missiles SS-20 en Europe, Moscou doit prendre en considération l'existence d'armes nucléaires dirigées contre des régions périphériques de l'U.R.S.S.

Moscou paraît vouloir jouer de la menace d'un redéploiement nucléaire en Sibérie orientale pour freiner le réarmement nippon et l'engagement, de plus en plus prononcé, de Tokyo dans le dispositif antisoviétique des Etats-Unis en Asie. Chaque nouveau développement de type militaire appelant inévitablement une contre-mesure de même nature de la part de l'adversaire, l'escalade de la tension, verbale ou armée, se poursuit donc, avec des impulsions nouvelles, dans cette partie de l'Asie.

R.-P. PARINGAUX.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe débat de la suspension de la Turquie

De notre correspondant

Strasbourg. — L'adoption d'une Constitution n'a pas encore ramené la démocratie en Turquie ; les libertés demeurent trop précaires et menacées, même dans la perspective d'élections législatives à l'automne prochain. Tel fut le thème du débat commencé mercredi 26 janvier, à Strasbourg, devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe sur la situation politique dans un des Etats membres. Il doit se terminer ce jeudi par une mise en garde au pouvoir militaire d'Ankara, lui enjoignant de créer les conditions d'un retour à la démocratie, notamment par la levée de la loi martiale.

Un projet de résolution envisage pour la première fois un recours du comité des ministres en vue de l'application de la procédure de suspension de la Turquie du Conseil de l'Europe. *Ce pourrait être le premier pas dans la voie de l'exclusion.* En attendant, le texte proposé par un démocrate-chrétien autrichien, M. Steiner, au nom de la commission politique, demande, de façon pressante au gouvernement turc de limiter lui-même son action au sein du Conseil de l'Europe en s'abstenant « *de faire usage de son droit de vote au comité des ministres, jusqu'à ce que la démocratie parlementaire soit pleinement rétablie, et jusqu'à ce que la Turquie soit à nouveau représentée au sein de l'organe parlementaire du Conseil de l'Europe* ».

Ce projet est combattu par les conservateurs britanniques et une partie des démocrates-chrétiens, qui veulent voir comment la nouvelle Constitution, plus démocratique que l'ancienne, disent-ils, sera appliquée. Certains socialistes plaident, au contraire, pour la mise en œuvre immédiate de la procédure de suspension, voire pour une suspension immédiate provisoire.

Des militants d'extrême gauche turcs ont manifesté dans les tribunes en jetant des tracts fustigeant les emprisonnements et les procès de masse intentés en particulier contre sept cent quarante personnes de la commune de Fatsa. — J.-C. H.

● *Le président égyptien Moubarak, en route pour Washington,* s'est entretenu, mercredi 26 janvier, à l'escale d'Orly, avec M. Cheysson, ministre français des relations extérieures. Il reviendra le 3 février à Paris pour faire part à M. Mitterrand des résultats de ses entretiens avec les dirigeants américains sur une éventuelle relance du processus de règlement du conflit israélo-arabe. A l'issue de l'entretien, M. Cheysson a indiqué que la France et l'Egypte avaient des préoccupations identiques sur l'absence de progrès dans les négociations au Liban.

● ERRATUM. — Deux erreurs d'impression ont déformé le sens de l'article de Michel Tatu dans *le Monde* du 27 janvier. Le projet de M. Nitze prévoyait une limitation des bombardiers nucléaires en Europe à 150 unités (et non pas 1 500). D'autre part, M. Huntzinger avait dit que « *dix à quinze SS 20* (et non pas : « *zéro à quinze* », comme il a été écrit) *suffiraient largement à équilibrer la force française* ».

Le Monde

politique

DEUX BANQUETS, UN CONGRÈS

Le P.R., le C.D.S. et les radicaux considèrent les municipales comme un « hors-d'œuvre »

Pour lancer leur propre campagne municipale, trois des composantes de *l'U.D.F.* – le C.D.S., le P.R. et le parti radical – organisent, en l'espace de trois jours, des manifestations dans la capitale et sa banlieue. La fédération de Paris du C.D.S. devait ouvrir les festivités jeudi 27 janvier en organisant un *« dîner démocrate »* réunissant, outre leurs élus parisiens, *les principaux responsables* nationaux du parti et son ancien président M. Jean Lecanuet. M. Jacques Chirac, invité en tant que maire de Paris, devait intervenir en fin de soirée.

Vendredi, le parti républicain a choisi de donner *le* coup d'envoi de sa campagne nationale dans l'arrondissement *« le plus symbolique »*, le treizième, où s'affronteront MM. Jacques Toubon, député R.P.R., et Paul Quilès, *député* P.S. ; un *« gigantesque »* banquet est prévu avec choucroute, chansonnier et fantaisiste. *Pour les nourritures* intellectuelles, sur le thème des libertés, interviendront un chef d'entreprise, un membre de l'Association des parents de l'enseignement libre, le professeur Debré, président de Solidarité médicale, et un dissident soviétique, M. Ivanov. M. François Léotard clôturera la soirée *en insistant sur l'image que veulent se* donner les *« nouveaux républicains »*.

De son côté, le parti radical, réunira du vendredi au dimanche, son quatre-vingt deuxième congrès. Le thème reste le même : les municipales, mais, pour ces trois partis, il peut être considéré un peu comme un « hors-*d'œuvre* », *une première étape* dans la voie de la reconquête du pouvoir.

Depuis son élection à la tête du P.R., le 25 septembre 1982, *M. François Léotard* n'a pas ménagé sa peine pour *« reconstruire »* un parti encore mal remis du 10 mai 1981. Portant ses efforts sur tous les fronts, il a multiplié les prises de positions publiques, sillonné la province – plus de soixante départements, – organisé *son état*-major, réveillé et compté ses troupes, distribué des munitions et proposé des hymnes.

Cette activité débordante lui a valu d'être distingué, parmi d'autres leaders de l'opposition, comme *l'« homme de l'année »* par la première chaîne de télévision. De quoi satisfaire les stratèges de la communication qui s'efforcent avec lui de faire du parti républicain une *« véritable machine de guerre »*.

Pour mener à bien une telle entreprise, le secrétaire général a vite sacrifié à certaines règles d'efficacité qui veulent, selon lui, que, dans la vie politique française, *« c'est celui qui affirme ou crie le plus fort qui a le plus de chances d'être entendu »*. Et si, lors de son élection, M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., a pu lui ravir un moment la vedette en raison de l'outrance de ses propos, M. Léotard a su depuis ne plus se laisser détrôner ; même s'il regrette parfois que l'opposition ne sache pas *« gérer son silence »* et essaie de *« s'en tirer »* avec *« des affirmations simples »*.

Ses attaques sont vives – les communistes restent la cible privilégiée – le ton est particulièrement... ferme. Si ferme que l'image du P.R. – que ses dirigeants le veuillent ou non – paraît de plus en plus marquée à droite.

A-t-il pour autant trouvé un style ? *« Nous y réfléchissons encore, même si nous sentons quel il doit être »*, affirme M. Léotard, qui, se soumettant à une mode ou à une nécessité, s'est assuré les services d'un important institut de sondage et d'une agence de publicité pour l'aider à distinguer ce que peut être la *« problématique »* du P.R.

« Je crois que dans le passé, pour diverses raisons et notamment parce que nous étions dans la majorité, nous n'avons pas fait suffisamment cette démarche analytisue sans laquelle il ne peut y avoir de succès politique », estime-t-il. Un succès qui passe inévitablement, *selon lui*, par la défense d'un *« libéralisme moderne, axé qur la jeunesse »*.

C'est déjà la stratégie du P.R. pour les élections législatives qui se met en place. Elle sera l'objet des réflexions du conseil national réuni à Paris samedi 29 janvier. Non pas que le P.R. se désintéresse des élections municipales. M. Léotard regrette seulement de n'avoir pu les préparer suffisamment longtemps à l'avance. *« La réorganisation du parti s'est un peu télescopée avec la préparation des municipales,* explique-t-il. *C'est très difficile de gérer des élections de cette importance et en même temps de piloter la reconstruction d'un parti. »*

Une affirmation que pourrait, semble-t-il, reprendre M. Pierre Méhaignerie, élu à la présidence du C.D.S. au mois de mai 1982. S'il reconnaît que le C.D.S. a un *« problème d'organisation »* – qui va de pair avec des difficultés financières – et qu'il lui faut *« renouveler ses cadres dans une trentaine de départements »*, il ne compte véritablement s'atteler à cette tâche qu'au lendemain des élections municipales.

Le C.D.S. et l'« agitation »

Il a bon espoir que les résultats obtenus par son parti lui permettront de prouver, de manière définitive, que le rapport de forces entre le C.D.S. et le P.R. s'établit de manière égale. *Ce sont ces résultats* qu'il opposera à ceux qui, au sein de son parti, peuvent lui reprocher de laisser la part trop belle dans le débat à M. Léotard.

Il est vrai que depuis son élection, M. Méhaignerie est resté très discret et avec lui le C.D.S.Si ce n'est son coup d'éclat du mois d'août concernant la stratégie de l'U.D.F., la C.D.S. a très peu fait parler de lui, même s'il a entrepris un travail de réflexion, notamment sur la politique industrielle, l'Europe, la défense, le logement et l'enseignement.

Tandis que M. Léotard semblait caracoler à la tête de ses troupes, le président du C.D.S. paraissait choisir les visites de sympathie, rajustant çà et là un galon sur une vareuse ! *« Je ne succomberai pas à la tentation de l'agitation politique, ce qui ne pourrait qu'appauvrir davantage le débat »*, souligne-t-il. *Il se dit « fatigué de voir le pays vivre au rythme des slogans de droite ou de gauche »* et affirme, non sans fierté : *« En ce domaine, le C.D.S. ne courra jamais aussi vite que d'autres. »* Il en viendrait presque à dénoncer l'agitation du *« microcosme politique »*, comme a pu le faire un ancien *premier ministre*, M. Raymond Barre, vers lequel semble se tourner l'affection d'une grande partie du C.D.S.

La démarche se veut différente : au C.D.S., dans un premier temps, l'action locale passe avant l'élaboration d'une stratégie nationale. Sans tomber toutefois dans l'activisme, M. Méhaignerie *aurait pu* cependant insuffler un certain dynamisme à son parti. Il n'a pas donné l'impression d'y parvenir, plus préoccupé, peut-être de trouver un style à sa présidence et de conduire le débat en province dans la mesure où, selon lui, il y est plus riche et plus sain.

Cette absence de charisme au plus haut niveau a paru provoquer un certain flottement au sein de son état-major parsien et de l'équipe exécutive qu'il avait réunie autour de lui. Faute de pouvoir se mettre au service d'une nouvelle ambition, chacun a semblé retourner à ses propres réflexions dans l'attente peut-être que son président se révèle.

Les municipales marqueront une étape dans la stratégie de reconquête du P.R. comme du C.D.S. Pour l'étape suivante un préalable semble inévitable : conduire à son terme la réflexion sur le rôle de l'U.D.F. Amorcé au cours de l'été, ce débat avait été provisoirement mis entre parenthèses après que le C.D.S. eut sacrifié au rite du meeting unitaire lors du congrès U.D.F. de Pontoise couronné par l'interventioin de M. Giscard d'Estaing.

Pour M. Léotard, *« c'est clair et cela ira très vite : ou la volonté de continuer le chemin ensemble existe chez nos partenaires, ou elle n'existe pas »*. *« Au P.R. nous avons cette volonté »*, affirme-t-il. Reste à savoir quelles seront ses exigences et dans quelle mesure elles pourront coïncider avec celles du C.D.S.

« J'aurais des propositions à faire », a récemment annoncé M. Méhaignerie, qui devrait réunir les principaux responsables de son parti au cours d'un week-end de réflexion dans la deuxième moitié du mois de mars. Il est peu probable toutefois qu'une éventuelle discordance sur les objectifs aboutisse à l'éclatement de l'U.D.F., au lendemain d'élections qui se seront déroulées sous sa bannière.

Trois comptes ouverts

Une nouvelle donne ne manquera pas non plus d'influer sur cette deuxième étape : l'organisation des rapports entre trois leaders de l'opposition, MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing. *« Désormais*, estime M. Jean-Pierre Soisson, député P.R. de l'Yonne, *à la banque de l'opposition, les trois comptes sont ouverts, cela va nous rendre la vie très difficile. »* Ne serait-ce que pour éviter que le débat au sein de l'opposition ne se réduise à un match au sommet dont il n'est pas sûr qu'elle retire un grand bénéfice.

Déjà le C.D.S. pour mieux marquer son indépendance vis-à-vis de l'ancien président de la République na manque pas, quand l'occasion se présente, de souligner les qualités de rigueur de vérité, l'authenticité de M. Barre.

Il est une point cependant sur lequel le P.R. et le C.D.S. se rejoignent. Il concerne les déjeuners réunissant MM. Chirac et Giscard d'Estaing. *« Cela commence à faire beaucoup »*, disent les uns. *« Nous attendons des résultats concrets »*, disent les autres... Quant au scénario des élections législatives anticipées, M. Léotard comme M. Méhaignerie affichent une certaine prudence.

Le secrétaire général du P.R. affirme qu'il faut avoir *« le courage d'envisager l'hypothèse la plus longue ; une des nécessités de l'opposition* [étant] *de se forger le caractère »*. Le président du C.D.S. plaide pour la *« durée » : « Nous en avons besoin. Les Français devront mesurer ce que représente l'expérience socialiste »*.

Une autre composante de l'U.D.F. participera elle aussi à l'actualité de cette fin de semaine : le parti radical. Si M. Didier Bariani en est à son deuxième mandat de président, sa tâche n'en est pas moins lourde. Tous ses efforts depuis un an et demi ont consisté à assurer la *« survie »* de son parti. Les élections municipales peuvent lui permettre de reconstituer son tissu d'élus locaux et l'aider à franchie un palier vers le retour à *« une existence stable »*.

L'importance de cet enjeu l'a incité à réunir, à cinq semaines du premier tour des élections municipales, son quatre-vingt-deuxième congrès.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

A la Cour des comptes

M. FRANCIS RAISON EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE CHAMBRE

Le conseil des ministres du *26 janvier a approuvé* la nomination, faite sur proposition du ministre de l'économie et des finances, de M. Francis Raison, conseiller maître à la Cour des comptes, en qualité de président de chambre.

[Né le 23 février 1920 à Lillers (Pas-de-Calais), M. Francis Raison est entré à la Cour des comptes en juin 1946. Conseiller technique au ministère des finances et des affaires économiques (1953-1959), il a été par la suite chef du service de productivité au commissariat général du Plan. De novembre 1966 à avril 1968, il a exercé les fonctions de directeur du théâtre et des maisons de la culture auprès du ministre des affaires culturelles. *Nommé conseiller maître* à la Cour des comptes le 25 avril 1973, il a également été désigné comme administrateur de la bibliothèque publique d'information du Centre Beaubourg, en 1976, et comme administrateur de la S.N.C.F., en 1980.]

Ont été nommés, en qualité de conseiller maître : MM. Michel Galdemar, chef de mission de contrôle économique et financier ; Jean Charbonnel, conseiller référendaire ; Raymond Santini, conseiller référendaire ; Robert Lescure, contrôleur *financier* ; *Gilbert Pierre*, conseiller référendaire ; Arnauld Maraval, conseiller référendaire ; Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée nationale.

● *M. Jacques Fournet*, administrateur civil, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Henri *Emmanuelli*, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.

M. LEBARON EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. LABARRÈRE

M. Jean-Marie Lebaron a été nommé directeur du cabinet de M. André Labarrère, ministre des relations avec le Parlement. M. Lebaron succède à Mme Marie-Aimée Latournerie, qui a demandé à être déchargée de ses fonctions.

[Né le 4 novembre 1945 à Issoudun (Indre), M. Jean-Marie Lebaron, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, est entré au Sénat comme administrateur en 1971, et au cabinet de M. Labarrère comme conseiller technique en juillet 1981. Membre du parti socialiste depuis 1968, militant du CERES, il a exercé différentes responsabilités à la commission exécutive de la fédération de Paris et au bureau de la *fédération des* Hauts-de-Seine, département dans lequel il s'était présenté sans succès aux élections législatives de mars 1978.]

Caton ou la « reconquête »

Le lancement publicitaire d'un ouvrage emprunte parfois des techniques grossières : un pseudonyme garant de la profondeur de la pensée et de la sagesse du *raisonnement, un titre à la* Cicéron, une citation suffisamment ambiguë pour intriguer le chaland et faire des clins d'œil autant à la droite qu'à la gauche. La recette *est éprouvée.*

Aujourd'hui, *Caton* écrit donc *« de la reconquête »* avec, comme exergue, *« Pour vaincre la gauche, il faudra se débarrasser de la droite »*. Avec une verve parfois méchante, notre censeur veut toujours détruire Carthage. En fait, c'est surtout à l'ancien pouvoir qu'il réserve ses traits les plus durs. Le Caton d'aujourd'hui, qui lit beaucoup les livres politiques et les journaux, appartient en tout cas au sérail. L'auteur – il est sans *doute unique, même si l'inspiration* est collective – se classe *tout à la fois parmi les déçus du* giscardisme, les dépités du gaullisme et les insatisfaits du socialisme. Cependant, la victoire de la gauche pourrait, quand même, *être « un intermède béni »*. Encore faudrait-il de celle-ci faire bon usage.

Bien qu'il appelle *« l'opposition à se régénérer de fond en comble »*, notre moderne Caton reconnaît que *« le gouvernement est en train de remettre les montres à l'heure »*. Pour remplacer tous ceux qui, depuis tant d'années, alternent au pouvoir, il appelle de ses vœux l'avènement *de ceux qui s'adresseront* plutôt à *« l'être »* qu'à *« l'avoir »*. Que voilà une recette pleine d'avenir pour remplir le « vide » qu'il croit discerner sur la scène française !

A. P.

★ *Caton : de la reconquête.* Fayard, 272 pages, 59 francs.

« Le 14 juillet 1989 »

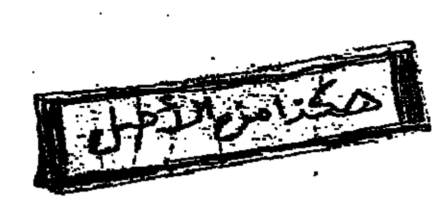
Une photographie de M. Mitterrand *bordée de tricolore* en couverture, une signature célèbre, celle de François-Marie Arouet, un titre clin d'œil pour ce *14 juillet 1989*, ouvrage de politique-fiction. *Quel auteur prétentieux* se cache sous le véritable nom de Voltaire ? On est loin d'un conte philosophique...

En quelque deux cent vingt pages, le lecteur passe de l'attentat fomenté et réussi contre l'actuel président de la République à des réformes telles que la suppression *du calendrier grégorien*, histoire de *« changer la vie des Français »*.

Publié aux éditions le Pré-aux-Clercs, présenté par Jean-Claude Simoën, vendu 69 F, le suspens s'achève par la victoire de M. *Mauroy*, l'opposition ayant été prise de court. Le scénario *pourrait* bien être conçu par un de ces hommes de l'opposition inquiets de l'avenir, pour qui l'échec de la gauche ne dépendrait pas seulement de ses propres *erreurs.*

Un nom circulait : celui de M. Gérard Montassier, ex-gendre de M. Giscard d'Estaing... qui l'a confirmé au micro de France-Inter.

A. Ch.



POLITIQUE

LA MORT DE GEORGES BIDAULT

Un destin marqué par les guerres

Georges Bidault était né à Moulins le 5 octobre 1899 ; élève des jésuites de Turin, puis étudiant à Paris, il est mobilisé en 1918, à dix-huit ans et demi, et sert dans l'infanterie pendant les derniers mois de la guerre. Rendu à ses études, il prépare l'*agrégation* d'histoire à laquelle il est reçu premier en 1925.

Il abandonne, en devenant professeur, ses fonctions au comité fédéral de l'Association catholique de la jeunesse française. Passionné de politique, il entre au parti démocrate populaire ; il deviendra membre de sa commission exécutive. Il acquiert un début de notoriété par les éditoriaux qu'il publie dans *l'Aube* à partir de 1931. Le jeune journaliste attaque vigoureusement *l'Action française*, prend position sur l'affaire Salengro et se spécialise dans la politique extérieure. Qu'il s'agisse de l'Italie, de la guerre d'Espagne ou de « *l'immolation sans précédent* » dont la Tchécoslovaquie est victime en 1938, c'est toujours à la dénonciation du fascisme et du nazisme qu'il emploie le meilleur de son talent.

En 1936, il essuie un échec électoral dans la circonscription de Domfront contre un député sortant, membre de la Fédération républicaine.

Parallèlement, il a poursuivit sa carrière dans l'enseignement. Professeur à Valenciennes, puis à Reims, il est nommé au lycée Louis-le-Grand, à Paris, en 1931. Ses élèves garderont de lui le souvenir d'un professeur particulièrement brillant.

Reprenant du service en 1940 comme sergent d'infanterie, et fait prisonnier dans la région de Soissons, il est libéré en juillet 1941 comme ancien combattant.

Dès son retour en France, il demande sa nomination au lycée du Parc à Lyon, et entre immédiatement au service de la Résistance. Il représente les démocrates chrétiens au sein du mouvement « Combat », puis entre au Conseil national de la Résistance (C.N.R.) dont il devient président en 1943, après la mort de Jean Moulin. Ses dons de persuasion et de conciliation lui permettent de maintenir la cohésion de ces résistants venus d'horizons opposés. Il participe activement à l'élaboration du programme du C.N.R.

Il laisse la présidence du C.N.R. à Louis Saillant, pour entrer, le 9 septembre 1944, dans le gouvernement provisoire, où il succède comme ministre des affaires étrangères à M. René Massigli. Fin 1944, il accompagné le général de Gaulle à Moscou pour négocier et signer le pacte *franco-soviétique*. En juin 1946, il devient président du gouvernement provisoire, succédant à Félix Gouin, après le rejet, au référendum de mai, du premier projet de Constitution. Il restera en place jusqu'en décembre, se retirant après l'adoption de la Constitution de la IVe République pour laisser le gouvernement Blum assurer la transition jusqu'à l'élection présidentielle de janvier 1947. En 1949, il reprend la direction du gouvernement comme président du conseil. Il s'est fait élire député de la Loire en 1945 et sera constamment réélu jusqu'en 1958. Il est président du M.R.P. de mai 1949 à mai 1952, date à laquelle le congrès de Bordeaux lui confère le titre de « président fondateur ».

Candidat aux deux premiers tours de l'élection à la présidence de la République de décembre 1953, président du conseil désigné mais non investi, il est ministre des affaires étrangères dans les cabinets René Mayer et Laniel de janvier 1953 à juin 1954.

La politique qu'il a défendue dans les deux derniers gouvernements auxquels il a appartenu, l'hostilité passionnée de son parti à l'égard de Mendès France, conduisent Bidault à se ranger de plus en plus nettement aux côtés de ceux qui dénoncent la « politique des abandons ». Cette évolution contribue peu à peu à diminuer son audience au sein de son propre parti mais le rapproche des modérés et du centre droit. L'« affaire des fuites », en décembre 1954, l'opposera très vivement à M. François Mitterrand, alors ministre de Mendès France.

Délibérément hostile à la politique menée par le leader radical en Indochine et en Afrique du Nord, il sera de même au nombre des adversaires les plus actifs de la politique nord-africaine de M. Edgar Faure.

Pressenti par René Coty, il renonce à former le cabinet en avril 1958 dans la crise qui conduira au putsch du 13 mai à Alger et au retour de de Gaulle au pouvoir, le 13 mai. A Colombey, il est l'un des visiteurs du général dans les jours troublés et difficiles de ce mois, et l'un de ceux qui l'engagent le plus vivement à prendre le pouvoir. Cependant, il se sépare du M.R.P. au mois de juin de la même année en fondant le mouvement Démocratie chrétienne de France sous l'étiquette duquel il est élu dans la sixième circonscription de la Loire en novembre. L'année suivante, il préside le bureau exécutif provisoire du Rassemblement pour l'Algérie française. Georges Bidault, qui avait déclaré en mai 1958 : « *Je suis aux côtés du général de Gaulle* », est rapidement conduit à s'opposer à la politique algérienne du nouveau chef de l'État. En janvier 1960, l'accès du territoire algérien lui est interdit. « *Si la politique du 16 septembre* [l'autodétermination] *se poursuit*, déclare-t-il, *je ferai comme d'autres avant moi, que j'ai aidés, et je passerai par-dessus les interdictions.* »

Georges Bidault va dès lors évoluer de l'activisme politique à l'activisme tout court et passer dans une nouvelle clandestinité, peu après la signature des accords d'Evian, pour présider le « Conseil national de la résistance » créé par Raoul Salan. On le dit en Suisse, en Italie ; des poursuites sont engagées contre lui. Son immunité parlementaire est levée à la suite d'un débat houleux à l'Assemblée nationale, le 5 juillet 1962. Expulsé d'Italie, il se réfugie en Bavière, publiant diverses déclarations, toujours violemment hostiles au régime gaulliste. Comme il n'entend pas cesser son activité politique : il est finalement contraint de quitter la Bavière pour le Portugal, d'où il gagnera le Brésil (comme paraissait le souhaiter le gouvernement français).

L'exilé volontaire a obtenu un visa brésilien à condition de ne pas faire de déclaration politique ; aussi observera-t-il une relative discrétion : « *Je condamne le terrorisme. C'est avec les armes de la démocratie que je veux lutter pour les droits de l'homme et du citoyen, que l'actuel gouvernement français tyrannise* », a-t-il l'occasion de déclarer. Il rentrera en France avec l'amnistie de 1968.

Le président du C.N.R.

Président du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin était également le représentant du Comité national français, organisme gouvernemental constitué à Londres par le général de Gaulle, le 21 septembre 1941, et qui, fusionné à Alger en juin 1943, deviendra le C.F.L.N. (Comité français de libération nationale).

Léon Blum avait suggéré, dès août 1942, que le parti socialiste, « *préparât et négociât un vaste assentiment* », un rassemblement populaire « *autour d'un programme commun d'action immédiate* » et qu'il « *en fît l'offre publique le plus promptement possible et avec le plus de retentissement qu'il en aura le moyen* ». Le *Populaire* clandestin de novembre 1942 convia donc « *les mouvements de résistance et les organisations politiques clandestines au rassemblement et à l'union, en n'ayant qu'un seul but : la libération du territoire* », concluant : « *Le comité exécutif de la Résistance française, dont le C.A.S.* (Comité d'action socialiste, premier nom du parti reconstitué) *souhaite la création, devra se saisir immédiatement de ces problèmes.* »

En acceptant le principe d'une telle création, le général de Gaulle avait certainement des raisons différentes, nullement opposées à celles-là, mais complémentaires : asseoir son autorité dans le différend qui l'opposait au général Giraud, faire taire les conflits qui dressaient les uns contre les autres les dirigeants de certains mouvements. Aucun problème ne s'était posé concernant la présidence de ce « comité exécutif », devenu le C.N.R. D'un commun accord, sans discussion, chacun avait acquiescé aux directives du général de Gaulle : elle devait revenir à Jean Moulin.

Après l'arrestation de celui-ci, la question du partage des fonctions se posait.

Les chefs des mouvements étaient d'accord pour condamner la présence des partis politiques dans le C.N.R., et même, avec des nuances, d'accord également contre l'idée de l'existence des partis dans la future vie politique française.

René Hostache, dans son histoire du C.N.R. : « *Si les partis socialiste et communiste, étaient les seuls à s'être véritablement reconstitués, le nationaliste, le conservateur libéral, le radical-jacobin ou le chrétien-social restaient tout aussi représentatifs que le marxiste de l'esprit public français.* »

Ce préambule m'est apparu nécessaire pour expliquer que, interrogés pour savoir quel serait le candidat du parti socialiste au remplacement de Jean Moulin et mandatés par le comité directeur clandestin pour répondre, Louis Saillant, représentant de la C.G.T. et alors « *sympathisant* » socialiste, mais apprenant, en arrivant dans le local de la rue du Cherche-Midi où nous avons rendez-vous, que la candidature de Georges Bidault avait été posée, avec la signification de défense des partis, de leur existence, de leur vie ultérieure, André Le Troquer et moi-même, nous consultant d'un seul coup d'œil, ayant pris sur nous de voter pour le chrétien-social qu'il était alors. Nous serons unanimement approuvés ensuite par les organismes du parti socialiste lorsque nous expliquerons notre attitude. Il s'agissait bien d'une présidence politique.

Une allure décontractée

Georges Bidault remplit à la perfection son rôle, dans l'esprit même où avait été placée sa candidature.

Sa tranquillité apparente tranchait avec les dangers qui nous entouraient et donnait à nos entretiens une allure décontractée, qui était certainement un élément de sécurité. Tantôt nous nous promenions dans les rues, tantôt nous nous retrouvions dans un café. Une fois, il me fit donner un rendez-vous dans l'église Saint-Pierre de Montrouge, en précisant devant quelle statue de sainte il se trouverait. Mon ignorance théologique me posa un problème supplémentaire.

J'ignore quels rapports exacts il faisait sur nos conversations, mais j'ai tout lieu de croire qu'ils étaient impartiaux. En tout cas, si les rencontres entre le délégué du parti communiste et moi-même l'ont fait parfois sourire par leur ton, il ne me l'a dit que beaucoup plus tard, bien après la Libération. Et sa manière de conclure le débat — un des rares où il ne s'agissait pas de groupes de deux ou trois, mais où nous étions au complet, soit dix-huit personnes : huit représentants des mouvements, six des partis, deux des syndicats et deux secrétaires — consacré au contenu du programme du C.N.R. que nous élaborions fut assez prestigieuse : chacun crut, en quittant la librairie de Francisque Gay, rue de Gergovie, qu'il avait participé à la rédaction de ce document, alors que, seuls, Pierre Villon, délégué du Front national, et moi avions fait des suggestions qui ont été retenues.

Les années ont passé. Et Georges Bidault a pris des options que j'ai combattues. Je ne l'ai pas revu depuis la guerre d'Algérie. Et je lui reproche encore aujourd'hui d'avoir donné au comité qu'il présidait alors le nom de Conseil national de la Résistance. Mais l'anachronisme serait odieux. Pour moi, Georges Bidault est et demeurera le président du vrai Conseil national de la Résistance, du C.N.R., à l'époque où, justement, nous luttions en commun pour que nous soit redonné le droit de nous combattre.

DANIEL MAYER.

Un intellectuel réfractaire

(Suite de la première page.)

Il continua dans la même direction lorsque la démission du général de Gaulle eut fait de lui, de juin à décembre 1946, après Félix Gouin, le chef du gouvernement provisoire, et pendant un certain temps encore lorsqu'il reprit, après le bref intermède du ministère Blum, au début de 1947, la tête du ministère des affaires étrangères. Mais la conférence des quatre à Moscou, en mars 1947, devait le faire changer d'attitude. L'obstination de Staline à s'opposer au rattachement de la Sarre au marché français l'amena à écouter les appels du pied de Marshall et Bevin, qui pressaient la France de rejoindre le « monde libre » en voie de rassemblement.

Bidault choisit son camp

Bientôt Truman lançait la doctrine d'aide à la Grèce et à la Turquie et Marshall le plan qui portent leurs noms. « Le coup de Prague », le blocus de Berlin, donnaient à la guerre froide toute son ampleur. Bidault choisit son camp, celui de la résistance déterminée au communisme. Il est chef du gouvernement quand la France, en 1949, entre dans le pacte atlantique et revient aux affaires étrangères, en 1953, lorsqu'elle vit le drame de la guerre d'Indochine.

Il ne veut rien céder et croit, au cours d'une réunion à quatre à Berlin, au début de 1954, déceler que l'U.R.S.S. envisage d'abandonner Ho Chi Minh. « *Je veux bien*, devait-il dire un jour, *qu'il aille enseigner la tactique révolutionnaire à Moscou.* » C'est dans cet état d'esprit qu'il dirige la délégation française à la conférence qui devait mettre fin, en juillet 1954, à la première guerre d'Indochine. Dien Bien Phu, et le refus des Américains de venir au secours de la forteresse assiégée, le font tomber de haut. Il n'a plus dans son jeu, selon sa formule imagée, que « *le deux de trèfle et le trois de carreau* ». Il négocie, néanmoins, pied à pied, avec plus d'intelligence qu'on ne l'a trop souvent cru. Mais Molotov, un beau jour, fait comprendre, on ne peut plus clairement, que Bidault n'est plus pour le Kremlin un interlocuteur valable. Le gouvernement Laniel est renversé. Pierre Mendès France, qui lui succède, trouvera aussi sur sa table le dossier de la Communauté européenne de défense, que Georges Bidault, trop viscéralement patriote pour n'être pas un « européen » tiède, avait tenté de dépanner en négociant des « protocoles additionnels » qui en limitaient la portée supranationale, *mais pas assez aux yeux des gaullistes et de la droite traditionnelle pour rallier leur soutien.*

Des circonstances de son éviction, Georges Bidault avait gardé une amertume profonde qui devait se muer en obsession, sinon en haine, lorsque de Gaulle, revenu au pouvoir et qui avait parlé un moment de faire appel à lui, se décide à accorder l'autodétermination à l'Algérie. Il n'a pas alors de mots assez forts pour prendre la défense de « la Croix contre le Croissant », pour condamner la politique d'« abandon », de « trahison » du général. Il rallie l'O.A.S. et prend, au nom de la continuité, la présidence d'un nouveau « Conseil national de la Résistance ». Poursuivi, il choisit de s'exiler d'abord au Brésil puis en Allemagne, mais il ne rassemble que quelques fidèles. L'amnistie générale de 1968 lui permet de rentrer en France, où il publie un livre, *D'une résistance à l'autre*, et une *Lettre du Président* périodique, sans beaucoup de lecteurs. La fin de sa vie, nourrie de nostalgies et de déceptions remâchées, a dû être bien triste.

Ceux qui ont connu Georges Bidault au temps de sa gloire, représentant, de San-Francisco à Moscou, la France renaissante, incarnant le coq gaulois comme Churchill John Bull, oublieront ce qu'il était devenu pour ne se souvenir que d'un homme extraordinairement attachant, au courage d'autant plus remarquable qu'il émanait d'un corps frêle et maladroit, à la culture impressionnante, et qui, après avoir passé de longues années à enseigner, avec quel talent, l'histoire de France, a consacré le reste de sa vie à s'efforcer dans l'action et, sans mesurer les risques courus, à la continuer. Il déroutait parfois, avec ses étranges aphorismes débités d'une voix coupante, du type « *les tuiles remontent sur le toit* » ; il mettait à la rédaction de ses discours un soin et une subtilité dont on peut penser qu'ils échappaient pour l'essentiel aux hommes politiques étrangers auxquels ils étaient destinés, et l'on aura tout dit en notant que le réalisme n'était pas le fort de cet idéaliste intégral. Mais quels dons, et quelle foi !

ANDRÉ FONTAINE.

L'éditorialiste de « l'Aube »

A son arrivée à Paris, Georges Bidault avait un charme presque irrésistible. Il venait de Reims où il était professeur d'histoire et de géographie. Il avait été nommé au lycée Louis-Le-Grand et il venait prendre place avec nous au parti démocrate populaire, à la revue *Politique* et, bientôt, à *l'Aube*, journal quotidien qui devait être fondé plus tard, en 1932, pour les élections, par Francisque Gay et dont il devint l'éditorialiste très vite connu.

Il appartenait à cette génération de dirigeants qui, à l'Association catholique de la jeunesse française, avaient découvert le lien existant entre la foi et la politique et qui en avaient conclu à la nécessité d'un engagement démocratique. Nous étions, alors, seulement une poignée à penser ainsi. La majorité des catholiques exerçant des tâches de responsabilité étaient toujours retenus par le charme solide d'une droite conservatrice. Les principaux écrivains de la littérature bourgeoise étaient, eux-mêmes, alors, de droite.

Bidault était passionné de politique. Sa façon de vivre était originale. Il allait aux réunions publiques les cheveux au vent, ce qui scandalisait les vieux députés de notre groupe parlementaire. Il était bon orateur et disponible, en dépit de sa charge à l'université. Il se révéla très vite excellent journaliste. Il avait une foi sincère. Il connaissait très bien l'histoire contemporaine, les lettres et les règles du jeu politique. Il lisait toute la presse et gardait avec lui, pendant toute la journée, son paquet de journaux à la main.

Comment n'aurait-il pas trouvé sa place parmi nous, tout de suite, au premier rang ? Il cachait à ses amis une certaine hésitation fondamentale et une grande générosité, sous des allures romantiques et des affirmations définitives. « *Il n'y a pas plusieurs solutions*, disait-il. *Il n'y en a qu'une. C'est la nôtre et elle est la bonne.* » Il prononçait ces phrases d'un ton impérieux et d'une voix mi-nasillarde, mi-rugueuse.

Un incomparable ami

Bidault possédait une capacité d'indignation politique presque permanente. Il était tendu, un peu rageur, disputant intérieurement avec un invisible adversaire. Et puis la violence tombait. Il inclinait sa petite silhouette vers son interlocuteur. Il jetait sa cigarette. Il souriait avec vivacité. L'affection et la noblesse des sentiments s'emparaient de lui. Il devenait, pour quelques heures ou quelques instants, un incomparable ami. Et je pense que s'il venait volontiers partager la vie familiale de ses amis, c'est parce qu'il croyait que la politique était une passion exclusive. Il préférait regarder le bonheur des autres que de s'engager trop tôt dans cette aventure. La pensée de la contrainte qu'apportent avec eux les enfants jeunes l'effrayait. Il était pur de toute façon. Nous l'aimions beaucoup, *ma femme et moi*, car il était effectivement très aimable.

Bidault était, à cette époque, démocrate chrétien et catholique social. Nous voulions, lui et moi, rompre avec le milieu conservateur, ce qui n'était pas facile dans un régime parlementaire où les députés étaient élus au deuxième tour d'un scrutin d'arrondissement, qui obligeait les électeurs à prendre parti pour la droite ou pour la gauche. Nous voulions, nous, assumer la double tradition de la France : la tradition catholique de la monarchie et la tradition laïque républicaine et sociale.

Un clivage nouveau

Nous voulions créer un parti du centre. Nous étions très loin du marxisme. Nous espérions parvenir à transformer les électeurs chrétiens en républicains intelligents et sociaux. *Nous étions partisans fervents de la représentation proportionnelle.* Lorsque cette réforme fut adoptée, en 1945, après la Résistance, elle nous permit de fonder le grand mouvement dont nous avions tant de fois rêvé ensemble. En 1930, il n'y avait que dix-huit députés dans le groupe parlementaire du parti auquel nous appartenions. Ils étaient difficilement élus. Ils avaient du mérite à rester fidèles à notre programme. Ce que l'action parlementaire ne permettait pas de faire, l'action par la presse, parfois, nous *le* permettait qui nous laissait une plus grande indépendance. *C'est pourquoi Bidault joua au journal l'Aube — comme éditorialiste —* un rôle important.

Le combat que nous menions pour défendre les institutions républicaines et promouvoir le progrès social prit toute sa signification à partir de l'arrivée de Hitler au pouvoir. Georges Bidault comprenait fort bien la nature de la menace qui pesait sur le traité de Versailles, la démocratie et la paix, provoquant un clivage nouveau dans la classe politique française.

On vit des hommes de droite, en assez grand nombre, abandonner les valeurs nationales dont ils étaient les défenseurs et même le fameux nationalisme intégral de Maurras pour défendre la paix à tout prix. Ils démontraient, ainsi, qu'ils appartenaient plutôt à l'internationale des fascismes qu'à la France et tout le vieux fond conservateur réapparaissait. La France républicaine n'était pas leur vraie patrie.

Bidault aida ses lecteurs à découvrir le sens politique de l'opération menée en Italie, en Allemagne et, bientôt, en Espagne par les nouveaux régimes politiques que ces pays *s'étaient* donnés. Au moment du bombardement de Guernica, il révéla la vraie nature de l'événement qui détruisit, grâce à des avions allemands, la ville sainte des Basques. Au moment du débarquement de Franco, il m'engagea à quitter le parti démocrate populaire, où j'étais journaliste permanent, pour aller le rejoindre. Avec Francisque Gay et quelques autres, nous fondâmes, à la veille de la guerre, un nouveau mouvement politique qui s'appelait les « Nouvelles Équipes françaises ».

A cette époque, j'étais devenu journaliste à *Temps présent*, l'hebdomadaire fondé par les pères dominicains, par Mauriac et Maritain, en octobre 1937. Je continuais à voir fréquemment Bidault. Je passais souvent la soirée avec lui et Louis Terrenoire, à *l'Aube* rue du Croissant, dans la pièce qui nous était affectée au-dessus de l'imprimerie. Bidault y venait rédiger son éditorial quotidien. Je me souviens très bien de lui, assis, devant la table *commune* aux *quatre personnes* de la rédaction, devant les petites feuilles de papier vert, correctement coupées, sur lesquelles il écrivait toujours ses articles et qu'il couvrait lentement d'une écriture ferme, cherchant avec application les affirmations capables d'entraîner l'adhésion du lecteur et de faire apercevoir la véritable dimension de l'événement qu'il commentait.

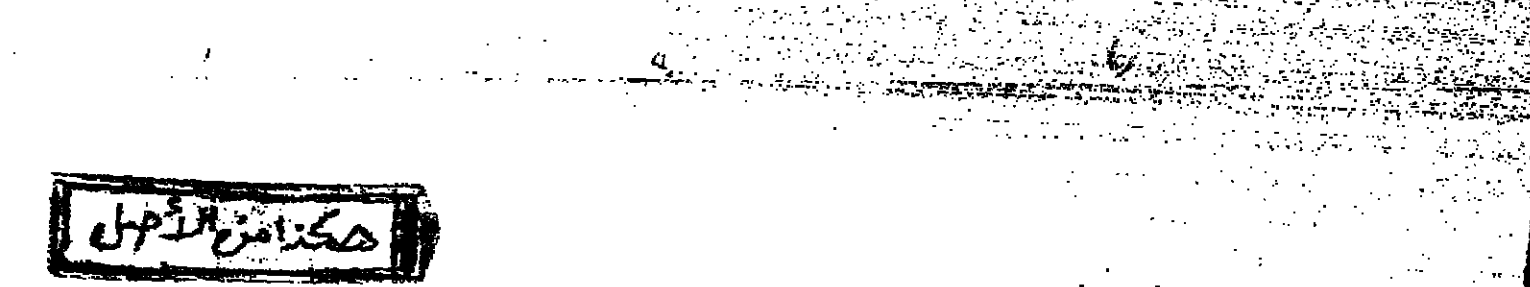
La guerre approchait. Hitler développait point par point son plan comme il avait dit dans *Mein Kampf* qu'il le ferait. Bidault voulait que l'on s'opposât à lui, même si cela comportait un risque de guerre. Il fallait aller vite. Nous n'éviterions pas le conflit armé. Il fallait tenter d'arrêter le mécanisme terrible qui refermait lentement les branches de sa tenaille sur nous. J'étais bien d'accord avec lui.

Une dernière campagne

Nous livrâmes une dernière campagne pour tenter d'arrêter la signature de l'accord de Munich, lui dans *l'Aube*, moi dans *Temps présent*. Elle était singulièrement difficile à mener pour nous, cette bataille. Nos lecteurs étaient pacifistes. Une partie des rédacteurs des journaux l'étaient également. Nous n'étions, ni lui patron de *l'Aube* ni moi de *Temps présent*. Nous fîmes de notre mieux. Nous allâmes voir Champetier de Ribes pour le contraindre à faire une démarche auprès de Daladier dont il était secrétaire d'État. Le soir du jour où nous apprîmes que les accords de Munich avaient été signés, nous étions tristes dans la salle de rédaction de *l'Aube*. Nous étions vaincus et la France allait sans doute l'être. Nous savions, en outre, que l'opinion publique nous traiterait, le lendemain, de bellicistes et que, pourtant, nous n'avions pu exprimer jusqu'au bout notre pensée. Je prenais, chaque soir, le train à la gare Montparnasse. Je déposais Bidault, comme d'habitude, à l'Hôtel de Nevers où, en solitaire éprouvé, il vivait dans une chambre modeste, son pardessus tiré sur le lit, des piles de copies déposées à même le plancher, dans plusieurs endroits, et sa collection de timbres-poste.

J'avais décidé de quitter Paris le lendemain pour ne pas assister au retour du président Daladier. Je ne devais jamais retrouver, avec Georges Bidault, l'unité de pensée que nous eûmes à ce moment-là. Je découvris beaucoup plus tard, c'est-à-dire seize ans après, au moment de la signature des accords de Genève sur l'affaire indochinoise, les raisons qui allaient nous entraîner peu à peu l'un et l'autre dans des directions différentes. Il avait adopté, alors qu'il était devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères, une attitude sur la guerre d'Indochine qui m'étonnait. Je lui en demandais l'explication, un jour que nous étions tous les deux dans un bureau de l'Assemblée nationale. Il me fit cette réponse qui me déconcerta : « *Ce qui fait l'unité de ma pensée et de ma vie*, dit-il, *c'est la lutte contre le nationalisme. Je lutte contre le nationalisme indochinois et le nationalisme arabe comme j'ai lutté contre le nationalisme allemand.* » Cette position qui, de mon point de vue, n'était pas logique et qui, en tout cas, n'était pas la mienne, devait le rejeter peu à peu vers la droite qui restait, elle, colonialiste et qui, souvent même, avait cessé d'être chrétienne.

GEORGES HOURDIN.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les dirigeants du P.S. s'interrogent sur le profit qu'ils peuvent tirer de l'attitude de M. Chirac

La commission P.C.-P.S. chargée de surveiller l'application de l'accord sur la préparation des élections municipales conclu entre les deux formations le 22 décembre a terminé ses travaux dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 janvier. Pour sa part, le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi 26 janvier, a publié un texte dans lequel il dénonce les « conséquences désastreuses » *qu'aurait, s'il était appliqué, le plan adopté par le R.P.R., qui se propose notamment de* « stabiliser les effectifs de la fonction publique puis de revenir au niveau de 1972 ».

Cette proposition apparaît, selon le P.S., « *d'une gravité exceptionnelle* », car elle fait peser sur les salariés de la fonction publique et les usagers « *la menace d'une régression politique, économique et sociale sans précédent* ».

Un débat s'est engagé au sein du bureau exécutif sur l'opportunité de « *radicaliser* » ou non la campagne des élections municipales et, singulièrement, d'exploiter la « *faute* » commise, selon certains socialistes, par le R.P.R. et son président. M. Chirac, selon eux, aurait rendu service à la gauche en l'aidant à mobiliser ses militants et son électorat, par réaction au tour offensif et polémique qu'il a imprimé à la campagne, dimanche 23 janvier, lors du congrès extraordinaire du R.P.R.

Les proches de M. Pierre Mauroy comptent parmi les plus chauds partisans de cette radicalisation et de l'exploitation de la « *maladresse* » commise par M. Chirac. M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, est intervenu dans ce sens. Mme Marie-Josèphe Pontillon, membre du cabinet du premier ministre, a développé une analyse selon laquelle la droite française, R.P.R. compris, deviendrait de plus en plus « *vichyste* ».

M. Paul Quilès paraît partager cette analyse. Le chef de file de la gauche à Paris a déclaré, jeudi 27 janvier : « *Jacques Chirac est logique avec lui-même : après l'annonce d'un programme économique et social le plus à droite jamais présenté depuis Vichy, il entreprend des négociations avec l'extrême droite et le P.F.N. en vue de leur présence sur les listes d'opposition à Paris. Est-ce cela la marque de l'humanisme et du républicanisme qu'il veut donner à son organisation et à son action ?* »

M. Michel de la Fournière a fait remarquer qu'une telle analyse est difficile à soutenir, dans la mesure où de nombreux gaullistes continuent de militer au R.P.R. M. de la Fournière, proche de M. Rocard, estime en outre que la « *maladresse* » de M. Chirac n'en est pas une et que le comportement du président du R.P.R. s'inscrit dans une opération interne à l'opposition. M. Chirac chercherait simplement, selon lui, à s'affirmer comme le premier des opposants, parce qu'il est menacé dans ce rôle par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Il ne lui paraît donc pas opportun de le valoriser outre mesure et de l'aider dans son entreprise.

L'union à Montluçon Laval et Angers

D'autre part, le bureau exécutif a décidé d'adresser des télégrammes aux sections locales de Montluçon, Laval et Angers, villes dans lesquelles les socialistes refusent de faire liste commune, au premier tour, avec le P.C.F. Le cas le plus épineux est celui de Montluçon, où le comité directeur du P.S. avait décidé que l'union devrait être réalisée dès le premier tour. Il s'agit, au terme des travaux de la commission P.C.-P.S. chargée d'assurer la « *maintenance* » de l'accord du 22 décembre, du dernier problème important posé aux socialistes.

Des accords ont été signés, en effet, entre les deux partis dans la Loire-Atlantique et le Rhône. Dans ce dernier département, le P.S. et le P.C.F. présenteront des listes d'union dans trente-deux villes de plus de trois mille cinq cents habitants. La situation demeure bloquée, cependant, à Vaulx-en-Velin, dont le maire sortant est communiste et où le désaccord porte sur la répartition des responsabilités au sein de la future municipalité

Une situation analogue existe au Mans, où les socialistes s'étaient ralliés à la décision des instances nationales de leur parti en faveur d'une liste commune menée par le maire communiste sortant, mais en faisant valoir que l'électorat socialiste devrait être convenablement représenté dans la nouvelle municipalité. (*le Monde* du 20 janvier). Or les communistes refusent d'abandonner le poste de premier adjoint et de garantir au P.S. un siège de plus qu'au P.C.F. dans le futur conseil municipal.

VILLEURBANNE : les lieutenants du ministre en première ligne

De notre correspondant régional

Lyon. — En mars 1977, à la suite d'une *primaire difficile à gauche* (1), M. Charles Hernu (P.S.) avait conquis de haute lutte la mairie de Villeurbanne, deuxième ville du Rhône. Depuis, l'implantation socialiste n'a fait que se développer : le député — en 1978, M. Hernu lui-même — et, depuis 1981, son suppléant et premier adjoint, M. Jean-Jack Queyranne, ainsi que les trois conseillers généraux sont tous membres du P.S. Pour enrayer cette « *marée rose* », les partis de l'opposition *misent* sur un jeune candidat R.P.R., M. Michel Forien, trente-neuf ans, cadre dans une entreprise de bâtiment.

M. Hernu a adopté pour sa campagne la stratégie de la défense élastique : il espère voir son adversaire, qui *tente d'occuper le terrain* et les médias, s'essouffler au combat. En attendant... ce sont les « *lieutenants* » du ministre qui vont à la bataille. « *Je souhaite un débat public et contradictoire avec mon adversaire, sans* a priori *sur les thèmes. A ce jour, il n'a pas daigné me répondre* », constate M. Forien.

Le candidat du R.P.R. essaie de porter le débat sur « *la dérive de l'intolérance* » que sous-entend, selon lui, l'attitude du maire sortant. Il aimerait voir aborder des questions précises, « *comme par exemple le dossier sécurité* ». Il se plaint : « *Sur ce point, j'ai apporté des propositions, et une bonne partie d'entre elles sont reprises par nos adversaires. Comme remerciements, il* [M. Hernu] *m'a qualifié d'extrémiste de droite à tendance fasciste* »..

Les autres thèmes de M. Forien sont l'« *échec économique* » de la municipalité sortante ; l'animation qui est, selon lui, « *autre chose que la création d'une multitude d'associations* » ; les finances locales où il faut « *montrer l'exemple* » en refusant par exemple le procédé des « *avalanches de vœux* » ou des « *pages de publicité* », car « *on ne peut pas gouverner des collectivités locales en jouant sur les fonds publics* ».

M. Hernu ne semble pas autrement affecté par ces attaques. « *Ma liste sera rajeunie, renouvelée et très féminine. Mes réalisations ? Vous n'avez qu'à regarder...* » Ce seront ses seules confidences. Il préfère renvoyer ses interlocuteurs vers ses adjoints, dont M. Jean-Paul Bret, adjoint aux affaires culturelles et surtout secrétaire du comité de ville du parti socialiste.

M. Bret contre-attaque sur les moyens financiers « *considérables* » de la droite, qui aurait investi de 300000 F à 400000 F uniquement pour la pré-campagne. Quant au thème de l'insécurité, il amuse plutôt M. Bret : « *Je crois savoir que le maire a plutôt une image répressive dans les milieux gauchistes ou écologistes (2).* » Et puis « *Villeurbanne n'est ni Vénissieux, ni Vaulx-en-Velin. Nous avons démoli le ghetto d'Olivier de Serres.* » Enfin, les critiques sur la gestion financière de la ville attirent cette réplique : « *En 1976, la ville empruntait... pour rembourser les emprunts. Aujourd'hui, la part de la dette dans notre budget est passée de 16 % à 10 %* ».

M. Michel Forien, qui aura *comme numéro* deux un ancien candidat malheureux de la droite, M. Michel Richelmy (C.N.I.P.), essaie de corriger le profil « *usé* » de son colistier, qui a été conseiller municipal de M. Étienne Gagnaire, ancien membre de la S.F.I.O., député réformateur en 1973 et dont personne ne revendique l'héritage. « *Il fallait*, dit M. Forien, *qu'à Villeurbanne nous puissions concrétiser l'union de l'opposition. C'est fait avec M. Richelmy. Cela aurait pu l'être avec Tartempion* ». Même rectifiée par une autre déclaration : « *M. Richelmy s'était opposé à l'autocratie et au notable Gagnaire* », cette petite phrase malheureuse est le type même de concession à ne pas faire à M. Hernu, qui, en bon tacticien, sait qu'une victoire se construit aussi à partir des erreurs de l'adversaire.

CLAUDE REGENT.

(1) En mars 1977, la liste P.S.-M.R.G. « Villeurbanne 2000 » de M. Hernu (29,4 %) précédait au premier tour la liste du P.C.F. (26,5 %) avant de l'emporter nettement (59,9 %) sur M. Etienne Gagnaire, maire (réformateur) sortant.

(2) Il y aura d'ailleurs une liste « verte » dirigée par M. Jean Brière.

● *Les dirigeants de l'association de rapatriés, le Recours*, reçus par M. Courrière, secrétaire d'État, *indiquent qu'un projet de loi sur les re*traites des rapatriés devrait être adopté par un prochain conseil des ministres. Ils ont fait savoir au ministre « *qu'ils ne pourraient rester indéfiniment les bras croisés devant les exactions visant les rapatriés installés en Corse.* Le 29 janvier, le Recours organise à Montpellier ses assises nationales.

M. JACQUES CHIRAC ATTAQUE M. QUILÈS EN DÉNONCIATION CALOMNIEUSE

M. Chirac a décidé de déposer plainte pour « *dénonciation calomnieuse* » contre M. Paul Quilès, chef de file des candidats de l'union de la gauche, à Paris. Ce dernier avait en effet déposé une plainte contre M. Chirac pour, en infraction avec le code électoral, avoir fait distribuer, des dépliants de la municipalité relatifs au statut de Paris (*le Monde* daté du 23-24 janvier).

M. Chirac estime que M. Quilès sollicite abusivement l'article L.50 du code électoral, qui « *interdit à tout agent de l'autorité publique ou municipale de distribuer des bulletins de vote, professions de foi et circulaires des candidats* ». Le maire rappelle en effet que la campagne ne sera officiellement ouverte que le 18 février.

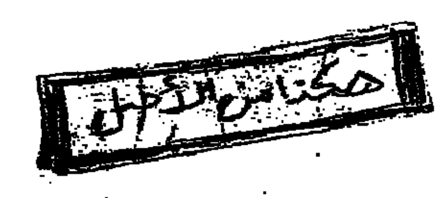
Il ajoute dans un communiqué : « *Contrairement aux affirmations téméraires de M. Quilès, le dépliant distribué n'a pas été financé par la mairie de Paris, mais par l'association Union pour Paris. Je suis décidé à poursuivre en diffamation quiconque soutiendrait le contraire.*

« *Cet incident dérisoire prouve une fois de plus la nervosité et le manque de réflexion de M. Quilès.* »

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du 26 janvier, au sujet des affaires européennes, s'est étonné des conditions de livraison de blé américain à l'Egypte (*lire page 28*) et a pris acte avec satisfaction de l'accord sur la politique commune de la pêche.

Le conseil a, d'autre part, arrêté les grandes orientations du plan pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (*lire page 34*), examiné le programme de mesures contre la pauvreté et adopté un projet de loi sur la sécurité des consommateurs (ces deux derniers sujets ont été traités dans *le Monde* du 27 janvier).



société

ÉDUCATION

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT LEGRAND

Trois grandes organisations syndicales précisent leurs positions sur la réforme des collèges

De nombreux enseignants, dans les collèges, critiquent les propositions formulées par M. Louis Legrand dans son rapport « Pour un collège démocratique » (le Monde du 7 janvier). Simultanément, les deux fédérations de syndicats d'enseignants les plus importants, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) se sont livrées à une analyse détaillée du rapport en soulignant ses aspects positifs. Pour sa part, la C.G.T. a porté, sur ce rapport, un jugement d'ensemble plutôt favorable, mais assorti de réserves.

FEN : le plus effrayant, c'était l'immobilisation

« Avec le rapport Legrand, nous sommes entrés dans le vif du sujet. La FEN est satisfaite d'y retrouver ses préoccupations et ses objectifs. » M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, en présentant les positions de la Fédération sur le projet de réforme des collèges, insiste sur son soulagement : *« Nous avons beaucoup attendu, et voilà que de grands dossiers voient le jour. »*

Plusieurs aspects de la transformation des collèges telle que la conçoit le rapport Legrand suscitent particulièrement l'approbation de la FEN : le travail par équipes, la coordination interdisciplinaire, la pédagogie différenciée, les relations à changer entre élèves et enseignants, l'idée de faire du collège un lieu de vie. Le secrétaire général ne cache pas, pour autant, les inquiétudes de certains des syndicats, le SNES en particulier. *« Il y aura des revendications à formuler concernant les conditions de travail, les moyens à mettre en œuvre. »* Il est naturel que le changement suscite l'inquiétude, mais il est positif que *« soient prises en compte les heures de travail des enseignants qui ne sont pas des heures de cours »*.

Pour M. Pommatau, *« la FEN doit être capable de construire concrètement les étapes du changement, de penser la transition »*. Et il est optimiste, car le Conseil national réuni le 20 janvier a permis de dégager *« une convergence d'analyses nouvelles »* entre les quarante-huit syndicats de la FEN.

Certes, *« il y aura des conflits »*, a dit M. Pommatau, *mais cela ne nous effraie pas. Ce qui était effrayant, c'était l'immobilisme »*. Pour établir le maximum de points de convergence, un bureau fédéral de la FEN est prévu en février.

SGEN - C.F.D.T. : les moyens de luttes contre l'échec scolaire

Transformer les collèges *« avec les enseignants, les éducateurs et tous ceux qui y travaillent »*. M. Patrice Beghain, secrétaire général du SGEN-C.F.D.T., définit ainsi les objectifs de la réforme du premier cycle. *« Les interrogations légitimes que peuvent susciter les propositions du rapport Legrand »*, ajoute-t-il, ne doivent pas servir de *« prétexte au refus de changement et à l'immobilisme »*.

Les responsables du SGEN-C.F.D.T. insistent sur l'importance de la méthode que le ministère de l'éducation nationale devra choisir pour mettre en œuvre cette transformation progressive des collèges : *« Ni parcellisation, ni contrainte, la réforme sera cohérente et incitative ou ne sera pas. »* Les collèges sont un lieu *« d'enseignement, d'éducation et d'animation »*. Ces différentes tâches ne seront remplies qu'avec un *« rééquilibrage »* des horaires et des activités et un réel travail d'équipe, pour que le concertation devienne le *« le mode de travail normal des enseignants »*. Le SGEN considère que le tutorat *« relève d'une démarche contractuelle entre l'équipe éducative et les jeunes »*. A la formule proposée par M. Legrand (16 heures hebdomadaires d'enseignement, plus 3 heures de concertation, plus 3 heures de tutorat), le SGEN préfère que tutorat et concertation ne soient pas morcelés et se combinent en un total de cinq heures.

Le syndicat C.F.D.T. estime que cette transformation des collèges ne pourra être effective sans une politique active de formation continue des personnels. Il souligne que si les mesures prises sont bien coordonnées, elles permettront de lutter contre toutes les formes de l'échec scolaire : les redoublements, les évictions, les orientations par l'échec, mais aussi *« l'ennui et le rejet des élèves ; les interrogations et les rancœurs des parents ; l'insatisfaction des enseingnants »*.

C.G.T. : un jugement d'ensemble positif

« Le rapport Legrand sur les collèges constitue une base sérieuse pour une large discussion sur les mesures à prendre immédiatement. »

Mme Lydia Brovelli, secrétaire de la C.G.T., présentait récemment aux journalistes les analyses et les propositions de sa confédération pour *« changer l'école »* et exposer les positions de celle-ci sur le rapport Legrand.

La C.G.T. veut surtout faire entendre la voix des travailleurs dans le débat ouvert sur la réforme des collèges. Dire *« le désarroi et la méfiance »* des parents, le sentiment d'échec des enfants des *« classes populaires »*, qui refusent une école *« trop souvent étrangère aux modes de vie, aux traditions, au langage, aux formes de la culture de masse »*. C'est pourquoi elle soutient le rapport Legrand. Parce qu'il signifie, pour elle, priorité à la lutte contre l'échec scolaire, réduction des inégalités face aux savoirs, pluralité des cultures, *« promotion d'un enseignement de qualité adapté au monde d'aujourd'hui »*.

Elle émet néanmoins propositions et réserves. Le rapport est trop timoré pour ce qui concerne l'ouverture de l'école sur l'entreprise ; il faut *« abolir la coupure entre l'école et la vie »*. Les travailleurs ont des compétences à apporter dans l'éducation des jeunes, des compétences *« civiques, syndicales, professionnelles »*. Et encore : il faut mettre l'accent davantage sur l'aide financière aux familles.

● *Les parents d'élèves de l'U.N.A.A.P.E. hostiles aux projets sur les collèges. — « Nous refusons le tortillard à voie unique »*, a déclaré M. Roland de Narbonne, président de l'Union nationale des associations de parents autonomes (U.N.A.A.P.E.), en dénonçant les mesures préconisées par le rapport Legrand sur les collèges, les premières réflexions de la mission Prost sur les lycées et en évoquant les menaces encourues, selon lui, par l'école privée. *« Pendant que l'enseignement public continue de s'effriter, les responsables se perdent dans le rêve de bouleversements utopiques souvent coûteux et toujours dangereux »*, a ajouté M. de Narbonne en présentant les conclusions du dixième congrès de son organisation, réuni les 22 et 23 janvier à Paris. L'U.N.A.A.P.E., qui a obtenu 1,9 % des voix aux élections pour les conseils d'établissements en 1981-1982, a rappelé, au cours de son congrès, ses grandes options : défense de la famille, rôle prééminent des parents dans les choix éducatifs, protection d'une *« élite vaste et non étriquée »*.

Le colloque « Recherches et familles »

LES SCIENCES DE L'HOMME PEUVENT CONTRIBUER A FAIRE CROITRE LA LIBERTÉ

déclare M. François Mitterrand

M. François Mitterrand a ouvert, le mercredi 26 janvier, à l'UNESCO, le colloque « Recherches et familles » organisé jusqu'au 28 sur l'initiative du ministère de la recherche et de l'industrie et du secrétariat d'Etat chargé de la famille. Affirmant que la famille est *« une valeur traditionnelle à préserver, mais dont il convient aussi de faciliter l'évolution »*, le président de la République a développé quatre thèmes de *« grand changement »*, qu'il a soumis à la réflexion des participants et sur lesquels il attend des réponses.

Il s'agit d'abord de la démographie, puisque *« les naissances restent insuffisantes pour assurer le renouvellement de la population »*. *« Les aides financières*, a précisé M. Mitterrand, *sont indispensables mais je ne crois pas à la valeur d'une politique familiale qui s'y limiterait. Ne faut-il pas*, a-t-il par exemple demandé, *concilier le travail des deux parents avec leur tâche éducative ? »*

Deuxième axe de changement, *« l'attitude des femmes à l'égard de l'activité professionnelle, dont il faut tirer toutes les conséquences pour l'école, les institutions éducatives »* et *« plus largement, l'évolution de la répartition des rôles entre femme et homme... »*.

Troisième évolution sur laquelle s'interroge M. Mitterrand, *« la diversité des familles »*. Même si *« le couple marié avec ses enfants demeure la situation dominante »*. Il y a, en effet, a-t-il relevé *« près de huit cent mille femmes qui élèvent seules leur enfant. Un quart des mariages qui se font aujourd'hui connaîtront une séparation. Comment une société peut-elle faire toute leur place aux parents seuls chargés de famille ? Comment s'harmonise chez les tout-petits ce qu'ils reçoivent de leurs parents, de la crèche, de la nourrice, et plus tard de la maternelle ? »*

Enfin, les modes de vie ont évolué avec la technologie, *« qui doit*, selon M. Mitterrand, *être utilisée dans le sens d'une plus large liberté, d'une plus grande responsabilité »*. Or, *« comment l'école, en associant les parents, peut-elle faire face à cette évolution ? »* D'autre part, *« que faudrait-il pour rendre enfin la ville aux enfants et aux jeunes ? »*

Après avoir lancé ces thèmes de réflexion, le président de la République a insisté sur sa volonté de *« restaurer l'alliance de la science et de la démocratie. Comme toute science, les sciences de l'homme peuvent contribuer à faire croître la liberté »*, a-t-il conclu.

● ERRATUM. — Une phrase du rapport présenté par Mme Paulette Hofman au Conseil économique et social (*le Monde* du 26 janvier) pouvait être attribuée à M. Jack Ralite, ministre de la santé. Il s'agit de la phrase : *« La réflexion doit se poursuivre davantage sur les modalités de réalisation et de fonctionnement que sur le principe lui-même qui ne soulève aucune objection majeure. »* Phrase qui est donc de Mme Hofman, de même que la notion selon laquelle les réformes hospitalières ne se feraient pas *« contre »* les médecins.

AÉRONAUTIQUE

La mévente de l'Airbus

(Suite de la première page.)

« La production actuelle n'est pas vendue en totalité, et le nombre d'avions en stock augmentera en 1983 », observe le général Mitterrand, qui évalue à sept, actuellement, le nombre des Airbus non vendus à la fin de 1982. *« Il reste, aujourd'hui, vingt et un avions à vendre sur la production à la fin de 1983 »* et *« il n'est pas du tout impossible que des contrats considérés comme sûrs aujourd'hui soient remis en cause dans les semaines ou les mois qui viennent, si la situation des compagnies aériennes continue à se dégrader »*.

Sans compter les avions vendus en option jugée *« crédible »* sans plus ou les avions vendus mais dont le financement n'est pas réglé, on enregistrera vingt et un Airbus non vendus en 1983, quarante et un en 1984 et soixante-dix-huit en 1985, soit plus de 19 % d'une production qui totalisera quatre cent sept Airbus cette année-là.

« Si de nouvelles ventes n'étaient pas réalisées, conclut le général Mitterrand, *il serait alors nécessaire de revoir en baisse le programme de production. »* Alors qu'on prévoyait, à la fin de 1981, une augmentation rapide de la cadence jusqu'à huit avions par mois en 1984 et 8,6 % en 1985, le dernier plan de production approuvé à la fin de 1982 se traduit par un plafonnement de la cadence mensuelle à six après 1984.

En attendant, observe le président-directeur général de la SNIAS, *« il est indispensable que* [le consortium européen] *Airbus-Industrie puisse offrir, aux quelques compagnies qui souhaitent encore acheter des avions, des conditions au moins équivalentes à celles qu'offre la concurrence. Cela suppose une participation extrêmement active des organismes financiers de tous les pays partenaires. Or, si cette volonté existe en France on constate qu'il n'en est pas de même en Grande-Bretagne et surtout en République fédérale d'Allemagne. Dans ce dernier pays, non seulement cette volonté ne semble pas exister, mais surtout le système joue en sens contraire »*.

Des doutes

Le général Mitterrand cite, à l'appui de sa thèse, *« la liste des affaires compromises actuellement par la position restrictive des Allemands »*, qui porte sur plus de quarante avions, si l'on fait le total des affaires présentant des difficultés de financement.

« Au-delà des problèmes pratiques qu'elle nous pose dès aujourd'hui », note le président-directeur général de la SNIAS, *« cette situation suscite le doute dans les pays partenaires et constitue certainement un frein au lancement du nouveau programme A-320. »*

Equipé de deux réacteurs C.F.M.-56-4 conçus par le consortium franco-américain SNECMA-General Electric, cet avion court-moyen-courrier Airbus A-320, de cent cinquante places, est destiné à remplacer les Boeing-727, Boeing-737, Douglas DC-9, Caravelle et Bac-111. Le coût de ce programme est évalué, aux conditions économiques de 1982, à environ 1 850 millions de dollars (soit de l'ordre de 10 800 millions de francs). *« Le lancement du programme*, rappelle le général Mitterrand, *pourrait être décidé dans le second semestre de cette année pour un premier vol au printemps 1987 et une mise en service au printemps 1988. »*

Phase critique

Dans sa lettre aux autorités gouvernementales, le frère du chef de l'Etat ne se contente pas d'insister sur le sort de l'Airbus A-320, qui reste en suspens à ce jour. Il profite de l'opportunité pour rappeler l'existence d'un autre projet d'avion, baptisé A-310-300 par les spécialistes.

Il s'agit d'une nouvelle version de l'Airbus A-310, ce biréacteur capable de transporter deux cent quinze passagers sur des étapes de 5 500 kilomètres, qui a fait son premier vol en avril 1982 pour une livraison aux compagnies clientes à partir d'avril prochain.

Or, note le général Mitterrand, l'avion américain concurrent, le Boeing-767, *« a l'avantage d'avoir un rayon d'action supérieur »* et *« les compagnies aériennes sont de plus en plus intéressées par des rayons d'action élevés »*.

« Pour conserver une part du marché suffisante, ajoute-t-il, *il est nécessaire de développer une version à rayon d'action augmenté, l'A-310-300 »*, dont le prototype devrait voler en juillet 1985. Le rayon d'action devrait être augmenté de 1 500 kilomètres environ. Ce qui réclame, des investisseurs de l'Airbus, une dépense supplémentaire de 180 millions de dollars (1 100 millions de francs), dont près du tiers à la charge de la France.

« Tant pour résoudre les difficultés immédiates que pour préserver le long terme, tout doit être fait pour permettre l'écoulement commercial des appareils dans la phase critique actuelle (...). Il me paraît nécessaire que les autorités politiques et administratives des trois pays partenaires, conclut le général Mitterrand, *renforcent leur coopération, notamment pour le financement des ventes qui ne reçoit pas en Grande-Bretagne, et surtout en République fédérale d'Allemagne, toute la priorité nécessaire. »*

Dans les milieux aéronautiques, on laisse entendre que la proposition du président-directeur général de la SNIAS de constituer un groupe de représentants *« de haut niveau »* des trois gouvernements impliqués et disposant d'*« un pouvoir de décision très étendu »*, pour examiner le sort de l'Airbus, a reçu une approbation de principe des autorités françaises.

Responsabilité

Des avions à 50 millions de dollars l'exemplaire en stock, dont l'immobilisation risque de coûter cher — en frais financiers — au point de replonger la SNIAS dans un nouvel endettement. Des cadences mensuelles de production sans doute trop accélérées, il y a quelques années déjà, et maintenues en dépit de signes évidents d'essoufflement du marché international de l'aviation civile. Des modèles d'Airbus, comme le B-4, construits en trop grande série et, d'autre part, un nouvel exemplaire, l'A-300-600, qui perce difficilement.

S'il y a eu appréciation probablement trop optimiste des besoins de la clientèle, la responsabilité n'en incombe pas au seul groupement d'intérêt économique Airbus-industrie. Mais elle relève aussi des industriels français, ouest-allemands et britanniques qui ne sont pas de simples sous-traitants du consortium européen et qui auraient dû mieux en contrôler, régulièrement, l'activité puisqu'ils y délèguent, chacun, un directeur général dans une commission exécutive.

Aujourd'hui, il est demandé à l'autorité politique d'engager toute sa responsabilité dans le dénouement d'une crise qui est, tout à la fois, technique, commerciale et financière et dont on espère qu'elle sera momentanée. Il y va, explique-t-on, de la crédibilité et du prestige des autres productions à venir, dérivées de l'Airbus. Et il est bien vrai que le lancement éventuel du programme A-320, auquel M. Fiterman a rappelé son attachement, dépend du caractère honorable ou non des ventes des autres modèles d'Airbus à l'étranger.

L'image de marque de cette gamme d'avions dût-elle en souffrir, pourquoi ne pas envisager de louer les appareils non vendus, même si cette solution n'est pas la panacée ? D'autres constructeurs américains ont, déjà, adopté cette formule qui est, un peu, celle du désespoir. Plutôt que de désigner des coupables, en la circonstance de l'autre côté du Rhin, il demeure que les industriels sont aujourd'hui devant des choix douloureux si la récession mondiale persiste : celui d'avoir à ajuster la cadence de la production en 1984 et au-delà, avec les risques inhérents d'une réduction des effectifs et de la durée du travail, ou d'avoir à brader les avions en consentant de graves sacrifices sur leurs prix à l'exemple de ce que, déjà, fait Boeing.

JACQUES ISNARD.

M. Fiterman : Il faut construire l'A-320 dans des délais rapprochés

« Nous considérons le projet Airbus A-320 comme solide et nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour que cet avion soit construit dans des délais rapprochés », a affirmé M. Charles Fiterman, ministre des transports, mercredi 24 janvier, devant le Cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace. Interrogé sur les hésitations et les doutes que suscite parfois le projet, le ministre a répondu que *« c'est un domaine où se livre une guerre psychologique très dure »* et où on assiste à *« une propagation de nouvelles tendancieuses par des irresponsables »*.

Le choix d'un moteur, le mois dernier, a, selon le ministre, levé le dernier obstacle qui s'opposait à la construction de l'avion. Le financement de l'entreprise ne pose, a-t-il dit, *« pas de problème difficile »*. *« Avec la France, qui s'est déjà prononcée, d'autres parties ont pris une position favorable au financement. La partie britannique a même indiqué qu'elle était prête à aller au-delà de son niveau de participation aux programmes actuels. »*

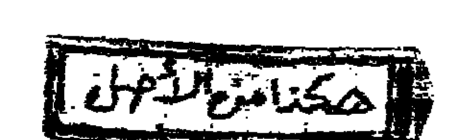
M. Fiterman a évoqué aussi la possibilité d'associer à la réalisation de l'A-320 de nouveaux partenaires : canadien (de Havilland), néerlandais (Fokker) ou italien (Aeritalia). Et, s'il le fallait, la France serait prête à élever son taux de participation au programme, ainsi que le gouvernement s'y est engagé depuis près de deux ans. *« C'est une hypothèse que, je pense, il ne sera pas nécessaire d'utiliser »*, a ajouté M. Fiterman, convaincu qu'*« il y a des clients pour l'A-320 »* et qu'*« il risque d'y avoir trop-plein »*. Il estime donc que le créneau est porteur, en dépit d'une conjoncture difficile : *« J'ai entendu dire que c'était le meilleur projet possible d'ici à l'an 2000 »*, a-t-il dit.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	608 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



JUSTICE

APRÈS L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE, LA FRANCE

Klaus Barbie est l'objet de deux demandes d'extradition

Klaus Barbie, arrêté, mardi 25 janvier, à La Paz pour fraude financière, a payé l'amende de 10 000 dollars qui lui était infligée, mais de nouvelles accusations ont été portées contre lui par les autorités boliviennes. L'ancien criminel de guerre nazi aurait directement participé à la formation de groupes paramilitaires de droite liés au trafic de drogue en Bolivie. Klaus Barbie serait détenu dans les locaux administratifs de la prison de La Paz et non pas dans une cellule. Son avocat a estimé que l'arrestation de l'ancien patron de la Gestapo de Lyon était « illégale » et il a demandé des soins médicaux pour son client, qui souffrirait d'une grave maladie nerveuse. Après l'Allemagne fédérale, la France s'apprête à demander son extradition.

La France n'a pas perdu espoir d'obtenir l'extradition de Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, réfugié en Bolivie sous le nom de Klaus Altmann. Arrêté à La Paz, mardi 25 janvier, le « boucher de Lyon », soupçonné d'avoir torturé à mort Jean Moulin, ne fait actuellement l'objet que d'une seule demande d'extradition, celle de l'Allemagne fédérale.

La décision de la France de réclamer à son tour son extradition est prise, mais cette demande n'a pas encore été notifiée à la Bolivie. Il faudra un délai de trois semaines environ, estime le ministère de la justice.

La situation de Klaus Altmann-Barbie, au regard du droit français, est la suivante : condamné deux fois à mort par contumace, le 29 avril 1952 et le 25 février 1954, des condamnations aujourd'hui prescrites, il a fait l'objet dès 1972, à l'initiative de Georges Pompidou, d'une demande d'extradition à laquelle les autorités boliviennes n'ont jamais donné suite.

En raison de cette prescription, le parquet de Lyon a fait rouvrir, le 12 février, une information, et le 3 novembre dernier M. Christian Riss, juge d'instruction, a délivré un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité comportant les chefs d'inculpation suivants : assassinats, arrestations arbitraires, détentions et séquestrations arbitraires avec tortures corporelles, etc.

Dès l'arrestation de Klaus Altmann-Barbie, la France a décidé de redemander aux nouvelles autorités boliviennes l'extradition du criminel nazi. Mais il faut que cette demande, sur la base du mandat d'arrêt de M. Riss, soit mise en forme par le parquet de Lyon, puis transmise à la chancellerie, laquelle saisira ensuite le Quai d'Orsay pour notification officielle à La Paz.

Le fait que Klaus Barbie a aujourd'hui la nationalité bolivienne n'est pas un obstacle à son extradition. S'il est de règle qu'un pays n'extrade pas ses nationaux, il est courant, en revanche, qu'il le fasse pour des faits commis avant l'acquisition de cette nationalité.

L'absence de convention d'extradition entre la France et la Bolivie, invoquée pendant des années par La Paz, n'est pas non plus un obstacle. Comme tous les pays, la Bolivie a une loi d'extradition sur la base de laquelle elle peut extrader Klaus Barbie, même en l'absence d'un accord sur ce point avec la France. Cette situation est courante en droit international.

L'Allemagne fédérale, dont la demande d'extradition est la seule actuellement notifiée à la Bolivie, a en apparence la priorité sur la France, puisque la Cour suprême de La Paz doit en principe examiner la demande allemande d'ici deux semaines. Cependant, la décision bolivienne d'extrader Klaus Barbie vers la R.F.A. pourrait prévoir l'extradition ultérieure de celui-ci vers la France, et rien ne s'opposerait dans cette hypothèse à ce que l'ancien chef de la Gestapo soit remis aux autorités françaises. – B.L.G.

Faits et jugements

Une victoire des abolitionnistes européens

Strasbourg. – La campagne pour l'abolition de la peine de mort menée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 1973 vient d'aboutir. Cette abolition sera inscrite dans la convention européenne des droits de l'homme et fera l'objet du sixième protocole additionnel à ce texte international, qui sera ouvert à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe à partir du 28 avril prochain. C'est ce qu'a annoncé mardi M. Léo Tindemans, président en exercice du comité des ministres, en présentant devant les députés le bilan d'activité de l'organe ministériel.

Pour devenir partie au protocole qui affirme le principe de l'abolition de la peine de mort, les pays membres devront supprimer cette peine de leur législation. Le texte limite cependant l'obligation d'abolition au temps de paix, et les pays ayant conservé le châtiment suprême en cas d'état de guerre peuvent y adhérer. Seuls dix pays sur vingt et un Etats membres, dont la France, ont rayé en droit cette peine de leur code pour le temps de paix comme pour le temps de guerre. *(Corresp.)*

● *Un an d'emprisonnement avec sursis pour l'anesthésiste négligent.* – Sa responsabilité ayant été retenue dans le décès de trois patientes, Mme Pitavy, le 7 février 1976, Solange Martinez, le 7 juin 1979, et Claire Blanc, le 30 décembre suivant, le docteur Joseph Falk, soixante-cinq ans, anesthésiste, a été condamné, le 26 janvier, à un an d'emprisonnement avec sursis par la treizième chambre correctionnelle de Paris *(le Monde* du 10 décembre). Les parents des victimes, parties civiles, obtiennent au total des dommages et intérêts de 655 000 F.

● *Deux attentats à Nice.* – Deux attentats à l'explosif, le premier contre l'office des H.L.M. et le second contre une succursale de la Société générale, ont été commis mercredi matin 26 janvier à Nice. Les deux explosions, déclenchées à 3 h 30 et 4 heures, ont fait d'importants dégâts matériels. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Walter Rohrl au-dessus du lot

De notre envoyé spécial

Monaco. – Le cinquante et unième Rallye de Monte-Carlo touche à sa fin. Avant les dix dernières épreuves spéciales du parcours Monaco-Monaco, qui sera disputé dans la nuit du jeudi 27 au 28 janvier, deux Lancia occupent les deux premières places. Celles de l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl et du Finlandais Markku Alen, qui compte 3 min. 25 sec. de retard sur son camarade d'écurie. Suivent deux Audi Quattro, celles du Suédois Stig Blomqvist et du Finlandais Hannu Mikkola, qui ont respectivement 8 min. 22 sec. et 11 min. 2 sec. de retard sur le champion du monde.

Les Renault-5 turbo encore en lice ont des ennuis de tenue de route. Bruno Saby est sixième à 14 min. 51 sec. du premier ; Jean Ragnotti, pilote officiel, est à 17 min. 43 sec. et Dany Snobeck occupe la vingtième place à 57 minutes du premier.

Les ennuis des Renault-5 turbo

Les ambitions de Renault dans le championnat du monde se limitent, cette année, à une participation aux rallyes de Monte-Carlo, de l'Acropole, de la Côte d'Ivoire et au Tour de Corse, que la firme de Boulogne-Billancourt estime avoir *« les meilleures chances de gagner ».* Du moins l'estimait-elle jusqu'ici, car le Rallye de Monte-Carlo n'est pas encore terminé que déjà ses responsables s'inquiètent du comportement de la nouvelle Renault-5 turbo.

Vainqueur en 1981 dans la principauté de Monaco, Jean Ragnotti n'avait pas pour objectif cette année de rivaliser avec les Audi Quattro, les Lancia ou les Opel. Il s'agissait surtout pour lui de faire un bon résultat et d'améliorer la fiabilité du nouveau véhicule. Or les vicissitudes qui ont affecté la voiture ont contrarié les responsables de la Régie.

Née de l'expérience acquise en compétition, la Renault-5 turbo version 1983 se distingue de l'ancien modèle par une structure plus rigide de la coque, un train avant élargi et des roues plus larges. Baptisée à dessein « Tour de Corse », elle dispose toujours du moteur de 265 CV. Elle pèse 930 kilos, contre 870 kilos à la précédente. Elle a gagné, en revanche, en souplesse. Patrick Landon, responsable du département rallye, s'inquiétait pourtant avant le début de l'épreuve des défauts de jeunesse de la voiture.

Jean Ragnotti expliquait, mercredi 26 janvier, à l'arrivée à Monaco, qu'*« il avait des problèmes de tenue de route ».* « *La voiture,* disait-il, *tressaute. Et la puissance du moteur ne peut pas être utilisée en raison de l'inadaptation de la nouvelle suspension aux pneumatiques.* »

L'inquiétant, c'est que les trois autres R-5 ont eu aussi leur part d'ennuis : mauvaise tenue de route également pour Bruno Saby et Dany Snobeck ; défaillance de la boîte de vitesses pour Jean-Luc Thérier, qui a dû abandonner. Il reste trois mois à Renault d'ici le Tour de Corse pour trouver les causes de ces défaillances.

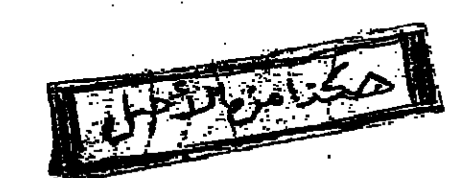
GILLES MARTINEAU.

D'un sport à l'autre

RUGBY. – *L'équipe de France qui rencontrera celle d'Ecosse, le 5 février au Parc des Princes, pour son deuxième match dans le Tournoi des cinq nations, aura la composition suivante : Blanco ; Sella, Belascain, Codorniou, Estève ; Delage, Berbizier ; Rodriguez, Joinel, Rives ; Orso, Condom ; Paparemborde, Dintrans, Dospital. Par rapport au premier match contre l'Angleterre, Didier Camberabero et Martinez ont perdu leur place au profit de Delage, dont ce sera la première sélection, et de Berbizier.*

BASKET-BALL. – *L'Association sportive de Villeurbanne s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant Ljubljana par 119 à 95, le 25 janvier à Villeurbanne. En poule de quarts de finale de la Coupe Korac, Monaco a pris une option sur la qualification en s'imposant à Belgrade 102 à 91, le 26 janvier. Malgré leurs victoires respectives contre Sibenik (Yougoslavie) 79 à 74 et contre Saragosse 86 à 73, Orthez et Tours ont perdu leurs dernières chances. Limoges, vainqueur d'Ostrava 90 à 82, devra attendre son dernier match à Rome pour être fixé sur son sort.*

TENNIS. – *Yannick Noah a signé le 26 janvier à Lyon un contrat de 8 millions de francs pour trois ans avec la fabrique française de boyaux Babolat-Maillot-Witt (V.S.), qui occupe la première place mondiale du boyau naturel avec 35 % de la production. Au tournoi de Gajura (Brésil), comptant pour le Grand Prix, le junior français Loïc Courteau a créé la surprise du premier tour en éliminant le Paraguayen Victor Pecci, 6-1, 6-3, avant d'être battu au deuxième par le Suédois Mats Wilander, 6-1, 6-1.*



FAITS DIVERS

L'ARRESTATION DE CINQ PERSONNES AU DOMICILE DE M. AHMED BEN BELLA EN FRANCE

Pour la police, une affaire de droit commun

Les cinq personnes interpellées mardi soir 25 janvier, à 20 heures, dans une villa, 78, rue Chevalier à Montmorency (Val-d'Oise), lieu de résidence de M. Ahmed Ben Bella, ancien président de la République algérienne, lorsqu'il séjourne en France, étaient toujours, ce jeudi matin 27 janvier, placées en garde à vue au siège de l'office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), rue Saint-Honoré à Paris. Les enquêteurs avaient demandé et obtenu une prolongation de la garde à vue pour ces cinq personnes, toutes de nationalité algérienne, arrêtées après la découverte dans cette villa d'une quinzaine d'armes (nos dernières éditions). Au terme de cette garde à vue, les policiers de l'O.C.R.B. devaient présenter les cinq hommes interpellés, jeudi 27 janvier dans l'après-midi, au procureur de la République de Pontoise (Val-d'Oise), chargé des suites à donner à cette affaire. De source officieuse, on indiquait ce jeudi matin que, pour quatre des personnes interpellées, des mesures d'expulsion pourraient éventuellement être décidées.

Cette affaire, considérée d'un point de vue policier comme une simple et banale affaire de droit commun, a débuté, ainsi que nous l'indiquions dans nos dernières éditions, par une enquête du S.R.P.J. de Lille ouverte après un hold-up commis le 5 juin 1981 contre la société Le béton S.A. à Précy-sur-Oise (Oise). Ce jour-là, deux hommes avaient commis un vol à main armée au préjudice de cette société, réussissant à s'enfuir avec un butin de 44 000 F.

Quelques jours après, le 12 juin, l'un des deux auteurs présumés de ce hold-up, Eric Courtault, vingt-deux ans à l'époque, était arrêté par les policiers du S.R.P.J. de Lille. Mais ce n'est qu'un an plus tard que le second agresseur présumé devait être identifié. Le 9 juin 1982, un mandat d'arrêt était délivré contre M. Youssef Hachem, vingt-cinq ans, par Mlle Béatrice Patrie, juge d'instruction à Senlis (Oise).

Ce personnage, qui, semble-t-il, était devenu entre-temps depuis huit mois environ un des gardes du corps de M. Ben Bella en France devait être localisé beaucoup plus tard. Les policiers de l'O.C.R.B., agissant sur commission rogatoire de Mlle Patrie, intervenaient mardi soir 25 janvier dans la villa de Montmorency, où ils savaient que depuis quelque temps déjà séjournait régulièrement M. Youssef Hachem. Il est possible d'ailleurs, bien que les enquêteurs se refusent à toute déclaration sur ce sujet, que l'opération de police n'ait été décidée qu'après le départ en Suisse de M. Ben Bella.

Au moment de leur intervention les hommes du commissaire Moréas, patron de l'O.C.R.B., entrés dans la villa immédiatement après M. Hachem ne devaient rencontrer aucune résistance de la part des cinq personnes présentes. M. Hachem devait être arrêté dans une pièce où les policiers trouvèrent accroché à une poignée de porte un pistolet mitrailleur. Par la suite, effectuant une perquisition générale, les enquêteurs devaient découvrir dans la villa seize armes, des pistolets Beretta notamment, des munitions, des gilets pare-balles et des talkies-walkies. Ils procédaient alors à l'interpellation des quatre autres personnes présentes dans la propriété. Bien que les identités de ces quatre personnes n'aient toujours pas été communiquées, il semble que parmi elles, outre un frère de M. Youssef Hachem, M. Mustapha Hachem, se trouve également M. Mohamed Yadi, cinquante-quatre ans, ancien directeur des douanes algériennes et ancien directeur général de la sûreté algérienne en 1964.

Aucune de ces personnes ne disposait d'un permis de port d'arme ; elles pourraient donc se voir inculper de détention illégale d'armes de guerre. Sur ce sujet, M. Ben Bella, dans ses déclarations à l'Agence France-Presse, a confirmé qu'il détenait « *pour assurer sa sécurité personnelle des armes à son domicile de Montmorency et que les autorités françaises en étaient parfaitement averties* ». Concernant M. Youssef Hachem, l'ancien président algérien affirme n'avoir jamais été au courant de ses antécédents : « *Il apparaît qu'une des personnes affectées à ma sécurité était recherchée par la police. C'est un accident, mais je n'ai pas l'habitude de réclamer leur casier judiciaire aux gens.* »

Un moment choisi

« *Une bonne occasion* ». Tel est, en substance, le commentaire de divers responsables policiers après l'opération de l'O.C.R.B. Une affaire dont le prétexte est de droit commun, mais qui permet, par ricochet, de mettre en lumière les activités politiques multiformes de M. Ben Bella, ce qui ne sera pas pour déplaire aux autorités algériennes.

Les policiers des renseignements généraux exerçaient, depuis longtemps, une surveillance autour de M. Ben Bella. Afin d'identifier ses contacts politiques, d'apprécier ses ambitions internationales, de savoir si son activité militante était susceptible de déranger « *l'ordre public* » français... Ils auraient, ainsi, constaté que M. Ben Bella disposait de « *fonds importants* », comptait « *des appuis internationaux, libyens surtout* », le tout pour la cause « *islamique* » qu'il a désormais embrassée.

Ces surveillances avaient également permis d'établir que l'entourage de M. Ben Bella était armé. Il se confirmera cependant qu'aucune autorisation n'avait été accordée par les autorités françaises pour ces armes. La protection éventuelle de M. Ben Bella par des policiers français n'était pas du ressort du service des voyages officiels et de la protection des hautes personnalités, qui n'a en charge que des personnalités officielles représentatives des gouvernements en place mais, directement, du préfet de son département de résidence, le Val-d'Oise. Or, à la préfecture de Cergy-Pontoise, on précise n'avoir eu aucun contact avec M. Ben Bella ni reçu aucune consigne du ministère de l'intérieur pour sa protection.

Surviennent, alors, dans ce climat, un hold-up, l'identification de l'un de ses auteurs, un mandat d'arrêt et enfin, le repérage par les R.G. de cet homme dans l'entourage de M. Ben Bella. Les R.G. prendront leur temps et « *piloteront* » quelque peu l'action de leurs collègues de l'O.C.R.B. L'objectif est simple : attendre que M. Ben Bella quitte la ville et soit à l'étranger. Coup de semonce final donc, avec l'espoir que « *puisque M. Ben Bella est en Suisse, il ne serait pas plus mal qu'il y reste* ». « *Ce n'est pas fâcheux que ça se passe maintenant* », ajoute un autre responsable du ministère de l'intérieur.

Doutes...

« *Il est possible qu'il y ait un embryon de vérité dans la nouvelle affaire Ben Bella, mais les aspects politiques éclipsent de toute évidence les motifs policiers. Il y a belle lurette que Paris souhaitait ne plus voir séjourner en France l'ancien président algérien* », nous a déclaré M. Mohamed Harbi, qui fut l'un des principaux conseillers politiques de M. Ben Bella lorsqu'il était au pouvoir et qui ne s'est politiquement séparé de lui qu'en 1980, après la libération de l'ex-chef d'Etat.

Quant au principal intéressé, il a affirmé, mercredi 26 janvier, à l'agence France-Presse en Suisse, pays où il séjourne souvent, qu'« *Alger veut qu'il soit mis fin officiellement à mes activités politiques en France. Le Quai d'Orsay m'a envoyé quelqu'un, et le ministre de l'intérieur, par le truchement du préfet du Val-d'Oise me l'a fait savoir (...). Il s'agit d'une vaste opération d'amalgame politique (...). Il n'est pas commode d'expulser purement et simplement un ancien chef d'Etat* ». Ainsi, tout en reconnaissant franchement qu'il avait des « *activités politiques* » en France, M. Ben Bella accuse en quelque sorte ce pays de manquer, sans vouloir l'avouer, à sa tradition d'accueil en faveur des réfugiés politiques, et cela sous la pression du régime algérien.

Le Quai d'Orsay, avant même ces déclarations, avait indiqué qu'à ses yeux la découverte d'armes dans la demeure de M. Ben Bella à Montmorency était « *une affaire de droit commun* ».

L'enquête en apprendra peut-être plus long, tant sur le plan politique qu'en ce qui concerne le « fait divers » lui-même. Mais ce n'est sans doute pas trop s'avancer de dire que l'on a déjà, à Paris, quelques raisons de douter de l'« *innocence* » absolue de la personnalité politique qu'est toujours Ahmed Ben Bella, à soixante-six ans, et après vingt-trois années passées dans les prisons françaises et algériennes, dont quinze ans par ordre de son successeur, le colonel Boumediène.

Il n'y avait pas que les milieux diplomatiques algériens pour être au courant, à Paris, des sérieux remous que l'ancien chef de l'Etat suscitait chez ses compatriotes expatriés en Europe, dont plus de huit cent mille vivent en France, et parmi lesquels il essayait, avec succès quelquefois dans les milieux ouvriers et estudiantins, de recruter des partisans.

Parallèlement, et probablement en concordance avec l'émergence du mouvement islamiste en Algérie, M. Ben Bella, jadis musulman moderniste, voire laïcisant, se faisait le démarcheur éloquent d'un « conseil islamique » aux contours imprécis, ayant son siège à Londres et qui, d'après des sources arabes généralement bien informées, serait notamment financé par les régimes « éclairés » d'Islamabad et de Ryad... Flanqué de son épouse, une ancienne journaliste algérienne aux allures dégagées et désormais enveloppée d'un épais tchador, M. Ben Bella avait exposé ici et là depuis 1981, pour le compte de ce « *conseil islamique* », les vertus d'une « *déclaration islamique universelle des droits de l'homme* » qui, ainsi que le relevait l'analyste palestinien d'un institut helvétique de droit comparé, subordonnait tout à l'application de la loi islamique... Comme on dit en Egypte, patrie des premiers Frères musulmans, chez ceux-ci « *le revolver n'est jamais loin du Coran* »...

Certains jugeront peut-être, déplacé de rappeler, après la découverte du petit arsenal de Montmorency, que M. Ben Bella commença sa carrière de nationaliste par le braquage de la grand-poste d'Oran en avril 1949. En revanche, on pourrait s'estimer soulagé, si l'affaire a aussi un aspect politique, de n'avoir point trouvé, dans la villa de M. Ben Bella, d'armes plus destructrices que celles qu'y détenaient cinq compatriotes de l'ancien président : au cours d'un entretien avec la revue *Politique internationale*, durant l'été 1982, M. Ben Bella n'avait pas hésité à proclamer, concernant l'Etat juif : « *Eh bien, je vais vous dire le fond de la pensée : s'il n'y a pas d'autre solution, alors que cette guerre nucléaire ait lieu, et qu'on en finisse une fois pour toutes* [avec Israël] ! »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

La consommation d'héroïne et de cocaïne a fortement augmenté en Occident

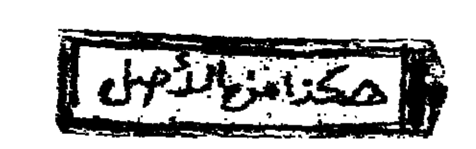
La consommation de drogues, notamment la cocaïne et l'héroïne, moins chères et plus disponibles sur le marché, a connu une nette progression en 1982 en Occident, indique le rapport annuel de l'organe international de contrôle des stupéfiants des Nations unies, publié le 27 janvier à Vienne (Autriche).

L'utilisation non médicale de la cocaïne est devenue l'un des problèmes majeurs de la toxicomanie. Elle ne touche plus seulement les couches aisées de la population, mais se répand dans d'autres milieux. Aux Etats-Unis, plus de quatre millions de consommateurs ont été recensés.

Le trafic de cocaïne a pour point de départ essentiel les régions andines : la feuille de coca, transformée en pâte de coca, (ou cocaïne base), passe alors en Colombie ou en Equateur, où elle est purifiée et transformée en chlorhydrate de cocaïne (produit fini). Certains pays producteurs se sont mis à transformer directement la cocaïne.

L'héroïnomanie s'est accrue considérablement en 1982 en Europe occidentale, contrairement à l'Europe de l'Est où, estime le rapport, l'abus des drogues dures est relativement limité. Le prix de l'héroïne a baissé en raison de l'abondance des récoltes de pavot des deux dernières années dans la région du « Triangle d'or » (Birmanie, Thaïlande, Laos) et des quantités croissantes d'héroïne produites dans plusieurs parties du Proche-Orient.

La plus grande partie de l'héroïne base disponible en Europe occidentale provient du Proche-Orient. Pour le cannabis, le Proche-Orient, suivi du Maroc et de l'Afrique au sud du Sahara, demeure la principale source d'approvisionnement. Celui qui provient de Colombie est consommé aux Etats-Unis où les usagers habituels seraient 22,5 millions.



EXPO LANGUES



ENSEIGNER, APPRENDRE PARLER DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Parler une langue étrangère est devenu une nécessité pour les citoyens du vingtième siècle. Au-delà des voyages, la vie professionnelle et culturelle oblige *jeunes et adultes à maîtriser une ou plusieurs langues*. L'acquisition de systèmes linguistiques *différents favorise la perception que les jeunes* ont du monde qui les entoure. L'anglais est la pre*mière langue étrangère que les élèves apprennent.* Ils sont plus de 83 % à suivre cet enseignement alors *que 13 % choisissent de s'initier à l'allemand.* En classe de quatrième, au moment d'opter pour une *seconde langue vivante*, 43,1 % des élèves choisissent l'espagnol, et seulement 31,6 % l'allemand.

De la place des langues vivantes, de l'enjeu *qu'elles constituent, de la façon de les apprendre aux* jeunes et aux adultes, il va être question, lors du *Salon Expo langues, organisé par le Centre de forma*tion et de recherche pour l'enseignement et l'emploi *des langues (CIREEL), du vendredi 28 janvier au mardi* 1er février, au Grand Palais, à Paris. Éditeurs, organi*sateurs de séjours linguistiques, fabricants de maté*riel, instituts et associations vont présenter leurs programmes et leurs méthodes de travail à un moment où les formateurs s'interrogent et cherchent encore les moyens de mieux transmettre leur savoir, comme l'explique ci-dessous une enseignante.

Un professeur de lycée témoigne : *« Faire aussi travailler la mémoire »*

ELLE enseigne l'espagnol depuis une quinzaine d'années. A partir de son expérience dans des collèges et des lycées, une certifiée de province parle. Elle évoque les différentes méthodes d'apprentissage des langues vivantes, fait part de ses difficultés, de ses espoirs. Mme le professeur s'explique.

« De nombreuses années de contact et de présence avec des élèves vous permettent-elles d'apprécier l'enseignement actuel des langues vivantes ?

– Le bilan de ces dernières années est complexe. Il peut paraître globalement négatif, car la plupart des élèves qui sortent d'une terminale de lycée ne savent pas s'exprimer correctement dans une langue usuelle et idiomatique. Mais des exemples nombreux montrent que quantité de jeunes qui, pour des raisons de loisirs ou de travail, vont à l'étranger *« se débrouillent »* et expriment aux enseignants le fait que les années d'apprentissage ont été profitables. Une réserve : ces jeunes sont peut-être plus motivés et se sont trouvés dans une situation qui les a contraints d'utiliser une langue étrangère.

– Comment enseigner ?

– Depuis vingt ans, tout a été expérimenté dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes. Complexés par les exemples étrangers où l'on affirmait que tous les jeunes parlaient couramment une seconde langue en dehors de la langue maternelle, les enseignants français n'ont pas été réticents à l'expérimentation. Encouragés parfois par les inspecteurs généraux ou régionaux, contre eux, d'autres fois, ils ont essayé *« l'expression orale spontanée », « les laboratoires de langues », « les méthodes audiovisuelles », « les méthodes issues des recherches structuralistes »...*

– Que choisir ?

– Enseigner une langue, c'est, dans l'éducation telle qu'elle est conçue, se placer à deux niveaux : le niveau de la langue elle-même, le niveau culturel. Les méthodes souvent préconisées par ceux qui ont le souci de l'efficacité abandonnent le second aspect pour ne privilégier que le premier. Ce sont en particulier les méthodes employées dans les laboratoires de langues, audiovisuelles... Elles visent à apprendre une langue par la répétition de structures figées que l'enseigné répète inlassablement jusqu'à ce qu'il les ait assimilées. Ces méthodes peuvent avoir un intérêt pour des personnes extrêmement motivées. Elles sont totalement inadaptées dans l'école. D'une part, le travail en laboratoire est un travail individualisé, qui nécessite une forte motivation et que l'enseignant ne peut contrôler que partiellement, d'autre part, l'ennui qui suinte de ce genre de cours, avec des jeunes, est vite insupportable pour tous. Enfin, du point de vue de la compréhension de l'individu, il n'est pas sûr que le message passe.

» L'efficacité de ces méthodes suppose que l'on n'ait recours que très exceptionnellement à la traduction. C'est pourquoi elles ont été abandonnées par la plupart des enseignants.

– Par vous aussi ?

– Dans l'enseignement de l'espagnol, une des dernières méthodes en vue est celle de l'expression *« orale spontanée »*. Quelles raisons ont poussé les inspecteurs généraux à mettre en valeur cette méthode et à s'en faire les ardents propagandistes auprès des enseignants ? Les cours se réduisent bien souvent à un dialogue entre les bons élèves et le maître ; les mauvais ou les timides ne parlent pas. Il faut donc faire parler chacun, à partir de ce qui l'intéresse, avec le niveau de langue qu'il a, et, s'il n'en a pas, lui fournir au fur et à mesure les matériaux linguistiques dont il a besoin. Le professeur est un vrai dictionnaire ambulant. Le danger, c'est que les élèves se cantonnent dans une expression un peu trop pauvre. Alors, l'enseignant intervient en donnant des amorces de phrases qui doivent permettre d'enrichir vocabulaire, expression, idée. La spontanéité diminue. Cette méthode, qui n'est pas à rejeter en bloc, est difficile à manier. En effet, elle a l'inconvénient de partir dans tous les sens et reste mystérieuse quant à la façon de fixer les connaissances acquises, puisqu'elle n'a pratiquement pas recours à l'écrit. Les élèves qui ont de la mémoire se souviendront peut-être des tournures mille fois employées et répétées en classe, mais beaucoup les oublieront quand même.

– Faut-il revenir aux anciennes méthodes ?

– L'apprentissage par cœur ? Peut-être pas, mais il s'agit de trouver des méthodes qui soient rigoureuses au niveau de la progression dans les acquisitions, qui essaient de fixer dans la mémoire des élèves des structures. Il s'agit alors de faire *aussi* travailler la mémoire. On a vécu trop longtemps, dans l'éducation, avec l'idée que le développement de l'intelligence, de la curiosité, allait de soi. Il semble que la valorisation, la pratique, l'exercice quotidien de la mémoire en sont le fondement. La mémoire s'use si l'on ne s'en sert pas, et, bien développée, elle est un atout dans la lutte contre les inégalités scolaires et culturelles.

– Vous avez évoqué précédemment l'aspect culturel...

– C'est le second aspect d'une langue, l'ouverture à une autre culture, à une autre civilisation. Il s'agit d'une chance extraordinaire pour l'enseignant de langues vivantes, et il est indispensable pour l'élève que cette dimension soit toujours présente. Souvent, l'art, la musique, la politique, les coutumes, sont au cœur même de ce que les enseignants veulent transmettre aux jeunes.

– Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants ?

– Elles sont dues aux tâtonnements des enseignants quant aux objectifs qu'ils se fixent, au flou des objectifs qui leur sont fixés. Cela est sensible plus particulièrement dans des classes comme les secondes, où sont accueillis des élèves provenant de collèges différents et ayant reçu un enseignement hétéroclite. Tous les cas de figure sont là : ceux qui savent parler, ceux qui ne savent pas ; ceux qui ont appris des conjugaisons, ceux qui ne les ont pas apprises ; ceux qui n'ont jamais fait de grammaire, ceux qui en ont fait ; ceux qui traduisaient, ceux qui ne traduisaient pas ; ceux qui savent surtout parler, ceux qui savent surtout écrire...

» La coupure entre le second cycle et le premier n'a fait qu'aggraver ces différences. Que faire en seconde ? Tout reprendre ? C'est difficile, cela engendre l'ennui chez certains ; les disparités entre élèves ne se révèlent pas d'emblée, un moment assez long d'observation est indispensable. Pourtant, c'est souvent ce que chacun est contraint de faire avec ces méthodes.

– Il faut donc diminuer le nombre des élèves dans les classes de langue.

– Le problème des effectifs ne doit pas être minimisé, mais ce n'est pas toujours une excuse. Au-delà d'un certain seuil, il est pratiquement impossible de bien mener une classe de langue. Mais des classes à faible effectif sans méthodes plus efficaces ne résoudront pas tout.

» La formation des professeurs de lycée est en général suffisante. Les enseignants de langue ont souvent un niveau de langue très correct, des connaissances approfondies de la littérature, de la civilisation... Là où le bât blesse, c'est, bien sûr, le manque de temps de recherche sur les méthodes. Il serait indispensable de permettre à tous les enseignants de réfléchir à cette question, afin qu'une harmonisation soit possible.

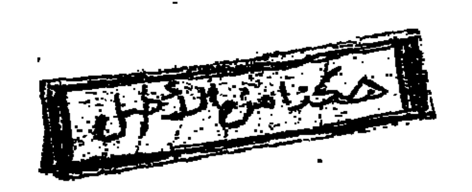
– Et le rôle des examens. S'agit-il d'une véritable sanction ?

– L'épreuve orale est un exercice complètement figé qui consiste à faire le commentaire d'un texte étudié en classe, choisi sur une liste d'une douzaine. Les élèves et les professeurs connaissent bien la règle du jeu. On prépare d'arrache-pied les commentaires, on les apprend plus ou moins par cœur, on les ressasse suffisamment pour que les élèves soient armés le jour du bac. Cela ne prouve pas pour autant qu'ils soient vraiment capables de comprendre ou de parler la langue. Mais, bien sûr, une modification de l'épreuve demanderait une modification de l'enseignement dans son ensemble. »

Propos recueillis par
par **SERGE BOLLOCH.**







COMMENCER A L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Un atout qui reste un privilège

L'enseignement des langues vivantes dans les écoles maternelles et pré-élémentaires publiques concerne à peine 2 % des élèves. 29 000 en anglais, près de 67 900 en allemand. Les élèves d'allemand sont plus de 45 000 dans l'académie de Strasbourg et le département de la Moselle.

On ne peut plus guère parler d'expérience, après vingt ans. C'est en effet au début des années 60 que cet enseignement a connu son essor. Le nombre d'élèves concernés n'a pas beaucoup évolué : 80 000 en 1974, près de 100 000 aujourd'hui. Et le débat n'est pas terminé, entre partisans de l'apprentissage précoce des langues et les autres.

C'EST une école coquette. Dans le bureau de son directeur, M. Henique, les plantes vertes ont un air astiqué. Les joues roses de lady Di, la longue figure du prince Charles et le bébé sont sur tous les murs de cette classe de cours moyen deuxième année (CM 2) de l'école des Raguidelles à Suresnes (Hauts-de-Seine) commune où tous les écoliers de CM 1 et CM 2 font de l'anglais.

En octobre 1968, à la maternelle, les enfants avaient commencé cet apprentissage en moyenne section. Ils ont continué l'année suivante, et ensemble au cours préparatoire. Les parents des élèves qui, à un an près, n'avaient pas eu la chance de bénéficier de cet enseignement se sont alors émus : il y avait des privilégiés. Pour satisfaire tout le monde, sans pour autant élargir une expérience qui coûtait cher à la municipalité, les cours d'anglais ont été généralisés lorsque la « *génération* » expérimentale est arrivée au cours moyen, avec une enseignante diplômée d'anglais.

Quinze ans ont passé. Et tout le monde se dit très satisfait. Du directeur aux parents, en passant par l'institutrice qui regrette seulement que le lien se fasse si mal avec la première année de collège, où les professeurs d'anglais reprennent tout de zéro. « *Comment, dans ces conditions, tirer un véritable bilan ?* », s'interroge-t-elle. « *L'autre point noir, ce sont les méthodes. Il en existe de bonnes, mais les maisons d'édition ont cessé d'en publier de nouvelles quand elles ont vu que les expériences entamées dans les années 60-70 ne s'étendaient plus, après le coup d'arrêt de la circulaire Fontanet de 1973.* »

Trop tôt ou trop tard

« *On est un peu l'oiseau sur la branche* », dit M. Hénique. « *Si nous avons pu continuer, c'est largement le fait du maire.* » Tous les ans, accompagnés par leurs deux enseignantes, celle d'anglais, et l'institutrice de la classe, les enfants d'un CM 2 partent trois semaines dans l'Ohio, les petits Américains rendent la visite. Il en coûte 1 200 F aux familles.

« *On les voit, ceux qui vont partir, prendre une avance considérable sur les autres. Dans la cour, on les entend discuter avec leurs copains d'Amérique, comme s'ils avaient fait cela toute leur vie. Plus on est jeune, moins on a d'inhibitions à s'exprimer, même en jonglant avec la syntaxe, dans une langue étrangère* », dit Mme Monnier, l'institutrice d'anglais.

Un témoignage qui confirme les analyses de Mlle Abbadie, inspectrice générale de l'éducation nationale, qui a suivi l'histoire chaotique de l'apprentissage précoce des langues vivantes. « *Précoce, c'est déjà un jugement* », dit-elle. « *Les Scandinaves commencent l'anglais à huit ans. Et c'est déjà tard. Une étude de M. Penfield, neuro-physiologue, parue en 1959 au Canada, montrait que les enfants ont les plus grandes capacités audio-phonatoires entre trois et huit ans. Un enfant au berceau entend tous les phonèmes, les sonorités de toutes les langues. Puis, il perd cette souplesse et la langue maternelle impose sa loi* ».

Ces découvertes, qui ont nourri l'enthousiasme des enseignants et des inspecteurs qui ont porté à bout de bras l'apprentissage précoce des langues, sont aujourd'hui partiellement contestées par d'autres neuro-physiologues, comme M. Wheitaker, qui considère qu'à cinq ans l'enfant a acquis 90 % des possibilités du cerveau adulte et que, s'il existe une certaine corrélation entre maturation cérébrale et acquisition du langage, cela n'intervient guère pour l'apprentissage d'une seconde ou d'une troisième langue.

« *Mais ce débat qui reste ouvert*, dit M. Denis Girard, inspecteur général d'anglais, *ne change rien à l'essentiel, sur quoi tous les spécialistes sont d'accord : les enfants sont aptes et disponibles à l'apprentissage des langues très tôt. Toutes les études montrent que cela ne nuit en rien à leur formation générale, au contraire ! Une autre langue, c'est l'ouverture sur d'autres systèmes linguistiques, sur d'autres cultures. Cela élargit la perception du monde de l'enfant.* »

« *En 1974, dans un rapport pour le ministre de l'éducation nationale*, dit M. Girard, *j'ai établi un bilan. J'y faisais, en conclusion, trois propositions chiffrées. Soit on généralisait, c'était l'hypothèse lourde. Soit on maintenait l'existant, soit on stabilisait au niveau C.M. 1, C.M. 2. Aucune de ces propositions n'a été retenue. On n'a rien fait, les choses ont suivi leurs cours naturel.* »

Les maternelles ont partout cédé le pas aux C.M. 1 et C.M. 2, l'anglais a été dépassé par l'allemand depuis qu'une circulaire réglemente l'enseignement de l'allemand, alors que l'anglais dépend du bon vouloir des municipalités et de l'enthousiasme de tel ou tel.

En 1978, M. Girard a mené une nouvelle enquête, visitant avec les inspecteurs pédagogiques d'anglais toutes les classes concernées. « *Nous avons trouvé le pire et le meilleur*, dit-il. *Et cela confirme mon idée qu'un tel enseignement, pour être efficace, et il est navrant qu'il ne le soit pas, doit répondre à un certain nombre de conditions.* » A savoir, une formation adéquate des maîtres, des horaires adaptés, une continuité, au sein du primaire et avec le secondaire, des méthodes progressives. « *Il faudrait que quelqu'un ait le courage et la volonté de prendre des décisions administratives*, dit M. Girard. *Mais il y a toujours des urgences plus urgentes, et rien ne se fait.*

« *L'apprentissage précoce des langues, c'est le serpent de mer. On le ressort à chaque fois qu'apparaissent des insuffisances dans les résultats obtenus dans le secondaire.* » Ce constat de l'inspecteur général d'anglais est largement partagé. Les possibilités sont à l'évidence énormes. Les raisons financières invoquées pour ne pas les explorer sont déterminantes, mais des raisons plus obscures semblent jouer. Les habitudes, le manque d'intérêt, le sentiment que c'est « *du luxe* ». « *Qu'ils apprennent d'abord correctement le français* », dit un parent d'élève.

D'un côté la méfiance, de l'autre deux convictions : plus on sait de langues, plus on peut en apprendre ; plus on commence tôt, plus c'est facile.

Un atout qui reste encore un privilège.

G. B.

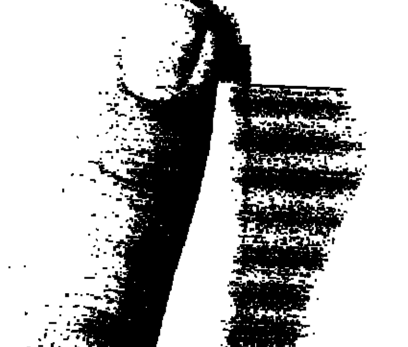
Dessin de PLANTU.

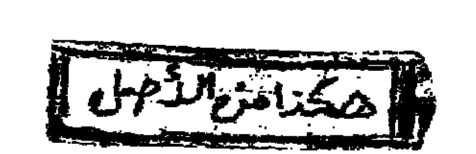












SEJOURS LINGUISTIQUES

TROIS SEMAINES DE MOTS ET DE MUSIQUE

Les claviers d'Oxford

UNE leçon de piano sensationnelle ! Les élèves sont confortablement installés sous les poutres séculaires de la haute charpente de ce bâtiment du New College à Oxford. Pas un Anglais parmi eux, mais des Français, des Suisses, des Allemands, des Italiens, qui écoutent Paul Roberts guider une jeune interprète de Brahms. Elle joue fort bien, mais se montre un peu trop forte en thème. Le professeur lui décrit l'arrondi qu'elle doit donner à son morceau et à son jeu : *« Imaginez que vous avez un gros ventre et jouez avec vos épaules. »* D'ailleurs, ça vient : le toucher est plus souple, les notes deviennent magiques.

Voilà Euterpe, la muse de la musique mise au service de l'apprentissage de la langue de Shakespeare, mais aussi de la découverte de la culture britannique. Car ce n'est pas rien, pour un jeune Français, de fréquenter Oxford, ses robes d'étudiant et ses murs tout noirs, ses massifs et ses gazons tout verts. Apprendre l'anglais entre Cherwell et Tamise, au milieu de la fine fleur intellectuelle britannique, c'est l'occasion rêvée d'attraper l'accent le plus snob d'outre-Manche ; c'est aussi, peut-être, la possibilité de comprendre pourquoi la moitié de ses habitants y vit engoncée dans un blazer-cravate-tradition, pendant que l'autre s'épanouit dans de vieux pulls-jeans-godasses élimés !

New College est un petit écrin d'histoire et de beauté. Fondé en 1379, par l'évêque William of Wykeham, il servit, dans un premier temps, de pépinière pour reconstituer le clergé local décimé par la peste noire. C'est là que fut inaugurée la méthode de cours individuels chers aux grandes *public schools* anglaises. Le cloître et la chapelle datent du quatorzième siècle ; les bâtiments du dix-septième et du dix-huitième, le gothique et un dédale d'escalier débouchent sur l'un des plus beaux jardins de l'université : sur fond de remparts gris clergyman, les roses trémières et les myosotis font la sarabande sur l'herbe la plus domestiquée du monde.

C'est dans ce cadre que Robert Southam, ancien élève de New College comme il se doit, abrite son école d'été des arts et des langues. *« Je suis acteur, j'aime la musique et j'ai toujours enseigné,* explique-t-il. *Les cours que nous avons inaugurés, en 1979, ont été, pour moi, l'occasion de concilier toutes mes activités. »*

Les séjours linguistiques qu'il organise durent trois semaines. Ils s'adressent aux jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans désireux d'apprendre l'anglais tout en pratiquant la musique, l'art dramatique, la peinture et le cinéma.

Chaque matinée est consacrée à l'étude de la langue par classe de douze élèves. L'étude d'œuvres littéraires est à la base de cet enseignement, où l'on finit par discuter, par exemple, de la place du troisième âge dans la société occidentale.

L'après-midi, sous la houlette de professionnels, ils s'adonnent à l'art de leur choix. Les uns montent de petits films ; d'autres répètent une pièce de théâtre et en confectionnent les décors ; certains préfèrent le piano ou le violoncelle, ou l'aquarelle.

Tous regagnent, le soir, la famille qui leur a été choisie. Ils sont sûrs de s'y retrouver en compagnie d'enfants de leur âge et dans une ambiance favorable aux beaux-arts. Pour ceux qui en voudraient un peu plus, il y a des excursions à Stratford, à Windsor, à Londres, et des cours de tennis ou d'aviron, bien sûr.

Au cours d'une soirée de clôture, les jeunes étrangers font admirer à leur famille d'accueil les chefs-d'œuvre qu'ils ont tenté de réaliser. Il en est, paraît-il, de remarquables et de remarqués.

Un début d'après-midi parmi d'autres de l'été 1982 : Armelle s'en va bras dessus, bras dessous avec son professeur pour travailler, chez celle-ci, la flûte traversière ; dans la classe de théâtre, on peaufine *l'Ours*, de Tchekhov, avec une diction parfaite ; là, c'est Paul qui agite son archet, et l'antique fenêtre gothique à guillotine se révèle incapable de contenir les miaulements qu'il en tire ; le groupe de peinture suppute, dans le jardin, les nuances de la lumière ; François et Francisca essaient de trouver le ton de leur saynète amoureuse ; le pensionnaire du Royal Shakespeare Theatre vient d'arriver et le groupe cinéma s'apprête à mettre les moteurs en route...



(Dessin de PLANTU.)

Ce régime ne conviendra pas à tous les potaches sans distinction, et il vaut mieux réfléchir à deux fois avant d'y envoyer des élèves, fussent-ils brillants. Pour que les participants à cette université d'été hors du commun profitent pleinement des avantages du bain culturel, il est préférable qu'ils aient atteint une certaine maturité, non pas tant dans le domaine technique, mais bien du point de vue du caractère. En effet, le libéralisme d'outre-Manche passe parfois pour de la faiblesse aux yeux de Français trop jeunes ou trop peu motivés pour faire la distinction entre l'autonomie et l'anarchie...

Réservez New College aux passionnés et à ceux qui, selon l'aphorisme britannique, savent *« à Rome être comme les Romains »*.

ALAIN FAUJAS.

• *Du 10 au 31 juillet et du 31 juillet au 20 août.* 5 280 francs. Train et bateau *aller-retour. Association linguistique et culturelle franco-britannique (A.L.C.F.B.)*, 25, rue *Gambetta, 78200* Mantes-la-Jolie. Tél : (3) 477 59 28.

Où choisir un séjour ?

IL n'est pas aisé de trouver l'organisme de confiance spécialisé dans le séjour linguistique. La bonne adresse communiquée par un ami ou les suggestions du professeur d'allemand par exemple peuvent se révéler catastrophiques.

C'est pourquoi les parents doivent s'attacher, dans un premier temps, à obtenir un maximum de catalogues d'organismes concurrents afin d'avoir le choix. Ils pourront demander des listes d'associations et d'agences de voyages sélectionnées aux offices de tourisme suivants :

— *Office de tourisme de* Grande-Bretagne, 6, place Vendôme, 75001 Paris, tél. : (1) 296-47-60.

— Office de tourisme d'Irlande, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : (1) 261-84-26.

— Office de tourisme d'Allemagne, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 742-04-38.

D'autre part, il existe une association, l'Union nationale des *organisateurs de séjours linguistiques* (UNOSEL), qui rassemble *vingt-quatre sociétés ou associations.* Premier avantage de *l'UNOSEL* : toute demande de renseignements qui lui est adressée est transmise aux vingt-quatre organismes membres qui font directement parvenir leurs programmes.

Deuxième avantage : certes, *l'UNOSEL ne représente pas une* garantie absolue, mais elle exige de ses membres le respect de normes précises, ce qui limite les occasions de désillusions :

— Permanence assurée en France pendant les séjours ;

— *Présence à l'étranger d'un* responsable général et de responsables locaux ;

— Encadrement assuré par un personnel compétent ;

— Un seul élève francophone par famille ;

— *Cours par groupes de niveaux* n'excédant pas quinze élèves ;

— Activités culturelles et sportives sous la responsabilité directe de l'organisateur ;

— Enfin, le programme présenté dans les brochures doit être contractuel.

L'UNOSEL renforce, cette année, la discipline dans ses rangs en demandant à un visiteur, membre de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, de s'assurer sur place que ses membres *respectent cette charte et* qu'ils tiennent les promesses de leurs brochures.

• Pour tout renseignement, écrire à UNOSEL, 69, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. : (1) 321-29-74.

BONNES IDÉES

Échanges franco-allemands

Il coûte beaucoup moins cher d'envoyer son enfant en Allemagne, *puis d'accueillir pour une durée* identique un jeune Allemand. L'Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse (ACFAJ) organise des séjours sur la base de l'échange. Exemple : les Français partent pour Lübeck le 23 *mars* au soir et *reviennent* le 10 avril au matin ; les Allemands arriveront *le 2 octobre au matin et* repartiront le 15 octobre au soir. Coût : 1 250 F, comprenant les frais administratifs, l'encadrement, l'assurance et le voyage aller-retour en chemin de fer (couchettes 2me classe).

• ACFAJ, 22 bis, rue du Pont Louis-Philippe, 75004 Paris, Tél. : (1) 271.22.60.

• Vacances pour tous, 7, boulevard *Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03*, Tél. : (1) 271.29.30.

Février intensif

Le comité d'accueil de l'enseignement public, fondation du ministère de l'éducation nationale, propose, pendant les vacances de février, un accueil en famille à Richmond (Grande-Bretagne), avec vingt-cinq heures de cours, une *excursion* d'une journée et une autre d'une demi-journée. Le prix de 1 870 F comprend le séjour en demi-pension, mais pas le transport. Du 18 au *28 février.*

• Comité d'accueil, Tour Palatino, 17, avenue de Choisy, *75013* Paris. Tél. : (1) 584.12.55.

En cinq sets

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente offre, sous la marque « Vacances pour tous », des séjours de Pâques en Grande-Bretagne, combinant l'accueil en famille, douze heures de cours, une excursion et douze heures *de tennis encadrées par des moniteurs* anglais. Du 28 mars au 9 avril et du 4 au 16 avril. 2 715 F de Paris à Paris. Transport en train ou car et bateau.

La Rhénanie en famille

L'O.S.F.B. place, dans une ville de Rhénanie, un enfant par famille. Celui-ci est vraiment l'hôte unique. Un membre de l'encadrement le rencontre chaque semaine pour s'assurer *que le séjour se déroule bien et* pour corriger « le journal » que l'enfant rédige en allemand. Une excursion collective hebdomadaire est prévue. Du 26 mars au 9 avril et du 2 au 16 avril. 1 920 francs ne comprenant pas le transport.

• *O.S.F.B., 43 rue de Provence,* 75009 Paris. Tél. : (1) 526-63-49.

France-Angleterre

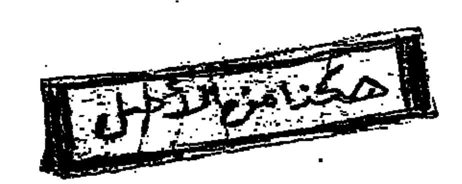
M. et Mme John Robertson ont mis sur pied des échanges entre familles françaises et anglaises. Pas de cours donc, mais une immersion totale à Pâques qui peut être difficile pour les *plus jeunes.* Une *formule imbattable* au point de vue du prix : 1 150 francs comprenant le voyage aller et retour Paris-Londres, la T.V.A. et les frais d'organisation.

• *Robertson E.T.S., 51, rue de la* Harpe, 75005 Paris. Tél. : (1) 633-12-89.

Avec un magnéto

English Home Holidays a conçu, pour les enfants dont la maîtrise de l'anglais et la connaissance des habitudes britanniques sont encore limitées, *un programme classique* (cours, famille, loisirs, excursion). L'originalité pédagogique de ce séjour tient à l'utilisation d'un magnétophone, qui permet à chaque élève de corriger sa prononciation. Vacances de Pâques : 3 438 francs de *Paris à Paris* en train, bateau et car. Tout compris.

• English Home Holidays, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : (1) 261-54-20.



VACANCES JEUNES

CHANTIERS DE JEUNES — A mains nues

LES chantiers de jeunes ont moins la cote que dans les années 60. Même les chantiers internationaux, et même les chantiers « écolos ». Il n'en demeure pas moins un style de vacances qui conserve des adeptes enthousiastes : on y travaille de ses mains et on y est ensemble. L'association Études et Chantiers les a d'ailleurs baptisés « espaces de vie », car ils prouvent que *« l'on peut intervenir, même modestement, sur les espaces que nous fréquentons et travailler ensemble pour que la nature et les hommes reconquièrent leurs droits ».*

Fondée en 1962, Études et Chantiers reste l'association française de chantiers la plus importante par le nombre de jeunes qu'elle accueille – quatre mille environ – et par la variété des travaux qu'elle propose. L'évolution de ses conceptions et de ses réalisations est significative des désirs et des hésitations du petit monde du travail volontaire.

« Le chantier de jeunes était, à l'origine, une possibilité pour les associations de profiter d'une main-d'œuvre bénévole dont l'emploi donnait accès à des subventions, raconte José Jacquemart, ancien président et trésorier de l'association. *Certains responsables qui venaient du scoutisme ont aimé la région où ils œuvraient. Ils sont tombés amoureux des Cévennes, par exemple, et du patrimoine architectural rural. La première dominante de notre action fut donc immobilière. »*

Arriva la vague un brin gauchiste et très écologiste. Elle se préoccupait de la désertification en marche dans les campagnes. Elle voulait protéger les châtaigneraies et les restanques. Elle ambitionnait de ressourcer les eaux des rivières. Sa dominante, à elle, fut l'environnement.

« A partir de 1975, les anciens marginaux qui avaient cheminé à nos côtés se sont agglomérés à l'association. Ils ont ouvert Études et Chantiers aux objecteurs de conscience, aux routards et au problème général de l'insertion des jeunes dans la société. Notre troisième dominante est devenue l'action socio-éducative. »

On retrouve ces trois motivations, immobilière, écologique et sociale, dans les chantiers que programme l'association à travers la France. Il y a des chantiers restauration, par exemple l'aménagement d'une ferme désaffectée à Thiézac en Haute-Auvergne ; des chantiers rivières, par exemple le curage de la Sédelle dans le département de la Creuse ; des chantiers terrains de jeux, des chantiers sentiers ; des chantiers écologiques, par exemple l'installation de capteurs solaires à Copainville, dans la Mayenne, où la mise en valeur de la dune de Berck, dans le Pas-de-Calais.

« Nous choisissons les lieux et les thèmes de chantiers de façon à satisfaire d'une part le bailleur d'ouvrage, en général une collectivité locale ou une association, et d'autre part, bien sûr, nos jeunes, explique Patrice Branger, secrétaire général. *Nous n'acceptons pas n'importe quoi comme travail, car le temps est fini où l'on voulait faire pour faire, où l'on construisait une mosquée sans fidèles dans la Creuse. Très peu pour nous de creuser 20 mètres de canalisations qu'une pelleteuse réaliserait en une demi-journée ou de démonter une barraque préfabriquée pour l'assembler un peu plus loin ! Notre chantier-type de 1983, ce sera de réhabiliter une maison du centre d'Yerres (Essonne) pour la transformer à la fois en centre d'hébergement pour les jeunes en difficulté et en maison communale pour les associations. Tous les corps de métier, toutes les nationalités, sont appelés à y travailler. »*

C'est sur ce modèle que l'association a réussi la ferme-nord, à Zuydcoote (Pas-de-Calais), en six années. Construite en 1910 pour les besoins de ravitaillement du sanatorium Vancauwenberghe, cette ferme a été restaurée par des volontaires : vingt jeunes environ par chantier ; trois animateurs qui se partagent la gestion, la technique et l'animation ; un projet de nettoyage ou de peinture bien expliqué dès le départ. Les adolescents (quatorze/dix-sept ans) travaillent vingt-cinq heures par semaine ; les jeunes (dix-sept vingt-sept ans), trente-cinq heures. Cet emploi du temps préserve des loisirs suffisants pour les sports, les soirées et le reportage photographique sur le pays, permettant d'approfondir la connaissance que l'on peut en avoir en quinze jours ou trois semaines.

Grâce aux chantiers et aux « volontaires à long terme », la ferme-nord est devenue un haut lieu de vie culturelle et sociale, un de ces parcours où l'on croise les enfants des centres aérés, des chercheurs en matière d'écologie littorale, des apprentis-jardiniers, des fanas du cinéma, des marginaux à la recherche d'eux-mêmes.

La ferme a essaimé des chantiers dans toute cette portion de Flandre. Ceux-ci taillent les pierres de l'église de Saint-Georges-sur-l'Aa, restaurent les fortifications de Vauban à Dunkerque ou à Gravelines, retapent les chapelles qui veillent aux carrefours. Etudes et Chantiers fait preuve dans le Nord d'une belle vitalité.

Un peu Conférence Saint-Vincent-de-Paul, un peu groupe de routards, ou de scouts, un peu ateliers nationaux, un peu universités d'été du bricolage, ces « espaces de vie » continuent de satisfaire tous les jeunes qui souhaitent, pêle-mêle, se rendre utiles, s'initier à des techniques et, surtout, – par-dessus tout ! – rencontrer les autres dans un cadre reconnu par les adultes.

Le chantier a encore de beaux jours devant lui.

AL F.

* Etudes et Chantiers, 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. : (1) 322-15-61.

PARTIR

Raid en Queyras

Saint-Véran est l'une des montagnes françaises encore préservées. L'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.) utilise ce village, le plus haut d'Europe, comme base de départ pour des raids à ski s'adressant à des skieurs de bon niveau puisqu'il s'agit de parcours de 15 à 20 kilomètres par jour. Soleil et beauté garantis dans ce Queyras déjà méditerranéen. Sept jours : 1.185 francs sans transport. Départ le 20 février et le 27 mars.

★ U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél : (1) 336-05-20.

Chevauchées limousines

A Bujaleuf (Haute-Vienne), les jeunes de 9 à 13 ans peuvent s'initier en manège, ou, pour les plus cavaliers d'entre eux, chevaucher longuement sur les contreforts du plateau de Millevaches. Au cœur du Limousin, le comité d'accueil s'est installé dans ce centre équestre environné de lacs et de forêts. Du 4 au 13 février (2.040 francs de Paris à Paris) et du 27 mars au 10 avril (3.015 francs de Paris à Paris).

★ Comité d'accueil. Tour Palatino, 17 avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél :(1) 584-12-55.

Une tranche de planche

A 500 mètres du port de Bandol (Var), est ancrée une petite île : Bendor. Les stagiaires de 14-17 ans logent en hôtel et prennent leur repas au restaurant. Le reste du temps, ils sont sur l'eau ou dans l'eau. Cela dépend de leurs compétences de véliplanchistes. Enseignement par des moniteurs diplômés. Les combinaisons isothermiques et les planches à voile sont fournies. Trois heures d'équilibre par jour. Surtout si le mistral souffle. Du 27 mars au 5 avril (2.320 francs sans transport) et du 6 au 15 avril (2.260 francs sans transport).

★ Accueil des jeunes en France (A.J.F.), plateau Beaubourg, 119, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Tél : (1) 278-04-82.

Ski pour mômes

Crest-Volant est un petit village perché du Beaufortain (Savoie) sur la route du col des Saisies. Les plus jeunes de 8-10 ans y pratiquent un ski alpin sans difficulté et peuvent même tâter du ski nordique. Neige souple sur ce contrefort de la chaîne du Mont-Blanc. Du 27 mars au 8 avril : 2 450 francs de Paris à Paris tout compris sauf la location des skis et des chaussures.

★ Club des 4 vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : (1) 329-60-20.

Une ferme en Berry

D'abord, il faut s'occuper des poules et des oies. L'herbe pour les lapins. Puis traire les chèvres et apprendre à réussir les fromages. Faire la litière. Pétrir le pain. Conduire la carriole de l'âne et – comble de bonheur – monter un poney. D'après le programme, les 7-12 ansqui ne voudraient pas devenir fermiers, au sortir d'un stage au château de la Roche, en Berry, souffriraient de chromosomes incurablement citadins ! Du 4 au 13 février, du 19 au 28 février : 1 500 francs (de Paris à Paris tout compris) et du 27 mars au 10 avril (2 450 francs de Paris à Paris tout compris).

★ Château de la Roche, Anjouin, 36210 Chabris, tél. : (54) 40-63-85.

Le plus beau domaine skiable de France

Ce n'est pas la montagne des cartes postales et les immeubles y sont bien laids, mais Tignes et sa voisine, Val-d'Isère, dont les remontées mécaniques ont été couplées, offrent le plus beau et le plus varié des domaines skiables de France. Sommet à 4 000 mètres. Poudreuses. Pistes noires. Pour les plus de 16 ans. Du 26 mars au 4 avril. 2 180 francs de Paris à Paris tout compris.

★ O.V.S.E., 46, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : (1) 574-23-23.

Smashes

L'air est bourré d'iode. La baie de Saint-Brieuc s'ouvre devant le parc de la villa qui accueille une quarantaine de jeunes de 11 à 13 ans. Au programme : ping-pong, labo-photos, mini-golf, randonnées dans les landes, cyclotourisme, mais le tennis reste l'activité principale sous la houlette d'un animateur compétent. Du 27 mars au 10 avril (2 085 francs de Paris à Paris pour les *moins* de 12 ans, *2 167* francs pour les plus de 12 ans). *Du 27 mars au 3 avril et du 3 au 10 avril (1 116 francs de Paris à Paris pour* les moins de 12 ans, 1 198 francs pour les plus de 12 ans).

★ Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : (1) 261-53-84.

Rencontrez les Danois

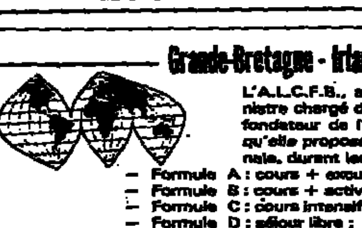
Le centre d'animation et de loisirs (C.A.E.L.) recherche des familles habitant Nogent-sur-Oise, Creil, Senlis et leurs environs qui accepteraient d'accueillir un(e) étudiant(e) chaque soir de la semaine du 6 au 13 février 1983. A la fin du séjour, une soirée « cabaret » réunira les Danois et leurs hôtes. Ceux-ci se verront rendre la monnaie de leur pièce, s'ils prennent le chemin de Copenhague.

★ C.A.E.L., boulevard Branly, 60100 Nogent-sur-Oise, tél. : (4) 471-49-50.

En selle en Somme

Le Touring continue. Il organise, au printemps, des stages d'équitation à Ribemont-Méricourt (Somme) de dix ou onze jours. Deux heures d'équitation par jour, initiation au tennis, ping-pong pour les 8-13 ans. Du 27 mars au 6 avril (2 390 francs de Paris à Paris tout compris), du 7 au 16 avril (2 190 francs de Paris à Paris tout compris).

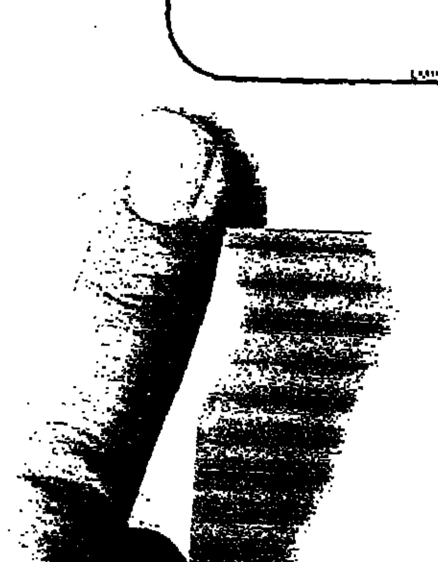
★ Touring Club de France, 6-8, rue Firmin-Gillot, 75737 Paris cedex 15, tél. : (1) 532-22-24.



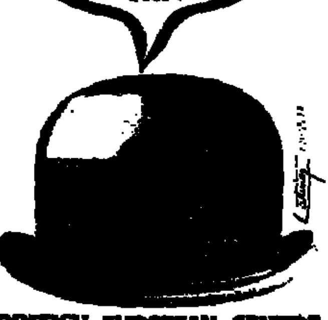






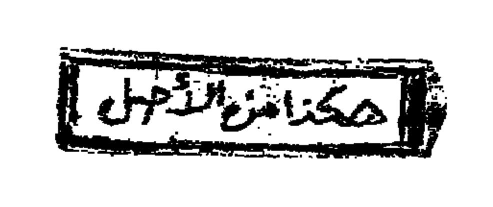






Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

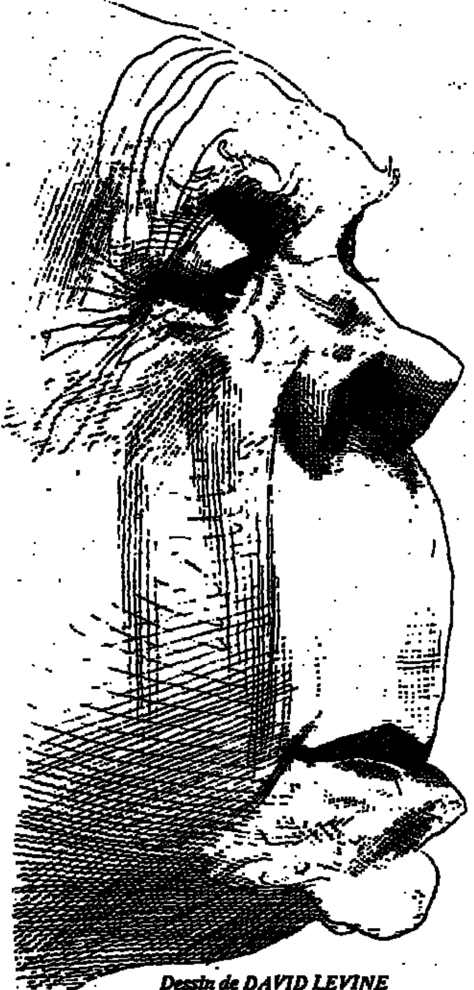


Le Monde

LIVRES

Une semaine avec Borgès

Invité par le président de la République et par le ministre de la culture, l'écrivain argentin Jorge Luis Borgès vient de passer dix jours à Paris. Au cours de son séjour, il a donné une « leçon-conférence-dialogue » au Collège de France, puis il a été reçu à l'Institut, au titre d'associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. A l'Elysée, M. François Mitterrand lui a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur (voir *le Monde* des 15 et 19 janvier). François-Marie Banier, qui l'a accompagné dans ses promenades, évoque pour nous quelques instantanés de ce Borgès parisien.



Dessin de DAVID LEVINE

« *C'EST le seul homme que je voudrais avoir toujours à côté de moi* », a dit Yves Bonnefoy de Borgès en l'accueillant au Collège de France. Borgès se tient droit, un bâton noir à la main qu'on lui a donné à Dublin, où il s'est rendu il y a quelques mois pour le centenaire de Joyce. La tête un peu en arrière, ses yeux immenses ne cherchent plus la lumière. Quand il bouge la tête, il ne trouve pas des visages, il trouve des voix. Il tend la main, on sent aussitôt la douceur de l'être. A côté de lui, Maria Kodama, sa collaboratrice, une amie. Elle est jeune, très belle; il l'a connue enfant. Elle a les cheveux poivre et sel, son père est japonais, sa mère argentine, elle parle mieux la langue des Saxons que le français.

Avant la « leçon » au Collège de France, dans un salon, viennent saluer Borgès, s'asseoir près de lui quelques écrivains rares et secrets ; Henri Michaux, emmitouflé dans un manteau-cape long à carreaux marron, lunettes de soleil à la main, le crâne chauve, brillant, un oiseau de lune. Ils évoquent un écrivain persécuté en Argentine ; Michaux demande à Borgès s'il peut encore travailler là-bas. « *J'existe peu*, dit-il, *j'ai moins de réalité qu'un chanteur local. Je ne suis qu'un écrivain.* – *C'est utile*, répond Michaux. – *Oui, sinon je ne serais pas ici*, dit Borgès en souriant. *Que voulez-vous qu'ils fassent contre moi ? Peut-on me mettre en prison ? Autrefois, quand c'était un pays cultivé, peut-être, mais maintenant je ne cours aucun risque. Je ne suis qu'un poète, vieux, aveugle, je ne suis donc que pittoresque.* »

Il se tourne vers une autre voix : « *J'ai la conviction d'être plus une superstition que quelqu'un. On me parle beaucoup du suicide en ce moment. Les gens pensent peut-être que je devrais me suicider... Il y a des exemples : Sénèque, Pétrone, Virginia Woolf. J'ai traduit* Orlando *comme j'ai traduit* les Palmiers sauvages. *Quand j'étais directeur de la Bibliothèque de Buenos-Aires et qu'on volait les livres, j'étais ravi : ça prouvait qu'on voulait les lire. Ordonner une bibliothèque est une façon silencieuse d'exercer l'art de la critique.* »

Cioran, le visage facétieux, vient à son tour s'asseoir à côté de Borgès. Il lui dit tout de go qu'il a une passion pour l'impératrice d'Autriche : « *Celle qui a été assassinée. J'ai lu vingt livres sur elle. Ce qu'elle aimait Heine ! Quel grand poète !* » Borgès récite alors en allemand un poème de Heine. Cioran et Borgès comparent Heine à Goethe, qu'ils n'apprécient guère. « *Là où l'on voit que l'allemand est une langue merveilleuse*, poursuit Cioran, *c'est que les textes en hindou rendent très bien ; en anglais, zéro.* » Quelqu'un vient s'asseoir à la place de Cioran et relance l'étonnant monologue, cette voix sombre, voilée, légèrement argentine : « *Pour écrire des poèmes, il faut être naïf et pas très intelligent. Ce qui compte surtout, c'est l'émotion. La prose est plus difficile. Dans la poésie, il y a une certaine innocence et on obéit à des règles : le décasyllabe, l'alexandrin.* » « *LE MOMENT OU JE PARLE EST DÉJA LOIN DE MOI...* » *Peut-être savez-vous de qui est ce vers ? Personne ne le sait généralement. Boileau ! Tout le monde méprise Boileau et tout le monde le sait par cœur. C'est une vertu d'être inoubliable. Le moment où je parle est déjà loin de moi...* » Borgès répète ce vers sur un autre ton, il le murmure : « *C'est trop beau pour être de Boileau, il a dû le prendre chez les Latins ! Ça devrait être de Verlaine. La poésie c'est Verlaine, et Virgile. La douceur c'est si important, si rare de nos jours.* »

Avant sa conférence, il avoue avoir le trac et demande un introuvable verre de vin. « *Je ne m'attendais pas à être si connu. J'ai été inventé par Roger Caillois et ça continue. Tous ces gens qui me connaissent, ça me paraît inconcevable. Tous ces amis visibles et invisibles... Je vis une seconde enfance.* »

« Je suis un Européen né en exil »

Après avoir parlé pendant trois quarts d'heure et répondu du tac au tac de la façon la plus impertinente aux questions les plus disparates, Borgès retrouve d'autres amis : « *Je suis un Européen né en exil, j'ai une goutte de sang indien dont je ne suis pas particulièrement fier, une goutte de sang portugais, des ascendances françaises, Bettencourt, très lointain sang français, peut-être apocryphe, et une goutte de sang juif, comme tout le monde.*

» *Mon père était professeur de psychologie. Il a écrit quelques poèmes, un drame qu'il a détruit, un roman. Dans le fond, je suis écrivain un peu parce qu'il avait une destinée littéraire qu'il ne pouvait pas atteindre. C'est lui qui m'a appris que chaque langue était une musique, un instrument. En même temps, chaque langue est une façon de penser.* »

Une foule dense, dans la nuit, l'attend dans la cour du Collège de France. Borgès apparaît dans son manteau à chevrons gris et noir. Il ressemble à ces diplomates élégants d'autrefois. Il monte en voiture, la foule s'écarte en silence et regarde partir le poète avec une émotion, un respect infinis.

Tous les matins, Borgès prend son petit déjeuner dans le jardin d'hiver de son hôtel. En passant devant la cage du perroquet de l'endroit, il s'arrête : « *Dans l'avion, en venant, j'ai beaucoup pensé à lui. Il était malade, il était à la clinique la dernière fois que je suis venu à Paris. Est-ce qu'il me regarde ? Comme regardent les oiseaux... de côté.* » Borgès s'asseoit et attend interminablement mais sans marquer la moindre impatience les croissants de Paris. « *On passe la frontière, deux cents mètres plus loin, les croissants ne sont plus les mêmes.* » Un café au lait brûlant. Un grand verre d'eau pour finir. « *Cette nuit, j'ai bien dormi. La nuit m'a même fait cadeau d'un cauchemar. Maintenant je ne me réveille plus pour eux : je les connais. Il y a celui du miroir, celui des livres dont les lignes oscillent, ondulent, vascillent et s'emmêlent. Dans mes rêves, je suis toujours à la Bibliothèque nationale de Buenos-Aires, ou à Montevideo, toujours dans le patelin – patelin, c'est un mot que je tiens de Genève, je suis un vieil étudiant genevois. Ces mots familiers, chaque famille, chaque pays a ses mots, son ambiance... L'amitié est faite d'un même langage, de ces petits mots, souvenirs partagés, allusions, c'est ça qui fait une patrie n'est-ce pas ?*

» *Max Jacob est devenu catholique, je crois qu'alors il était un peu fou... Qu'est-ce que la Trinité ? Ce monstre théologique dépasse en monstruosité le dragon et la licorne. Dans mon pays, on demande à quelqu'un s'il est catholique ? Il répond : oui. On lui dit : alors vous croyez à la Trinité ? Non, mais je suis catholique ! Alors vous croyez à l'absolution ? Non, mais je suis catholique ! Vous croyez à l'Immaculée conception ? Non, mais je suis catholique ! Ma mère était catholique : elle ne croyait pas à l'enfer.*

Un œil bleu l'autre doré

» *On admire le pape, c'est un politicien comme un autre. Il va au Mexique, il se fait photographier avec un sombrero. Drôle de religion, avec sa police, son autorité, ses fonctionnaires. On me dit : vous qui êtes angoissé, ne vous inquiétez pas : vous allez rencontrer Dieu. Ils vous tapent gentiment sur l'épaule, mais il y a tout à craindre de Dieu !* » La tête de Borgès se transforme selon qu'il écoute ou qu'il enchante, on dirait qu'elle se déplie. Quand il parle le visage se détend, s'abandonne. Peut-on dire qu'un œil est bleu, l'autre doré ? Il dodeline de la tête pour vous accompagner, puisque son regard est occupé ailleurs. Ses lèvres remuent comme s'il vous soufflait ce que vous lui dites.

Un poème inédit

LES JUSTES

Celui qui cultive son jardin,
[comme voulait Voltaire.
Celui qui rend grâces parce qu'il
[y a la musique.
Celui qui découvre avec plaisir
[une étymologie.
Deux employés dans un faubourg
du Sud jouant une modeste
[partie d'échecs.
Le céramiste qui prémédite une
[couleur et une forme.
Le typographe qui compose avec
soin cette page qui peut-être
[lui déplaît.
Une femme et un homme qui lisent les derniers tercets d'un
[certain chant.
Celui qui caresse une bête
[endormie.
Celui qui justifie ou essaie de
[justifier le mal qu'on lui fait.
Celui qui rend grâces parce qu'il
[y a Stevenson.
Celui qui préfère que les autres
[aient raison.
Ces gens, qui s'ignorent, sont
[en train de sauver le monde.

JORGE LUIS BORGÈS.
traduit par Hector Bianciotti.

* Extrait du dernier recueil de Borgès, *la Cifra* (« Chiffre »).

« *Ce qui compte le plus dans la littérature*, dit-il à propos de Gide, de Léautaud, de Bloy, *c'est la sincérité, du moins de faire croire à la sincérité, peu importe si elle est feinte du moment que le lecteur y croit.* »

Enfin arrive Hector Bianciotti, argentin comme lui. Spirituellement, c'est peut-être l'homme le plus proche de lui. Ils travaillent ensemble au volume Borgès qui entrera bientôt dans la bibliothèque de la Pléiade. « *J'ai tout de même passé toute ma vie à lire et à écrire, s'il ne doit rester qu'une seule page, qu'on puisse la trouver !* »

Plutôt que de travailler à l'hôtel, Borgès tient à se rendre chez Gallimard. Là, il se met immédiatement en bras de chemise : « *Comme ça*, dit-il, *si quelqu'un pousse la porte, il aura vraiment l'impression que nous travaillons sérieusement* ». Bianciotti lit le poème en espagnol, Borgès écoute, la tête renversée légèrement en arrière, ses petites mains blanches et rondes posées sur la canne noire. Par moments, il sourit, surpris peut-être. Bianciotti lit une ou plusieurs traductions. Ils discutent d'un mot, d'une note. Borgès conteste une majuscule qu'un traducteur a mise à « autre », comme si c'était de Dieu qu'il s'agissait. Borgès corrige : « *Le seul autre jeu éternel auquel je faisais allusion, c'était : faire l'amour. Minuscule ! Dieu n'est pas un jeu : c'est une satisfaction.* » Bianciotti lit une autre page... « *Je n'aime pas ce poème*, dit froidement Borgès, *prenez la plus mauvaise traduction, il la mérite.* »

« *Le premier poète qui a écrit un sonnet devait être considéré comme un hérésiarque. Il ne se doutait pas qu'il inventait une forme éternelle. Mettre des poèmes en musique, c'est une* « blasphémie ! *Si ce sont des poèmes, ils sont déjà en musique. Toute personne qui vient me visiter court le risque que je lui dicte un sonnet.* »

Borgès, costume noir, manteau noir, cravate bleu nuit ornée de fleurs de lys, on le complimente sur son chic, sur ses façons de gentleman. « Trop de chic, *c'est un roman de Gyp.* » Il cite un bout de dialogue de ce livre qu'il a dû lire il y a plus de cinquante ans, il ajoute : « *Peindre de chic, c'est une expression française, je crois, pour dire qu'on peint sans modèle. Littré pense que c'est un mot allemand.* » Il sourit et demande comment étaient écrits les psaumes hébreux, il compare le suédois au chinois. Quelqu'un qui passe dit soudain devant lui un mot « *plein de perspectives* ». Borgès se penche, ravi : « *Vous voyez, chacun peut être Shakespeare à un moment de sa vie.* » « *Quand je dictais à ma mère – elle est morte à quatre-vingt-dix neuf ans, elle a eu peur de la décimale, et puis sa mémoire ressemblait plutôt à l'oubli, – elle me disait quand ça ne lui plaisait pas. Un jour que je lui racontais un rêve, elle me dit : notons-le tout de suite, sinon tu vas le transformer.* »

Quand j'étais petit, ma grand-mère m'appelle : « *Je veux t'enseigner les mathématiques des Indiens. – Mais je ne vais y comprendre goutte* ». *Elle lève la main devant elle, montre son petit doigt, et commence à compter : un, deux, trois, quatre, elle s'arrête, il n'y avait pas de suite : l'infini commençait au pouce.* »

« Deux chauves qui se disputent un peigne »

« *Autrefois, j'étais très inquiet pour mon pays, maintenant je suis désespéré. Les militaires qui nous gouvernent sont si incompétents, si ignorants... Ils se disputent toujours entre eux. Pendant la guerre des Malouines, ils étaient arrivés à ne plus se parler. Ils se sont tout de même entendus pour faire la guerre ! Personne ne connaissait ces îles. Il a fallu que nos militaires les dénichent pour faire la guerre; les militaires chez nous sont beaucoup plus dangereux pour nos compatriotes que pour l'ennemi. Les Malouines, c'est la guerre de deux chauves qui se disputent un peigne.*

» *Le jour où Monsieur Mitterrand m'a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, un journaliste argentin s'est exclamé :* « Que dira para Argentina ! » *(Quel jour pour l'Argentine !) Il leur faut* « *des grands jours* » *maintenant ! Comme nous n'avons plus personne, pas d'acteur, pas de chanteur, pas de cosmonaute, plus de gagneur de football, on s'est rabattu sur moi. Pourtant chez nous, tout le monde écrit : on publie n'importe quoi ! des livres sans queue ni tête :* Mémoires d'un cuisinier mort, Merdolan, Merdoline. »

A la sortie de l'Élysée, les télévisions l'attendent. C'est la nuit. De sa canne noire, Borgès cherche le rebord des marches. Il commence à descendre l'escalier; tout à coup, les projecteurs se dressent devant lui. Dans la lumière brûlante, les questions fusent : « *Que vous a dit le président de la République ? Comptez-vous vous rendre en Espagne et, si vous y allez, dans quelle ville ? Que pensez-vous de la littérature mondiale ?*, – *Je ne la connais pas* », répond-il, détaché, comme si ce n'était pas lui Borgès.

On sent pourtant, dans la voiture, qu'il est touché par l'accueil de la France : « *Décoré par la Ville Lumière* »...

FRANÇOIS-MARIE BANIER.

(Lire la suite page 19.)

le feuilleton

HENRI OU L'ÉDUCATION NATIONALE, de Jean Dutourd
VOS ENFANTS NE M'INTÉRESSENT PLUS, de Maurice Maschino

La faillite du siècle

UN peuple peut-il perdre en peu de temps « l'originalité de son caractère » ? Cette question posée par Stendhal à la fin de *Henry Brulard*, les années 80 y répondent par l'affirmative, pathétiquement. Notre génie propre, notre foi en lui, notre vocabulaire, nos concepts, notre pétillement atavique, s'appauvrissent à vue d'œil. Une étape vient d'être franchie ces jour-ci dans l'histoire de l'abêtissement français : « *Vroom-vroom, pas glouglou !* » claironne sur nos murs – ces nouveaux livres – la publicité pour une bagnole nationale. Les onomatopées de Tarzan, à côté, c'était Descartes ! Le pays le plus intelligent du globe ! La patrie de Diderot et de Valéry !...

Cette crétinisation a des causes extra-scolaires : notre affaiblissement économique, l'invasion d'autres civilisations et langages, la dictature de la technique, l'éclatement du savoir, le son et l'image à tout va, l'indigence délibérée des discours politiques et marchands... Mais l'éducation ne fait plus obstacle, et subit le phénomène de plein fouet. L'école, qui fut la grande réussite du siècle dernier, sera-t-elle la faillite majeure du nôtre ? Deux livres dissemblables mais étonnamment convergents aident à réfléchir sur cette question décisive.

JEAN DUTOURD se défend d'avoir écrit, avec *Henri ou l'éducation nationale*, un pamphlet par roman interposé. Il faut toujours croire un écrivain quand il jure ses grands dieux que ses personnages et lui, ça fait deux. Bien que les opinions et le style du narrateur ressemblent, crachés, à ceux de l'auteur, que ce dernier laisse échapper des anachronismes – « *Si tu continues à maigrir, tu finiras au sana* », – qu'on reconnaisse sa nostalgie des jeunesses napoléoniennes, et qu'il paraisse bel et bien régler un compte personnel avec notre époque, notamment avec l'esprit soixante-huitard tel qu'à ses yeux il a gangrené familles bourgeoises et lycées, le lecteur doit faire comme si un jeune homme de vingt ans dressait à la première personne, en 1974, le bilan de son époque.

Par Bertrand Poirot-Delpech

Cette convention correspond d'ailleurs à une réalité dont je peux témoigner personnellement, et qu'atteste l'enseignant du style honni par Dutourd qu'est Maschino : nombre de lycéens d'après mai, généralement les têtes de classe, ont soupé des singeries libertaires des années 70 et ont retrouvé goût au sérieux à l'ancienne.

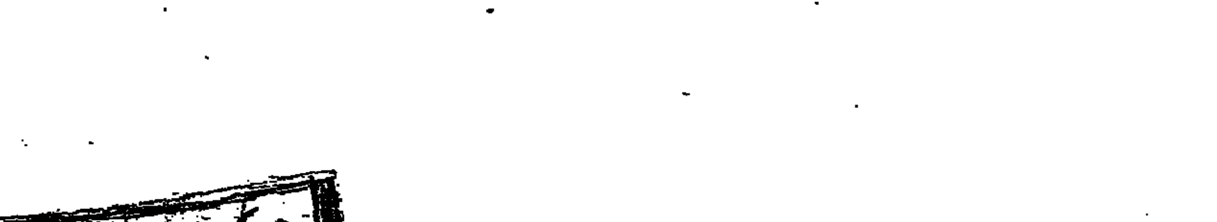
L'action d'un tel roman compte pour peu. Elle se réduit à une fausse-couche de la sœur du narrateur et à une saloperie de son professeur de terminale, l'immonde Barragaud. Henri Chèdeville n'a pas la chance de son idole Beyle-Brulard de vivre au temps où l'on conquérait un destin d'exception à la pointe de l'épée. Quittant son Dauphiné, Passy, il émigre non à Milan mais... dans un hôtel crado de Vaugirard. L'écriture lui tient lieu d'aventure, et, faute de singularité fracassante, il cultive la conscience hautaine de son étrangeté dans un milieu, une époque, qu'il exècre.

A part la grand-mère, la famille Chèdeville lui paraît globalement incompréhensible et méprisable. Le père, un H.E.C. amateur de poules et de polards, croit chic, depuis la chienlit de 68 où il s'ébrouait comme poisson dans l'eau, de n'exercer aucune prérogative, d'avoir l'air dans le coup, alors que son fils rêve d'une autorité façon dix-neuvième siècle et de cette preuve suprême d'amour paternel : l'incompréhension. La mère bavarde, se moque d'être trompée, oriente bénévolement des incapables vers des métiers inutiles dont elle ne sait rien et emmène gaiement sa fille se faire avorter en Hollande.

La fille, trotskiste flottant dans ses tricots sales et ses ambitions d'actrice, considère le sacrifice de l'« âme » qu'elle porte en elle comme un embêtement parmi d'autres, incapable qu'elle est de sentiments élevés, de respect de soi, d'exigence brûlante. Même la bonne espagnole a des « *grâces de vachère* » !

Au lycée, c'est le même aplatissement. Quatre-vingt-dix pour cent d'andouilles, de flemmards et d'irresponsables analphabètes exercent leur tyrannie politicarde sur une poignée d'aristocrates, dont le narrateur. Ils ont des excuses. Leur professeur de philo, l'infect Barragaud, cumule toutes les tares : ce « minus » s'appelle Jean-Loup (la honte !), il a un cou de poulet, une peau de grenouille, une voix de curé, il abuse des mots « praxis » et « pulsion ». Il est marxiste, cela va sans dire. Et torve, avec ça ! Les élèves qui, tel le narrateur, portent cravate, se lavent au savon de Marseille, lisent *la Chartreuse*, refusent de toucher aux filles et de signer pour les grévistes de Renault, il les dénonce comme bourgeois humanistes, donc fascistes, au proviseur, lequel a tenu tête en 68, mais couvre lâchement Barragaud au nom de l'opinion – ce désordre...

(Lire la suite page 19.)



la vie littéraire

« Des travaux » au Seuil

Aux Editions du Seuil, une nouvelle collection est créée, à l'initiative de Michel Foucault, de Paul Veyne et de François Wahl, qui la dirigeront collectivement. Elle s'intitule « Des travaux » et se propose de publier trois sortes de textes : *« Des travaux de longue haleine, devant lesquels les éditeurs souvent reculent. Des travaux brefs qui scandent, en quelques dizaines de pages, une recherche, et lui permettent de se développer en série. Des traductions d'ouvrages étrangers dont nous avons besoin pour désenclaver la recherche en France. »* « En effet, estiment les créateurs de la collection, *l'édition française ne reflète pas, actuellement, de façon adéquate le travail qui peut se faire dans les universités et dans les différents lieux de recherche. »*

Le premier livre de cette collection, *Les Grecs croyaient-ils à leurs mythes ?*, de Paul Veyne, paraîtra le 4 février. Celui de Charles Méla, *la Reine et le Graal*, sera publié en mai. Michel Foucault publiera à l'automne *le Maîtrise de soi*. Toutefois, les deux derniers tomes de son *Histoire de la sexualité* paraîtront, comme le premier, chez Gallimard.

Les priorités du C.N.L.

On distingue dans le budget 1983 du Centre national des lettres (89 millions de francs) trois priorités :

● *L'animation en région* (+ 79 %) est développée. Dans cet esprit sera aidée la création de structures régionales, à l'exemple des offices culturels.

● Les publications « difficiles » seront encouragées (+ 65 %), notamment les revues littéraires et culturelles, dont la dotation a été doublée.

● *Le soutien aux auteurs* (+ 53 %), dont la dotation a plus que doublé en deux ans, est accentué. Cent cinquante bourses de création et au moins autant d'allocations à caractère social seront ainsi attribuées.

Le C.N.L. entreprendra en 1983 une série d'innovations. Aux onze commissions spécialisées qui donnent leur avis pour l'attribution de crédits et qui regroupent une centaine de personnalités des lettres et de l'édition, s'en ajoutent deux nouvelles, l'une concernant la littérature scientifique, présidée par M. Jean-Marc Lévy-Leblond, l'autre la littérature pour la jeunesse, présidée par Mme Geneviève Patte. Notons que M. Yves Navarre succède à la présidence de la commission « création littéraire » à M. Hervé Bazin, qui, fatigué, a demandé à être déchargé de cette fonction.

Des bourses de recherche seront créées pour aider des spécialistes à se vouer pleinement à la préparation d'un projet éditorial, notamment en littérature, sciences sociales, philosophie, etc.

La diffusion d'ouvrages poétiques sera aidée en incitant financièrement les bibliothèques à acquérir ce type de livres.

Quatre allocations d'année sabbatique seront attribuées à des créateurs résidents. Deux d'entre eux séjourneront, dès octobre prochain, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon où ils participeront aux activités d'animation, et les deux autres seront accueillis dans des établissements ou lieux culturels qui voudront s'attacher la collaboration d'un auteur durant six mois ou un an.

Enfin, M. Le Nhat Binh, chef de la division de la diffusion du livre, de l'édition et de l'exportation à la direction du livre et de la lecture, succède à M. Jacques Charpilion au poste de secrétaire général du Centre national des lettres, M. Charpilion étant appelé à d'autres fonctions à la direction du patrimoine au ministère de la culture.

★ C.N.L., 6, rue Dufrénoy, 75116 Paris. Tél. : 504-86-00 et 504-56-71.

1984 : l'année Diderot

1984 sera l'année Diderot. A l'occasion du bicentenaire de la mort de Diderot, de nombreuses manifestations auront lieu tout au long de l'année tant à Paris qu'en province, notamment à Langres (Haute-Marne), sa ville natale. Les principaux projets, qui pour la plupart sont en cours de réalisation, ont été présentés mercredi 19 janvier au ministère de la culture par Mme Madeleine Rebérioux, présidente de l'Association française pour les célébrations nationales.

A Paris, un colloque international « Diderot » se réunira du 4 au 8 juillet 1984. Sa séance inaugurale doit se dérouler dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous le patronage effectif du président de la République. Huit thèmes seront abordés, à raison d'un par demi-journée : Diderot et l'art ; Diderot et l'Encyclopédie ; Diderot et l'étranger ; Diderot et l'invention littéraire ; Diderot et la politique ; Diderot et la science ; Diderot et les femmes ; Diderot philosophe. Ce colloque sera suivi, du 9 au 11 juillet, d'un voyage à Langres et à Reims.

A Langres, de multiples célébrations seront organisées : une exposition, des concerts, des spectacles, un congrès, des publications. A Reims, en février, Jacques Kraemer doit présenter une pièce de théâtre inédite de Diderot dont le manuscrit a été récemment trouvé à Langres.

Plusieurs autres manifestations sont prévues, parmi lesquelles une exposition « L'Encyclopédie vivante 1984-1985 », et une « table ronde » à Paris en juillet 1984 sur l'édition des œuvres complètes de Diderot. En outre, dès cette année, une décade de Cerisy-la-Salle, du 11 au 21 juillet 1983, sous la direction d'Elisabeth de Fontenay et de Jacques Proust, aura pour thème *« interpréter Diderot aujourd'hui »*

« Notre objectif est de faire de l'année Diderot non une fin en soi mais un point de départ, ont expliqué les organisateurs de cette célébration. *On a tout dit ou presque sur les liens spirituels qui ont uni les encyclopédistes aux révolutionnaires de 1789. Il semble important en ce sens que 1984 puisse être un des maillons de la préparation des commémorations, en 1989, du bicentenaire de la Révolution française. »* L'Encyclopédie *n'est-elle pas*, selon l'expression de Roland Barthes, *« l'ancêtre de ces grandes expositions qui se font dans le monde depuis une centaine d'années et qui couvrent toute la sphère des matières mises en forme par l'homme ? Il s'agit toujours, dans les deux cas, à la fois d'un bilan et d'un spectacle »*.

Jean Genêt à Chatila

Il n'y a pas longtemps, la révolution iranienne, avec ses illusions et ses espérances, incita Michel Foucault à aller sur le terrain. Depuis, les témoignages sur les carnages quotidiens, ici et là, laissent la plupart des écrivains peut-être pas indifférents mais en retrait. Jean Genet n'est pas de ceux-là. Il a toujours été prêt pour le départ. Il était parti vivre et soutenir les Black Panthers aux États-Unis, les Zenkakuren au Japon, les Palestiniens en Jordanie et au Liban.

Cet été, il est reparti au Liban pour voir, pour témoigner, pour dire avec ses intuitions, sa sensibilité, sa rage, le meurtre de populations civiles libanaises et palestiniennes. Il se trouvait à Beyrouth le jour de l'assassinat de Bechir Gemayel et pendant les massacres de Sabra et de Chatila. Quand il apprit ce qui s'était passé entre le jeudi 16 et le samedi 18 septembre dans les camps palestiniens, il descendit et alla arpenter les rues étroites de Chatila. Il enjamba des cadavres noirs et gonflés et constata qu'*« un enfant mort pouvait quelquefois bloquer les rues »*. Il vit de ses yeux tant de victimes torturées que *« son esprit ne put se défaire de cette vision invisible »*. Il compta les cadavres et parla aux rares survivants, surtout des femmes. Il évoque aujourd'hui dans un texte d'une beauté étouffante l'alliance de l'amour et de la mort : *« L'amour et la mort. Ces deux termes s'associent très vite quand l'un est écrit. Il m'a fallu aller à Chatila pour percevoir l'obscénité de l'amour et l'obscénité de la mort. Les corps, dans les deux cas, n'ont plus rien à cacher : postures, contorsions, gestes, silences mêmes appartiennent à un monde et à un autre. »*

En sortant de la maison, il eut comme un accès de soudaine et légère folie : *« Je me dis qu'on n'aurait jamais assez de planches ni de menuisiers pour faire des cercueils. Et puis, pourquoi des cercueils ? Les morts et les mortes étaient tous musulmans, qu'on coud dans des linceuls. Quels métrages il faudrait pour ensevelir tant de morts ? Et combien de prières. Ce qui manquait en ce lieu, je m'en rendis compte, c'était la scansion des prières. »*

Le texte de Jean Genet va au-delà du simple témoignage ou de l'enquête journalistique. Il parle de la révolution *« qui fait tomber des visages et des corps la peau morte qui les avachissait »*. Il dit aussi pourquoi il se sent solidaire des Palestiniens ; *« Je suis français, mais entièrement, sans jugement, je défends les Palestiniens. Ils ont le droit pour eux puisque je les aime. Mais les aimerais-je si l'injustice n'en faisait pas un peuple vagabond ? »*

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Revue d'études palestiniennes*, nº 6 ; diffusion les Éditions de Minuit ; 274 pages ; 40 F.

vient de paraître

Romans

BOURBON-BUSSET : *le Berger des nuages*. — Un agent secret mégalomane s'imagine qu'il est devenu le vent, maître de l'espace et du temps. Au cours de ses pérégrinations à travers les siècles, il rencontre une femme aussi étrange que lui... (Gallimard, 220 pages, 67 F.)

RENE SEDILLOT : *la France de Babel-Welche*. — Un récit d'économie-fiction qui évoque la France du vingt et unième siècle, devenue la Welchie, pays cosmopolite par l'action conjuguée de la dénatalité et de l'immigration. Par l'un des fondateurs de *La Vie française*. (Calmann-Lévy, 240 pages, 59 francs.)

Poésie

GEORGES-EMMANUEL CLANCIER : *le Poème hanté*. — Un nouveau recueil de poèmes parcourus d'une « parole antérieure et aimée ». Par l'auteur du *Pain noir*. (Gallimard, 126 pages, 62 francs.)

MARCEL MARIEN : *la Marche palière*. — Un recueil de textes en prose et de poèmes d'inspiration surréaliste. Par l'auteur des *Fantômes du château de cartes*. (Le Temps qu'il fait, 1, rue Lenôtre, 16100 Cognac. 92 pages, 39 francs.)

Correspondance

STEPHANE MALLARME : *Correspondance* (tome VIII). — Ce huitième tome de la correspondance recueillie, classée et annotée par Henri Mondor et Lloyd James Austin, couvre l'année 1896, année où la mort de Verlaine inspira à Mallarmé un de ses plus beaux sonnets. (Gallimard, 378 pages, 150 francs.)

Journal

MARCEL JOUHANDEAU : *Dans l'épouvante le sourire aux lèvres*. — Le dernier volume de ce grand roman éclaté que sont les *Journaliers* couvre la période allant de décembre 1973 à Noël 1974. (Gallimard, 198 pages, 82 francs.)

Esotérisme

FRANCINE GUGLIERO : *l'Initiation féminine*. — De l'Egypte antique aux sociétés contemporaines, la femme accède à la sagesse, à la force et à la beauté en empruntant des voies originales par rapport à l'initiation masculine. (Editions Friant, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, 142 pages, 29 francs.)

Témoignages

WOLFGANG LEONARD : *Un enfant perdu de la révolution*. — L'auteur raconte sa vie pendant les dix années passées en Union soviétique, de 1935 à 1945, et les quatre années, de 1945 à 1949, durant lesquelles il fut fonctionnaire du parti socialiste unitaire d'Allemagne de l'Est (S.E.D.). Un témoignage sur le stalinisme. Traduit de l'allemand par Paul Ollagnier (Editions France-Empire, 322 pages, 72 francs).

MARIE-MADELEINE FOURCADE : *l'Arche de Noé*. — Le réseau Alliance fut « l'un des premiers et plus importants services de renseignements sous l'occupation », selon le général de Gaulle. L'auteur, qui participa à la création de ce réseau de résistance dès 1940 et demeura à sa tête jusqu'à la fin des hostilités, en raconte l'histoire à partir d'archives inédites. (Plon, 646 pages, 100 francs.)

Essai

JEANNINE JALLAS : *Introduction aux figures valéryennes*. — Etude de la double polarité de la géométrie et de la figure humaine dans l'œuvre de Valéry. (Pacini Editore, via della Faggiola, 17, Pise, 421 pages.)

Histoire

MAURICE LEVER : *le Sceptre et la Marotte ; Histoire des fous de cour*. — Mythes et réalités d'une institution tuée par l'absolutisme Louis-quatorzième. (Fayard, 350 pages, 85 francs.)

JEAN-PAUL BERTAUD : *la Vie quotidienne en France au temps de la Révolution (1789-1795)*. — La Révolution vue d'en bas, par un spécialiste de la vie militaire sous la République et l'Empire. (Hachette, 350 pages, 72 francs.)

ROBERT PHILIPPE : *Agnès Sorel*. — Une biographie de la première favorite de l'histoire de France. (Hachette, 260 pages, 79 francs.)

en bref

● LE GRAND PRIX ANNUEL DE LITTÉRATURE DU CONSEIL NORDIQUE, d'un montant d'environ 60 000 francs, a été décerné pour 1983 à l'écrivain danois Peter Seeberg pour son recueil de nouvelles *Dans quatorze jours*. Il lui sera remis lors de la prochaine session du conseil nordique qui aura lieu fin février à Oslo.

Le grand prix de littérature du conseil nordique est attribué par un comité qui choisit le lauréat du millésime parmi dix candidats déjà sélectionnés par les cinq pays membres du conseil (c'est-à-dire deux par pays).

Né en 1925, Peter Seeberg, qui est conservateur de musée (à ce titre il a participé à des fouilles archéologiques au Canada et au Koweït) et dirige la maison d'édition Arena, a derrière lui une œuvre abondante (romans, nouvelles, pièces de théâtre). On lui doit également le manuscrit du film tiré de *la Faim*, du Norvégien Knut Hamsun.

● V.S. NAIPAUL est le lauréat du prix de Jérusalem 1983 pour ses écrits qui célèbrent « la liberté de l'individu dans la société ».

Le prix, d'une valeur de 3 000 dollars, lui sera remis par le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, le 27 avril, lors de la prochaine Foire du livre de Jérusalem.

● LE PRIX LEOPOLD LUCAS 1983 de l'université théologique de Tuebingen (R.F.A.) a été décerné à M. Léopold Sedar Senghor, ancien président sénégalais, pour son œuvre poétique et philosophique. Le prix, doté de 25 000 deutschemarks (environ 70 000 F), est décerné chaque année à un auteur pour ses écrits théologiques, philosophiques ou de sciences humaines « qui ont contribué à une meilleure compréhension entre les hommes et les peuples ». Il sera remis au lauréat, le 27 mai prochain, à Tuebingen.

● L'HISTORIEN JEAN-BAPTISTE DUROSELLE reçoit ce jeudi 27 janvier à Rome le prix Balzan 1982 des mains du président de la République italienne, M. Sandro Pertini. Il partage cette distinction avec le Britannique Kenneth V. Kl[illegible]mann et avec l'Italien Massimo Pallottino. Les prix, assortis chacun d'une bourse de 250 000 F suisses, avaient été proclamés en novembre à Milan. La Fondation Balzan récompense des personnalités du monde des lettres, de l'histoire et de la science.

● LE PRIX DES QUATRE JURYS a été attribué à Monique Lange pour son roman *les Cabines de bain* (Gallimard). Ce prix est destiné à donner une chance supplémentaire à un auteur ayant eu des voix aux grands prix littéraires d'automne.

● LE VINGT-TROISIÈME « PRIX HERMES » a été décerné à Bernard Mathias pour son premier roman *les Concierges de Dieu* (Grasset). Le jury du prix Hermes, organisé par les élèves de l'École supérieure de commerce de Paris (E.S.C.P.), regroupe, chaque année, les lauréats des grands prix de l'année précédente.

● LE PRIX DE LITTÉRATURE FANTASTIQUE, décerné au cours du Festival du film fantastique d'Avoriaz, a été attribué au roman de Frédérick Tristan, *la Cendre et la Foudre* (Ed. Balland).

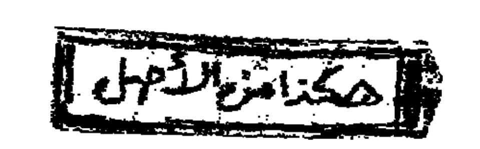
● L'ÉCRIVAIN ET PEINTRE SUD-AFRICAIN BREYTEN BREYTENBACH a déclaré à La Haye qu'il ne retournerait plus jamais dans son pays, mais qu'il essaierait d'y faire publier ses œuvres.

M. Breytenbach a fait cette déclaration à l'occasion de la remise du prix de 9 000 florins (23 000 francs) que lui a attribué la Fondation Jan-Campert, du nom d'un écrivain néerlandais fusillé durant la deuxième guerre mondiale par les nazis.

M. Breytenbach est entré en France il y a six semaines après que le gouvernement de Paris eut obtenu sa libération. Il avait été condamné à la prison pour ses activités contre l'apartheid en Afrique du Sud.

● LE CENTRE FRANÇAIS D'ÉDITION ET DE DIFFUSION — CFED, — filiale spécialisée dans le courtage des Éditions Robert Laffont, et le département courtage des Éditions Rombaldi, filiale de La Redoute, assureront conjointement la vente de l'encyclopédie thématique le Grand Quid illustré. Réalisé par les Éditions Robert Laffont, le Grand Quid illustré, en dix-neuf volumes, est déjà vendu depuis deux ans auprès de cent mille souscripteurs.

Ce rapprochement — chaque société conservant sa personnalité propre — permettra, tant au Grand Quid illustré qu'à d'autres collections actuellement diffusées par les Éditions Rombaldi ou les Éditions Robert Laffont, de multiplier leur couverture nationale à travers les deux réseaux de vente qui regroupent plus de six cents représentants.



écrits intimes

Gabriel Matzneff, l'aristocrate

● *Entre le plaisir et la religion*

ON connaît le goût de Gabriel Matzneff pour les écrits intimes depuis qu'il publie ses *Carnets noirs* commencés à l'âge de seize ans. Avec *l'Archange aux pieds fourchus* (1963-1964) qui paraît, il relie les deux volumes précédents : *Cette camisole de flammes* (1953-1962) et *Vénus et Junon* (1965-1969)

« *Vous appartenez à une génération qui peut tout dire* », lui répétait Montherlant. Du côté du prêt-à-porter de la pensée, on ne s'est pas gêné, en effet, pour dire n'importe quoi à défaut de dire quelque chose. Pour un journal intime, il n'est pas sûr que Montherlant ait raison car, à le publier de son vivant, on s'expose à la vindicte de ses contemporains. La mort, au contraire, prive les plaignants de recours, émousse le tranchant du jugement et de la confidence. Alors pourquoi donc Matzneff s'étonne-t-il quand il écrit : « *Moi, quand on m'attaque, personne ne se sent insulté, personne ne prend ma défense* » ? Doté d'un « *tempérament de mousquetaire et de frondeur* », il dispose d'une plume affûtée qui invite les plus proches à s'écarter.

Déjà, Montherlant lui conseillait la prudence dans l'expression de ses « pensées personnelles » : « *Il vous en cuira* ». Mais la volonté de Gabriel Matzneff de donner un tour « *personnel* » à sa pensée n'est pas toujours couronnée de succès. Il cohabite avec tout un chacun dans la société et n'échappe pas plus que d'autres *aux effets de* mode. Et s'il refuse de mêler sa voix dans ses ouvrages ou ses chroniques à celle des « *procureurs* », *ce qui l'honore, il n'*est *pas juste* nécessairement à tout coup.

Au cours des deux années que son journal évoque, nous suivons un homme jeune qui se fait, s'impose une esthétique de l'existence et mène une intense « *activité d'ordre ecclésial* ». Il revendique hautement son appartenance à l'Église orthodoxe, « *suppliciée en Union soviétique* », *pour laquelle il ferraillera* dans ses chroniques de *Combat*, ce qui lui vaudra une escarmouche avec François Mauriac. Dans sa préface, Matzneff avoue que son « zèle » pour la religion est à présent loin de lui. *Je confesse à mon tour* que je me suis égaré dans les volutes d'encens et les digressions scolastiques. De même, les considérations *sur* l'Europe gréco-romaine et le monde antique cher à Montherlant rebutent-elles, quand on s'estime plus proche de la plèbe que de l'aristocratie. Tant pis si, *dixit* Matzneff, « *ce sont les serfs qui font les tyrans* ».

Cet « *émigré de l'intérieur* » voyage beaucoup, à la manière de Byron, qu'il porte aux nues, en Italie et en Tchécoslovaquie, ce qui nous vaut l'évocation d'une savoureuse poignée de main *entre Khrouchtchev et le* jeune Français d'origine russe blanche. Cependant, l'essentiel du journal tient dans la chronique discrète mais éclairante des amours de ce curieux « libertin » qui prétend « *réconcilier Dionysos et le Ressuscité* ». « *L'archange aux pieds fourchus* », comme l'a nommé un journaliste, aime les très jeunes filles et les bons petits diables. Ces *liaisons* font toutefois souffrir comme les autres. « *Goethe souffre de la même manière que son valet de chambre.* » Il y a là quelque chose d'effectivement scandaleux...

Certes, l'ambition de Matzneff de se concevoir un destin d'homme libre non conforme, cela dût-*il lui valoir la* solitude, paraît respectable parce que courageuse. Et il dit vrai aussi lorsqu'il écrit que « *se tuer (...) c'est se montrer affreusement mal élevé* », mais le narcissisme qui parcourt ce journal au fil d'une *prose limpide* irrite *et je ne* suis pas convaincu que la réaction soit « *séduisante* » même « *dans l'anarchisme aristocratique* ».

Sans *doute* est-ce pour tromper *la* mort qu'il perçoit dans le reflet de son miroir, que Narcisse se réfugie parmi les jeunes vies ? Mais il est outrecuidant d'imaginer que les « masses » et les « bourgeois » anonymes *n'entendent pas, comme* les êtres d'exception, la camarde qui agite ses grelots dans leurs pas.

BERNARD ALLIOT.

★ L'ARCHANGE AUX PIEDS FOURCHUS, *journal 1963-1964, de Gabriel Matzneff, La Table ronde, 234 pages, 72 F.*

le feuilleton

La faillite du siècle

(Suite de la page 17.)

« JE *ne voudrais pas avoir l'air de parti pris* », a soin d'indiquer Henri. C'est fait. « *Je me prends sans cesse à caricaturer* », avoue-t-il encore. On s'en était aperçu. En bon lecteur de Stendhal, il sait que les créatures de fiction exigent, pour vivre, un minimum d'ambiguïté et de pitié de la part de l'*auteur. Si ce dernier refuse* l'une et l'autre à ses personnages, au point d'en faire des *pantins-repoussoirs, c'est bien la preuve qu'il* vise moins à partager des incertitudes de romancier que des certitudes de polémiste, mis hors de lui par les sottises de son temps.

Parmi ces certitudes assénées rageusement : 68 fut une histoire de gâteux en folie ; *la* sonate de Vinteuil vaut Althusser, Barthes et Foucault *réunis ; il eût fallu avoir vingt ans* en 1792 ou en 1830 ; la pilule, la mixité, la liberté sexuelle et la *mini-jupe* ont saccagé l'amour ; L'égalité entre l'homme (chasseur) et la femme (proie) est une foutaise ; le travail de l'esprit suppose une chasteté balzacienne, et le bonheur familial un retour draconien aux préjugés. L'humanisme, au nom duquel *notre époque* est condamnée en bloc, veut que les hommes ne changent jamais, que tout passe, que l'histoire n'ait pas de sens, que les idéologies ne soient que des masques et des passions sans intérêt. Et gare à qui qualifierait ce credo de *politique ! C'est* celui *qui* le dit qui l'est, comme on chantonne à l'*école. Henri, lui, se contente d'être* intelligent et noble, face à un ramassis de nigauds, raseurs, salauds et doctrinaires !

Imparable, en effet. C'est mon avis, et je le partage ! Après cela, le narrateur est mal venu d'invoquer le modèle de Stendhal, qui « *abhorrait d'exagérer* », et de refuser celui de Sartre, parce que les êtres *y seraient condamnés sans appel. Pour* ce qui est de forcer *le trait et d'exclure le rachat de l'adversaire, il ne craint personne.* Mais tout le charme de l'auteur et le juteux de sa belle prose de moraliste viennent de cette conviction paradante de monopoliser le bon sens, d'avoir raison contre tous.

C*ONTRE tous ? Ce n'est pas sûr. La* faillite de l'éducation ne *s'observe pas seulement du dehors et du haut* des *valeurs* du siècle dernier décrétées universelles et immuables. Des esprits plus progressistes et immergés dans le monde scolaire font des constatations voisines.

Maurice Maschino est l'enseignant-type : trente ans de classes *de philo au Maghreb puis en France, plusieurs terminales dans la banlieue parisienne, des livres sur son action pro-F.L.N. et sur* la psychanalyse, des articles dans la presse de gauche... Il se réfère volontiers à Marx et à Freud. Il écrit « sur le plan de », « réaliser que », « décryptage », « structures de concertation ». Bref, une *espèce de Barragaud, mais inversé, comme il semble que soient devenus* les *Barragaud ; le contraire d'un marxiste sectaire, fourbe* et haineux : un libéral éclectique, ouvert, désemparé.

Vos enfants ne m'intéressent plus n'est pas une déclaration unilatérale de désamour, mais l'aveu d'un désarroi collectif. Sans statistiques ni sociologie, Maschino confesse simplement son malaise *et celui de ses collègues et de ses élèves. A leur avis, le lycée est devenu un sinistre lieu* de passage qui produit ignorance et gâchis. La plupart des enfants y viennent par convenance, indifférents, pas « concernés », à la fois dépendants et blasés, convaincus d'agacer, incapables de lire, d'écrire, de concevoir une idée, un idéal. Les professeurs, *de leur côté, ont l'impression débilitante que leur enseignement glisse sur* la classe comme l'eau sur une tuile, qu'ils sèment dans le sable. Ils se sentent déclassés, pitoyables, inutiles, condamnés à une imposture morbide...

C*E malaise provient d'une crise de civilisation qui le dépasse* et *que le seul lycée ne peut enrayer.* Maschino en est si conscient qu'il ne propose aucun remède.

Tout au plus cet homme de gauche rejoint-il, sur la fameuse « égalité des chances », des positions élitistes qu'il eût réprouvées voilà dix ans. *Par réalisme* et honnêteté, il admet qu'il est absurde *de réunir dans une même classe un élève qui dévore Hegel et un* autre qui sait à peine lire. Contre l'égalitarisme verbal naguère en vogue dans sa génération, il ne craint pas d'affirmer que « *toutes les inégalités ne sont pas des injustices* », qu'« *on ne combat pas l'inégalité en mettant sur le même banc un imbécile et un surdoué* », et que, si le lycée veut être autre chose qu'une garderie, la sélection, dont on espérait faire l'économie, s'impose.

Une autre explication corrige ce que celle-ci semble avoir de réactionnaire. Si les élèves se demandent ce qu'ils font au lycée, *n'est-ce pas parce qu'ils y voient une simple* antichambre à l'A.N.P.E. ? S'ils *n'*ont rien à dire, n'est-ce pas parce que, contrairement à leurs aînés, ils se savent sans prise *sur* le monde et sur leur propre destin ?

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ HENRI OU L'ÉDUCATION NATIONALE, de Jean Dutourd, *Flammarion, 316 p., 65 F.*

★ VOS ENFANTS NE M'INTÉRESSENT PLUS, de Maurice Maschino, Hachette, 202 p., 69 F.

rencontre

Une semaine avec Borgès

(Suite de la page 17.)

Borgès se promène à Fontainebleau dans les jardins, visite le château : « *Beaucoup plus beau que Versailles. Versailles est une folie, c'est la vanité, l'égoïsme, mauvaises proportions, Louis XIV. Tout cela laisse une impression de démence.* »

D'un mot, ou peut-être d'un son, d'une couleur, il passe à une autre idée, à une autre image, à un autre vers, un autre souvenir.

« *1983, il y a donc un siècle et trois ans que le tango est né au bordel. Les instruments étaient le piano, le violon, la flûte. Les chansons étaient obscènes, truffées de vantardise. Une musique d'apaches, pas du tout une musique populaire. C'est en passant par la France que le tango est devenu sentimental et mondain. Mon oncle, qui était capitaine maritime, me parlait des prix qu'on payait au bordel autrefois. Une Française : cinq pesos, une Polonaise : trois pesos, une Argentine : un peso. Une Française vieillissante : le prix d'une Polonaise ou d'une créole.* »

Sa bibliothèque dans la tête

Comme Montaigne, Borgès n'est jamais sorti de sa bibliothèque, à ceci près que Borgès l'emporte avec lui dans sa mémoire. Il se souvient de tout. Quand il est heureux — et c'est souvent à Paris, semble-t-il, — il vous demande : « *Préférez-vous la poésie épique ou lyrique ?* » Aussitôt, il récite cinquante vers de l'une, puis cinquante de l'autre. Des questions, encore des questions !

« *Proust ?* » Il se tait longuement, il est en France, il préférerait qu'on lui parle d'Henry James. Il s'en tire par : « *J'ai le goût de l'épique, on ne trouve guère de l'épique chez Proust. Quand je pense au roman, je pense à Conrad. Il était polonais, il aurait pu écrire en français, il a choisi l'anglais à cause du vocabulaire maritime, plus vaste. Wells disait que Conrad parlait mal l'anglais, pourtant il l'écrivait mieux que lui. — Il y a des tournures très peu anglaises chez Conrad,* lui objecte-t-on. — *Tant pis pour l'anglais.*

» *Alfred Jarry ? un imbécile. Pourquoi est-ce un classique français ? A côté de Diderot...*

» *Beckett ? Je suis resté en dehors. Mon père disait que les livres n'étaient pas faits pour ennuyer.*

» *Rabelais, c'est très espagnol. Les Espagnols parlent très mal l'espagnol, ils ne savent pas le prononcer. C'est peut-être pour ça qu'ils aiment tellement l'espagnol : pour eux, c'est une langue étrangère.*

» L'Émile *de Rousseau ? Intolérable. A-t-on idée de faire un roman sur l'éducation d'un enfant ?* »

On lui dit que *Finnegans Wake* vient enfin d'être publié en français.

« *Dix-sept ans pour l'écrire, vingt ans pour le traduire. Et le lecteur a une éternité pour ne pas le lire. J'aime* Gens de Dublin, *et les poèmes.* »

« *Maupassant ? Un journaliste qui racontait des anecdotes. Il a fini fou, il avait commencé bête.*

» *Apollinaire ? Très joli, sauf quand il faisait des calligrammes. Écoutez Walt Whitman en français, en espagnol, en allemand, vous le reconnaissez toujours.* »

Borgès voudrait aller maintenant en Chine, et au Pakistan, à cause de Kipling. Il parlera longtemps de Kipling, du père de Kipling et des peintres préraphaélites.

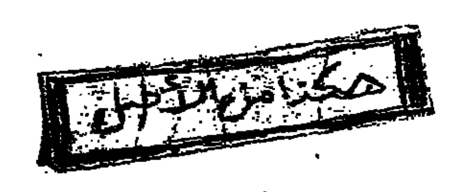
Évoquer sa vie privée... Il vous dira qu'il a été marié pendant deux ans. « *Il y a à peu près une quinzaine d'années de cela. Je ne sais plus exactement quand... J'ai des amis intimes, on ne s'est jamais fait de confidences. J'ai des amis mariés qui font vie conjugale le jeudi et le dimanche ; entre-temps, ils ne se voient pas, ils ne se parlent pas au téléphone. Comme ça, ça a l'air de très bien marcher. Le mariage devient une habitude, et peut-être une mauvaise habitude.*

» *Quand on atteint mon âge, on est ailleurs, les contemporains sont morts,* « pushing up the daisies » (1) *comme on dit en anglais.* »

L'année passée en Californie, Maria Kodama feuillette un annuaire, elle aperçoit sur une page des montgolfières, elle en parle à Borgès. « *Trois compagnies s'occupaient de ces voyages en ballon,* raconte-t-il. *Nous appelons l'une d'elles.* « Si vous voulez vous envoler, *nous dit-on,* il y a un départ demain. » *Le lendemain à 5 heures du matin, après un long trajet en camion, nous étions sur le terrain. On a gonflé le ballon, quelques minutes plus tard nous nous sommes élevés dans la nuit, au-dessus d'une vallée concave. Doucement, nous sommes arrivés dans la clarté du matin. Cinq personnes à bord, du champagne, les bruits amplifiés de la terre qui se réveillait, la chaleur des gaz, le glacé des vents selon lesquels nous dérivions, une impression inoubliable.* — Vous êtes prêt pour tous les départs. — *Oui et pour tous les retours, surtout s'il s'agit de Paris.* »

FRANÇOIS-MARIE BANIER

(1) Littéralement : « Pousser les marguerites vers le haut ». En français : « Manger les pissenlits par la racine ».



lettres étrangères

Ces prodigieuses dames anglaises

Il faut tout lire. De Jane Austen à Rosamond Lehmann. Absolument. Et sans risque de saturation. Car ces cinq romans anglais ont la séduction de l'intelligence qui ne croit plus aux limites du convenable. Il y est question d'amour, d'argent, de conventions, de mariage, mais surtout, sourdement, de ce qui glisse sous les mots et les raisons : le désir.

L'*Emma*, de Jane Austen n'est pas seulement charmante, piquante. Elle est jeune, belle, riche et terriblement présomptueuse. Dans le village propre à réveiller toutes nos nostalgies d'England, « merry old England », où elle vit entre son père et quelques amis, Emma s'ennuie. Elle ne se sent pas douée pour « *tomber amoureuse* » comme n'importe qui, et, dans son petit monde, il y a très peu de gens de son milieu social avec qui se lier. Alors elle rêve. Elle bâtit des intrigues dans sa tête, où sa petite protégée du moment doit, absolument, se faire épouser par tel jeune homme de bonne famille. Et Emma va de catastrophe en catastrophe. Elle, pour qui compte avant tout l'élégance, qui s'acharne à respecter les convenances, se conduit comme une écolière, coincée entre ses fantaisies entremetteuses et son sens des hiérarchies. Elle manipule les gens. Et se retrouve manipulée.

Cette Emma, qui se croit si fortement maîtresse de sa raison, comprend tout de travers : les demi-mots, les regards, les allusions propres au discours amoureux autorisé par son époque. C'est ainsi que sa pauvre protégée dérape de peine de cœur en chagrin d'amour.

Contre Emma, Jane Austen fait triompher le sens des mots ; à l'aide de toutes ces conversations entortillées, emplies d'échos, de répétitions, de déformations, elle trame le paysage mental de ce petit univers étouffant du début du dix-neuvième, aimable, ironique, incroyablement cruel, et nous donne à entendre, par un discours indéfiniment repris du texte d'autrui, ce que parler veut dire.

Si l'on ne souhaite pas de choc brutal, on peut quitter Jane pour Nancy, et la bonne bourgeoisie feutrée pour les gentilshommes campagnards. Nancy Mitford est plus preste, plus leste, moins délicieusement inquiétante. Elle conte l'histoire d'une fille perdue de réputation, une demoiselle de bonne famille qui, mal mariée, se retrouve entretenue par un jeune Français riche, sexy et méprisant. La voilà donc déshonorée, mais contente. Elle a de l'argent, et ses désirs sont satisfaits. La famille horrifiée se partage entre la gêne et la jalousie. Entretenue, oh ! Quelle garde-robe, ah ! Quand la jeune femme meurt, sa cousine, si convenable, bêtifie. Et sa mère, petit oiseau siffleur, s'amuse : « *Il a été le grand amour de sa vie, tu sais.* » « *Oh ! mon chou,* fit-elle avec tristesse. *On le croit toujours ! Chaque fois qu'on aime, on croit que c'est le grand amour !* » Nancy Mitford est sans pitié. Elle a ce talent de mettre ses lecteurs du côté des cœurs froids, car son romanesque est méchamment antisentimental. Elle possède la grâce d'un classicisme de salon, cynique, cru et indifférent.

Avec Elizabeth Bowen, on passe dans un monde où l'intelligence se défait pour se montrer telle qu'elle est souvent : une tentative éperdue pour rationaliser des désirs obscurs. S'il y est question d'argent et de convenances, c'est pour rendre plus sensibles les perversités de l'amour. Dans *Un monde d'amour*, deux femmes d'âge mûr, loin des certitudes de la jeunesse, se tiennent immobiles dans une relation de fascination réciproque. Elles ont aimé le même homme, mort désormais. L'une a vu sa vie organisée par l'autre. Que cache la dépendance financière, que cache la maîtrise désespérée de l'une, la mollesse agressive de l'autre ? Rien n'est clair, dans cette histoire limpide. Les sentiments sont troubles et tus, seuls comptent les actes comme autant de symptômes. Semblablement, dans *les Cœurs détruits*, E. Bowen met en scène, impeccablement, une tragédie familière et terrible : la mise à mort de l'innocence. Une jeune fille va être impitoyablement meurtrie par un monde qui n'est pas le sien : ce monde doré, codé, où les désirs s'exaspèrent de ne pouvoir être réalisés, car tout doit rester en place, quand on est bien marié, qu'on a une position. Anna, la belle-sœur de la jeune Portia, a trente ans ; elle a aimé, et ne peut se passer de créer des relations tendues et inabouties avec des hommes qu'elle désire et méprise. Elle se sent menacée par Portia, son silence, ses regards. Elle va l'écraser avec une fureur tranquille.

Toutes ces femmes adultes de Bowen parlent avec délice et acuité, pour détruire. Car leurs désirs sont ambigus, qui croient se porter sur un homme impossible à posséder, alors même qu'ils s'acharnent sur une femme à anéantir. Elles sont les héroïnes de passions qu'elles ne peuvent supporter, ni leur monde tolérer. Alors elles se consacrent à un sado-masochisme élégant, sournois et carnassier.

L'imaginaire se froisse aux barreaux du monde social. Il n'y a pas de mots pour le dire. Il faut donc agir avec la folie polie de qui veut garder, à tout prix, contenance et cohésion. Quand la tension est trop grande, on tue, ou on meurt. Chez Rosamond Lehmann, contemporaine de Bowen, c'est un homme qui meurt de ses désirs contradictoires. Ce livre admirable d'excès se bat avec le silence. Un homme marié découvre qu'il est amoureux de la sœur de sa femme. Elle est le mouton noir de la famille, elle boit, a des amants, et jamais d'argent. De l'intrigue, on connaît tout depuis le début. Ce qui compte, ce sont les dérapages, les saccades, les syncopes des désirs emmêlés.

Le livre se défait, pour se refaire, pour se redéfaire. A nous de nous repérer dans cette histoire nue, qu'on aurait cru banale, et qui devient lentement vertigineuse : la parole est donnée aux femmes, c'est l'homme qui ne peut désormais plus supporter ce qu'elles disent, ni son propre silence. De Jane Austen à Rosamond Lehmann, nous sommes passés de la raison troublée au trouble du désir sans voix autre que les cris, de la situation sociale comme définition des amours possibles au déclassement comme effet des amours impossibles, du langage qu'on croit posséder au langage qui vous dépossède : ces romans de dames sont, magnifiquement, écriture du risque.

EVELYNE PIEILLER.

★ EMMA, de Jane Austen, deux tomes, 313 et 340 pages, traduction de J. Salesse-Lavergne, note biographique de Jacques Roubaud.

★ LA POURSUITE DE L'AMOUR, de Nancy Mitford, 288 p., traduction de D. Olivier, préface de M. Schneider. A paraître en février : PAS UN MOT A L'AMBASSADEUR.

★ UN MONDE D'AMOUR, d'Elizabeth Bowen, 224 p., traduction de H. de Sarbois, et LES CŒURS DÉTRUITS, 443 p., traduction de J. Talva.

★ LE JOUR ENSEVELI, de Rosamond Lehmann, 439 p., traduction de A. Marcel.

Tous ces ouvrages dans la collection « 10/18 », domaine étranger. Entre 23 et 29 F.

JANE AUSTEN (1775-1817). – Fille d'un clergyman, avant-dernière-née de huit enfants, elle sut admirablement décrire les complications et les sentiments de la vie commune.

Elle a écrit six romans : *Elinor et Marianne*, première version de *Raison et Sentiments* (1795), *First Impressions* qui deviendra *Orgueil et Préjugés* (1796), *Susan* qui deviendra *Northanger Abbey* (1797), *Mansfield Park* (1811), *Emma* (1814), *Persuasion* (1816).

ELIZABETH BOWEN (1899-1973). – Née à Dublin, élevée dans le Kent, elle passa une grande partie de sa vie en France et en Italie. A partir de 1923, elle publie nouvelles et romans dans lesquels elle explore inlassablement les incertitudes du cœur.

En « 10/18 » : *les Petites Filles.*

ROSAMOND LEHMANN (née en 1903). – Née à Londres. Son premier roman *Poussière* (1927) obtient immédiatement un succès retentissant. *Le Jour enseveli* date de 1953.

En « 10/18 » : *L'Invitation à la valse. Intempéries.*

NANCY MITFORD (1904-1973). Née à Londres, morte à Versailles. De famille aristocratique elle a évoqué avec esprit son milieu social.

En « 10/18 » : *L'Amour dans un climat froid, le Cher Ange.*

A LIRE AUSSI :

IVY COMPTON-BURNETT (1892-1969). Fille de médecin. Après des études à l'université de Londres, elle mène une vie tranquille dans le quartier de Kensington et décrit la haute société et la bourgeoisie de l'Angleterre victorienne.

Considérée comme une des romancières les plus originales de son pays, elle est l'auteur de quinze romans, dont *Une famille et son chef* (1935) qui vient de reparaître dans la collection « L'imaginaire » chez Gallimard (1re édition : Gallimard 1954).

KATHERINE MANSFIELD (1888-1923). *Le Voyage indiscret*, 17 nouvelles (collection « Points-Seuil »).

De son vrai nom Kathleen Beauchamp, elle naît le 14 octobre 1888 à Wellington, en Nouvelle-Zélande. Après des études au Queen's College de Londres, elle envisage d'abord une carrière de violoncelliste puis se tourne vers l'écriture et publie des recueils de nouvelles : *Félicité* (1920), *la Garden-party* (1922). Elle vient en France en 1922 suivre l'enseignement de Gurdjieff, et meurt de tuberculose à l'âge de trente-quatre ans à Avon (Seine-et-Marne).

Un choix de *Poèmes* est paru récemment dans une plaquette bilingue chez Arfuyen (distribution Distique).

L'impitoyable miroir de May Sinclair

AU début de ce siècle, la romancière anglaise May Sinclair remporta un vif succès dans son pays natal ainsi qu'aux Etats-Unis. Lorsqu'elle s'éteignit en 1946, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, elle avait publié vingt-quatre romans, six recueils de nouvelles, trois de poésies, à quoi il convient d'ajouter des études sur Platon, Descartes et surtout sur les sœurs Brontë. En 1912, elle signa également un pamphlet, intitulé *Feminism*, dans lequel elle prenait fait et cause pour le vote des femmes. May Sinclair fut un personnage important de la scène littéraire anglaise et ses amis n'étaient pas des moindres : citons Ezra Pound, Dorothy Richardson, Henry James et John Galsworthy.

Quatre de ses romans furent traduits en français entre 1912 et 1948 (1). Mais ici, tout comme en Angleterre, son nom n'a guère dépassé le cercle de ses lecteurs contemporains. Il est vrai que le style de ses premiers romans – qu'elle renia par la suite – était par trop caractéristique d'une époque. Vers la fin de sa carrière, May Sinclair changea pourtant complètement d'écriture. Des romans comme *Far End* ou *The Rector of the Wyck* traduisent cette évolution qui voit la romancière opter pour le resserrement de la phrase, l'ellipse et le dépouillement. Le récit le plus significatif de cette veine est *Vie et Mort de Harriett Frean* dont les éditions Flammarion viennent de publier la traduction.

Un idéal de perfection perverti

En un peu plus d'une centaine de pages, May Sinclair entreprend de dépeindre les soixante-huit années de l'existence d'une femme. Le récit s'ouvre sur une vision idyllique de l'enfance de Harriett Frean. Choyée par ses parents modèles, Harriett sublime à ce point leur image qu'elle n'aspire plus qu'à la perfection. Jeune fille, elle refusera d'épouser l'homme qu'elle aime sous le prétexte que celui-ci doit se marier avec sa meilleure amie. Elle pense agir noblement, mais sa décision ruinera en fait le destin de ce couple.

La vie de Harriett s'arrête quelque part ici. Le reste n'est plus qu'un bref cheminement vers la vieillesse. Longtemps Harriett a cru réaliser son idéal de perfection en sacrifiant son bonheur à celui des autres. Au seuil de la mort, elle découvrira cependant que son prétendu altruisme n'est que la forme déguisée d'un égoïsme sans borne.

Contrairement à bon nombre de ses prédécesseurs, May Sinclair n'invoque pas le poids du destin. Elle rend son héroïne entièrement responsable de ses actes. Mieux, elle la condamne. Ce portrait sévère est d'autant plus émouvant que la romancière joue du décalage existant entre le moi idéal de Harriett et une réalité beaucoup moins rose. Lorsque celle-ci comprendra la situation, il sera bien trop tard : la douce enfant sera devenue une vieille fille acariâtre qui, au nom du bien, fait le mal. Le style de May Sinclair prend ici toute sa valeur qui permet de restituer la course du temps, l'ennui de la vie. De plus, en laissant de côté l'aspect anecdotique de cette existence pour privilégier ses moments déterminants, la romancière n'en souligne que davantage la dimension à la fois tragique et dérisoire. Certes, on pourrait dire que réduire la destinée d'un personnage à un simple échec sentimental est exagéré. May Sinclair ne nous donne pourtant pas une leçon. Elle nous tend un miroir impitoyable.

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Il s'agit de : *l'Immortel Moment* (Tallandier, 1912), *Un romanesque* (Plon, 1922), *les Trois Sœurs* (Ramlot, 1933), *Marie Olivier* (Nouvelles Editions latines, 1948).

★ VIE ET MORT DE HARRIETT FREAN, de May Sinclair. Préfacé et traduit de l'anglais par Diane de Margerie. Coll. Bibliothèque anglaise, Flammarion, 144 p., 45 francs.

Tom Sharpe et sa poupée gonflable

LE romancier Thom Sharpe a certainement dû faire se retourner dans leurs tombes quantité d'humoristes anglais. Avec lui, c'en est fini du côté pince sans rire, de la fine plaisanterie en demi-teinte. « *Evelyn Waugh et P.G. Wodehouse maniaient la rapière, moi je travaille au coupe-coupe* », aime-t-il à préciser, si l'on en croit son éditeur français. *Wilt*, son premier roman traduit en français, nous livre un échantillon du talent de cet oiseau déluré. Et ce n'est pas triste !

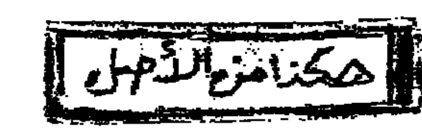
Sharpe nous raconte les démêlés d'un modeste enseignant avec son épouse Eva, puis avec la police qui l'accuse d'avoir tué celle-ci. Que s'est-il passé ? Le terne Henry Wilt, à la suite d'une soirée passablement agitée, se débarrasse d'une poupée gonflable qu'on lui a jeté sur les bras. Il ne trouve rien de mieux à faire que de la précipiter dans un trou, sur un chantier situé à proximité de l'université. Entre-temps, comme sa femme l'a quitté pour aller passer quelques jours à la campagne, le pauvre Wilt est accusé d'homicide. L'aventure commence.

Tom Sharpe ne fait pas de détail. Il se livre à une violente satire de la petite bourgeoisie anglaise (on devrait dire après l'avoir lu : de la minuscule bourgeoisie) et surtout de sa gent féminine qui ne cesse de s'adonner à la méditation, à l'art floral, à la poterie, aux ventes de charité, etc. En face, le couple américain n'est pas mieux loti – la femme notamment, qui, sous couvert de *touch therapy*, entreprend de convertir Eva aux charmes du lesbianisme. Tous, à part Wilt, parlent le langage des autres : celui des théoriciens, des revues spécialisées, des médias. Ils n'ont qu'un mot à la bouche : libération. En fait, ils ne font qu'étaler au grand jour leur frustration et leur étroitesse d'esprit. Ces gens-là sont des singes. En 1970, ils parlaient de sexualité ; en 1981, de jogging ; en 1982, ils feront de la danse et ne jureront que par E.T. Comme les autres.

Seul le héros, Wilt, échappe à ce vent de folie, lui qui préfère ses pantoufles, son chien et sa maison. Cela ne signifie pas pour autant qu'il échappe aux sarcasmes de l'auteur. Au passage, Tom Sharpe en profite pour s'attaquer à l'hystérique Américain moyen qui vient débaucher de braves Anglais engoncés dans leur quotidien. C'est de bonne guerre. Mais il n'y a chez l'auteur aucune trace d'amertume ni d'aigreur : c'est un joyeux qui jette sur notre monde un regard amusé et cynique. Inutile de chercher dans son roman une morale. On n'y trouve que du rire !

B.G.

★ WILT, de Tom Sharpe (très bien) traduit de l'anglais par François Dupuigrenet Desroussilles. Ed. du Sorbier, 322 pages, 69 francs.



philosophie

Le souffle libérateur du bouddhisme

• Peut-on guérir l'homme de la modernité, en lui enseignant le détachement ? Un essai important de l'économiste français Serge-Christophe Kolm.

A défaut d'être né bouddhiste, on peut toujours tenter de le devenir. Surtout si l'on se flatte d'être un esprit libre, rebelle à toute mystique, écœuré par les idéologies moribondes qui se disputent le « supplément d'âme » que nous accordent, comme un misérable pourboire, nos sociétés techno-bureaucratiques.

École de lucidité et de sérénité, le bouddhisme affiche un athéisme à toute épreuve ; il n'offre aucune consolation, ne promet aucun au-delà, se moque des révélations, des dogmes, des hiérarchies et se garde bien d'accabler les humains avec les sordides notions de « péché » ou de « culpabilité ». Pratiquement, il n'a qu'un objectif : faire reculer (un peu) les bornes de la souffrance et du malheur. Comme c'est effectivement le seul objectif qui importe, il n'est peut-être pas inutile de prendre le bouddhisme au sérieux. C'est ce qu'a fait un économiste français réputé, Serge-Christophe Kolm, dans la somme qu'il publie au P.U.F. sous le titre : *le Bonheur-Liberté ; bouddhisme profond et modernité.*

Avec l'ardeur d'un néophyte, Serge-Christophe Kolm entend prouver que, six siècles avant Jésus-Christ, le bouddhisme a inventé les concepts d'homme, de liberté, de bonheur, ainsi que la philosophie et l'esprit scientifique. De quoi atterrer des générations d'hellénistes ! On imagine leur stupeur lorsqu'ils liront, sous la plume de Kolm, que le fameux « miracle grec » est d'abord géographique. *« Le premier miracle grec de la Grèce,* écrit-il, *c'est d'être la porte de l'Asie sur l'Europe, le seuil entre l'Est et l'Ouest. Quant au non moins célèbre « génie grec », c'est d'abord celui de l'imitation, de l'adaptation et de l'entremise. »*

Les hellénistes ne seront pas seuls dans leur perplexité. Les philosophes et le psychanalystes, s'ils lisent Kolm (et ils auraient tort de négliger son ouvrage, brouillon certes, mais aussi brillamment *original* et promis de ce fait à d'innombrables polémiques), découvriront au fil des chapitres quels penseurs s'accordent le mieux à la sensibilité bouddhiste. Les noms de Schopenhauer et de Nietzsche sont, bien évidemment, les premiers qui viennent à l'esprit : l'un et l'autre ont explicitement joué le bouddhisme contre le judéo-christianisme.

En revanche, dans la liste des « bouddhistes incognito », on s'étonne de rencontrer Spinoza, Hume, Hegel, Marx, Husserl, Russell, Wittgenstein et, « number one », Jean-Paul Sartre. Passe encore pour Wittgenstein dont l'éloge du silence et la défiance à l'égard de toute métaphysique ont un parfum très Zen. Mais Sartre ? C'est le plus bouddhiste des bouddhistes, répond Kolm, car pour lui, à chaque instant, l'homme recrée le monde en inventant sa liberté.

Ni dieu, ni maître, ni ego

Si l'auteur ménage les psychanalystes, il ne les traite pas moins avec condescendance : ce sont des amateurs, des bouddhistes du dimanche. D'une part, Freud a de l'inconscient une conception bien étriquée et, d'autre part, Jung, qui a pourtant pris la peine de faire un long séjour en Inde, en a ramené une riche moisson d'idées fausses, Reste que la psychanalyse, en expliquant que le bonheur ou la détresse d'un individu sont d'abord les résultantes de ses expériences et actions passées, renoue avec l'essence de la pédagogie bouddhiste, exprimée métaphoriquement par la notion de métempsycose.

Est bouddhiste, *nous dit Kolm,* celui qui arrive à diminuer efficacement son insatisfaction. Les meilleures pages de son essai sont celles où il explique comment le bouddhisme échappe à toutes les catégories mentales qui nous sont familières : la création, la révélation, la foi, l'âme, *le sacré,* la salut, le blasphème, le sacrilège, la transgression, le moi. *« Ni dieu, ni maître, ni ego »,* pourrait être sa devise. Le bouddhisme, à sa manière, est un anarchisme ; mais un anarchisme *pacifié, car la non-violence seule,* ainsi que le respect accordé à tout ce qui vit, peuvent empêcher que les *contraintes abolies ne soient remplacées* par d'autres, plus inexorables encore.


Dessin de Bérénice CLEEVE.

A cet égard, il ne faut jamais oublier que le bouddhisme est né comme révolte contre la société la plus inégalitaire et la plus oppressive qui soit, celle des castes du brahmanisme. *« Contre cette société complètement régulée par la tradition et le sacré,* note Kolm, *il instaure l'individu comme centre d'autonomie, comme fin évidente et souhaitable pour son bonheur. »* En ce sens, c'est un individualisme forcené, qui ne considère pas l'ego comme un donné, mais comme une réalité ne pouvant se conquérir qu'en se détruisant ; c'est-à-dire en prenant conscience que « l'identité que nous assignons à l'esprit de l'homme n'est que fictive », comme l'affirmait un autre bouddhiste d'honneur, le philosophe anglais David Hume, en 1739, dans son *Traité de la nature humaine.*

Même en méditant longuement cette problématique du « moi comme illusion », il n'est pas facile de saisir l'attitude du bouddhisme face à la souffrance. La charité, la fraternité, l'altruisme, dans leur acception chrétienne, lui sont étrangers. Il affirme que nul ne peut être sauvé par un autre et qu'il appartient à chacun d'agir sur son destin. Si le bouddhiste ne compatit pas aux malheurs d'autrui, ce n'est pas qu'il doute de l'existence de la détresse ou de la misère — en fait, il ne voit que cela, — mais c'est qu'en réalité il n'y a pas plus d'« autrui » que de « moi ». Pourquoi serait-il touché par vos douleurs, alors qu'il s'efforce par tous les moyens de ne pas ressentir les siennes ? Plaindre son semblable est aussi vain que de pleurer sur soi-même ; à la limite d'ailleurs, seule la souffrance existe, mais non l'être souffrant.

« La vie est une longue agonie, elle n'est que douleur. Et l'enfant a raison de pleurer dès qu'il est né. » Telle est la première vérité que le bouddha expose sur son lit de mort à son disciple, Ananda. A l'opposé de la modernité occidentale qui voile la face noire de la condition humaine derrière les oripeaux de la jouissance sans entrave et de l'ébriété scientifique, le bouddhisme reconnaît le tragique comme matière constitutive de la vie, de toute vie. Et son objectif unique vise à délivrer l'homme de la tyrannie de ses désirs et de ses angoisses.

A ce propos, on peut se demander avec Serge-Christophe Kolm si, dans un univers où la technique fonctionne de mieux en mieux et l'homme de moins en moins, le bouddhisme avec son art incomparable du détachement, reposant sur une métaphysique de la vacuité, ne serait pas précisément le remède à la fébrilité et à l'égolâtrie de nos contemporains.

ROLAND JACCARD.

★ LE BONHEUR-LIBERTÉ ; BOUDDHISME PROFOND ET MODERNITÉ, de Serge-Christophe Kolm, P.U.F., 637 pages, 150 francs.

Carte d'identité

Né en *1939* à Paris, Serge-Christophe Kolm est un ancien polytechnicien. Il a longtemps enseigné aux États-Unis, notamment à Harvard et à Stanford. Il est maintenant professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

A la suite d'un malheur personnel, il fut amené à se réfugier dans un monastère bouddhiste, en Asie du Sud-Est. C'est là qu'il apprit à connaître le bouddhisme.

La plupart des ouvrages précédents de Serge-Christophe Kolm concernent l'économie. Signalons notamment : *les Choix financiers et monétaires* (Ed. Dunod, 1966), *l'État et le système des prix* (Ed. Dunod, 1970) et *Solutions socialistes* (Ed. Ramsay, 1978).

histoire

« A moi, comte, deux mots... »

• Une histoire des duels sous l'Ancien Régime.

LE duel ? c'est d'Artagnan, c'est Lagardère, c'est la botte de Nevers ou le coup de Jarnac. Un grand moment du roman ou du film historiques. Ah ! ces gaillards d'autrefois toujours prêts à *en découdre* !

Le livre de Michèle Cuénin fera découvrir à beaucoup que le duel, c'était bien plus que l'anecdote. D'abord parce qu'on y laissait vraiment sa peau, le plus souvent pour des futilités : il est peu de familles nobles qui n'aient été endeuillées par des duels à mort entre voisins, cousins ou même beaux-frères.

Ensuite et surtout, parce que cette rage de s'entre-tuer « pour l'honneur », qui a tenu en haleine durant trois bons siècles toute la société noble du pays, bravait de front les pouvoirs du roi, de l'Eglise, du Parlement, qui tous trois n'ont cessé de condamner, de réprimer, de combattre le duel par tous les moyens en leur possession. Rien n'y a fait ; ni les édits, ni les excommunications, ni les ordonnances parlementaires, ni même les condamnations à mort et les exécutions de duellistes trop provocants.

On peut attribuer le succès du duel entre gentilshommes, à partir des années mille, à deux facteurs concrets : un certain apaisement de la France autour d'un pouvoir royal de plus en plus absolu. Dans cette perspective, les duels auraient « complété » des guerres civiles ou étrangères trop courtes pour épuiser le « désir de s'entre-tuer ». Et, parallèlement, l'engouement en quelque sorte « sportif » pour le noble art de l'escrime, importé d'Italie en même temps que les épées légères.

A ces raisons de mode s'ajoutait le consensus de l'opinion, à laquelle ces combats fournissaient une chronique quotidiennement fertile en drames et en rebondissements, et l'aliment d'une fronde sans danger contre les pouvoirs. Le triomphe du *Cid* est fait pour une bonne part de ce consensus, et l'épisode du raccommodement d'Alceste et d'Oronte par les maréchaux du roi, dans *le Misanthrope,* était parfaitement compris des contemporains comme la mise en scène des intentions de Louis XIV de mettre fin pacifiquement aux querelles d'honneur.

Le destin d'Evariste Galois

A travers une documentation passionnante, c'est donc à une remise en cause de nos idées toutes faites sur le duel à l'époque classique que nous invite le livre de M. Cuénin. Elle le fait moitié en historienne de profession, moitié en romancière. Le récit est enlevé et, si l'on peut dire, vivant d'un bout à l'autre ; les analyses, solides sans être pesantes. Universitaire, l'auteur a le bon goût et la bonne grâce d'écrire le français de tout le monde. Pas de notes en bas de page (merci !), mais une bibliographie et un index, excellents. Un souhait : que l'auteur ne tarde pas trop à nous donner les deux livres qu'elle doit au public après celui-ci. D'abord une continuation (le duel de la Révolution à nos jours), puis, pourquoi pas, une réflexion sur le duel et les mentalités amoureuses !

Du duel à la vie d'Evariste Galois, la transition est trop facile : Galois, tenu à vingt ans par ses contemporains les plus perspicaces pour une intelligence mathématique exceptionnelle, mourut à cet âge, en 1832, d'un duel dont la genèse est encore à peu près inconnue. On ne sait pas de façon certaine quel fut son adversaire ; sans doute un très jeune homme, un ami, et comme lui un « républicain », ce qui rend l'affaire bien étrange. On ne comprend pas ce qui poussa les jeunes gens à s'en remettre à un procédé particulièrement barbare, et qui devait faire nécessairement un mort et un assassin : un pistolet chargé à balle, l'autre à blanc, et un seul coup de feu, à bout portant. On ne sait rien de la « coquette » (?) qui brouilla les deux amis (?) jusqu'à les amener à ce point de démence. Mais, un peu ou tout à fait complice, la police de Louis-Philippe avait fait là une bonne affaire.

On ne récrit pas l'histoire. Mais on imagine avec un éblouissement l'homme extraordinaire qu'aurait pu devenir Evariste Galois sans ce duel : au moins un Einstein, doublé, qui sait ? d'un Lénine. En tout cas, une intelligence très au-dessus du commun.

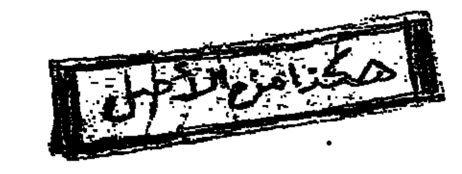
Réédition complétée du texte de 1956, le livre d'André Dalmas regroupe et présente intelligemment les documents relativement nombreux qui nous restent de cette fulgurante carrière. C'est un bon livre de fond.

JACQUES CELLARD.

★ LE DUEL SOUS L'ANCIEN RÉGIME, de Micheline Cuénin, bibliographie, index, Presses de la Renaissance, 343 pages, 85 F.

★ EVARISTE GALOIS, RÉVOLUTIONNAIRE ET GÉOMÈTRE, d'André Dalmas, Nouveau Commerce, 182 pages, 73 F.





Le Monde

culture

VARIÉTÉS

ALAIN BASHUNG au Casino de Paris

« Ça cache quekchose »

Par sa manière de mélanger le rock avec un humour un peu noir et d'utiliser des mots alors encore tabous, Alain Bashung a longtemps été considéré par les programmateurs de radio tout-puissants comme un « nocturne ». Pendant des années, il s'est retrouvé dans des « galères », chantant n'importe où, dans toute salle qui se présentait.

Il a ainsi commencé à gagner sa vie en se produisant vers 1966-1967 dans les bases militaires américaines. Embauché pour un mois à chaque fois, il a chanté en français et en anglais, et, au hasard de ces engagements, il a rencontré des musiciens de Nashville en tournée, des chanteurs de country-rock comme Bobby Bare.

Plus tard, Bashung s'est heurté au show-business français, aux cloisonnements, aux conceptions étriquées. Parce qu'il lui était impossible d'amener quelque chose de plus ouvert, de plus personnel que ce qui était demandé par l'industie, il a changé de métier et est devenu producteur des albums de Dick Rivers. Cela a duré trois ans, pendant lesquels il a aussi composé pour l'ancien leader des Chats sauvages, mais les textes qui étaient posés sur les musiques étaient un peu trop naïfs.

Alors, tout doucement, Alain Bashung a constitué une équipe, s'est associé avec le parolier Boris Bergman, a conçu un premier album au climat très spécial. Le succès d'estime du disque lui a donné l'envie de repartir sur la route, de collaborer étroitement avec des musiciens et de trouver sa propre couleur, après avoir digéré les influences country et funky, de réaliser enfin un deuxième album qui le définissait bien.

En 1980, il y a brusquement le « tube » miracle – *Gaby*, – qui le lance dans le grand public. D'autres titres (*Vertige de l'amour, Rebel, Ça cache quekchose*) popularisent une sorte de gravité cynique, une forme de dérision généreuse bien dans l'air du temps. Et aussi une manière pleine d'humour de déverrouiller le langage de la chanson et de le replacer dans la vie.

Alain Bashung se produit au Casino de Paris jusqu'à la fin de la semaine. Il faut y courir. Le spectacle est exemplaire. Sans complaisance, précis et exigeant. Avec un travail exceptionnel de l'éclairage et du son. Avec des chansons parfois grandioses (les dernières ont été écrites en collaboration avec Serge Gainsbourg), des orchestrations fignolées, de vrais développements mélodiques et rythmiques, des musiciens qui ne font pas qu' « assurer » mais inventent. Du vrai et du bel ouvrage. Même si quelques corrections de scène restent à faire. Pourquoi, par exemple, ne pas adopter une fin mitchellienne, sans reprise : cela convient parfaitement à l'esprit et au comportement de Bashung. Et c'est plus net.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, 21 heures.

CINÉMA

« TEMPÊTE », de Paul Mazursky

La Grèce vaut mieux qu'une psychanalyse

Depuis une dizaine d'années, Paul Mazursky exploite, avec habileté, les problèmes sentimentaux et sexuels de la moderne classe moyenne américaine. Surestimé à l'époque d'*Une femme libre*, il risque aujourd'hui d'être sous-estimé pour *Tempête*, comédie fantasque et semi-dramatique. Il a eu l'audace de transporter des personnages de Manhattan dans une île grecque où ils semblent jouer la pièce de Shakespeare intitulée *la Tempête*.

Au début du film, on voit Phillip Dimitrious, ex-architecte new-yorkais, goûter les délices d'un Eden de la mer Egée où il a amené, depuis un an, sa fille Miranda et une chanteuse, Aretha, après avoir quitté sa femme infidèle. Sous l'œil narquois d'un berger lubrique, Kalibanos, seul habitant de l'île avec ses chèvres, Philipp vit un fantasme que ne partagent pas les deux femmes. Miranda languit dans la solitude, Aretha supporte difficilement la chasteté que lui impose le seigneur Dimitrious.

Mazursky, auteur complet, semble s'être fait un devoir de développer toutes les possibilités d'un scénario où il prend tout de même ses distances avec Shakespeare. Des retours en arrière expliquent comment et pourquoi l'architecte et ses compagnes sont arrivés là. Ce qui permet à Mazursky réalisateur de brosser des tableaux de société, de New-York au Pirée, d'évoquer la crise d'un couple vieillissant dans le confort américain, le trouble d'une adolescente un peu trop aimée par son père, le bon sens et la force de caractère d'une chanteuse déçue par les hommes mais incapable de s'en passer. Avec ironie, Mazursky place dans son récit discontinu des références cinéphiliques : Woody Allen et Mélina Mercouri, entre autres. La plus belle, la plus drôle, est le numéro inspiré de *New York - New York*, où Kalibanos danse, comme à Broadway, au milieu des rochers et des chèvres, en chantant avec la voix de Liza Minnelli.

Le charme de ce film, un peu long, un peu complaisant, vient de son caractère déraisonnable. Mazursky a écrit et filmé tout ce qui lui passait par la tête, raillé les comportements (de Phillip en particulier) et les idées à la mode (la liberté sexuelle ou la nature salvatrice), semé la poésie là où on ne l'attendait pas (la rencontre, en mer, de Miranda et du « prince charmant », jeune plongeur sous-marin).

Dans la dernière demi-heure, le film s'emballe. Phillip, s'identifiant à un dieu, déchaîne la fameuse tempête qui va réunir tous les personnages séparés et remettre de l'ordre – provisoirement ? – dans leurs rapports. Le recours à la « magie » provoque une sorte de folie collective, de fête païenne où l'*american way of life* reprend ses droits sur un rythme de tango. En somme, pour être heureux en couples, mieux vaut faire un séjour sauvage en Grèce que s'étendre sur le divan d'un psychanalyste.

Mazursky, lui, s'est offert une fantaisie retournant tous les mythes pour mieux les retrouver, une fantaisie servie par de merveilleux interprètes : John Cassavetes et Gena Rowlands, sa femme dans la vie, Susan Sarandon, séduisante, humoristique, énergique, Raul Julia, le Caliban qui « ne pense qu'à ça », Vittorio Gassman en mafioso caricatural, et deux débutants au cinéma, Molly Ringwald, dont la vérité adolescente éclate sur l'écran, et Sam Robards promenant son corps d'éphèbe comme un défi au monde des adultes quelque peu défraîchis.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

LE MIDEM CLASSIQUE

Un lieu d'échanges et un tremplin

Pour la première fois, après une tentative décevante il y a de nombreuses années, le MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) s'est étendu à la musique classique dans le nouveau Palais des festivals de Cannes.

Les travées classiques sont plus calmes que celles des variétés, notamment dans les stands des éditions graphiques ; les marques françaises sont toutes présentes, mais les étrangères fort rares. Les multinationales du disque ont boudé cette première expérience, ce qui n'est pas le meilleur moyen d'assurer la pérennité : point de Philips (venu pour présenter son disque compact uniquement avec des spécimens de variétés), ni de Deutsche Grammophon, de Decca, de C.B.S. ; et EMI n'a exposé que quelques catalogues dans un coin discret de son stand de variétés. Mais les marques françaises (Erato, Harmonia Mundi, Adès) ne regrettent pas d'être là et ont eu des contacts fructueux.

Harmonia Mundi ajoute à son catalogue la distribution d'un nouveau producteur allemand, Orfeo, très dynamique qui aligne quelques atouts maîtres tels que Sawallisch, Fischer–Dieskau, Margaret Price, Jessye Norman, José Carreras dans des œuvres qui n'encombrent pas les répertoires actuels. Une jeune marque française, M. et C. (musique et communication) annonce ses premiers enregistrements avec Jean-Bernard Pommier, Léonard Rose et Jaime Laredo ainsi qu'un programme de production vidéo.

De grandes manœuvres se préparent dans ce dernier secteur. Unitel, compagnie allemande de films musicaux, pour la télévision, est là en force avec son catalogue de quatre cents films d'opéras, opérettes, ballets et concerts, réalisés avec Karajan, Bernstein, Solti, Böhm et Abaddo pour préparer l'avenir, car elle ne vise pas la cassette vidéo actuellement en pleine expansion mais attend le vidéodisque. Au contraire, R.C.V. (Régie-Cassette-Vidéo) vient de passer au MIDEM un accord avec Arts International (compagnie anglaise) pour la diffusion des opéras enregistrés à Covent-Garden (dont le Falstaff *dirigé par Giulini), Vérone et la Scala de Milan.*

A ces opérations classiques de marché qui s'effectueraient de toute manière mais auxquelles le MIDEM donne plus de retentissement, ne se limite pas l'ambition de cette manifestation animée par Pierre Vozlinsky, l'ancien directeur de la musique de Radio-France. Celui-ci a souhaité faire de Cannes un lieu de contacts et d'échanges pour tous les professionnels de la musique et un tremplin pour les jeunes artistes.

De nombreuses associations internationales ou nationales tiennent ainsi au MIDEM leurs assemblées générales ou des conférences, tels les directeurs de bureaux de concerts, les délégués régionaux français de la musique, la Société internationale pour la musique contemporaine, l'Union européenne de radiodiffusion et les responsables de programmes musicaux de télévision, les sociétés d'auteurs et de compositeurs, les directeurs d'opéras, l'International Musik Zentrum qui organise un colloque sur « la production de la musique classique », la Fédération internationale des jeunesses musicales, etc. Soit plusieurs centaines de participants et de nombreux journalistes, auxquels s'ajoute Radio-France qui émet dix-neuf heures par jour en direct du Palais des festivals et donne ainsi à l'extérieur un reflet de cette manifestation fermée au grand public (1).

Des spécimens d'opéras filmés

Celui-ci peut du moins assister à beaucoup de concerts (au moins quatre par jour) qui remportent un succès croissant. La concentration de tant de spécialistes est une occasion unique pour lancer, non seulement des productions prestigieuses, mais aussi des artistes inconnus. Il y a là deux directions qui pourraient prendre une importance primordiale. On en est encore au stade des tâtonnements.

*Il n'est pas impossible que le MIDEM engendre une sorte de festival des films nouveaux musicaux vidéo. Trois exemples en ont été donnés cette année avec l'*Ernani *de la Scala de Milan (Arts International), qui n'a pas semblé séduire beaucoup les spectateurs, un admirable* Tristan et Isolde *avec Bernstein, Behrens, Minton et Hoffmann, qui semble indiquer une nouvelle piste de spectacle filmé à mi-chemin de l'opéra et du concert, et une extraordinaire* Electra *de Strauss, fort discutée. Cette production d'Unitel restera comme un prodigieux document historique : le dernier enregistrement de Karl Böhm, d'un démonisme, d'une splendeur orchestrale incomparables, avec deux dames fantastiques, Léonie Rysanek (chantant et jouant pour la première fois Electre) et Astrid Varnay, terrifiante Clytemnestre. Et malheureusement une mise en scène de Götz Friedrich, impressionnante certes, mais d'un expressionnisme grand-guignolesque insupportable, au moins pour le public français.*

Mais ce ne sont là que des spécimens et un vrai festival dépasserait probablement les limites du MIDEM. En revanche, une présentation des nouveaux talents semble beaucoup mieux adaptée à cette manifestation à condition d'en faire un objectif essentiel. L'excellent concert d'airs d'opéra donné par Ileana Cotrubas et Rolando Panerai, avec l'Orchestre Provence-Côte d'Azur, a sans doute fait plaisir aux Cannois mais n'apportait rien de nouveau ; le programme de l'Itinéraire aurait eu davantage sa place dans un festival de musique contemporaine ; et la merveilleuse séance de l'Ensemble intercontemporain présenté par Boulez fournissait surtout une bonne vitrine pour le MIDEM à la télévision (diffusion prochaine par Antenne 2).

Mais quatre jeunes artistes au moins auront tiré un bénéfice immédiat de leur courte apparition à Cannes, très favorablement commentée : deux Soviétiques, la violoniste Liana Isakadze et le pianiste Mikhaïl Pletnev, une mezzo polonaise Ewa Podles, et surtout un violoniste américain de grande allure, Joseph Swensen.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On peut souhaiter que le MIDEM classique ait à l'avenir une journée « portes ouvertes », comme la plupart des foires internationales.

■ *La jeune clarinettiste Sabine Meyer, dont l'engagement, souhaité par Herbert von Karajan, avait suscité une vive polémique entre le chef d'orchestre et la Philharmonique de Berlin, vient finalement de signer un contrat d'un an à l'essai (le Monde du 8 janvier).*

THIERRY LE LURON AU THÉÂTRE MARIGNY

Paresse

Ces dernières années, Thierry Le Luron avait su élever un exercice de style (l'imitation) au rang d'un genre autonome, et son sens incontestable du spectacle l'avait amené à produire de vrais shows, des superproductions hautes en couleur et en mouvements.

La suite paresseuse de numéros, présentée au Théâtre Marigny, fait régresser singulièrement l'aventure d'un imitateur surdoué mais qui confie la réalisation de ses idées et la rédaction de ses textes à un auteur (Bernard Mabille), qui s'illustre dans la platitude et la vulgarité. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'auteurs comiques qui confectionnent pour les autres.

L'à-peu-près fait constamment ménage ici avec la franche débilité. On cherche en vain le trait au vitriol, le mot corrosif, la drôlerie ou l'humour dans ce spectacle triste qui se veut *« l'histoire, revue et corrigée de la Vᵉ République, du général de Gaulle à François Mitterrand »*.

Reste Thierry Le Luron, l'illusionniste, qui campe une multitude de silhouettes avec la voix, un geste – un éclairage qui, lui, a été travaillé, donne parfois un supplément de crédit au personnage croqué. On retiendra une conférence de presse de Valéry Giscard d'Estaing dans un bureau décoré de trophées de safari, un chien portant un collier de diamants à ses pattes et une scène de chasse aux privilèges avec Georges Marchais tenant à la main une carabine à fléchettes. – C. F.

★ Théâtre Marigny, 21 heures.

■ Rosine Rochette, interprète de *Krehler* au Théâtre de la Bastille, s'étant cassé la jambe, les représentations sont momentanément interrompues.

L'État va aider la bande dessinée française

(Suite de la première page.)

Ce serait méconnaître le fait que la B.D. est une activité de création aussi « sérieuse » que les autres et, plus prosaïquement, qu'elle est un des éléments – minime mais dynamique – de la conquête des marchés extérieurs. L'heure n'est plus, en effet, où l'Amérique inondait de ses « strips » la France de l'après-guerre.

Aujourd'hui, se sont les productions françaises, les auteurs français, qui traversent l'Atlantique. La B.D. française, dit M. Lang, et c'est vrai, *« est reconnue dans le monde pour ses qualités, l'originalité de ses tendances plastiques et thématiques, la vitalité de la création »*. Il fallait donc l'aider à conquérir les marchés extérieurs, à être, en quelque sorte, impérialiste...

Sur le plan économique, c'est une activité qui n'est pas négligeable : son chiffre d'affaires a représenté 224 millions de francs en 1981, soit 3,4 % du chiffre d'affaires global de l'édition. Cette même année 22 millions d'albums ont été vendus dans l'Hexagone.

Aides à la création, à l'édition, formation de jeunes auteurs, constitution à Angoulême d'un centre national de la B.D., acquisition de planches originales, mesures sociales et fiscales : le « plan B.D. » de M. Jack Lang vise à donner à la bande dessinée française de nouveaux outils pour le développement d'un art qui, sans ruiner l'Etat, constitue déjà – qu'on le veuille ou non – l'un des éléments, notamment auprès des jeunes, de son rayonnement culturel. Cela valait bien un « plan-bulles » !

BRUNO FRAPPAT.

[*Le Monde* publiera demain un supplément de quatre pages consacré à la bande dessinée et au Salon d'Angoulême.]

Les quinze mesures

Voici les quinze mesures présentées par le ministre de la culture :

● **Aides à la création et à la diffusion :**

– Le ministère accordera des bourses pour les jeunes créateurs de B.D. Jusque-là, seuls pouvaient bénéficier de telles aides les auteurs de romans, pièces de théâtre, poésies, et les plasticiens. Elles seront accordées par le Centre national des lettres et le Centre national des arts plastiques. Coût pour 1983 : 300 000 F.

– Une exposition internationale de planches de B.D. française aura lieu à la fin avril à New-York à l'occasion d'une rencontre organisée par le Salon d'Angoulême et les éditeurs français. Cette exposition sera la base d'une autre, prévue pour la fin 1984 à Paris, au Centre de création industrielle (C.C.I.).

– Le ministère participera au financement des manifestations promotionnelles de la bande dessinée qui existent déjà (Angoulême, Salon de Paris, Festival d'Hyères) et encouragera d'autres initiatives locales.

– Des aides seront accordées aux chaînes de télévision et de radio pour la programmation d'émissions sur la B.D.

– Des planches originales seront acquises par le Fonds national d'art contemporain afin d'enrichir les collections nationales déposées au musée d'Angoulême.

● **Actions économiques :**

– Après accord du Centre français du commerce extérieur et de l'Office de promotion de l'édition française, les mécanismes existant pour aider la diffusion du livre français à l'étranger seront étendus aux albums de bande dessinée (prospection, exposition, traduction, co-édition, etc.).

– Aide à l'édition de la première bande dessinée : le Centre national des lettres élargira aux auteurs de B.D. le système d'aide qui existe pour les autres domaines.

– Soutien du C.N.L. aux initiatives d'éditions d'ouvrages de B.D. didactiques et à destination du monde scolaire.

● **Dispositions juridiques et sociales :**

– La loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse ne sera pas modifiée, mais un accord a été réalisé avec les éditeurs et les diffuseurs pour que les albums dont l'affichage et la vente aux mineurs ne sont pas autorisés puissent être présentés sous enveloppe plastique.

– La propriété littéraire et artistique des auteurs de bande dessinée est protégée par la loi mais aucun organisme ne se chargeait de les défendre. La Société de la propriété artistique des dessins et modèles (SPADEM) a accepté de les faire entrer dans son giron.

– Des négociations sont en cours avec le ministère de la solidarité nationale pour améliorer la protection sociale des auteurs de B.D., actuellement anarchique. Sur le plan fiscal, la Direction générale des impôts les « traitera » désormais comme les autres écrivains contribuables (étalement des revenus sur cinq années).

● **Projet de centre national à Angoulême :**

Le futur « Centre national de la B.D. et du cinéma d'animation » regroupera à Angoulême :

– Un atelier-école expérimental, installé à l'école régionale d'art. Il accueillera dès mars 1983 une trentaine d'étudiants. Le ministère consacre 1 200 000 F à cette opération et assurera cette année 60 % des frais de fonctionnement (soit 600 000 F) ;

– Le Centre de documentation, d'information et de recherche, qui fonctionne déjà à Angoulême, bénéficiera d'une partie du « dépôt légal » de la Bibliothèque nationale. Celle-ci reçoit actuellement cinq exemplaires de chaque album publié : elle n'en gardera désormais que quatre ;

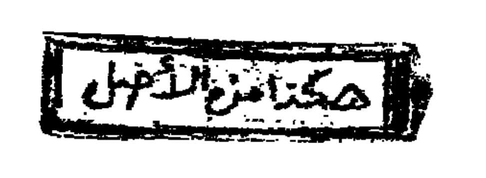
– Le Musée municipal d'Angoulême ouvrira prochainement, avec l'aide du ministère, un département B.D. où seront présentées les collections de planches originales.

● **Audiovisuel :**

Pour tenir compte du fait que la bande dessinée n'est pas seulement un phénomène d'édition mais aura, de plus en plus, des prolongements dans le domaine de l'audiovisuel, le ministère a établi un plan d'actions pour le cinéma d'animation (recherche technique, co-productions, avances sur recettes, etc.). Coût pour 1983 : 8 millions de francs.

■ *Le film d'Andrzej Wajda, Danton,* sera présenté finalement en Pologne à partir du 31 janvier. Initialement prévue le 12 janvier, la « première » avait été reportée au 21 mars.

■ Les cinquièmes Rencontres avec le cinéma méditerranéen, organisées à Montpellier par le ciné-club Jean-Vigo, du 2 au 9 février, seront pour une large part consacrées au cinéma italien, notamment avec une rétrospective historique sur le mélo et le « péplum », avec un hommage à Vittorio Cottafavi. Hommage sera aussi rendu à Martin Scorsese, à Théo Angelopoulos, Youssef Chahine et Carlos Saura.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

IDA – Athénée (742-67-27), 21 h.
LE VISON VOYAGEUR – Michodière (742-95-22), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : 19 h 30 : La Bohème.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 20 h 30 : l'Ensemble musique vivante (dir. V. Globokar) ; 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-35). Débats-Rencontres Musée : 18 h 30 : J. Cerquiglini ; à 20 h 30 : Débat en liaison avec l'exposition « Fera-t-il beau demain ? ; Cinéma-Vidéo : 13 h : Psychiatrie sans garde-fous ; à 16 h : Distorsion ; à 19 h : Pierre Soulages ; 15 h : Hans/J. Arp – le temps des papiers déchirés ; 18 h : Christian Lebrat ; 17 h 30 : Jardins de ville ; Théâtre : « Des écritures scéniques contemporaines » : 20 h 30 : le Théâtre d'en face ; Concert : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle, par les solistes de l'EIC.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-fonds ; 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : les Taupes, de Tom Novembre ; 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : le Désert.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 15 h et 20 h 30 : la Mère ; Resserre 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX-PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : le Tombeau du père.
FONTAINE (874-74-40), I. 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 15 : Eden Cinéma ; 20 h 30 : la Noce. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charmari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Bébés cadres ; 22 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h : Guide des [illegible] 1919 ; 20 h 30 : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.
THÉATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 27 janvier

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 21 h 15 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Salé-Sucré : S. Rochon.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), 20 h : M. Vossen.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Ensemble vocal et instrumental la Chapelle Royale, dir. Ph. Herreweghe (Lully).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Fauré, Mozart, Haydn).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : R. D'Arco, R. Cohen (Beethoven, Brahms) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Wagner, Saint-Saëns, Brahms).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : P.-M. Bédard.
SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : J.-M. Bonn, K. Shiba, N. Rivière (Weber, Kokai, Brahms).
RANELAGH, 20 h 30 : M.-P. Siruguet (Brahms, Messiaen).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national de Paris, Ensemble d'instruments anciens (Monteverdi).
INSTITUT NÉERLANDAIS, 18 h 30 : Akkordeon Ensemble du Conservatoire de Rotterdam (Loevendie, Trojan, Zwartjes...).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : R. Wruble (Ravel, Mozart, Brahms...).
ALLIANCE FRANÇAISE, 20 h 30 : Opéra de Varsovie, dir. R. Satanowski (Rudzinski : les Mannequins).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), à 20 h 30 : T. Gubitsch, O. Calo.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Bashung.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (327-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : P. Meige, 23 h : Azuquita.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : M. Pindart Big Band.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : T. Coe, A. Hacker, Ch. Laurence, B. Cornford, J.-P. Drouet.
PALACE (246-10-87), 22 h 30 : The Commodores.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Champion Jack Dupree.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : H. Texier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Fube.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

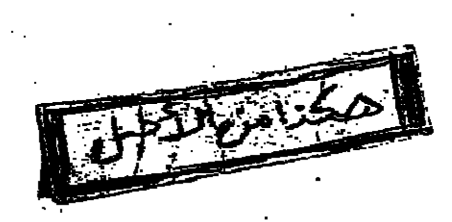
15 h, Robert Vatier (1906-1982) : Marius, de A. Korda et Marcel Pagnol ; 19 h, hommage à René Clair : le Million ; 21 h, hommage à F. Zinnemann : Un homme pour l'éternité.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, hommage à G. Mingozzi : C'e musica e musica ; 17 h : Hans Christian Andersen et la danseuse, de Ch. Vidor ; 19 h : la Calligraphie de l'amour, de Y. Bili.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – (V.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gloria, 18e (627-60-20).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (651-99-75).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-72-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-63).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). – (V.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).



SPECTACLES

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (*Fr.*) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MÉNAGE A TROIS (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 6e (770-47-55).

MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Rotonde*, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; VF : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr-Tun.) : *Studio de la Harpe*, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PIRANHAS II (*) (A.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIETA, film franco-mexicain de Carlos Saura. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURES DE PANDA, dessin animé japonais de Tomoo Fukumoto. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

CLEMENTINE TANGO film français de Caroline Roboh. Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA FUITE EN AVANT, film français de Christian Zerbib. Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*), film américain de Robert Benton. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; *Gaumont Champs-Élysées*, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Maxéville*, 2e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Magic-Convention*, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III, Film américain de Sylvester Stalonne. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRIX DU DANGER (*), Film français d'Yves Boisset. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES, Dessin animé français d'Albert Barillet. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount-Montmartre*, 18e (606-34-25).

LA TEMPETE, Film américain de Paul Mazursky. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *UGC* Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES, Film français de Bernard Guillou. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Français*, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *George V*, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont Sud*, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Victor-Hugo*, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont *Gambetta*, 20e (636-10-96).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME... (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Forum, 1er (297-53-74) ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; *Olympic*, 14e (542-67-42).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 *Juillet* Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Napoléon, 17e (380-41-48).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37).

VIGILANTE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : *U.G.C. Danton*, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *La Royale*, 8e (265-82-66) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). -V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy *Pathé*, 18e (522-46-01).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MÈRE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (524-67-42).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-*Luxembourg*, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

UNE FEMME DISPARAIT (A) (v.o.) : *Studio Bertrand*, 7e (783-64-66).

WANDA (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Julien Fontanes magistrat, de J. Cosmos, réal. Lefranc, avec J. Morel, S. Artur, L. Coutenceau...
Trois prostituées entreprennent de dénoncer le réseau de proxénétisme auquel elles appartiennent. Non sans risque. Julien Fontanes se charge de l'affaire...

22 h 5 Histoire des inventions : Inventer pour tuer.
Emission de D. Costelle.
No 5 : Arquebuses du temps passé, guillotines de 1789, Kalachnikov, M-16, etc. Inventer pour en finir. Avec le colonel Royer, Frédéric Pottecher et le docteur Soubiran : un documentaire allègre qui se voit comme une bande dessinée.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Résistances, de M. Thoulouze, présentation B. Langlois, réal. Desfons.
Nouveau magazine mensuel consacré aux atteintes portées aux droits de l'homme en France et à l'étranger.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Randy Newman, un samedi en décembre. L'impeccable spécial boxe.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
De *J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.*

20 h 40 Film : Le sourire de l'homme tourmenté.
Film chinois de Y. Yangin, Den Yimin, avec L. Zhiyu, P. Hong, G. Fei, Y. Fue (v.o. sous-titrée).
En 1975, un journaliste sorti d'un camp de rééducation reçoit l'ordre d'écrire un reportage favorable à la réactivation de la révolution culturelle. Il cherche à se dérober. A partir d'un conflit et d'un cas de conscience individuels, une violente critique des manipulations politiques sous la « bande des quatre ». Un film inédit et... surprenant.

22 h 10 Débat.
Après la projection de ce film réalisé par un jeune cinéaste de Shanghai en 1979 après la chute de la « bande des quatre » – et inédit en France, – un débat qui a pour thème : « Quand le cinéma chinois s'éveillera, l'histoire du cinéma chinois », réunira J.-L. Domenach, universitaire, sinologue et chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, Joris Ivens, cinéaste et notre collaborateur Alain Jacob, ancien correspondant à Pékin.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Etude no 7 « Lento » *opus 25 de F. Chopin par* J.-B Pommier au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « la Tranchée », de R. Ponderon, avec M. Pillet, S. Pelayo, A.-M. Coffinet...

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct du MIDEM.

20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals) : « Concerto op. 6 no 12 », de Haendel ; « Concerto en mi bémol avec hautbois » de C.P.E. Bach ; « Divertimento K 138 », de Mozart ; « Symphonie pour cordes no 9 », de Mendelssohn ; par le Guildhall String Ensemble de Londres ; sol. D. Walter, hautbois.

23 h, Concert (en direct de la salle A du Palais des festivals) : récital de piano de A. Kremski ; œuvres de Gurdjieff-Hartmann, Scriabine, Séverac, Kremski.

Vendredi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes : le GERFI.
« Les marionnettes Patafil ».
14 h 5 Ils ont votre âge.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Yves Duteil, réal. G. Job.
Au cours de son dernier passage à l'Olympia. « La Maman d'Amandine », « Mélancolie », « Tarentelle »...

21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
De J.-J. Tarbes et Ch. Watton. Réal. S. Korber, avec C. Marchand, J.-L. Moreau.
Numéro 4. Merveilleuse Daphné : Sylvestre trouve cette fois du travail chez un metteur en scène. Il doit le débarrasser d'une actrice dont celui-ci ne veut plus.

22 h 30 Documentaire : Sculpteurs dans la ville.
De J. Vigoureux, réal. G. Pignol.
Métaux, plastiques, résines, verre, etc., sont les matériaux utilisés par la sculpture moderne, qui, dit-on, est en divorce avec le public.

23 h Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec Armand Lanoux.
15 h Série : Hunter.

15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, R. Bober. Gog et Magog (diffus. le 18 janvier à 22 h 15).
Un livre de Martin Buber, philosophe contemporain, sur les juifs et le mouvement hassidique.

17 h Concours des chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde.
(Reprise de l'émission du 2 janvier.)

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy, J.-P. Sentier
Capitaine X, c'est un beau et séduisant (naturellement) officier des services français aux prises avec des espions allemands ou anglais. Ils nous emmèneront à Venise, Constantinople, le désert de Syrie... Et pourtant ce ne sera pas un voyage des plus grisants.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Variations sur le pouvoir, avec Mme F. Giroud (le Bon Plaisir) ; MM. Y. Cannac (le Juste Pouvoir), M. Lever (le Sceptre et la Marotte), M. Paillet (les Hommes de pouvoir).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club. Cycle fantastique : La fiancée de Frankenstein.
Film américain de J. Whale (1935), avec B. Karloff, C. Clive, E. Lanchester, E. Thesiger, V. Hobson (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Le monstre créé par le savant Frankenstein n'est pas mort et sème, malgré lui, la terreur. Un étrange inventeur oblige son « maître » à lui fabriquer une compagne. Meilleur que le premier film présenté le 21 janvier, celui-ci offre un scénario délirant, une composition encore plus émouvante de Boris Karloff et une atmosphère de fatalité.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement socialiste autonomiste occitan.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.) : L'affichage des prix, la C.S.C.V. sur le terrain.

20 h 35 Le nouveau vendredi : Suivez l'ananas.
Carte blanche à Anne Gaillard, un film de A. Gital.
C'est le récit de l'ananas importé en Occident et surtout de la naissance et de l'histoire d'une multinationale. Un document sérieux où toutes les parties ont été interrogées.

21 h 35 Téléfilm : Fragments d'exils.
De L. Bogdan, réal. G. Combet, avec D. Lesage, M. Guichnons, T. Bialkowski...
L'histoire d'une famille polonaise arrivée en France dans les années 20 : à mi-chemin entre le documentaire et la fiction.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Festival de Prades : « Première sonate pour violoncelle et piano » de Brahms par L. Rose et A. Wolf.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège, marais bleu et or.
8 h, Les chemins de la connaissance : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, Musique : perspectives du vingtième siècle... pourquoi pas le plaisir (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora : spécial Asie.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexique.
14 h 5, Un livre, des voix : « Matinée chez la princesse de Guermantes » ; « Cahiers Marcel Proust ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : William Thorne.
18 h 30, Feuilleton : les bonnes femmes du dix-huitième siècle.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les nouvelles découvertes sur les rayons cosmiques.
20 h, José-Maria Arguedas, écrivain des Andes.
21 h 30, Black and blue : Tribune des critiques de disques.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct du MIDEM

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Wagner, Purcell, Strauss, Berg, Kerckhoven.
7 h 5, *Quotidien MIDEM.*
9 h 5 Le matin des musiciens : du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique : œuvres de Gounod, Verdi, Donizetti, Schubert, Beethoven, Wagner, Mahler, Bellini, Berlioz, R. Strauss, Schubert.
12 h, Concert (en direct de la salle A du Palais des festivals) : œuvres de Mozart, Donizetti, Doppler, Dvorak, Poulenc, par S. Kudi, flûte, accompagné au piano par I. Nodaira.
13 h 5 Magazine.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : en Amérique.
15 h Premiers disques. Au hasard des rencontres ; disques compacts.
18 h 30 Concert (en direct de la salle A du Palais des festivals) : « Trio en mi mineur », de Chostakovitch, par le Nouveau Trio de Prague.
19 h 35 Jazz.
20 h Concert (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals) : « Méphisto-Valse », de Liszt ; « Symphonie espagnole pour violon et orchestre », de Lalo ; « Symphonie no 3 en la mineur », de Mendelssohn par l'Orchestre national de France ; Dir. G. Albrecht, sol. P. Amoyal, violon.
23 h Concert de musique persane (en direct de la salle A du Palais des festivals) : avec D. Talai, târ et setâr et D. Chemirani, zarb.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 JANVIER

– *MM. Jacques Bidou*, conseiller du P.C.F. sur les questions de l'audiovisuel, et *Patrice Duhamel*, conseiller de *M. Giscard d'Estaing*, sont reçus, à 19 h 30, sur Radio 92,3 MHz, Paris.

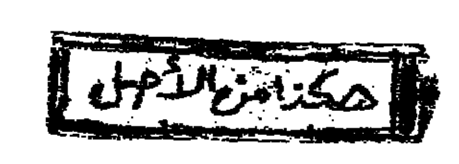
– *Me Henri-René Garaud*, avocat et fondateur du mouvement Légitime défense, et Me Georges Kiejman, avocat, participent au débat organisé par Radio-Express 100,85 MHz, Paris, à 19 h 30.

– *MM. Gérard Bapt*, maire socialiste de Toulouse, et *Dominique Baudis*, qui conduit la liste de l'opposition, participent au débat organisé par France-Inter, à 19 h 20.

VENDREDI 28 JANVIER

– *M. Pierre Cormorèche*, secrétaire général de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.





COMMUNICATION

VU

Dis-moi tout...

Avec cette manie du dialogue qui caractérise depuis mai 1968 nos contemporains, on a l'impression que les rapports familiaux s'empêtrent dans un inextricable réseau de lignes coupées, pas rétablies, mal branchées ou au contraire continuellement occupées. A quoi ? A se faire des confidences, à mes yeux déplacées, à se raconter des choses qu'on ferait bien mieux de garder pour soi. Prenez cette bonne vieille tarte à la crème, la liberté sexuelle. On s'était mis à trois – la Suisse, la France, le Canada – pour en débattre gravement en direct et en duplex mercredi soir à la télé (« Agora »).

Cette liberté-là, on ne nous l'a jamais refusée (relisez Saint-Simon). Sinon peut-être à l'époque victorienne chez les bourgeois. Ailleurs (relisez Zola), les amours se nouaient et se dénouaient dans le drame ou dans la joie, sans passer devant M. le Maire, encore moins devant le notaire. Même si la pilule a facilité, encouragé, les rapports pré ou extra ou post-conjugaux, elle n'a en rien réglé – comment le pourrait-elle ? – l'éternel problème de savoir si, vivant sous le même toit, il convient de ne rien fermer, de tout ouvrir – y compris les allées obscures de son jardin secret.

Il y a des modes pour ça. On a l'air de taxer aujourd'hui aussi bien chez nous que chez nos amis francophones d'hypocrisie, de soumoisarie, l'adultère à l'ancienne avec ses garçonnières, ses 5 à 7 et son souci constant de sauver les apparences, d'éviter les courts-circuits, les étincelles, et de préserver la paix des ménages.

Vaut-il mieux provoquer les scènes et les explications en se faisant attendre par son conjoint jusqu'aux petites heures du matin devant une bouteille vide et un cendrier plein ? Peut-on alors s'en tirer par un aveu, souvent inutilement cruel dont le seul avantage est de déplacer les responsabilités en envoyant la balle dans l'autre camp ? Ou faut-il profiter d'une franchise promise d'entrée de jeu pour se livrer à un compte rendu détaillé, round par round, de rencontres avec des partenaires dont la confiance, ainsi, se trouvera trahie à son tour ?

Au risque de passer pour complètement rétro, je me demande si, sur ce point précis, dans les rapports entre mari et femme, entre parents et enfants, la discrétion n'est pas parfois préférable à la discussion. Elle seule est garante de la liberté véritable, du respect de l'autre. A partir de quand, s'est-on demandé à l'écran, les gosses ont-ils le droit de coucher ensemble ? Il n'y a pas d'âge pour commencer ou pour finir d'aimer. Les jeunes entrent à seize ans sur le marché du travail. Pourquoi n'auraient-ils pas en même temps accès à la kermesse de la vie ? A condition d'en avoir les moyens et de pouvoir se le permettre. C'est à eux d'en décider.

CLAUDE SARRAUTE.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMATIQUE

Les partenaires locaux devront négocier au coup par coup

Le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, et M. Pierre Huet, conseiller d'État, ont présenté mercredi 26 janvier les propositions de la commission du suivi des expériences télématiques destinées au public. Ces propositions sont un premier pas vers une réglementation de ce nouveau moyen de communication qu'est la télématique.

La commission, composée de représentants des pouvoirs publics, de la presse, d'usagers et de parlementaires, avait été instituée lors du précédent septennat, à la suite des inquiétudes manifestées par certains responsables de journaux et des parlementaires à propos des conséquences éventuelles qu'une généralisation de la télématique pourrait avoir sur les équilibres actuels entre les médias.

Selon l'intention exprimée à plusieurs reprises par le gouvernement, *ses conclusions devraient inspirer les* textes d'application de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982.

Si cette loi fixe un cadre juridique assez précis aux services télématiques diffusés (de type A.N.T.I.O.P.E.) de la *télédiffusion*, la marge de manœuvre laissée au pouvoir exécutif pour définir les règles du jeu en matière de services inter-actifs (de type « Télétel ») est très large.

Sur les points essentiels, la commission du suivi propose au gouvernement d'adopter les dispositions *provisoires élaborées pour l'expérience* de vidéotex inter-activités de Vélizy :

● Obligation pour les prestataires de *mentionner leur raison sociale*, avec l'adresse et le nom du responsable, et de s'en tenir au service énoncé lors de la demande d'autorisation ;

● Les prestations fournies par les administrations devront être conformes à leur mission de service public ;

● Les collectivités locales devront concevoir leur rôle sur les réseaux télématiques comme *« complémentaires »* de celui de la presse écrite en offrant surtout des *« informations utiles (..) de caractère local, dans la mesure où elles ne sont pas suffisamment diffusées par d'autres voies »* ;

● Les autres prestataires de service *« devront rester dans les limites de leur objet social »*.

● Des annonces classées ne pourront être présentées que *« dans le cadre des bulletins d'information d'intérêt général proposés par une entreprise éditant une publication écrite à la commission paritaire des publications et agences de presse, ou par un groupement de ces entreprises »*.

● L'utilisateur, enfin, devra être informé du caractère payant du service avant de le « consulter ».

Aucune restriction particulière, selon la commission *du suivi*, ne s'impose pour la diffusion « d'écrans publicitaires », si ce n'est dans le cadre du service de base de l'annuaire électronique, que va progressivement proposer l'administration des P.T.T. aux usagers. La commission a *estimé que l'État se devait de ne pas* être là un concurrent trop important des fournisseurs privés.

De l'aveu de MM. Mexandeau et Huet, le partage des compétences à l'échelon local, s'agissant des types d'informations offerts par les différentes catégories de prestataires (journaux locaux, collectivités locales, etc.), devra, en fait, se négocier au coup par coup entre les intéressés.

Si la loi de juillet 1982 prévoit le principe du droit de réponse, les membres de la commission se sont heurtés à des obstacles techniques, notamment celui de la conservation des informations et services par définition magnétique en télématique. La commission doute que cette question puisse être réglée par décret et conclut au nécessaire réexamen du « dépôt légal » par le législateur. Seule une loi pourrait, en outre, étendre les responsabilités et sanctions, prévues par les textes de 1881 sur la presse, à l'édition et à la diffusion d'informations télématiques.

Au chapitre financier, le rapport souligne l'urgence de développer les procédés de paiement par carte magnétique – « à mémoire » ou non – grâce à un lecteur incorporé au terminal, un procédé qui permet, selon la commission, de mieux assurer le secret des *communications* et des transactions.

On peut regretter que les questions liées à la confidentialité n'aient pas été suffisamment explorées par la commission. Celle-ci suggère, en revanche, avec sagesse, que des études soient poursuivies pour entrevoir plus précisément les répercussions économiques et sociales de la télématique. – E. R.

● *Les présidents des trois chaînes de télévision*, dans la lettre qu'ils ont adressée au premier ministre (et non au *président de la République*, comme nous l'indiquions par erreur dans notre édition du 27 janvier), répondent à l'offensive de M. Jack Lang, ministre de la culture. Ils s'inquiètent notamment de voir leur contribution financière au cinéma alourdie par deux propositions du ministre de la culture : la fixation à 15 % *de la part du* droit d'antenne que versent les chaînes pour diffuser les films coproduits et l'inscription au cahier des charges du montant précis des achats de droits. Autant de dispositions qui risquent, selon eux, de grever un peu plus la capacité de production de la télévision.

● *M. Guy Thomas* a été mis, sur sa demande, en disponibilité du Conseil d'Etat, a annoncé le communiqué du conseil des ministres du mercredi 26 janvier. Journaliste, Guy Thomas avait été nommé président de FR 3 après le changement de majorité. Remplacé à ce poste au mois de septembre dernier par M. Guy Holleaux, il avait été alors nommé conseiller d'Etat. Au début de cette année, il avait manifesté son intention de revenir au journalisme (*le Monde* du 14 janvier).

INSTITUT

ÉLECTION A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. André Rousselet invite M. Jean Foyer à retirer sa candidature

L'Académie des sciences morales et politiques élira, lundi 31 janvier, le nouveau titulaire du siège laissé vacant par la mort de Marcel Rousselet, ancien premier président de la cour d'appel de Paris. Cinq candidats sont en présence : M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux; M. Pierre Bellet, ancien premier président de la Cour de cassation; M. Jean Chazal de Mauriac, ancien conseiller à la Cour de cassation; M. Louis Pettiti, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris; et M. Maurice Vallery-Radot, conseiller d'Etat.

M. André Rousselet, président-directeur général de l'agence Havas, fils de Marcel Rousselet, nous a adressé la lettre suivante dans laquelle il invite M. Jean Foyer à retirer sa candidature.

C'est le 16 mai 1962 ; ce jour-là un procès important devait se dérouler au palais de justice de Paris, *celui du général Salan*. Plusieurs heures avant l'ouverture de l'audience, l'enceinte était totalement investie par les forces de police qui fouillaient systématiquement avocats et magistrats. Le premier président d'alors, informé de ces *faits, se rendit en haut du grand* escalier de la cour de Mai, interpella les responsables du « service d'ordre » et leur enjoignit de faire cesser ces humiliants contrôles contraires à tous les usages. Ce qui fut fait.

Dans les heures qui suivirent, ce haut magistrat reçut de monsieur le préfet de police *une lettre inacceptable* dans la forme, par laquelle ce fonctionnaire se permettait de condamner son geste. Confiant dans la traditionnelle protection qu'un magistrat français est en droit d'attendre du garde des sceaux, le premier président s'adressa à lui pour obtenir que soit réparée l'offense qui, à travers sa personne, atteignait le corps judiciaire dans son ensemble.

La réaction du ministre fut inattendue : quelques semaines après le 12 juillet, une ordonnance intervenait à son initiative ramenant l'âge de la retraite des magistrats de son grade de soixante-dix ans à soixante-huit ans et demi, âge que précisément le président de la cour d'appel de Paris venait d'atteindre le 6 juin précédent !

Cette « coïncidence » ne trompa personne. Quant au préfet de police, il ne devait jamais exprimer le moindre regret ou la moindre excuse pour son inqualifiable initiative. Justice était rendue...

Le magistrat s'appelait Marcel Rousselet, il était mon père. Le ministre se nommait Jean Foyer.

Au cours de ces vingt années suivant sa mise à la retraite arbitraire, ni mon frère, le docteur Jean Rousselet, ni moi-même n'avons osé rompre le silence imposé par notre père. Mais voici qu'aujourd'hui, notre père disparu, l'ancien garde des sceaux, Jean Foyer, non content de l'avoir laissé *insulter* de son vivant, puis de l'avoir, pour toute *réparation*, radié de la façon la plus... courageuse, ne craint pas d'offenser la mémoire du président Marcel Rousselet : il prétend, en effet, occuper le siège que ce magistrat a laissé vacant à l'Institut, dût-il pour cela prononcer son éloge funèbre !

Cette perspective, qui eût confondu mon père, me paraît indigne de l'Académie et de la magistrature. Elle est, en tout cas, intolérable pour ses fils. Non – j'insiste sur ce point – que je prétende empêcher M. Jean Foyer de poser sa candidature à l'Académie des sciences morales et politiques. Je ne veux pas douter que *d'autres qualités* que celles que je lui conteste l'en rendent digne à ses yeux.

Non que je souhaite, par je ne sais quel souci de revanche éclatante, faire de cette affaire une affaire publique. Bien au contraire. Mon père ne l'eût pas voulu. Il ne demandait qu'une chose : que justice lui *fût seulement rendue*. C'est pourquoi, j'ai tenu, jusqu'à ce jour, à ce que ma démarche demeurât essentiellement personnelle et la plus discrète possible.

Mais, par son ambition et son silence méprisants, M. Jean Foyer me contraint à lui lancer publiquement cet appel tardif à retirer enfin sa *candidature*.

La lettre que nous lui avons adressée, mon frère et moi, le 17 janvier, pour le prier de ne pas oublier les événements de mai 1968 et la mesure qu'il crut bon de prendre à l'encontre de notre père en juillet de la même année, est restée sans réponse. Tout comme était restée sans réponse, *il* y a vingt ans, *la lettre* adressée par le premier président de la *cour* d'appel, Marcel Rousselet, au garde des sceaux, Jean Foyer.

Le candidat à l'Académie ne saurait-il donc pas écrire ? Je ne peux le croire. Mais si vous n'osez écrire, M. Jean Foyer, du moins, parlez !

Et si vous n'osez parler, alors, je vous en prie, renoncez à prononcer cet éloge funèbre, *qui serait une* insulte à la mémoire de mon père. Il a su attendre des années que justice lui soit rendue. Ayez la décence d'attendre quelques semaines ou quelques mois de plus avant de demander aux membres de l'Institut de rendre justice à vos talents, à votre érudition et à la parfaite connaissance que vous avez des lois françaises et des multiples façons de les appliquer !

[N.D.L.R. – M. Jean Foyer, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous a indiqué que, *« par déférence envers l'Académie »*, il n'entendait pas y répondre avant le scrutin.]

CARNET

Mariages

– Isabelle TALLET
et
Joël CHOQUART
ont l'honneur de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 26 février 1983, à 15 heures, en la mairie de Villiers-sur-Marne.
M. et Mme Choquart,
3, rue du Progrès,
94350 Villiers-sur-Marne.

Décès

– Mlle Pierrette Alterman
a la douleur de faire part de la mort de son père,

M. Robert ALTERMAN,

ingénieur des Arts et Manufactures (1908),
docteur en droit (1971),
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
président fondateur
de l'Union française
des industries exportatrices
et du Comité international des échanges,
chef d'escadron honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant
et des services militaires volontaires,
commandeur de l'Economie nationale
et du Mérite commercial,
décédé à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 23 janvier 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée à la Maison d'Ananie, 20, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7e, le mercredi 9 février, à 18 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11 *bis*, rue Lord-Byron,
75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maxime AMPHOUX.
Un service religieux a été célébré le 26 janvier 1983 à Aix-en-Provence.
« Ne crains pas, crois seulement. » (Marc 5, 36.)
De la part des familles :
Amphoux, Bourdon, Piguet, Marty, Wogensky.
La Senangue
5, rue Edouard-Herriot,
13090 Aix-en-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. A. J. Bodenheimer
et ses enfants,
Mme A. G. Otto,
Mme H. Gibert,
Mme J. Otto,
M. et Mme H. Bos
et leurs enfants,
M. et Mme P. Bodenheimer
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hetty BODENHEIMER,
survenu le 25 janvier 1983, à l'âge de quarante-trois ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Saint-Mandrier-sur-Mer (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.
49, avenue des Champs,
91130 Ris-Orangis.

– *Mme Gabriel Charvat*,
Le docteur Anne-Marie Charvat,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel CHARVAT,
leur époux, père et parent,

survenu le 24 janvier 1983, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Maisons-Laffitte.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité *le jeudi 27 janvier 1983*, à Pompadour (Corrèze).
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue de la Muette,
78600 Maisons-Laffitte.

– Les familles Willems, de Grood,
ont la douleur de vous annoncer le décès de
Mme Elisa Antonia
Maria Josephina
(« Fify »)
de GROOD,
née Willems,
survenu le 24 janvier 1983, à Grasse, à l'âge de soixante-ans et munie des sacrements de l'église.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Chênes, à Grasse.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité à Orange (84).
M. R. Th. J.-M. de Grood,
286, avenue Michel-Jourdan,
résidence Club Labadie,
06150 Cannes-La Bocca.

– Mme Pierre Delaisi, née Madeleine Margantin, son épouse,
Jacques Delaisi *et Marie-France* Delaisi, née Contamine,
Geneviève Delaisi et Philbert de Parseval,
ses enfants, belle-fille et gendre,
Bertrand Delaisi et Christine Delaisi, née Lécluse,
Christine et Etienne Delaisi,
Nathalie, Estelle et Charlotte de Parseval,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort, muni des sacrements de l'Eglise catholique, de
Pierre DELAISI
(1903-1983),
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
ancien de l'Oflag X C,
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité à Etiolles (91), le 26 janvier 1983.
160, rue de Grenelle, Paris-7e.
81 *Les Bois-du-Cerf, 91 Etiolles.*
118, rue de Vaugirard, Paris-6e.

– Le président et les membres du directoire,
Le président et les membres du conseil de surveillance,
Le personnel,
de la Compagnie euromarocaine de commercialisation (CEMACO-S.A.)
ont la douleur de faire part de la disparition brutale et tragique de leur *directeur général*

M. Georges ISRAEL,

décédé à la suite d'un accident de voiture à Marrakech, le 30 décembre 1982.

– *Nous apprenons* le décès de
Jean LAFFRAY,
président
des anciens pilotes de chasse
aux Cigognes.
[Né en 1896, Jean Laffray était entré à la fin de 1917 dans l'escadrille Guynemer. En 1967, il avait créé avec M. Henri Duvillard, alors ministre des anciens combattants, le Grand Prix des pilotes de chasse, qui est décerné chaque année à un auteur ayant écrit un ouvrage sur l'aviation et les combats aériens.]

– Le conseil d'administration,
La direction et l'ensemble du personnel des éditions Lidis
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Noël SCHUMANN,

survenu le 25 janvier 1983.
37, rue du Four,
75006 Paris.

– Le conseil d'administration de la diffusion,
La direction et l'ensemble du personnel
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Noël SCHUMANN,
fondateur de leur société.

37, rue du Four,
75006 Paris.

– Mme Paul SOMBSTHAY,
née Marie-Louise Trouillet,
s'est endormie paisiblement le 25 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part de ses petits-enfants :
Patrick, Frédérique, Sophie, Valérie, Virginie Vaillant,
Patrick et Jean-Luc Sombsthay.
« Heureux les doux : ils auront la terre en partage. »
Mat. V-4.
43, avenue Foch,
49300 Cholet.

Remerciements

– M. Pierre Theret et sa famille,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Le conseil national de l'Union des femmes françaises,
font part de leurs remerciements pour les messages de sympathie et de condoléances qui leur sont parvenus à l'occasion du décès de
Mme Gisèle THERET.

Anniversaires

– La famille du

docteur Patrice BENOIST

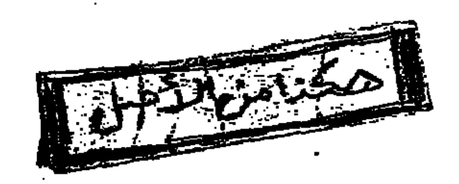
rappelle *son souvenir* à tous ceux qui l'ont connu et aimé, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort.
Notre-Dame du Raincy, dimanche 30 janvier 1983, à 10 h 30.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 2 février 1983, à 18 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, à la mémoire de
Robert DAZZI,
décédé le 5 septembre 1982.
La section de judo du Racing-Club de France.

Communications diverses

– « Les conditions d'un travail pour la paix. » Cycle de soirées d'information et de réflexion organisé par la communauté Saint-Bernard de Montparnasse (31, place Raoul-Dautry, *Paris-14e*). La prochaine soirée sur les rapports Nord-Sud sera animée par Yves Berthelot, directeur du Centre d'informations internationales, sur le thème : « Réexamen des interdépendances Nord-Sud : leur impact dans l'économie mondiale ».



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SITB SSCI française, 400 personnes, leader dans le secteur Banques - Finances développe une nouvelle technique informatique.

La bureautique avancée

Dans le cadre de cette activité nous menons actuellement des projets qui débouchent sur la réalisation du «Bureau du Futur». Celui-ci intégrera toute les fonctions Informatiques et Bureautiques d'aujourd'hui grâce à l'utilisation de matériels et de techniques de pointe :

- Réseau local.
- Télématique (accès et gestion de bases de données).
- Traitement du texte et des données.
- Messagerie, courrier électronique.
- Archivage informatique, recherche documentaire.

Pour concevoir et mener à bien ces réalisations pour des Banques, nous recherchons des

CHEFS DE PROJET, INGENIEURS SYSTEME, ANALYSTES

qui ont choisi l'informatique pour innover et souhaitent s'orienter vers de nouvelles opportunités.

Connaissance WANG VS appréciée mais non exigée (formation assurée le cas échéant).
Postes basés à Paris. Larges possibilités d'évolution.

Adresser dossier de candidature sous référence MW 183 à Pierre JOURD'HUI
SITB, 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

Produits détergents

INGENIEUR CHIMISTE

Responsable recherche et développement

Cette Société, filiale d'un très puissant groupe multinational étudie, fabrique et commercialise une gamme très complète de détergents destinés principalement au marché des collectivités. Dans ce domaine, elle occupe la première place.

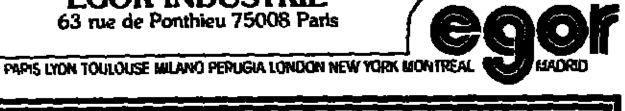
Son expansion exceptionnelle la conduit à créer un poste Ingénieur Chimiste, Responsable du département Recherche et Développement «Détergents», sa mission est complète : il participe à la définition des nouveaux produits en liaison avec le Marketing; il détermine les programmes de recherche et en assure la réalisation; il gère de façon autonome ses budgets, ses investissements et ses effectifs (une équipe d'Ingénieurs et Techniciens spécialisés). Il est en relation fonctionnelle constante avec les services commerciaux, les clients et la production.

Pour ce poste très évolutif, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Chimiste impérativement spécialiste des détergents. Diplômés ou autodidacte, il possède une expérience professionnelle significative dans ce domaine acquise de préférence dans un Service Recherche et Développement. Le poste est basé dans la banlieue Est de Paris.

Les conditions offertes, les perspectives de carrière concrètes et rapides, et l'intérêt technique du poste sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M 14538 E à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris



média-system

IMPRIMERIE A VILLEJUIF cherche

BON MONTEUR PHOTO

- Trait, simili connaissance travail d'incorporation en défonçage ;
- Si capable salaire 6.000 F net ;
- Essai sur 3 mois.

Téléphone : 726-18-78.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

COMPTABLE

FEMME, capable assurer comptabilité générale sous surveillance expert. Écrire indiquant âge, référ., diplômes, salaire demandé à : Société d'Études et de Gestion administrative
6, rue Arsène-Houssaye 75008 PARIS.

STE de CONSEIL en AFFICHAGE recherche pour son Dépôt Cejal un JNE CHEF de PUBLICITÉ
- formation H.E.C. ESSEC. SUP de CO ou équivalent ;
- ayant déjà 2 ans expér. du monde publicitaire ;
- souhaitant s'épanouir dans la prospection et la conquête de nouveaux budgets.

Env. C.V. + photo + prét. à : Virginie LIGNAC, COMECON, 8, r. de Berri, 75008 PARIS.

SOCIETE D'INGENIERIE
(1 000 personnes)
recherche
POUR LE POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL

Juriste d'entreprise

(environ 35 ans)

ayant acquis au moins 5 années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, notamment dans les domaines suivants :
- contrats commerciaux, nationaux et internationaux,
- études de gestion des contrats d'assurance,
- propriété industrielle,
- droit social,
- contentieux.

Ce poste nécessite une solide formation juridique (I.E.P., Maîtrise de Droit+ DESS, DEA ou Doctorat), la pratique de l'anglais, le sens des responsabilités et une grande aisance dans les contacts.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 1435 à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

secrétaires

TRAITEUR PARISIEN recrute pour son service commercial

SECRÉTAIRES EXPÉRIMENTÉES

Adr. C.V., manuscrit + prét. sous n° T 038035 M Régie Presse 85 bis rue Réaumur, PARIS-2e.

cours et leçons

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FÉVRIER
Stage intensif du 7 au 12-2.
6 élèves max. par groupe.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

enseignement

L'A.P.C.E.I. informe les cadres de l'ouverture de son stage :

C.P.M.V.
MÉTHODES MODERNES DE MARKETING
Le 28 février 1983
Ce stage de 12 semaines à temps complet est conventionné par le Ministère du Travail (Fonds Nat. de l'Emploi).
Il est également accessible aux cadres en activité au titre du congé-formation.
A.P.C.E.I., 30, rue du Fief 92100 Boulogne.
Tél. 602-17-71.

TEMPS LIBRE
Cercle de loisirs offre revenus d'appoints à ses adhérents disponibles quelques heures par jour. Tél. : 589-80-65.

Rech. CADRE SUPÉRIEUR diplômé Grandes Écoles, même retraité pour missions ponctuelles, relations entreprises. 296-69-36.

emplois régionaux

THERMICIEN BATIMENT

Jeune ingénieur ou technicien spécialisé en économies d'énergie pour mission : INFORMATION ET FORMATION 10 mois à BLOIS facilité de logement.
URGENT (3) 038-53-13.

Urgent, lycée privé sous contrat, Dreux, recherche PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES 21 h. Tél. : (37) 42-07-77.

emplois internationaux

Lycée français de Los Angeles recherche

PROFESSEURS

français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, physique-chimie — et **INSTITUTRICES.**

Envoyer C.V. et photo, 3261 Overland avenue, Los Angeles. California 90034.

INFORMATIS recherche **INGÉNIEURS**

ayant 3 à 7 ans d'expérience du LOGICIEL dans les domaines :

TÉLÉPHONIE
RADIO-TÉLÉPHONIE
SYSTÈMES IBM
VM-VSAM-EXEC,
« PROCESS » TEMPS RÉEL »
MITRA, SOLAR, PDP, SEL 32
26, rue Daubenton, 5e, 337-99-22.

Importante Société de produits pharmaceutiques (proche banlieue Est, Paris)

recherche pour son magasin de produits frais

UN AGENT DE MAITRISE D'ENCADREMENT

Expérience professionnelle et connaissances informatique souhaitées.
Age minimum 30 ans
Esprit de synthèse
Sens aigu des contacts humains et animation d'une équipe

Proximité R.E.R.
Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions n° M. 52.892 BLEU, 17 rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

LA VILLE D'EPINAY-SOUS-SÉNART (ESSONNE) recrute D'URGENCE

UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Titulaire du C.A.F.B.

Env. C.V. à Monsieur le Maire d'Epinay-sous-Sénart, B.P. 82. 91805 Brunoy cedex et tél. au 047-16-76, pour R.-V.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE rech.
ASSISTANTE
profil aide-compt. + dactylo pour gest. dossiers commerc. Disponib. immédiat.
Env. C.V. + photo + prét. à : Gilles TEILLAC, COMECON, 8, r. de Berri, 75008 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER spécialisé dans la gestion de portefeuilles cherche

ACTUAIRE FINANCIER

Le candidat qui aura une connaissance approfondie du marché obligataire français sera chargé :
- des interventions sur le marché secondaire ;
- de la gestion des portefeuilles existants ;
- du développement de la clientèle institutionnelle en liaison avec le département des émissions.

Bonne rémunération et intéressement aux résultats.

Avec C.V. détaillé et prétentions
Écr. s/n° 7.616 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Pour étude sur les Français à l'étranger cherchons sur région Paris contact avec Français s'expatriant ou de passage à Paris. Écrire Mr VATIN école EDF 17, rue Albert-THOMAS 78130 LES MUREAUX

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 402.09 PARIS.

automobiles

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

AVENUE OPÉRA
Imm. pierre de taille, ascenseur. BEAU STUDIO. Terrasse. 6e ét. 330.000 F. 522-86-20.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans GD HOTEL PARTIC. TTES SURFACES à rénover PROPRIET. – 766-03-18.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE
Gd studio, tt cft. 354-42-70.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS
Livraison 1er trimestre 1983
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m² ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

10 MN RER LUXEMBOURG
Mo C.-LEMOINE-MONGE
PRÈS LYCÉE HENRY-IV
Livraison immédiate
2 à 4 P. 43 à 97 m²
+ terrasses, park.
Tous les jours sauf mardi et fériés.
2, RUE LAROMIGUIÈRE
14 h - 18 heures
BEGI : 267-42-06.

8e arrdt

MONCEAU. 522-95-20
PPTAIRE vd très bel appt 6/7 P., 215 m², serv. Parking.

11e arrdt

OBERKAMPF bon imm. 4e ét. rue et cour appt. 2/3 pces 55 m². 280.000 F à débattre. Téléphone : 554-74-85.

RÉSIDENCE
LES COURTILLES
MÉNILMONTANT
Imm. neuf gd stand. tt cft, 2 à 5 Pces, livraison immédiate. PRÊT CONVENTIONNÉ PRIMM. Tél. 788-11-23.

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
180 m², dble liv., 4 chbres, gde terrasse, direct. propriétaire, 325-33-08 (ap. 19 h. 328-13-00).

Part. vd Pl. Jeanne-d'Arc ds résid. 76 : appt 100 m² ; séj. 3 chbres, 2 s. de bns, w.-c., cuis. équipée + 18 m² loggias + parking, cave. 10e ét. Vue. Px 1.050.000 F. Tél. 586-13-89, le soir.

14e arrdt

DENFERT 55 m² LIV. DBLE + CHAMBRE 6e ÉT. ASC. – 320-73-37.

15e arrdt

Mo Dupleix. 4ème asc. gd 2 p. refait neuf 560.000 F. T. : 577-47-74.

146, RUE DU THÉATRE
Petit immeuble neuf
Livraison début 1984.
STUDIOS AU 4 pces
A partir de 12.700 F le m².
M. Laurent S.A., 723-63-12
Bureau de Vte au 117, rue du Théâtre - 579-84-42, de 14 h à 18 h sf mercredi et dimanche.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. jeudi et vendredi 13/18 h.

18e arrdt

Mo LAMARCK
3/4 P., excellent état. 650.000 F. 264-71-95.

BUTTES-MONTMARTRE RAVISSANT DUPLEX **2 P.** 230.000 F. 329-85-06.

92 Hauts-de-Seine

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
beau 4 pces, calme, soleil, terrasse, limite NEUILLY-LEVALLOIS. Prix intéress. direct pptaire. 329-58-65 (après 19 h, 326-13-00).

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 2e trimestre 1983. SPDI. 350-14-80.

95- Val-d'Oise

Région TAVERNY, Pontoise, propriété 250 m², cft terrain 4000 m². 1.300.000 F. URGENT S.I. – 989-82-37.

95 CENTRE-VILLE MONTMORENCY
Particulier vend appart F2, coquet. 44 m², en parti meublé + cave, chauff. individ. au gaz. 3e et dernier étage. Refait neuf. PRIX : 280.000 F.
984-45-54 (après 20 h 30).

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 31 ans, titulaire maîtr. de droit, prép. en cours : DEA, droit des affaires et écon. Opt. commerce int. Angl., arabe. Exp. : assistante ts domaines, trav. publ., bques, assurances. Ch. situat. en rapport avec ma format., mi ou plein temps. Disp. imm. France/étranger. Écr. s/n° 6443 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte 40 ans cherche projets ou concours en sous-traitance. Délais rapides. Tél. 905-16-75 ou 996-47-32

JF 25 ans, juriste niveau doctorat, licence Histoire, expérience formation, cherche poste plein temps ou partiel, collaboration entreprise de presse ou édition souhaitée. Tél. : 288-57-10.

Étudiante française, 17 ans, excellentes références, garderait enfants
3 à 14 FÉVRIER 83
Tél. : 273-06-60 le soir.

Jeune H. 22 ans, LANGUE MATERNELLE ITALIENNE, culture supérieure, cherche emploi, école de langue. Écrire Roberto BRIGANDI, 6, rue de Liège, 75009 Paris.

CADRE administr., 35 ans études, SUP-ECO. (D.E.A.), recherche poste à respons. P.M.E./P.M.I. secteur pointe. Écr. M.O. DUSSAUSSAY. 9, av. ORSAY, 91120 PALAISEAU.

Dactylo-magnéto/traductrice diplômée en droit, recherche travaux à la vacation. Téléphone : 554-04-11.

J. H. 26 ans licencié en droit rech. emploi Paris ou sa région. Écrire M. ZINCK Pascal. 5, rte de Sénart. 91100 Tigery.

Typographe, metteur en page, imposeur, monteur papier/film cherche place stable. Paris, banlieue Sud. Tél. : 068-63-51, Melun.

JF 39 ans, 18 ans d'expérience en PME-PMI et secrétaire médico-social : direction administrative, chef comptable, recrutement personnel, paies, gestion, formation (possédant sténo-dactylo et bonnes connaissances anglais), cherche poste cadre intéressant, tous secteurs, dans société dynamique ayant besoin d'une
COLLABORATRICE
respons., motivée et efficace. Écr. s/n° 0.709 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

appartements achats

Collaborateur journal achète appt 3/4., bon immeuble 1er, 5e, 6e, 7e, 8e ou 16e nord. Écr. s/n° 6.447 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche appartement 2 ou 3 pièces non meublé, 3.500 F 15e, 16e, ou 7e arr. disponible au plus tard le 1er avril. Tél. : 567-29-15 après 20 H.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL Rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus – 281-10-20.

URGENT
Professeur de l'université de MELBOURNE à PARIS pour quelques mois, cherche 2 pièces meublées, tout confort, bon quartier central Paris. Tél. : 539-39-11.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
DOMICILIATION 600 F.
BUREAUX-MEUBLES
SECRÉTARIAT-SERVICES
S.E.B. – Tél. : 562-66-00.

Architecte cherche colocataire pour bureau de dessin installé 70 m² à Grigny, Essonne. 100 F/mois. Tél. 905-16-75 ou 996-47-32.

fonds de commerce

Ventes

NICE
Entreprise travaux. Affaire personnelle créée en 1963. 7 millions chiffre aff. dont 80 % avec les Administrations. 25 personnes. Portefeuille 83 : 3 millions. Prix demandé 3 millions. Écr. Havas BP 346 – 06072 Nice cedex réf. 0480.

A CHAMPIGNY
Vend bail tous commerces. 60 m² + s/sol, 8 m, façade. Proximité marché, parking assuré. Pas de porte-à-porte. 200.000 F. Tél. heures commerciales (1) 706-28-10.

DORDOGNE
A vendre cause retraite dans petite ville touristique FONDS HOTEL RESTAURANT BAR 15 numéros, centre ville, grand parking, travail assuré toute l'année. Tenu 40 ans. Tél. 16 (53) 90-01-93 après 20 heures.

CENTRE AULNAY-SS-BOIS
Vends boutique Jeannerie. Très beau chiffre d'affaires. Agencement neuf. Loyer 1.800 F MENSUEL. Bail 250.000 F. TÉL. MATIN 869-65-45.

immeubles

ARGENTEUIL Centre Ville près gare Imm. de rapport - 18 logts — 1.000.000 F
Tél. : H. Bur. : 526-52-69.
le soir 988-88-01

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

pavillons

A LOUER
ARPAJON-OLLAINVILLE,
Relais de cochers, époque Henri III, ent. restauré, 5 Pces, cuis., tt cft, gd stg. S/terr. clos de 900 m². Calme, gare à pied. Loyer : 4.600 F mens. Tél. : 490-03-06 – 901-02-61.

45 minutes de Paris
1.500 Km de Meulan, VENDS pavillon, F 4. Tout cft, 2 chbres, cuis., séjour dble, s. de bains, s/sol. Total sur 500 m², de jardin. Tél. 099-04-70, ts les jrs apr. 18 h.

VDS PAVILLON MEULIÈRE A
DEUIL-LA-BARRE (95)
10' gare du Nord
Séjour, cuisine, véranda, 4 chambres, 2 salles de bains, lingerie, sous-sol, garage double vitrage.
TRÈS BON ÉTAT
983-71-22 - 830.000 F.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. 277-44-44.

CRÉTEIL ÉGLISE Résid. GDE MAISON BOURGEOISE ensoleillée refaite à neuf séj. cuis. aménagée 5 chbres s. bains + 2 dches Beau jard. 1.100.000 – 378-45-46.

maisons de campagne

PART. VEND MAISON FINISTÈRE SUD 20 mn mer pont de buis 4 grandes pièces cave ch. cent. 4 pièces aménageables Sur et. Jardin clos 415 m² ttes commodités.
25 UNITÉS TÉL. 16 (42) 88-37-27.

Normandie, 170 km de Paris, Pont-Audemer, à vdre cause départ, belle propriété normande anc. restaurée (1976), terrain paysagé 3.615 m². Maison 150 m² avec séjour, cheminée, terrasse plein sud, 2 ch., s. de bns, cuis. aménagée, cellier. Étage aménagé : 3 ch. av. lavabo. Bergerie aménagée, 36 m², 1 ch., s. de bns, garage, 750.000 F. Tél. (16) 21-35-30-56, soir préférence.

PÉRIGORD MAISON DE MAITRE
8 hectares, pigeonnier dépendances, très belle vue 750.000 F, doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33. 24103 BERGERAC CEDEX. Tél. (53) 57-53-76.

villas

BAGUR
Villas 2 chambres très haut standing*, cheminée, terrasse, piscine, espaces verts aménagés. 260.000 F (sous réserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.
Pour information, écrire à : PROMOCONSEIL S.A. 5, place Claparède, 1205 - GENEVE / SUISSE.
LA COSTA BRAVA

maisons individuelles

JOUY-LE-MOUTIER PROXIMITÉ DE CERGY
MAISONS 4, 5 et 6 P.
Disponibles immédiatement. Prix fermes et définitifs Prêt PAP, PC, POSS. d'APL
Maison modèle et renseignement sur place :
LES BRUZACQUES
Vend. et dim. 14 h-19 h
Sam. 10 h-12 h, 14 h-19 h
Lun. sur R.-V.
TÉL : 038-70-65.
ou F.F.F.
(en semaine)
159, rue Nationale
75640 PARIS Cedex 13
TÉL : 584-14-21.

châteaux

CHATEAU A VENDRE 26 Pces 12e à 17e S. Prairie EN AUDE, pratiquement rénové. Prix abordable. T. 246-35-70.

En ANJOU, à 10 km de Saumur, petit château construit sur terrain 8.000 m², clos de murs. Maison de concierge. Le tout en tr. b. état. Libre à la vente. Tél. (16) 51-72-36.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27, avenue de Villiers
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

propriétés

Part. vend Marignane 15 mn côte bleue, propriété récente quartier calme. 2 niveaux, loggia, terrasse, rez-de-jardin, gar. cuis. d'été avec barbecue, puits, jard. clos 1.250 m². 9 5 0 0 0 0
Tél. : (16) 42-88-37-27.

VALLÉE DE CHEVREUSE GOMETZ-LE-CHATEL
PART. VD Ancien relais de poste restauré. MAISON PRINCIPALE : séj., sal., bur., cuis. 5 chbres, 4 s. de bns. MAISON DE GARDIEN : 3 p. s. d'eau, cuis., MAISON D'AMIS : 2 pces, s. de bs, jardin 4.000 m², garage 4 voit. R.E.R. 1,5 KM. Prix 1.800.000 F. Bureau : 014-17-29. Domicile : 014-41-74.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements FORESTIERS PETITS TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments. Écr. HAVAS ORLEANS — n° 200.766.

terrains

Côte d'Or, terrain à bâtir 2000 m² viabilisé. 30 mn sortie autoroute du Sud. 4 km gare desservie par T.G.V. Prix intéressant. Pour tous renseignements téléphoner au 16 (80) 92-01-54 ou écrire : M. CASSAS Hubert 23, rue des Juifs-Saint-Rémy 21500 Montbard.

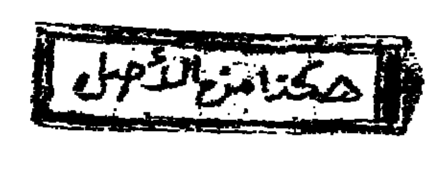
viagers

BEAU PAVILLON
Enghien, près lac, liv., 5 chbres, bains, garage, jard. angl. Occupé. 380.000 F + rente – 805-58-70.

LA VARENNE-ST-HILAIRE Belle maison 6 pces sur 600 m², occupée couple 72/73 ans. Compt. 35.000 F + 7.500 F/mois. Viagers F. CRUZ – 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.





INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Des stages de formation pour les chômeurs

Onze cents chômeurs parisiens pourront cette année suivre gratuitement des stages de recyclage professionnel. Le conseil général de Paris a en effet voté un crédit de 32 millions de francs pour financer cette opération.

L'Agence nationale pour l'emploi s'est aperçue que dans certains *métiers* l'offre d'emplois est supérieure à la demande.

On manque par exemple de techniciens et de cadres moyens dans les professions de santé, dans *les services* commerciaux tournés vers l'exportation, dans *l'entretien des chaudières*, le moulage du plastique, la soudure, la pose du papier peint. D'où l'idée de proposer à des chômeurs ayant déjà une bonne expérience professionnelle dans un autre métier de les former dans ces disciplines-là.

Pour ce *qui est de la formation*, l'État oriente ses efforts en priorité vers les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ainsi que vers les chômeurs de longue durée. Le département de Paris – c'est une décision politique de M. Jacques Chirac – a donc choisi d'aider plutôt les cadres relativement âgés.

Cinquante-sept stages de 400 à 1 200 heures – ils durent de trois à huit mois – seront organisés à Paris à partir du mois de mars. Ils pourront recevoir au total *1 100 élèves*, soit un peu plus de 1 % de la masse des chômeurs recensés dans la capitale. La formation sera gratuite. Si certains candidats – il faut être chômeur homme ou femme, parisien et âgé de vint et un à *cinquante* ans – sont sans ressources, ils recevront éventuellement une bourse dont *le montant* est calculé sur le SMIC.

La listes des stages – cela va de la réhabilitation de logements jusqu'à la puériculture en passant par la soudure, l'informatique, les procédures du commerce extérieur *ou la comptabilité* – est disponible dans tous les bureaux de l'A.N.P.E. On *peut aussi* téléphoner à S.V.P.-Information au 277-15-50. Quatre personnes installées dans l'immeuble du boulevard Morland répondront aux questions. – M. A.-R.

BREF

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. – La Fédération des centres de vacances familiaux organise un stage de formation animateurs du 4 au 11 février et un stage de perfectionnement animateurs du 4 au 9 février.

★ **3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.**

P.T.T

TÉLÉPHONE : UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS. – Un guide-répertoire intitulé *Mon téléphone* a été remis aux nouveaux abonnés au téléphone dans les régions de Rennes, Nantes, Poitiers, Bordeaux et Toulouse. Ce guide, dont la rédaction a été faite en concertation avec les associations d'usagers, est tiré à 800 000 exemplaires et sera distribué, à titre expérimental, pendant huit mois.

Les P.T.T. effectueront, en juin 1983, une enquête auprès *des usagers qui en auront bénéficié.* Si les résultats se montrent favorables, la diffusion de ce guide pourrait être généralisée.

VIVRE A PARIS

MUSÉES : AUGMENTATION DES DROITS D'ENTRÉE. – *Les droits* d'entrée dans certains musées nationaux *sont majorés à compter* du 1er février. On paiera 12 F, au lieu de 11 F, l'entrée au Louvre et au château de Versailles. Dans les musées des châteaux de Compiègne et de Fontainebleau, le droit d'entrée passe de 9 à 10 F, et de 8 à 9 F dans les musées suivants : galerie du Jeu de paume, Musée national des arts africains et océaniens, Musée des arts et traditions populaires, Musée d'art et d'essai du Palais de Tokyo, musée de *Cluny, musée Guimet, musée* Gustave-Moreau, Musée des *monuments français, musée de la Renaissance* à Écouen, Musée des *antiquités* nationales à Saint-Germain-en-Laye.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

TIRAGE N° 06 DU 26 JANVIER 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	111	500
	141	500
	381	500
	83 651	10 000
	38 121	10 000
2	1 912	2 000
	43 072	10 000
3	153	500
	283	500
	403	500
	473	500
	513	500
	643	500
	913	500
	5 473	2 500
	9 203	2 000
	37 913	10 500
	302 603	1 000 000
4	454	500
	624	500
	00 264	10 000
	59 474	10 000
	88 944	10 000
5	5	100
	25	300
	345	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
5	635	600
	2 305	2 100
6	6	100
	76	300
	016	600
	266	600
	636	600
	1 066	2 100
	31 206	10 100
	182 826	4 000 100
7	néant	néant
8	58	200
	378	500
	8 168	2 200
	07 248	10 000
	26 208	10 000
9	59	200
	069	700
	989	500
	1 289	2 000
	2 339	2 000
	9 729	2 000
0	20	200
	1 690	2 000

PROCHAIN TIRAGE SAMEDI 29 JANVIER 1983
TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE

LOTO – TIRAGE N° 04

2 5 8 20 34 44 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 22

PROCHAIN TIRAGE LE 2 FEVRIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 1er FEVRIER APRES-MIDI

LE 59e PRIX D'AMÉRIQUE

Idéal Du Gazeau comme en 1981

Le 30 janvier à Vincennes, devant des dizaines de milliers de spectateurs, va se disputer le 59e Prix d'Amérique, l'authentique championnat du monde des trotteurs, la course que tout éleveur rêve de gagner un jour. *Ce rêve, deux normands,* MM. H. et G. Fradin, l'ont réalisé grâce à un cheval noir, produit d'Alexis III et Venise du Gazeau. Un cheval qui débuta, à deux ans, par une victoire à Saint-Malo dans le Prix des Géraniums, sous les couleurs de M.P.J. Morin, qu'il n'a jamais quittées. Depuis ce 26 août 1976, Idéal du Gazeau est drivé par Eugène Lefevre ; c'est avec *lui que ce trotteur* exceptionnel a été champion du monde en 1981 et 1982 et qu'il a remporté son premier Prix d'Amérique en 1981 également.

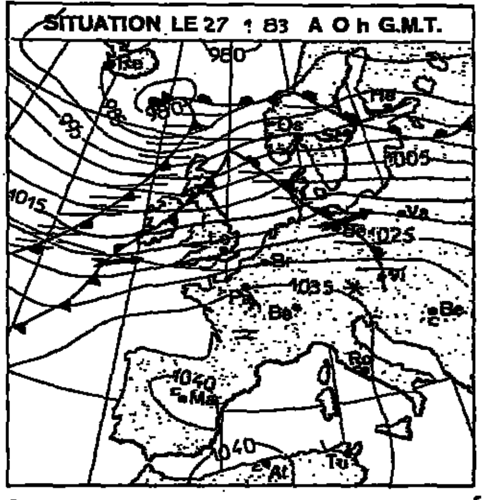
Le 30 janvier, Idéal du Gazeau va tenter de triompher à nouveau. Sa préparation a été menée progressivement. Un peu comme celle d'*Eléazar* qui, en 1980, battit... Idéal du Gazeau dans le Prix d'Amérique.

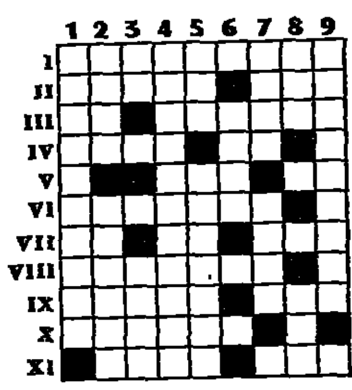
Le Prix d'Amérique est également le premier sweepstake 1983 de la Loterie Nationale.

Rappelons que plus de 22 000 000 de francs sont destinés aux gagnants de cette tranche. Parmi les nombreux lots offerts à cette occasion, les plus importants sont le gros lot de 5 000 000 de francs, 2 lots de 750 000 francs, 2 lots de 250 000 francs, 1 lot de 200 000 francs, 2 lots de 100 000 francs, 6 lots de 70 000 francs, 5 lots de 40 000 francs, 31 lots de 20 000 francs, etc. Pour avoir des chances de gagner, il suffit d'acheter billets ou dixièmes (25 francs le dixième, 230 francs le billet entier).

Le tirage a lieu la veille de la course : samedi 29 janvier et détermine selon les modalités habituelles, les numéros gagnants et les chevaux affectés à chaque série de billets.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le jeudi 27 janvier à 0 heure et le vendredi 28 janvier à minuit.

Les hautes pressions d'Espagne prolongées par une dorsale vers la France *maintiennent notre* pays à l'écart de la partie active des perturbations qui circulent rapidement dans un flux d'ouest à sud-ouest, au nord du cinquantième parallèle.

L'air humide atteint cependant les régions du Nord et de l'Est.

Vendredi, si l'on excepte les régions s'étendant de l'Aquitaine au pourtour méditerranéen et au sud des Alpes où le temps sera peu nuageux et frais, c'est un temps doux, très nuageux et humide qui *prédominera le matin*

L'après-midi, des éclaircies apparaîtront entre la Loire et la Seine.

Le vent de sud-ouest, modéré dans l'intérieur sur la moitié nord, sera assez fort près des côtes.

Les températures, toujours élevées pour cette période de l'année, avoisineront du nord au sud 11 à 4 degrés le matin, et 13 à 18 degrés l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 26 janvier à 7 heures, de 1029,7 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

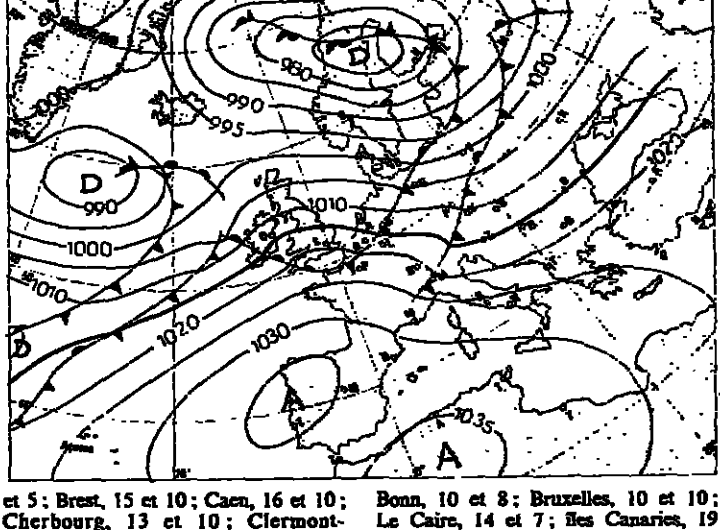
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; et le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 janvier) :

Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 17 et 5 ; Bourges, 15 et 5 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, *14 et 1* ; Lille, *12 et 9* ; *Lyon*, 12 et 0 ; Marseille-Marignane, 14 et 2 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 14 et 8 ; Pau, 20 et 5 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 11 et 8 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 13 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et – 1 degré ; Amsterdam, 9 et 9 ; Athènes, 11 et 2 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 10 et 10 ; Le Caire, 14 et 7 ; îles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 7 et 5 ; Dakar, 36 et 20 ; *Djerba*, 14 et 4 ; Genève, 8 et – 2 ; Jérusalem, 5 et – 1 ; Lisbonne, 18 et 6 ; Londres, 12 et 11 ; Luxembourg, 9 et 5 ; Madrid, 18 et – 3 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, *15* et 2 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 6 et 5 ; Tozeur, 15 et 5 ; Tunis, 15 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif aux modalités d'application des dispositions du code du travail concernant la durée du travail dans les entreprises de transport routier.

Relatif à l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux inspecteurs de la police nationale recrutés avant la date d'entrée en vigueur du décret du 30 août 1977.

● Modifiant le décret du 2 septembre 1954 portant statut particulier des corps du service des lignes des postes et télécommunications.

UN ARRÊTÉ

● Portant création, à la S.N.C.F., d'une commission nationale mixte de sécurité de l'exploitation du chemin de fer.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 JANVIER

« Exposition la rue de Lille », 14 heures, 121, rue de Lille, Mlle Zujovic.

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, portail central, M. Jacomet.

« Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mlle Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Cour de cassation », 15 heures, métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1, bis, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« La vie de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« De Carthage à Kairouan », 10 h 15, entrée de l'exposition, Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« *Le couvent et le jardin des* Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Le Marais éclairé », 18 heures, devant l'église Saint-Gervais Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

SAMEDI 29 JANVIER

15 heures, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, *rue Victor-Cousin*, M.-D. Colin : « Relations de *l'homme et de l'univers* » (Université populaire de Paris).

15 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires : « Jérusalem trois fois promise » (Atlantis, projection).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3373

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III			■						
IV					■			■	
V		■	■				■		
VI								■	
VII			■			■			
VIII								■	
IX						■			
X							■		■
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Conduit parfois à un refroidissement quand on sort la nuit à découvert. – II. Monture de grand prix. Trois lettres pour deux timbres. – III. Démonstratif. Sujet emplumé qu'on dit drôle quand il plume les autres. – IV. *Affronter* les périls ou les puritains. Conducteur de travaux de mine. – V. Rejeta ce qu'on prétendit lui faire avaler. Très actif sur le plan industriel. – VI. Achète ce qu'il ne veut pas louer. – VII. Le plaisir du berger. En finesse. La plus longue d'une pléiade, mais pas la plus haute. – VIII. Rupteur de contact. – IX. Procéder à un travail constructif *ou dégradant*. Ville d'eaux à caractère incendiaire. – X. Coordonner. – XI. Ne dure qu'un temps. Ville où les amoureux d'une certaine clairette feraient volontiers leurs vingt-huit jours.

VERTICALEMENT

1. Occupent un siège à l'Académie. – 2. Qui voyant la vie en rose est en passe de devenir noir. Mouvement de sécession ouvrière. – 3. Le *Roi-Soleil* des grands siècles pharaoniques. Fit preuve de détermination. – 4. *Individu sans aveu n'hésitant* pas, cependant, à se mettre à table. – 5. Sport que les débutants peuvent pratiquer allongés. Mal placés pour le savoir. – 6. Étoile brillant dans des salles obscures. – 7. Pas forcément fixe quand elle est arrêtée. Fonce dans la chicane. – 8. Association noire dont les réunions sont souvent blanches. Mot haïssable quand il s'agit des autres. – 9. Les dernières tiennent toujours la première place.

Solution du problème n° 3372

Horizontalement

I. Riverain. – II. Houri. Née. – III. Anée. Gros. – IV. Pi. Sprint. – V. Sébile. – VI. On. Pulpe. – VII. Semelle. – VIII. Isoler. Ur. – IX. Etre. Ode. – X. Sot. Aune. – XI. Peinture.

Verticalement

1. *Rhapsodies.* – 2. *Ionien. Stop.* – 3. Vue. Sorte. – 4. Erésipèle. – 5. Ri. Plume. An. – 6. Grêler. Ut. – 7. INRI. Pl. O.N.U. – 8. Néon. Eluder. – 9. Este. Ere.

GUY BROUTY.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

VENTE s/sais. immob. Pal. de Justice *Créteil, Jeudi 3 Février 1983, à 9 h 30*

UN APPARTEMENT

de 4 p. princ. au 1er ét., avec garage, cave, grenier et la jouiss. exclusive de 2 parcelles de terrain, sis

à CHENNEVIÈRES-S/MARNE (94)

69, avenue de Cœuilly

MISE à PRIX : 85.000 F

S'adr. Mes BETHOUT et LÉOPOLD-COUTURIER, av. ass. à PARIS (8e), 14, rue d'Anjou. 265-92-75. Me PINOT, huiss. Paris, 12, r. Bayen. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de PARIS *Lundi 14 février 1983, 14 h*

LOGEMENT PARIS 16e

21 m² env. Entrée, 2 pces, 6e ét. avec asc.

26, rue Gustave-Coubert

LIBRE DE LOCATION

MISE à PRIX : 60.000 F

S'adr. **Me COPPER ROYER** avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES Bureau 218, 2e ét., 11, r. Tronchet, PARIS (8e), tél. 266-91-40, poste 815. *Et pr vis. s/pl., le* 5 février 1983 entre 14 et 15 heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) *Mardi 1er février 1983 à 14 h*

UNE MAISON

24, rue du Château-Gaillard-Sardin

CHAMPMOTEUX (91)

L'ens. d'une superficie de 11 ares.

Mise à prix : 80.000 F

Consignation préalable indispensable. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, av. ass. à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, angle de la rue du Facteur-*Cheval, Imm.* Azur. Tél. 079-39-45.

Vente Palais de Justice PARIS, lundi 14 février 1983 à 14 heures

PROPRIÉTÉ GARGENVILLE (Yvelines), 75, rue Danièle-Casanova. Superficie 586 m²

MAISON de 60 m² au sol. Rez-de-chaussée : élev. s/cave : couloir, salle à manger, 1 pièce, cuisine, w.-c. ; 1er étage : 3 chambres, cab. toilette. GRENIER au-dessus. Bât. de 30 m² s/cave, usage ATELIER av. GRENIER au-dessus. JARDIN. LIBRE DE LOCATION.

MISE A PRIX 250.000 F. S'adr. Me COPPER-ROYER *Avocat*, PARIS-17e, 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES, Bureau 218 (2e ét.), 11, rue Tronchet, PARIS (8e), tél. 266-91-40, poste 815 et pour visiter sur place le 5 février 1983 entre 11 heures et 12 heures.

Vente Palais Justice PARIS, lundi 14 février 1983, 14 heures

IMMEUB. D'HABITATION MAGNY-EN-VEXIN (95) 1, rue Nationale

(115 m²) élev. s/cave partielle, rez-de-chaussée, 2 étages. Grenier partiel au-dessus.

SEUL LE 2e ÉTAGE EST LIBRE DE LOCATION.

MISE A PRIX 160.000 F. S'adr. Me COPPER-ROYER Avocat PARIS-17e, 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES, Bureau 218 (2e ét.), 11, rue Tronchet, PARIS (8e), tél. 266-91-40, poste 815 et pour visiter sur place le 5 février 1983 entre 16 heures et 17 heures.

Vente s/saisie immobil. Palais de Justice CRÉTEIL, jeudi 10 février 1983, 9 h 30

APPARTEMENT IVRY-SUR-SEINE (94) 6, rue Jean-Dormoy

2 pièces, cuisine, w.-c. commun, CAVE. Jouissance partie JARDIN.

MISE A PRIX 100.000 F. S'adresser Me J.-Y. LABOS Avocat Paris (14e), 87, avenue du Général-Leclerc. Tél. : 327-09-98.

Vente Palais de Justice Paris, lundi 14 février 1983, 14 heures

LOGEMENT PARIS-11e, 12-14, cité POPINCOURT

42 m², 4e étage, bâtiment sur cour : entrée, 2 pièces, cuisine, débarras, 2 CAVES. LIBRE DE LOCATION

M. A PRIX 100.000 F. S'adresser Me COPPER-ROYER Avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03. DOMAINES, Bureau 218, 2e étage, 11, *rue* Tronchet, Paris (8e), tél. 266-91-40, poste 815. Et pour visiter s/place le 5 février 1983 entre 10 heures et 11 heures.

Vente sur licitation au Palais de Justice d'EVRY (91) rue de Mazières le Mardi 8 Février 1983 à 14 heures

PAVILLON à SAVIGNY-SUR-ORGE (91)

rue du Docteur-Bourrier, numéro 57

MISE A PRIX : 400.000 F

avec faculté de baisse à deux reprises d'un quart.

Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats ass. à EVRY, 4, boulevard de l'Europe. Téléphone : 079-39-45.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) le Mardi 15 février 1983 à 14 heures

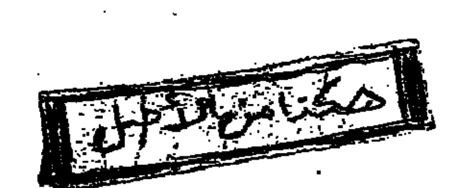
IMMEUBLE A BURES-SUR-YVETTE

(Essonne)

Cadastré section C, numéro 2265 pour 2.325 mètres carrés rue Voltaire, numéro 43

MISE A PRIX : 500.000 F

S'adr. au Ct de Me G. PAVIE, Avocat à EVRY (91), imm. « Le Mazière », rue des Mazières, téléphone 077-57-72.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Aux États-Unis

Dix sociétés informatiques vont coopérer dans la recherche

Dix des principales sociétés informatiques américaines ont décidé d'unir leurs efforts pour constituer une société commune de recherche sur les micro-ordinateurs. Sous la pression de la concurrence japonaise, les Etats-Unis révisent ainsi quelques-uns de leurs dogmes et cherchent à copier certaines des méthodes qui ont contribué aux succès de l'industrie nippone.

Une nouvelle stratégie industrielle

Après avoir conquis sans coup férir le marché américain de l'électronique grand public, puis celui des mémoires les plus performantes (64 K), *effectué des percées importantes dans le domaine* des grands ordinateurs compatibles et des périphériques, les firmes japonaises n'ont pas caché leur ambition de s'attaquer aux autres créneaux de l'informatique. Longtemps sceptiques, voire condescendants sur les capacités des Japonais à rattraper leur retard dans ces domaines, les chercheurs et les industriels américains ont pris conscience du danger en 1982. Parti de la Silicon Valley (Californie), berceau américain de la créativité dans les nouvelles technologies, le « mouvement de résistance » a fait tache d'huile et trouvé des échos favorables dans les milieux politiques.

La contre-offensive américaine comporte deux volets. Le premier a été illustré par la rocambolesque affaire d'espionnage industriel qui a éclaté au début de l'été 1982. Main dans la main, le F.B.I. et I.B.M., agacé par les fuites vers le Japon constatées sur ses derniers matériels, ont piégé le groupe japonais Hitachi. L'affaire a coïncidé avec une attitude plus restrictive de la part de certaines universités américaines dans l'accueil des ressortissants japonais, et plus généralement avec le renforcement des contrôles sur les ventes de matériels sensibles et les transferts de technologie vis-à-vis des pays de l'Est, mais aussi de l'Europe.

Si ce premier volet se veut défensif, le second revêt un caractère offensif. Dans un climat de concurrence, chaque firme menait jusqu'à présent ses propres recherches. *La coopération des équipes techniques* était l'exception et réservée à quelques projets de l'administration (Pentagone, NASA, etc.). Or les coûts de recherche et développement ne cessent de croître en électronique. L'idée a donc germé parmi les grandes firmes du secteur d'unir leurs forces pour mener des recherches en commun sur des thèmes précis.

Il s'agit là d'une méthode qui a fait ses preuves depuis quinze ans au Japon et que l'on tente d'adopter en France depuis quelques années. Sous l'égide du MITI, les groupes nippons coopèrent au stade de la recherche sur des projets ponctuels. Une fois les études achevées, chacun, copropriétaire des brevets de base, fabrique, adapte et commercialise les matériels comme il l'entend. Le dernier projet japonais en date concerne la cinquième génération d'ordinateurs.

Cent millions de dollars

Prenant au sérieux ce nouveau défi du MITI, plusieurs fabricants américains de circuits intégrés et d'ordinateurs ont mis sur pied, dans le courant de l'été, une sorte de coopérative de recherche pour étudier les composants de base de cette cinquième génération. Une vingtaine de millions de dollars ont été affectés à cette coopérative pour les premières études.

Dans la foulée, une quinzaine de firmes engageaient alors des négociations pour rééditer l'opération dans le domaine, cette fois, des micro-ordinateurs. L'accord de principe acquis fin août s'est transformé cette semaine en accord définitif. Dix sociétés, et non des moindres (Control Data, Advanced Micro Devices, Digital Equipment, Harris, Honeywell, Motorola, N.C.R. National Semiconductor, R.C.A. et Sperry-Univac), vont constituer une société commune de recherche « *afin d'essayer de maintenir la prééminence américaine en micro-électronique* ». Baptisée Micro Electronics and Computer Technology, dotée d'un budget initial d'environ 100 millions de dollars, elle sera uniquement consacrée à la recherche et se spécialisera dans un premier temps sur les problèmes d'architecture des systèmes informatiques, de productivité des logiciels, et de dessin assisté par ordinateur.

On remarquera qu'I.B.M. ne figure pas parmi les « coopérants ». Il est vrai que le géant de l'informatique dispose de moyens financiers et humains supérieurs à ceux de ses concurrents. Mais, il a dû, lui aussi, réviser sa stratégie. Reconnaissant ne « *pouvoir tout faire* », I.B.M. a noué des liens techniques et financiers avec d'autres firmes du secteur, au premier rang desquelles figure Intel, un des principaux fabricants de circuits intégrés.

Le département de la justice des Etats-Unis a donné sa bénédiction à la création de Micro Electronics and Computer Technology. Un feu vert qui est révélateur de la nouvelle approche qui se fait jour aux Etats-Unis en matière de législation antitrust (abandon du procès contre I.B.M.) et de développement industriel.

Un vaste débat s'est ouvert ces derniers mois outre-Atlantique à l'instigation de ceux que l'on appelle les « néo-libéraux » ou « nouveaux démocrates ». Cette école de pensée compte de nombreux adeptes dans les rangs du parti démocrate et dans les milieux d'affaires, notamment ceux qui gravitent autour des industries de pointe. Ils militent pour une politique plus interventionniste de la part du gouvernement. Ils souhaitent notamment la mise en place *d'une véritable politique industrielle — mot jusqu'à présent inconnu aux* Etats-Unis — associant pouvoirs publics, industriels et syndicats afin de restaurer la compétitivité de l'industrie américaine.

Dans le programme qu'ils ébauchent, ils font une large part à la formation et à l'éducation de la main-d'œuvre aux nouvelles technologies : aux exonérations fiscales pour les industries de pointe. Ils préconisent la mise en place d'un vaste système d'aide à l'exportation, pouvant être complété par des mesures « *provisoires* » de réduction des importations.

Bref, il s'agit, pour ces néo-démocrates, de mettre en place un « new deal » version 1983, afin de rendre les Etats-Unis plus forts, plus agressifs, sur les marchés mondiaux, comme en témoignent les ambitions d'A.T.T. La *création de « task forces »* industrielles, la coopération entre les firmes sur la recherche avec la bénédiction et l'aide de l'administration, sont autant des moyens pour atteindre ce but.

Indiscutablement, les idées néo-libérales commencent à séduire outre-Atlantique. A tel point que le président Reagan... en a repris une partie à son compte dans son dernier message de l'Union (accroissement des aides à l'exportation, notamment).

Pour la Japon comme pour l'Europe, l'avertissement est clair. Même si le premier peut être flatté de voir le « maître américain » copier certaines de ses méthodes, même si en France d'aucuns éprouveront une satisfaction intellectuelle à voir les Etats-Unis reprendre des idées avancées dans maints discours du gouvernement socialiste, il reste que cette nouvelle stratégie industrielle, qui vise à préserver la suprématie américaine sur les industries de demain, peut se révéler redoutable. L'Europe, *toujours éclatée, risque d'en faire les frais.*

J.-M. QUATREPOINT.

P.-D.G. d'Unilever-France

M. FRANÇOIS PERIGOT ÉLU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

M. Jean Chenevier a quitté, le mercredi 26 janvier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Institut de l'entreprise, la présidence de ce mouvement patronal, qu'il avait fondé en 1975 et qu'il présidait depuis cette date.

M. François Perigot, P.-D.G. d'Unilever-France et membre du comité exécutif du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a été élu à l'unanimité pour lui succéder, annonce un communiqué de l'Institut.

En prenant ses fonctions, le nouveau président a mis l'accent sur la nécessité d'une action plus « *militante* ». Selon lui, l'« *Institut de l'entreprise doit s'engager dans le débat d'idées* », en conservant « *l'indépendance et la sérénité que (...) confèrent la réflexion sur les valeurs essentielles de la société et de l'économie* ».

L'Institut de l'entreprise, cercle de réflexion patronal, a été fondé par MM. François Ceyrac (il était alors président du C.N.P.F.), Jean Chenevier (il était alors président de la société française B.P.), François Dalle, P.-D.G. de L'Oréal. L'Institut revendique l'adhésion de cent treize entreprises et aussi de treize associations ou organisations ; parmi ces dernières, figurent le C.N.P.F. et l'Union des industries chimiques et minières (U.I.C.M.).

FIAT ET BENDIX SIGNENT UN ACCORD DANS LA ROBOTIQUE

L'industrie mondiale de la robotique se concentre. Avec l'arrivée *dans ce secteur des multinationales comme* I.B.M. ou Westinghouse (qui vient de racheter Unimation), les autres sociétés multiplient les accords pour acquérir une dimension mondiale. Coman, filiale spécialisée de Fiat, cherchait, pour cette raison, une introduction sur le marché américain. Elle vient de prendre 10 % dans une nouvelle filiale de commercialisation de Bendix, créée pour l'occasion. En échange, Bendix (5,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, spécialisée dans les équipements automobiles et les machines-outils) prend 30 % des actions de Comau, Fiat ramenant sa participation à 70 %. Comau, un des leaders européens de ces marchés, vend l'essentiel des biens d'équipement produits par la firme automobile italienne.

SOCIAL

LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

(Suite de la première page.)

L'importante avancée de cette réunion est que les 20 % consentis à soixante-cinq ans aujourd'hui le resteront à soixante ans demain. Une proposition de F.O. a permis un déblocage sur ce point. M. Marchelli a cependant jugé que les cadres risquaient d'être « *les exlus du système* » en ne pouvant prétendre aux 70 % promis par M. Mitterrand. Le délégué général de la C.G.C. a ainsi fait mine d'oublier que, depuis l'accord du 6 juin 1975 les cadres qui cotisent à une caisse spéciale, l'AGIRC, cotisent également « au premier franc » (sur la partie de la rémunération inférieure au plafond de la Sécurité sociale) à l'ARRCO. D'autre part, le jeu de la suppresson de *coefficients d'anticipation*, qui concerne également les caisses de cadres, les cadres de la AGIRC devraient toucher à soixante ans ce qu'ils touchaient à soixante-cinq ans, cependant la prise en compte, par le régimes complémentaires, d'un salaire moyen calculé sur l'ensemble de la carrière, n'aboutit pas toujours à un niveau global de retraite égal à 70 % de la rémunération. Cela vaut pour tout les salariés

Le texte de l'accord, sous réserve de la convention financière qui devra être conclue avec l'État, précise le rôle du Fonds transitoire qui devra *assurer le financement du surcroît de dépenses entraîné par cette réforme* pour lesd régimes complémentaires. A partir de 1986 ou 1987, ce Fonds devrait dégager des excédents de trésorerie résultant de l'extinction progressive de la garantie de ressources. La répartition de ces excédents n'a pas été discutée. Le projet patronal précise que « *la structure financière émettra en tant que de besoin, des emprunts en vue d'assurer le remboursement aux régimes complémentaires et d'alimenter sa trésorerie* ». La voie est laissée libre à l'AGIRC et à l'ARRCO pour y souscrire ou non. Pour M. Faesch, le financement devra éviter d'augmenter les cotisations des salariés et des entreprises. Une prolongation de la durée de ce fonds au-delà des sept ans prévus n'est pas écartée, M. Marchelli ayant clairement indiqué qu'il n'était pas question « *de signer un texte pour nous apercevoir que dans sept ans la structure financière est en faillite* ».

Une autre avancée, plus limitée, a été réalisée sur le problème difficile de ceux qu'on appelle « *les partis* ». Il s'agit de personnes qui, ayant acquis des droits auprès d'une caisse de retraite complémentaire, n'y sont plus affiliés à soixante ans, n'exerçant plus d'activité et n'étant pas inscrits au chômage. La question est de savoir si ces « *partis* » pourront liquider leurs droits sans qu'on leur affecte un coefficient de réduction. Le patronat a accepté de ne pas appliquer d'abattements aux chômeurs indemnisés ou non — ce qui fait craindre au ministère des affaires sociales que des personnes s'inscrivant au chômage à 60 ans dans le seul but de liquider correctement leur pension. Mais le cas d'autres catégories (des salariés ayant arrêter de travailler à 55 ans ou s'étant installé comme artisans) reste en suspens.

Si le patronat a élargi le champ des salariés concernés par l'accord (en ne se bornant pas à l'UNEDIC, mais en incluant des salariés qui après 30 ans dans le privé par exemple seraient devenus agents d'une collectivité locale), trois questions ont été renvoyées à de nouvelles discussions qui suivront la conclusion de l'accord général. Il s'agit de problème des carrières courtes (salariés n'ayant pas les 37,5 années d'assurances nécessaires, comme les mères de famille) et de la création d'une allocation de remplacement pour les salariés licenciés de plus de 60 ans ayant les 37,5 annuités mais en recherche d'emploi. Il faudra procéder à l'indispensable harmonisation des 45 régimes de retraite complémentaire que regroupe l'ARRCO.

MICHEL NOBLECOURT.

COMMERCE INTERNATIONAL

APRÈS LA VENTE DE FARINE AMÉRICAINE A L'ÉGYPTE

La Commission européenne refuse de discuter des exportations de céréales avec les États-Unis

De notre correspondant

Après les réactions immédiates de MM. Cheysson et Chandernagor, l'affaire du contrat de 1 million de tonnes de farine américaine destiné à l'Egypte a provoqué, mercredi 26 janvier « *l'étonnement* » du conseil des ministres, à Paris. Le communiqué du conseil précise : « *Cet accord* [entre l'Egypte et les Etats-Unis], *est intervenu dans des conditions qui sont contraires à l'esprit de modération dans lequel les conversations avaient été engagées entre la Commission européenne et les Etats-Unis.* »

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, qui a délibéré mercredi 26 janvier du dossier, a décidé de marquer son mécontentement à la suite de l'exportation par les Etats-Unis, à prix très bas, de 1 million de tonnes de farine vers l'Egypte, un *marché traditionnel de la C.E.E. Cette exportation a été d'autant plus* ressentie comme une provocation qu'elle se produit alors qu'un groupe de travail euro-américain a reçu mission de trouver des arrangements amiables aux différends qui surgissent entre les deux parties en matière de commerce international.

M. Thorn, président de la Commission, a été chargé de faire savoir aux autorités américaines que, dans les conditions ainsi créées, il n'y avait plus lieu de débattre, dans les discussions bilatérales C.E.E.-Etats-Unis, des récriminations formulées par Washington à propos des exportations européennes de farine ou de blé. En d'autres termes, on ne va pas se donner le ridicule de faire semblant de rechercher des solutions amiables dans ce secteur, alors que les Etats-Unis, dans le même temps, inondent le marché et prennent à la Communauté ses meilleurs clients.

Avant que ne commencent les discussions agricoles euro-américaines, Washington avait introduit une plainte devant le GATT à propos des exportations communautaires de farine. La Commission indique qu'elle attend le résultat des réflexions du GATT et se réserve le droit d'y soumettre elle-même, le cas échéant, l'affaire égyptienne.

S'agissant du commerce du blé et de la nécessité de stabiliser les prix, elle demande, comme elle l'avait *fait lors de la session du groupe de* travail bilatéral des 10 et 11 janvier, une réunion du groupe des cinq principaux pays exportateurs (C.E.E., Etats-Unis, Australie, Canada, Argentine).

La rencontre du groupe euro-américain est prévue pour le 10 février. La Commission entend obtenir alors des Etats-Unis l'engagement que, par souci d'éviter une escalade dangereuse, ils s'abstiendront de répéter des coups du type du contrat égyptien. — Ph. L.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Dumez obtient un contrat important en Arabie Saoudite.** — La société Dumez vient d'obtenir un contrat de 400 millions de dollars (près de 3 milliards de francs) pour la construction de bâtiments pour la garde nationale saoudienne.

● **C.D.F. Chimie vend sa technologie à Eastman Kodak.** — Les deux firmes viennent de conclure un accord aux termes duquel la société française concède à l'entreprise américaine la licence de son procédé pour la fabrication de polyéthylène linéaire. Ce procédé sera utilisé dans l'unité de Longview (Texas).

Automobile

● **Chrysler vend sa participation dans la société sud-africaine SIGMA.** — Chrysler vient de vendre sa participation de 25 % dans la firme automobile sud-africaine SIGMA à la société Anglo American et à sa filiale Anglo American Industrial Corporation (AMIC), qui détiendra désormais 100 % de SIGMA. Il s'agit essentiellement — bien que le montant de la transaction ne soit pas connu — de fournir un peu d'argent frais à la société Chrysler. SIGMA, avec 16,9 % du marché auto, assemble et distribue des Peugeot 305 et 205, des Citroën CX 2400 et des japonaises Mazda 323, RX 7 et Mitsubishi Colt Galant (*le Monde* du 12 octobre).

Communautés européennes

● ***Les aides françaises au textile et à l'habillement ne sont pas compatibles avec les règlements de la C.E.E.*** — La Commission de Bruxelles a décidé de les interdire, elle l'a annoncé le mercredi 26 janvier à Bruxelles. Le gouvernement français avait accordé, à compter du printemps dernier, pour un an (renouvelable une fois), des allègements de 10 % à 12 % des charges sociales aux entreprises du textile et de l'habillement qui, au moins, maintiennent les travailleurs qu'elles emploient ou qui augmentent leurs investissements.

● ***Droits antidumping contre des produits chimiques en provenance des États-Unis.*** — La Commission européenne a décidé, le 26 janvier, d'imposer immédiatement un droit antidumping provisoire de 37,6 % sur des produits dérivés de phénol et d'acétone en provenance des États-Unis.

Sidérurgie

● **Restructuration de la sidérurgie allemande.** — Bonn a demandé aux entreprises sidérurgiques de réagir sans tarder aux propositions « *des sages* » de création de deux groupes. Le gouvernement allemand insiste en même temps sur les subventions accordées par les autres pays qui provoquent des « *distorsions massives de concurrence et menacent la sidérurgie allemande* ». Bonn pourrait demander une protection des autorités de Bruxelles. — (*Reuter.*)

Social

● **Le Secours catholique juge les** décisions prises par le Conseil des ministres, le 26 janvier, pour « *lutter contre la pauvreté et la précarité* » « positives » mais « regrette » que le problème du logement social n'ait pas été abordé. A.T.D.-Quart-Monde, plus réservé, estime que ces mesures « *ne peuvent en aucun cas avoir des effets durables si elles ne garantissent pas à chaque citoyen et à sa famille une reconnaissance comme travailleur* ».

AGRICULTURE

LES PAYSANS ET SALARIÉS APPELÉS AUX URNES LE 28 JANVIER

Les élections aux chambres d'agriculture permettront d'apprécier l'état des forces syndicales

M. Valéry Giscard d'Estaing vient de ne pas rendre service à la F.N.S.E.A. (1) et à son président, M. Guillaume. Dans une lettre circulaire qu'il a signée avec d'autres élus du Puy-de-Dôme, il invite les agriculteurs *« à ne pas cautionner la politique agricole que les élus socialo-communistes veulent mettre en place ».* Et pour ce faire il leur demande *« ardemment de voter et de faire voter »* pour la liste *« Unité et Force paysanne »*, qui regroupe les forces de la F.N.S.E.A., du C.N.J.A. et officiellement celles de la C.N.M.C.C.A. M. Guillaume a eu beau répondre le 25 janvier qu'il *« ne s'intéressait pas à l'attitude des hommes politiques »*, cette anecdote exprime bien le caractère éminemment politique que revêtent les élections aux chambres d'agriculture qui se dérouleront dans toute la France, vendredi 28 janvier, à l'exception des quatre chambres d'outre-mer pour lesquelles le vote aura lieu le 28 février.

Quelque 3,5 millions d'électeurs individuels (attachés à l'agriculture comme producteurs ou *salariés*) *et* 53 000 groupements professionnels pour lesquels le vote est indirect, sont appelés à participer au renouvellement complet des chambres.

C'est la réforme des modalités d'élection, décidée par décret par *le* ministre de l'agriculture, qui donne à ce scrutin son ton politique. Négociée selon *le ministère, imposée* selon la F.N.S.E.A., cette réforme porte essentiellement sur le remplacement du *scrutin* majoritaire de liste, avec lequel toute liste majoritaire était élue en bloc, par un scrutin proportionnel départemental de liste, au plus fort reste. Ce dernier mode permet aux syndicats minoritaires, reconnus par le gouvernement depuis mai 1981, d'être représentés au sein des chambres. L'actuel président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture M. Perrin avait jugé cette réforme *« incompréhensible, injustifiée, incohérente ».*

M. Guillaume est allé répétant que cette réforme avait pour unique objet d'affaiblir la F.N.S.E.A. et de contester ainsi sa représentativité. Le président de la F.N.S.E.A. a dès lors mené une campagne électorale tambour battant, avec trente meetings en province et déplacements en avion privé. Il a aussi refusé d'indiquer le coût de cette mobilisation générale.

L'objet de cette réforme voulue depuis le début du septennat c'est, pour le gouvernement, de pouvoir enfin compter les troupes paysannes, savoir qui représente quoi et, partant, de mieux affiner son discours politique à la réalité, politique précisément, des campagnes.

Des calculs délicats

L'objectif est clair. La traduction du *résultat* des élections sera moins aisée ; et le calcul en pourcentage des scores réalisés par les différents syndicats agricoles n'aura rien de simple.

Dans le camp des organisations traditionnelles (F.N.S.E.A., C.N.J.A., l'actuelle APCA et la C.N.M.C.C.A.), la situation paraît simple puisqu'elles sont présentes dans des listes « Unité et Force paysanne ». *Mais on retrouve* également, par endroits, des listes concurrentes, qui n'en sont pas moins formées par des *adhérents* de la F.N.S.E.A. Dans le Maine-et-Loire, par exemple, où les producteurs spécialisés, estimant qu'ils n'étaient pas assez représentés dans la liste de la F.D.S.E.A., ont constitué une liste concurrente. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, cinq listes se réclamant de la F.D.S.E.A. et une du C.D.J.A., adhérent du C.N.J.A...

La lecture des résultats ne sera *pas moins difficile dans les autres* rangs, le MODEF, la C.N.S.T.P., la F.N.S.P. et la F.F.A. présentent certes des listes *homogènes*, en plus ou moins grand nombre, mais aussi des listes d'union à géométrie variable ou encore soutiennent des candidats d'appellations diverses.

Quant à l'analyse qui pourra être faite, elle devra se garder des *comparaisons* avec les *scrutins précédents*, qui n'étaient pas comparables. Le vote du vendredi 28 janvier donnera *une photographie, encore* floue, de l'état des troupes, on devrait y remarquer une permanence de la F.N.S.E.A. (*et* du C.N.J.A.). Mais elle fera apparaître aussi l'émergence des autres sensibilités syndicales *sur l'ensemble* du territoire et leur sortie de leurs terroirs d'origine.

Le succès lui-même de la F.N.S.E.A, *dont M. Guillaume* ne manquera pas de se targuer, mérite attention. Pour plusieurs raisons, *l'essentielle étant que le climat d'opposition* qu'entretient le dirigeant de la F.N.S.E.A. n'est pas partagé par l'ensemble des paysans *qui suivent* cette centrale.

Le soutien officiel accordé par le mouvement coopératif et mutualiste aux listes « *Unité et* Force paysanne » a été obtenu, à la sauvette, en fin de réunion à la C.N.M.C.C.A. *Certains dirigeants, ils nous l'ont dit*, croyaient qu'il ne s'agissait que d'appeler les agriculteurs à voter. *Des résistances locales dans les coopératives* ou dans certaines caisses de crédit agricole sont apparues. *Elles sont dues au caractère réaliste* de ceux des agriculteurs auxquels la rupture de la cogestion fait craindre une perte *de pouvoir dans l'ordre de* l'économie agricole. Elles s'opposent à l'intransigeance des dirigeants syndicalistes *« purs et durs ».*

Responsable de l'agriculture au parti socialiste, M. Bernard Thareau *avait déjà prévenu que l'ensemble* des suffrages apportés à la F.N.S.E.A. ne pouvait être assimilé au *nombre des agriculteurs hostiles* au changement. La présence de fédérations où les dirigeants sont proches de la majorité dans la manifestation géante organisée par la F.N.S.E.A. le *23 mars 1982* en est une preuve. On peut se demander d'ailleurs d'où provient tant de confusion. Le maintien des partisans du changement de politique agricole au sein de la F.N.S.E.A., comme la relative faiblesse des forces syndicales proches de la majorité *s'expliquent.*

Le milieu agricole dans son ensemble est *sur la défensive. Chaque* paysan a le sentiment d'être utile à la nation, mais aussi de faire partie d'une *société en régression, au sein* d'un monde de plus en plus urbain, de plus en plus industriel (le discours *dominant du gouvernement* sur la priorité industrielle n'a pas peu contribué à renforcer ce *sentiment*). Aussi les *tendances* syndicales nouvelles sont-elles considérées comme des fauteuses de division dans une société qui devrait au *contraire serrer les rangs. Le temps* aidant, les moyens financiers dont disposent les différents syndicats étant mieux *répartis, et l'expérience* venant aux minoritaires, le monde agricole sera peut-être alors moins frileux et moins facilement enclin à se précipiter sous l'aile protectrice de la F.N.S.E.A. Réponse en... 1989, lors du prochain renouvellement des chambres d'agriculture.

JACQUES GRALL.

(1) *Pour s'y retrouver dans le labyrinthe des sigles* : F.N.S.E.A. (1945) : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ; C.N.J.A. (1947) : Centre national des jeunes agriculteurs ; C.N.M.C.C.A (1953) : Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles ; APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture ; MODEF (1959) : Mouvement de défense des exploitants familiaux ; C.N.S.T.P. (juin 1981) : Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans ; F.N.S.P. (avril 1982) : Fédération nationale des syndicats paysans ; F.F.A. (décembre 1969) : Fédération française de l'agriculture.

DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AUX REGISTRES VARIÉS

Instituées en 1924, les chambres départementales d'agriculture (90 en France métropolitaine, 4 outre-mer) sont des établissements publics administratifs qui jouent un rôle consultatif et assurent aussi des missions de service public. Elles emploient environ 6 000 agents, dont la moitié comme agents de développement et la moitié dans l'administration.

Le budget cumulé des chambres *s'élevait à 1,2 milliard de* francs environ en 1982, dont un peu plus de la moitié provient de la taxe *pour frais de chambres* d'agriculture acquittée par les propriétaires fonciers. Une chambre *peut intervenir dans* de nombreux domaines selon les besoins locaux : développement agricole *surtout* (c'est-à-dire *la* vulgarisaton), élevage, formation professionnelle, comptabilité, gestion, tourisme rural ou encore laboratoires d'analyses, services fonciers, aménagement rural, etc.

A la différence des chambres *de commerce, mais à l'instar des* chambres de métiers, les salariés y sont représentés, qu'ils soient *salariés d'exploitation ou salariés* des organisations et coopératives agricoles (mais pas ceux des industries).

Depuis la *réforme, chaque* chambre comprendra entre 46 et 54 membres dont 22 pour les *exploitants, 12 ou 13 pour les* groupements professionnels agricoles, 7 à 12 pour les salariés (*au lieu* de 2 à 6 précédemment), 2 pour les anciens exploitants, 1 à 4 pour les propriétaires forestiers, 2 pour les propriétaires et usufruitiers.

UN CLASSEMENT DIFFICILE

Dans son classement alphabétique des forces en présence, le ministère de l'agriculture distingue entre les listes syndicales (présentées par les seuls syndicats) et les listes d'union, où l'on retrouve des candidats présentés par des *organisations professionnelles* (Crédit, Coopération, Mutualité) avec ou sans les syndicats.

Les listes où apparaît le sigle U.F.P. (Union et Force paysanne) sont celles qui ont souscrit à la plateforme commune à la F.N.S.E.A., au C.N.J.A. et à la C.N.M.C.C.A. Les autres listes F.D.S.E.A.-C.D.J.A. regroupent des listes départementales où les candidats sont en accord avec les deux centrales ou en opposition...

LISTES SYNDICALES. – 1. C.N.S.T.P. 45 (+ 12 listes d'entente) ; 2. F.F.A 32 (+ 1 liste d'entente avec le MODEF) ; 3. F.D.S.E.A.-C.D.J.A. 12 ; 4. F.D.S.E.A.-C.D.J.A.-U.F.P. 63 ; 5. F.N.S.P. 24 (+ 14 listes d'entente) ; 6. MODEF 56 (+ 13 listes d'entente) ; 7. Listes d'entente C.N.S.T.P. *et/ou* MODEF *et/ou* F.N.S.P. : 18.

LISTES D'UNION. – 8. U.F.P. 21 ; 9. Autres listes d'union 20 ; 10. Divers 17.

● *Réduction volontaire de la production d'œufs.* – Le Comité interprofessionnel de l'œuf (C.I.O.), réuni à Rennes le mercredi 26 janvier, a *décidé de réduire la production* en réformant immédiatement entre 2 et 3 millions de pondeuses. *Cette réforme se fera sur la base du* volontariat avec une indemnisation partielle des producteurs par l'inter*profession. Pour éviter des importations* pendant cette période, le C.I.O. demande aux pouvoirs publics *de faire preuve de vigilance.* Enfin, pour assurer un meilleur contrôle des investissements et des *moyens de production*, le comité souhaite être consulté sur toute nouvelle demande de permis de construire de poulaillers industriels. – *(Corresp.)*

● **La Sica-Vins Midi-Pyrénées**, que dirige M. Jean-Baptiste Doumeng, a cessé son activité et a été mise en liquidation conventionnelle *le mardi 25 janvier.*

MONNAIES

DOLLAR ET OR EN HAUSSE

Le dollar était en hausse jeudi matin **27 janvier sur les marchés des changes. A Paris, il cotait 6,91 F (contre 6,8250 la veille) et à Francfort 2,4350 DM (contre 2,4150). Le franc se comportait bien au sein du S.M.E., la devise allemande valant à Paris 2,8336 F. Les *brusques variations qui se manifestent* sur le cours de la devise américaine traduisent les nombreuses incertitudes qui pèsent sur le marché sinon même la confusion des experts. On s'interroge *sur l'ampleur de la baisse éventuelle* du pétrole et sur ses effets.**

Dans la mesure où la conséquence la plus importante paraît être à court terme, l'aggravation de la crise de liquidités du fait de la *baisse* attendue des recettes pétrolières de plusieurs gros pays débiteurs, la perspective d'un nouveau repli des cours de l'or noir joue en faveur de la devise américaine. Elle joue au contraire au détriment *de la livre* sterling qui depuis le début de la semaine a retrouvé son niveau historique le plus bas atteint en octobre 1976. La monnaie britannique, ce jeudi, ne valait *plus que 1,5365 dollar* contre 1,5460, mercredi en fin de journée.

Le cours de l'once d'or, qui avait été *fixé* mercredi après-midi à 486,50 dollars à Londres, est remonté jeudi matin *aux environs de 491 dollars.*

Signalons encore que le ministre mexicain des finances, M. Jesus Silva Herzog, qui s'était entretenu en début de semaine avec M. Delors puis s'était *rendu à Londres, s'est rendu à Bonn* où il devait rencontrer le ministre des finances.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,9050	6,9100	+ 180	+ 210	+ 380	+ 420	+1000	+1120
$ can.	5,5820	5,5880	+ 70	+ 100	+ 175	+ 220	+ 530	+ 650
Yen (100) ...	2,9170	2,9210	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 850	+ 920
DM	2,8330	2,8370	+ 150	+ 165	+ 325	+ 350	+ 970	+1025
Florin	2,5705	2,5740	+ 150	+ 160	+ 310	+ 330	+ 930	+ 990
F.B. (100) ...	14,4240	14,4400	– 120	– 30	– 260	– 120	– 890	– 480
F.S.	3,4575	3,4630	+ 260	+ 285	+ 560	+ 590	+1550	+1640
L (1 000) ...	4,9240	4,9300	– 280	– 200	– 640	– 530	–2140	–1950
£	10,6090	10,6220	+ 70	+ 120	+ 190	+ 280	+ 660	+ 850

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/4	9 7/16	9 9/16
DM	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Florin	4 1/4	4 1/2	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8
F.B. (100) ..	11 1/2	12 1/2	12 3/4	13 3/4	13 1/8	14	13 1/2	14 1/2
F.S.	1 1/2	2	2 5/16	2 7/16	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8
L (1 000) ...	16	17	17 3/4	19 7/8	19 1/2	20 3/4	21 3/4	23 1/4
£	11 1/4	11 3/8	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 3/8	11 1/2
F. franç. ...	13 1/4	14	14 3/4	15 1/2	16 3/4	17 1/2	19	19 3/4

PRESSE

POINT DE VUE

LA RÉFORME DU STATUT

Pour que vivent les journaux

Le gouvernement a décidé de mettre en chantier une réforme du statut juridique et économique de la presse écrite (*le Monde* du 13 janvier). *Celui-ci concerne notamment la propriété des entreprises de presse* — *avec la controverse sur l'ordonnance du 26 août 1944, qui a valu à M. Robert Hersant son inculpation,* — *et les aides financières qui leur sont accordées par la puissance publique.*

Nous publions ci-dessous une première contribution au débat qui va s'engager. Son auteur, tenu en raison de ses fonctions à l'obligation de réserve, y traite essentiellement du régime des aides financières.

Par SYLVESTRE

De mai 1981 à décembre 1982 le gouvernement et le Parlement, négligeant les autres secteurs de la communication, ont conduit une vaste réforme de l'audiovisuel. Les radios libres, comme les chaînes de télévision et la radio d'État, sont mises sous *la tutelle d'une Haute Autorité, arbre que l'on jugera, peu à peu, à ses fruits.*

Il est temps désormais de mettre en chantier l'étude des modifications du régime juridique et économique de l'entreprise de presse après qu'auront été, pendant deux ans, *reconduites,* pour l'essentiel, les dispositions budgétaires antérieures.

Sans doute le président de la République, lorsqu'il reçut les dirigeants de la Fédération nationale de la presse française, prit-il soin d'écarter le spectre d'un « statut de la *presse* » que l'opposition s'apprêtait *déjà à dénoncer* comme un assassinat de la démocratie. Les bonnes âmes ! Elles crient au loup quand rien ni personne ne les menacent, mais se sont tues alors que se perpétraient jadis les mauvais coups de la concentration.

Une *presse diversifiée* et, s'il se peut, prospère. Cet objectif ne sera pas atteint sans que soient fondamentalement améliorées les conditions de vie des journaux. Souhaitons, sans angélisme excessif, qu'un accord sur quelques points essentiels rassemble tous ceux pour qui l'intérêt de la presse ne se confond pas avec leurs seuls intérêts privés.

On a tout dit et tout écrit sur l'ordonnance du 26 août 1944, dont les dispositions essentielles sont bafouées, parce qu'elles sont inapplicables selon les uns, parce que la volonté du législateur est, pour les autres, délibérément trahie.

Il n'est plus temps d'alimenter cette querelle. Si on néglige l'avis de ceux qui souhaitent embrouiller les esprits, il apparaît clairement que le gouvernement du général de Gaulle, peu soucieux de voir renaître les mœurs de l'avant-guerre, voulut, en août 1944, interdire les concentrations excessives et la prise de contrôle de plusieurs titres par un seul homme. Mais l'intention peut être limpide et la formulation maladroite ou peu conforme aux réalités juridiques.

Tout est donc simple. C'est, après une large concertation, au gouvernement de préparer et au législateur d'adopter un nouveau texte plus solidement fondé, mais toujours fidèle à l'esprit qui prévalut à la Libération.

Il ne faut ni plus ni moins qu'un statut de l'entreprise, clairement défini, propre à contrarier toute concentration abusive, bref ce qu'aux États-Unis on appellerait une loi anti-trust. Une fois les nouvelles règles du jeu admises et connues, *une large amnistie de fait ou de droit devrait couvrir les errements passés, tant il est vrai que les coupables sont en l'espèce beaucoup plus nombreux* que les rares inculpés.

Le mythe de la discrimination

Tous les titres inscrits à la Commission paritaire des journaux et publications bénéficient d'un régime fiscal et postal préférentiel. Les conséquences sur le budget de l'État de ces allègements ne sont pas négligeables car plusieurs milliers de quotidiens, d'hebdomadaires ou de mensuels bénéficient de cette aide indirecte.

Lorsque, dans les milieux professionnels de la presse, on suggère que toutes les publications ne sont pas dignes de la même sollicitude, on est sûr de provoquer un superbe tollé. Et pourtant ! Le simple bon sens, lui aussi suffit : s'il est bon que la collectivité favorise l'accès à des publications qui contribuent au débat politique, économique, éducatif, culturel, il n'y a aucune justification au maintien d'avantages accordés à des centaines de titres qui se situent à mille lieues de l'intérêt général défini par les textes.

Ecoutons les trompettes de l'indignation.

Premier thème : la presse est une et indivisible. Introduire la moindre discrimination, c'est laisser place à l'arbitraire, voire — ô horreur ! — à l'arbitraire politique. « En tant que président de la Fédération nationale de la presse écrite, écrit M. Maurice Bujon, *je ne pourrai, en tout état de cause, accepter le principe d'une confrontation des points de vue que dans la mesure où j'aurai l'assurance qu'il n'y aura pas de velléité de procéder à des discriminations. »*

On ne fera pas au distingué directeur de *Midi libre* l'injure de croire qu'il a oublié toutes les discriminations actuelles. De nombreuses publications sont écartées par la commission paritaire *car des conditions strictes de périodicité et de contenu sont clairement établies par les textes et la jurisprudence.* Un seul exemple : tout journal dont la publicité occupe plus des deux tiers de sa surface est exclu du régime des franchises fiscales et postales. Qu'est-ce là, sinon une limitation qui sert à discriminer ? Où est le scandale, sinon, peut-être, dans une trop grande tolérance ?

Deuxième thème : tous les titres, quel que soit leur contenu, ne subsistent qu'en raison d'avantages fiscaux et postaux. La moindre diminution de ces « franchises » conduirait à leur disparition et à l'instauration d'une véritable censure.

Mais, *lorsqu'un produit industriel est livré au public moyennant une* T.V.A. de 18,60 %, est-il pour autant frappé d'une interdiction de vente ? Lorqu'un éditeur expédie ses livres au tarif postal des imprimés, l'accès au service public de la distribution lui est-il refusé ? Il n'est nullement question d'empêcher de paraître les publications destinées à un public spécialisé ou qui n'ont à présenter aucun alibi politique, économique, intellectuel ou culturel. Il s'agit de les laisser se vendre à leur juste prix, sans intervention du législateur et sans aide des pouvoirs publics.

Entre l' « *intérêt général* » et la « *récréation* » — pour reprendre deux termes des textes de base, — la jurisprudence a trop négligé le premier au profit d'une extension démesurée du second. Il en faut peu pour tout remettre en ordre et dégager ainsi, au profit de la presse « nécessaire », des ressources budgétaires appréciables.

De la T.V.A., s'il en faut, aux bénéfices, s'il en reste

Depuis qu'il existe des taxes sur le chiffre d'affaires, les journaux en étaient exonérés. Mais la généralisation de la T.V.A. a entraîné des effets absurdes pour ceux qui en étaient dispensés. Faute d'avoir adopté comme ailleurs, et notamment en Grande-Bretagne, le « taux zéro », il fut décidé d'assujettir les quotidiens et les hebdomadaires politiques à 2,10 % (30 % du taux réduit de 7 %) et les autres périodiques à 7 %. Il était toutefois prévu une période de transition, qui expirait en décembre 1981, pendant laquelle on appliquait un taux provisoire de 4 %.

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy, à l'initiative de M. Georges Fillioud, a, par deux fois, en 1982 et 1983, proposé au Parlement de reconduire ce taux provisoire. On mesure, en cette occasion comme en cent autres, combien le gouvernement est malhabile à faire valoir les aspects positifs de sa politique.

L'autre pièce maîtresse du dispositif fiscal propre à la presse est l'article 39 *bis* du code général des impôts, souvent enterré et toujours ressuscité, qui permet aux quotidiens, aux hebdomadaires et aux mensuels politiques de provisionner une partie importante de leurs bénéfices à condition de les consacrer aux investissements. Élément indispensable de la reconstruction des entreprises de presse après la guerre, il a en outre empêché, ou au moins retardé, la prise de contrôle des journaux par les groupes financiers.

Mais ce dispositif doit être aujourd'hui, il faut avoir le courage de le dire, profondément modifié. Tout d'abord l'heure des superprofits est passée. A quoi sert d'exonérer des bénéfices absents ? La presse quotidienne de Paris est économiquement fragile. Certains quotidiens régionaux, jadis modèles de prospérité, se trouvent maintenant dans le « rouge ». Or les journaux soumis à la redoutable concurrence des anciens et des nouveaux médias électroniques ont d'urgents et profonds besoins d'investir. Rationaliser ces investissements, mettre, là où cela est possible, les forces en commun, permettre par des prêts bonifiés la modernisation indispensable d'entreprises qui ne dégagent pas dans leur propre exploitation une marge brute suffisante, telles sont les voies à explorer.

L'indispensable neutralité du pouvoir politique doit conduire à souhaiter des règles simples et strictement définies plutôt que des aides individuelles et ponctuelles, directes ou indirectes, qui portent à suspecter et ceux qui donnent et ceux qui reçoivent.

Pour quelques centimes de plus

Qu'on le nomme privilège ou franchise, c'est au premier rang que figure l'allégement des tarifs postaux. Dotés d'un budget autonome, les P.T.T. acceptent mal cependant de voir leurs ressources considérablement amoindries en raison du déficit engendré par la distribution des journaux. De son côté, la presse a accepté, en mars 1979, le principe d'une réévaluation des tarifs qui la conduit à prendre en charge, progressivement, le tiers du déficit qui lui est imputable. Depuis cette date, les tarifs postaux de la presse sont majorés chaque année de 11,5 %, qui s'ajoutent aux augmentations découlant de l'inflation.

Cette situation était peut-être acceptable lorsque la presse pouvait déterminer librement ses prix de vente et d'abonnement. Mais lorsque les prix sont bloqués, comme l'an dernier, ou mis sous surveillance, comme actuellement, de telles augmentations, allant jusqu'à 25 % par an, sont, au sens propre du terme, intolérables. Que dire enfin des conséquences ahurissantes sur les tarifs internationaux ? A ce régime, encore une année ou deux et la presse française diffusée par abonnements disparaîtra des marchés étrangers.

Le budget des postes a, nous dit-on, ses exigences légitimes. Sans doute. Mais dans le cadre de la même enveloppe budgétaire plusieurs solutions peuvent être examinées : une taxation différenciée, par exemple, selon le poids de la rédaction et celui de la publicité, à l'exemple de ce qui se pratique aux États-Unis, sans oublier la répercussion bénéfique sur les charges postales d'une meilleure définition de la presse d'intérêt général.

Qu'il faille un nouveau statut juridique et fiscal pour les entreprises de la presse écrite, il n'y a pour le nier que les partisans frileux du *statu quo* — on sait ce qu'on a, mais on ne sait pas ce qu'on aura — ou les tenants du libéralisme sauvage.

Un large consensus est donc possible. En voici la preuve. Qui donc vient d'écrire dans « le Juste pouvoir » : « Comment empêcher les puissances d'argent, ou encore des coteries, de s'approprier l'information ? Comment éviter le poids excessif de la publicité ? Comment assurer un droit réel d'expression à toutes les tendances de l'opinion (...) ? A la bonne heure ! voilà de vraies et bonnes questions ! Des questions pour un pouvoir démocratique... » C'est M. Yves Cannac, qui, avant d'être P.-D.G. de l'agence Havas de 1979 à 1981, fut l'un des plus proches collaborateurs de M. Giscard d'Estaing. Cédons, un instant, à l'esprit polémique en remarquant combien ces bonnes et vraies questions ont peu reçu de bonnes et vraies réponses sous le précédent septennat. Et rattrapons le temps perdu.

CONJONCTURE

La CNUCED propose une nouvelle concertation entre pays riches et pays pauvres

Genève. — Aucun progrès sensible n'a été enregistré depuis la cinquième CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) qui s'est déroulée à Manille en 1979. La situation des pays pauvres s'est détériorée.

Le fonds commun des produits de base sur lequel tant d'espoirs reposait n'est pas opérationnel. Les pays industrialisés ne manifestent pas d'enthousiasme pour des accords de produits qui ont pu être conclus et qui, à leur sens, n'entrent pas dans le cadre du fonctionnement habituel des marchés mondiaux. Quant aux pays du tiers-monde, ils sont, selon la CNUCED, incapables de formuler suffisamment de propositions concrètes.

Il a donc paru urgent au secrétariat de la CNUCED — faute de pouvoir proposer un remède miracle — de lancer des idées qui serviront de base à sa conférence mondiale qui doit se tenir à Belgrade du 6 au 30 juin. A cet effet, la CNUCED a rendu publics le 25 janvier deux rapports ayant principalement trait à la

De notre correspondante

crise actuelle des matières premières.

Le problème est crucial puisque l'effondrement des prix de ces produits est tel que certains d'entre eux sont tombés *« à leur niveau le plus bas en termes réels depuis un demi-siècle »*. Beaucoup de produits de base n'ont pas atteint en 1982 la moitié de leur niveau enregistré en 1950. Dans l'ensemble leurs prix réels ont baissé de 13 % en 1981 et de 17 % durant les neuf premiers mois de 1982. La perte des ressources à l'exportation pour les pays du tiers-monde est estimée à près de 8 milliards de dollars pour 1981. Durant la période 1980-1982, l'effondrement des prix des matières premières, qui constituent souvent la principale source de revenus des pays pauvres, représente une perte d'environ 21 milliards de dollars.

Pour renverser cette tendance, estiment les experts de la CNUCED, les pays pauvres et les pays consommateurs devraient pour ce faire négocier une série d'accords intérimaires sur les produits de base, puis sur des mesures de stockage et de régulation de l'offre, ce qui aurait pour effet de soutenir les prix.

La réalisation d'un tel programme permettrait, toujours selon la CNUCED, d'augmenter d'environ 20 milliards de dollars sur une période de trois ans les recettes d'exportation des pays du tiers-monde producteurs de produits de base. Une telle opération reviendrait à 9 milliards de dollars, soit 17 % du montant des exportations des quinze principaux produits de base (la moitié du total des exportations non pétrolières des pays en développement).

Parmi les sources de financement, la CNUCED prévoit les recettes existantes du fonds commun, des ressources provenant du Fonds monétaire international, des prêts de la Banque mondiale, d'autres organismes de développement et d'institutions internationales, d'un financement provenant des pays de l'Est ainsi que de taxes spéciales sur le cours des principaux produits.

ISABELLE VICHNIAC.

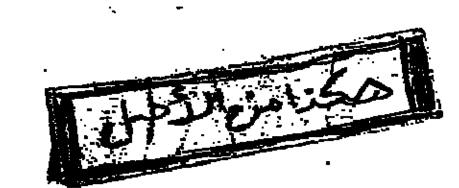
Une confirmation de l'INSEE

LA HAUSSE DES PRIX EN DECEMBRE A ETE DE 0,9 %

La hausse des prix en décembre a été de 0,9 %, a confirmé l'INSEE, mercredi 26 janvier. En un an, de décembre 1981 à décembre 1982, l'augmentation a été de 9,7 %. Pour décembre, l'indice s'établit à 330,1 (base 100 en 1970) contre 327,3 en novembre.

● *Les prix alimentaires* ont progressé de 0,6 % en décembre, les œufs (+ 2,6 %), les volailles (+ 1,3 %), les produits de la pêche (+1,1 %) et les boissons non alcoolisées (+ 1,2 %) enregistrant les plus fortes hausses. Les corps gras et beurres, en revanche, continuent de baisser (− 1,7 %).

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,7 % en un mois d'une façon assez homogène. Seul le poste papeterie-librairie-journaux enregistre une progression légèrement supérieure à la moyenne (+ 1 %).



ÉTRANGER

En R.F.A.

La balance des paiements courants excédentaire pour la première fois depuis 1978

De notre correspondant

Bonn. — En présentant le rapport annuel de son ministère, le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, s'est référé à une économie *« sur laquelle on pouvait compter et à laquelle on pouvait faire confiance »*. C'est pourquoi le rapport ne contient pas de mesures spéciales pour relancer l'emploi. Il prévoit au contraire un chômage moyen touchant 2,35 millions de personnes avec une pointe à 2,5 millions. Il pronostique une croissance zéro au total, le creux de la vague devant être atteint cet hiver et une légère reprise s'amorçant au printemps. Les salaires ne devraient pas augmenter de plus de 3,5 % (alors que les négociations dans la métallurgie se sont ouvertes sur une base de 6,5 %) et l'inflation se tenir autour de 4 %. La demande retrouverait une certaine vigueur. Les achats de voitures ont fait un bond en décembre. Le bâtiment, favorisé par un hiver très doux et par des mesures adéquates, repartirait d'un bon pied. Le gouvernement fédéral, les leaders et les communes sont invités à ne pas attendre pour mettre en chantier les investissements prévus.

Si le ton du rapport reste modéré, les résultats du commerce extérieur font état d'une situation exceptionnelle. La République fédérale a obtenu en 1982 le plus gros excédent commercial de son histoire : 51,2 milliards de deutschemarks (27,7 en 1981). Pour la première fois depuis 1978, la balance des paiements courants traduit un surplus de 7,5 milliards de deutschemarks contre des déficits de 16,6 milliards en 1981 et 29,5 milliards en 1980. Il est vrai que l'excédent commercial est dû pour une certaine part au fléchissement des importations, qui n'ont progressé que de 2 % sur l'année précédente, tandis que les exportations augmentaient de 8 % pour un total de 427,8 milliards de deutschemarks. Si cette tendance se confirmait, l'excédent de la balance des comptes courants pourrait atteindre 10 milliards de deutschemarks cette année (1).

Un projet contesté

Ce rapport du ministère de l'économie ne fait pas l'unanimité. Le projet qu'il esquisse d'un plan de retraite avancée est mal vu du patronat. On trouve que, malgré son relatif optimisme, il ne fait pas assez de place aux *« libres forces du marché »*. Du côté des syndicats, on lui reproche sa *« passivité »* en matière d'emploi. Le président du syndicat de la métallurgie, M. Loderer, réclame *« un programme d'emploi à moyen terme d'une vaste ampleur reposant principalement sur les investissements publics »*. Le comte Lambsdorff se défend d'avoir fait de la publicité électorale avec ce rapport. *« La reprise que nous prévoyons*, dit-il, *ne doit rien au financement de l'État. Je pensais, d'accord avec mon collègue Lahnstein, que les années 80 ne devraient pas être celles des finances publiques, mais des investissements privés. »* Mais ce bel accord est rompu depuis la chute de M. Schmidt, et M. Lahnstein, aujourd'hui, accuse le rapport d'être *« un document électoral enjolivé de chinoiseries d'experts »*.

ALAIN CLÉMENT.

(1) En décembre, la balance commerciale a été excédentaire de 6,4 milliards de deutschemarks (+ 4,8 milliards en novembre). La balance des paiements courants a été excédentaire pour la première fois de 5,3 milliards de DM (les Allemands voyageannt peu en décembre).

Aux Etats-Unis

Le déficit du commerce extérieur a été de 42,7 milliards de dollars en 1982

Le commerce extérieur des Etats-Unis a été déficitaire de 3,36 milliards de dollars en décembre (— 4,1 milliards en novembre). Le déficit de l'ensemble de l'année 1982 a atteint le montant record de 42,7 milliards de dollars. Le déficit le plus élevé avait été enregistré en 1978 avec 42,4 milliards de dollars. Par rapport à 1981 (— 39,6 milliards de dollars), le résultat de 1982 en dollars courants est en augmentation de 7,8 %. Misant sur une reprise de la croissance aux Etats-Unis, qui suscitera un supplément d'importations, les pouvoirs publics prévoient une augmentation de 60 % environ du déficit de la balance commerciale en 1983.

Le mauvais résultat de 1982 s'explique essentiellement par une baisse extrêmement importante des exportations (— 21,5 milliards de dollars), soit — 9,2 % par rapport à 1981, tandis que les importations ont reculé dans une moindre proportion (de 18,5 milliards de dollars, soit de 6,8 %).

Les achats de produits pétroliers ont diminué de 17 milliards de dollars en 1982. Le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a déclaré devant la commission économique mixte du Congrès qu'il fallait s'attendre à une *« détérioration accentuée* [de la balance commerciale] *en raison du niveau récemment atteint par le dollar et de sérieux problèmes rencontrés par les partenaires commerciaux des Etats-Unis »*.

M. Regan a cependant affirmé qu'il fallait éviter le protectionnisme, mais que les Etats-Unis devaient s'efforcer de trouver un juste équilibre entre la protection de leurs industries et la promotion des exportations des autres pays, en particulier les pays en voie de développement ayant des dettes importantes.

Dans son message sur l'état de l'Union (*le Monde* du 27 janvier), le président Reagan a annoncé qu'il demandera les pouvoirs nécessaires pour engager de nouvelles négociations en matière commerciale, pour renforcer le financement des exportations et accorder des subventions plus élevées, afin, a-t-il dit, d'obtenir *« une part plus équitable pour les fermiers et les industriels américains qui vendent à l'étranger »*.

Ainsi, les financements accordés à l'exportation par l'Export Import Bank seront accrus, ce qui modifie la position précédemment adoptée par l'administration fédérale, qui, depuis deux ans, s'opposait à un accroissement des moyens financiers de cet organisme.

● **Déficits records pour les sidérurgistes américains.** — Bethlehem Steel a perdu 1,15 milliard de dollars au quatrième trimestre 1982. Le plus mauvais résultat trimestriel jamais annoncé par une société américaine. Ses pertes sur l'année se montent à 1,47 milliard de dollars. Son concurrent et numéro un américain, U.S. Steel, a, lui, annoncé 361 millions de dollars de pertes en 1982. — (A.F.P.)

● **Les prix agricoles vont augmenter en Grèce.** — Les Dix ont autorisé la Grèce à dévaluer de 7 % la drachme verte pour convertir en monnaie nationale les prix agricoles exprimés en ECU, après la dévaluation de la drachme de 15,5 % le 9 janvier dernier. La dévaluation du taux vert se traduit par une hausse des prix agricoles de 7,5 %. Le gouvernement grec aurait souhaité une dévaluation complète de la drachme verte afin d'éliminer la totalité des montants compensatoires monétaires négatifs qui frappent les exportations hellènes.

ÉNERGIE

Les pays du Golfe menacent de diminuer le prix de leur pétrole

Après le choc provoqué, lundi 24 janvier, par l'échec de la conférence de l'OPEP et l'annonce par le ministre saoudien du pétrole d'une baisse imminente des prix du pétrole britannique, les milieux professionnels semblent plongés dans une grande perplexité. Pour le moment, aucune décision de baisse des prix n'a été prise, chaque pays producteur semblant attendre que l'autre se décide pour *« plonger »* à son tour.

Tandis qu'à Londres, les autorités et les compagnies productrices en mer du Nord s'efforcent de résister aux pressions à la baisse du marché en affirmant que la Grande-Bretagne ne prendra pas l'initiative d'une baisse mais suivra le marché, plusieurs pays du Golfe ont menacé de réduire leurs prix. Ainsi M. Al Oreiba, ministre du pétrole des Emirats arabe unis, a déclaré, mercredi 26 janvier, que les pays du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats et Qatar) pourraient être contraints de baisser leurs prix et d'augmenter leur production dans *« les prochains jours »*, après l'échec de la réunion de l'OPEP. *« J'avais averti que nous pourrions recourir au remède ultime qui est de guérir par la cautérisation. C'est ce que je vois devant moi maintenant »*, a déclaré le ministre à la télévision d'Abu Dhabi. Le même jour, le ministre du Koweït a laissé entendre que son pays pourrait diminuer ses prix si les autres pays ne cessent pas la pratique des rabais.

● **Les prix des produits pétroliers devraient de nouveau diminuer en France en février.** — L'application de la formule automatique de fixation des prix devrait, compte tenu de la baisse du dollar par rapport au franc au cours du mois de janvier et de la stabilité — suivie depuis le début de la semaine d'une vive baisse — des cours des produits pétroliers sur le marché libre, entraîner le 10 février une baisse de plusieurs centimes des prix de l'essence, du super et peut-être du fuel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





IN INTERTECHNIQUE

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 janvier 1983 et a pris connaissance des premiers résultats ayant trait à l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires hors taxes est de 727,3 millions contre 635,1 (plus 15 %), le montant hors taxes des commandes est de 876,2 millions contre 780,5 (plus 12 %), dont 19 % en exportation directe. Le carnet de commande augmente de 148,9 millions.

Pour les activités aérospatiales, le chiffre d'affaires hors taxes est de 421,2 millions contre 352,9 (plus 19 %), le montant hors taxes des commandes reçues est de 523,7 millions contre 453,2 (plus 16 %).

Pour l'activité informatique et instrumentation, le chiffre d'affaires hors taxes est de 306,1 millions contre 282,2 (plus 8 %). Le montant hors taxes des commandes reçues est de 352,5 millions contre 327,3 (plus 8 %).

Le résultat net de la société, après l'impôt, amortissements et provisions, qui était de 35,5 millions pour l'exercice 1981, sera supérieur à ce chiffre.

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 janvier 1983 et a constaté que, par suite de la conversion de 21 724 obligations au cours de l'exercice écoulé, le capital social se trouve porté à F 156 531 100. La prime de conversion étant, comme les années précédentes, mise en réserve, le montant des capitaux propres s'établit à 255 millions.

Le conseil a par ailleurs examiné la situation du patrimoine locatif : les produits, pour l'exercice 1982, sont de 46 millions de francs, soit une croissance de près de 25 % par rapport à l'exercice 1981 ; ils représentent plus de 23 % du chiffre d'affaires total, dont les redevances de crédit-bail constituent l'essentiel avec 148 millions.

Une évaluation prudente, établie par les services de la société, des immeubles qui composaient ce patrimoine au 31 décembre 1982, conclut à une valeur vénale de 480 millions, à rapprocher de leur valeur nette comptable à la même date, 303 millions.

Les comptes de l'exercice 1982 seront présentés au conseil le 22 février prochain. Le résultat escompté devrait permettre de proposer une nouvelle progression de la distribution.

RÉGIONS

Haute-Normandie

La révolte des ramasseurs de champignons

De notre correspondant

Evreux. — Dans le massif forestier de Conches-Breteuil, qui couvre plusieurs milliers d'hectares du département de l'Eure, la cueillette des champignons et le ramassage du bois mort appartiennent aux usages et coutumes depuis des temps immémoriaux. C'est l'orée du pays d'Ouche cher à La Varende. Depuis quelques semaines, les « manants » s'y agitent, car les propriétaires forestiers entendent leur interdire l'accès de la forêt en vertu de l'article 331-2 du code forestier, appliqué depuis 1980, pour ne pas troubler la présence du gros gibier, dont le droit de chasse se monnaie de plus en plus cher, avec des actions se vendant de 10 000 à 20 000 F, voire davantage (1).

La révolte gronde depuis que des ramasseurs de champignons se sont vu dresser procès-verbal par les gendarmes, cela après de multiples incidents avec les gardes. Une pétition diffusée dans les villages du canton de Breteuil a recueilli près de neuf cents signatures. Pour la défense des ramasseurs de champignons, 97 % des personnes contactées ont signé volontiers.

Avec l'appui des élus, au cours d'une réunion groupant une centaine de personnes, est né un Comité de défense des usagers pacifiques de la forêt, qui entend faire valoir le bien-fondé du ramassage des champignons, du bois mort, du droit de passage...

Son président, M. Jame, s'en prend aux grands propriétaires, qui, dit-il, « doivent comprendre que, même si un décret-loi enlève au peuple les plus petits privilèges, il serait pour eux de bonne politique de reconnaître aux habitants des communes des environs certains droits dont ils n'ont que faire eux-mêmes et qui ne sauraient remettre en cause leur droit fondamental à la propriété ».

Pour éviter la jacquerie qui menace, M. Luc Tinseau, député socialiste de la circonscription, a promis d'intervenir à l'Assemblée nationale.

LÉONCE MOUTARDIER.

(1) N.D.L.R. : Des situations de ce genre se retrouvent dans plusieurs régions, notamment dans le Massif Central.

Alsace

CORRESPONDANCE

La FEN, la langue et la culture

Après notre supplément sur l'Alsace (le Monde *daté 9-10 janvier), et notamment l'article de M. Pierre Klein, intitulé « Culture bilingue, culture vraie », Mme Marie-Madeleine Hof, secrétaire départementale du SNES du Bas-Rhin, membre de la C.A. de la FEN, nous écrit :*

N'en déplaise à l'auteur de l'article, la FEN regroupe, en Alsace et dans le Bas-Rhin en particulier, l'écrasante majorité des personnels enseignants, du premier degré comme du second degré de l'enseignement public (plus de 70 % pour le premier degré, près de 60 % pour le second degré). Par conséquent, rien ne saurait se mettre en place au niveau de l'école sans la participation active de ses membres, qu'il s'agisse de bilinguisme, de culture régionale ou de toute autre innovation pédagogique.

Si la FEN 67 a bien été invitée à la fameuse réunion qui s'est tenue à Sélestat en octobre-novembre 1981, cela n'a pas été le cas pour la Fédération des conseils de parents d'élèves, qui, pourtant, a participé à la suite, comme la FEN 67, à la concertation organisée par le recteur, et qui devait aboutir à la circulaire citée par votre correspondant.

En effet, la FEN n'a pas cru bon de répondre à l'invitation qui lui était faite de se rendre à Sélestat, où devaient être élaborées des propositions... qui avaient déjà été présentées à l'autorité rectorale par Unseri Gerachtigkeit. Ce fut pour le moins une curieuse conception de « table ronde » que de vouloir mettre la FEN devant le fait accompli.

Par la suite, la concertation organisée par le recteur Deyon a abouti à une circulaire qui reprend très largement les points présentés par la FEN, tant au niveau d'un travail d'équipe organisé par l'Association des professeurs de langues vivantes de l'académie de Strasbourg que par la commission du bilinguisme de l'A.P.L.V.

La FEN juge la circulaire rectorale très positive, par la possibilité d'une réelle promotion de la langue et de la culture régionales qu'elle offre, et aussi par le principe absolu du volontariat des familles et des maîtres — principe qu'on ne trouve pas dans la « plate-forme de Sélestat ». C'est en défendant la pluralité dans l'unité, la diversité dans la liberté, que la FEN agit pour la langue et la culture régionales.

Avant d'émettre un jugement critique sur la situation de la FEN, il serait bon de se renseigner plus sérieusement, conclut Mme Hof.

Bretagne

LES PORTS DE PLAISANCE DU MORBIHAN EN DÉFICIT

(De notre correspondant.)

Vannes. — Lors du dernier conseil général du Morbihan, il y eut quelques mouvements de mécontentement chez les élus socialistes lorsque M. Raymond Marcellin, député U.D.F., président de cette assemblée, annonça qu'il consentait une avance de 3 750 000 F au Syndicat des ports de plaisance et bases

« Ceux qui bénéficient de ces investissements de loisirs peuvent payer, ont dit les élus socialistes. *Cette avance revient à subventionner chaque place de bateau de plaisance pour 1 250 F. Le département a déjà investi 50 000 à 60 000 F pour les créer. »* M. Marcellin fut, depuis 1968, le promoteur en Morbihan de cette création de ports de plaisance.

Depuis 1968, 157 millions de francs ont été débloqués

TRANSPORTS

M. Fiterman dénonce une « tendance au catastrophisme »

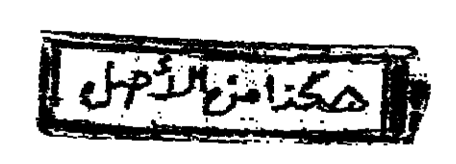
Evoquant la situation du transport aérien français, mercredi 26 janvier, devant le Cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a laissé percer un certain optimisme. *« Il ne faut certes pas sous-estimer le sérieux de cette situation*, a-t-il déclaré. *Mais je considère qu'elle ne saurait justifier pour autant cette sorte de tendance au catastrophisme exprimée ici ou là, ce plaisir morbide à toujours proclamer que le pire est certain, ou presque. Il y a là une démarche qui va de l'inquiétude au fatalisme, et du fatalisme à l'abandon. Nous la récusons fermement. »*

M. Fiterman a appelé à une *« rigueur nécessaire »* à mettre *« au service d'une stratégie réaliste de conquête — ou de reconquête — des trafics, de recherche de nouvelles clientèles, ce qui commande de maintenir l'emploi, de préserver l'outil de travail »*. Compétitivité, politique commerciale audacieuse, optimisation des flottes, organisation toujours plus rationnelle de l'activité, deviennent autant d'impératifs qui doivent guider les transports aériens.

Deux objectifs pour l'aviation civile

Rappelant à ce propos que *« l'objectif du gouvernement n'est nullement de nationaliser l'ensemble du transport aérien »*, M. Fiterman a averti que *« toute assurance comporte en même temps des obligations : il appartient aux dirigeants du transport aérien, dans le cadre d'une saine concurrence, d'assumer leurs responsabilités »*.

Pour sa part, le gouvernement se fixe deux objectifs en matière d'aviation civile : le maintien et, dans la mesure du possible, l'accroissement de la part de la France dans le transport international, et une réponse toujours meilleure aux besoins intérieurs en matière de desserte et d'aménagement du territoire ; étant entendu que, dans ce domaine, les progrès doivent se faire *« de manière rationnelle »*, en liaison avec les besoins réels et les moyens financiers des régions et des collectivités locales.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 janvier

Nette reprise

A l'instar de Wall Street, où le marché new-yorkais a opéré un net redressement mardi, la Bourse de Paris a sensiblement progressé dans le sillage des valeurs de second rang.

L'échec de la conférence de l'OPEP a Genève continu a susciter de multiples interrogations dans les milieux financiers – et, surtout, sur les marchés des changes –, mais il semble bien, à présent, que les spécialistes aient repris leurs esprits après la douche froide de lundi et mardi.

Si la baisse des prix du brut risque de peser rapidement sur les économies internationales, qui n'ont pas besoin de ce fardeau supplémentaire, la France devrait au moins en tirer avantage au niveau de sa balance commerciale, fait-on valoir autour de la corbeille.

Du côté des actions de sociétés pétriolières, l'heure est encore aux comptes, et Esso perd 2,4 %, à titre d'exemple, tandis que Pétroles BP amorce un redressement en s'adjugeant 3 % de hausse.

Le bâtiment, par contre, pâtit de la crainte de voir les pays producteurs freiner leurs programmes d'investissements. Bouygues, Dumez et Auxiliaire d'Entreprise perdent 2 % à 2,5 % tandis que les boursiers semblent éprouver quelques craintes à propos de Géophysique.

Parallèlement, Moteurs Leroy-Somer, Générale de fonderie, C.S.F., Hachette, Sanofi, Perrier, Moulinex et Peugeot gagnent 4 % à 9 %.

Au total, l'indicateur instantané progresse de 1,1 %.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est traité à 108 100 F (–650 F) et le napoléon à 726 (–3 F). A Londres, l'once d'or s'est inscrite à 488,25 dollars l'once contre 485 F la veille.

Net repli du dollar, à 6,8250 F (contre 6,9175 mardi midi), le dollar-titre baissant à 8,45 F environ (contre 8,46/49 F).

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais est apparu relativement hésitant mercredi, et les indicateurs ont évolué en dents de scie tout au long de la séance jusqu'à ce que l'indice Dow Jones des industrielles clôture la journée sur une baisse de 4,04 points, à 1 037,99.

Pour l'instant, le message sur l'état de l'Union prononcé mardi par le président Reagan n'a pas eu d'impact particulier sur la cote. *« Finalement, le plus intéressant s'est passé ailleurs »*, font valoir les observateurs en faisant allusion aux suggestions formulées quelque temps plus tard par l'hôte de la Maison Blanche à l'occasion d'une rencontre avec des chefs d'entreprise du Massachusetts. Le président Reagan a, en effet, estimé, au cours de cette discussion informelle, *« au risque de provoquer de vives réactions »*, que dans le contexte fiscal propre aux États-Unis *« l'existence de l'impôt sur les bénéfices des sociétés était très difficilement justifiable »*.

Voilà un sujet de réflexion – pour l'instant au simple stade de la suggestion – qui fera plaisir à la communauté financière, où l'on commence à se faire à l'idée de voir les finances publiques subir un déficit budgétaire colossal pour l'année en cours, puisqu'il avoisinerait les 200 milliards de dollars selon les propres prévisions de l'administration, tandis que, sur un autre chapitre, le déficit commercial américain avoisinait les 43 milliards de dollars en 1982 contre 40 milliards l'année précédente.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Alcoa	31	30 7/8
A.T.T.	68	68 3/8
Boeing	35 1/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	47 5/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	37 3/8
Eastman Kodak	81 7/8	80 7/8
Exxon	29 7/8	29 5/8
Ford	37 5/8	37 7/8
General Electric	93 1/2	92 7/8
General Foods	37 1/2	37 7/8
General Motors	58 1/2	57 7/8
Goodyear	32	31 1/4
I.B.M.	96	95 1/8
I.T.T.	32 1/4	31 5/8
Mobil Oil	25 5/8	25 3/4
Pfizer	70 5/8	70
Schlumberger	45 3/4	45 1/8
Texaco	31 7/8	31 3/4
U.A.L. Inc.	32 7/8	33 1/4
Union Carbide	55 1/4	53 5/8
U.S. Steel	19 7/8	19 7/8
Westinghouse	42 1/8	42
Xerox Corp.	39	38 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EPEDA BERTRAND-FAURE. – Le premier fournisseur européen de sièges pour automobiles, considéré également comme le numéro un français sur le marché de la literie (Epeda et Mérinos), et qui s'est récemment diversifié en prenant le contrôle du bagagiste DelSey, va prendre une participation majoritaire dans la société Autocoussin et indirectement dans Cousin Frères, filiale à 70 % d'Autocoussin. Spécialisée dans la fourniture de structures métalliques et de matelassures pour sièges automobiles, Autocoussin réalise un chiffre d'affaires annuel voisin de 170 millions de francs avec un résultat d'exploitation (après amortissements) de 30 millions de francs environ, les caractéristiques financières de Cousin Frères – un fabricant de mécanismes pour sièges auto – étant sensiblement identiques. En prenant le contrôle à 60/65 % d'Autocoussin, Epeda Bertrand-Faure entend renforcer son potentiel technologique pour offrir aux constructeurs un produit – des sièges automobiles – dont le processus de fabrication est intégralement assuré par le groupe. Cette opération sera financée en partie par une augmentation de capital en numéraire de 12,4 millions de francs sur la base d'une action nouvelle de 100 F nominal pour quatre anciennes, émise à 600 F, jouissance du 1er janvier 1983, la souscription étant ouverte du 31 janvier au 3 mars prochain inclus.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Le groupe a réalisé un bénéfice net (après impôts et intérêts minoritaires) de 99,7 millions de francs pendant le premier semestre de l'exercice en cours 1982/1983 contre un résultat net (non consolidé) de 38,1 millions de francs pour la période comparable de l'exercice précédent. La société explique à ce sujet que les profits de change obtenus ont permis de compenser les effets de la réorganisation et du redéploiement des activités de distribution alimentaire du groupe aux États-Unis grâce à la société Grand Union. Pour le premier semestre 1982/1983, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 13,58 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	103,9	104,8
Valeurs étrangères	101,1	103,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 janv.	26 janv.
Indice général	103,2	103,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 janvier .... 12,1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 janv.	27 janv.
1 dollar (en yens)	233,70	237,90

BOURSE DE PARIS Comptant 26 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	0 970
5 %	....	4 932
3 % amort. 45-54	....	1 471
4 1/4 % 1963	101	1 536
Emp. N. Eq. 6 % 67	113 50	3 946
Emp. 7 % 1973	9380	..
Emp. 8,80 % 77	103 88	6 003
8,80 % 78/93	85 30	5 343
8,80 % 78/86	85 50	1 109
10,80 % 79/94	87 80	4 290
13,25 % 80/90	96 30	8 640
13,80 % 80/87	98	3 894
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	100	100
Delalande S.A.	106	109 20 d
Delmas-Vieljeux	510	490
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 70	116 70
Didot-Bottin	284	284
Dist. Indochine	330	335
Drag. Trav. Pub.	200 20	204 50
Duc-Lamothe	209	....
Dunlop	5	5 20
Eaux Bass. Vichy	936	901
Eaux Vittel	580	580
Ecco	1560	1560
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	50	....
Nicolas	321 60	330
Nodet-Gougis	83	79 70
OPB Paribas	97	....
Optorg	75 50	75 50
Origny-Desvroise	120	120
Palais Nouveauté	291	291
Paris-Orléans	94 60	94 90
Part. Fin. Gest. Im.	180	....
Pathé-Cinéma	131	....
Pathé-Marconi	50 20	50 30
Piles Wonder	89 30	80 80 d
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	41000	41300
Barlow Rand	79	....
Bell Canada	158 10	162 60
Blyvoor	132 10	144
Bowater	21 60	21 05
British Petroleum	40 10	40 05
Br. Lambert	245	....
Caland Holdings	84	80 10
Canadian-Pacific	240	238
Cockerill-Ougre	15 50	15
Cominco	345	338
Commerzbank	432	....
Courtaulds	9 10	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

26/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	169 97	162 26
Actions-Investiss.	212 95	203 29
Actions sélectives	242 83	231 82
Aedificandi	290 65	277 47
A.G.F. 5000	207 79	198 37
Agfimo	301 70	288 02
Altefi	212 77	203 12
A.L.T.O.	189 52	180 93
Amérique Gestion	414 95	396 13 ◆
Bourse-Investiss.	228 16	217 81
Capital Plus	1100 57	1100 57
C.I.P.	699 91	668 17
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifoncier	539 40	514 94
Unigestion	479 64	457 89 ◆
Uni-Japon	741 55	707 92 ◆
Unirente	1607 10	1554 25
Univer	11828 98	11828 98
Valorem	309 77	295 72
Valrep	115811 91	115696 21
Worms Investiss.	558 28	532 97

◆ : prix précédent

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Océanic	46	26 20 d
Petrofigaz	379	379
Pronuptia	120	120
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	585	588
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	94	92
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	110	109
Alcan Alum	240	238
Algemeine Bank	949	969
Am. Petrofina	470	461
Arbed	160	....
Asturienne Mines	54	47
Banco Pop Español	76	76

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2188	4,5 % 1973	2181	2200	2189	2192
3030	C.N.E. 3 %	3052	3030	3025	3001
470	Agence Havas	468	473	479	463 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
570	Facom	585	572	576	
720	Fichet-bauche	718	715	715	
152	Financial	152	154 50	152	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Vallourec	94 20	93 80	93 80	92 10
	V. Clicquot-P.	1145	1130	1130	1130
	Viniprix	680	685	685	679
	Amax Inc.	204	210 50	208 20	211 50
	Amer. Express	535	548	548	552
	Amer. Teleph.	569	585	579	585
	Anglo Amer. C.	144 80	147 50	148	147
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
49	Imp. Chemical	48	47 50	47 50	48 20
106	Inco. Limited	97 10	101 50	103	99 30
830	IBM	814	827	820	825
41	Ito-Yokado	41 10	42 10	41 70	41 50
270	ITT	270	277 80	280	282
44	Matsushita	42 50	45	45	44 85
735	Merck	738	728	730	718
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Exxon Corp.	248 20	251	255	251 20
320	Ford Motors	308 50	320	320	316
425	Free State	410	425	418	417
200	Gencor	192 50	200	200	196
225	Gén. Belgique	221	219 70	219 70	219
810	Gén. Electr.	795	812	813	812
510	Gen. Motors	505	504	501	510
75	Goldfields	70 30	69 70	69 50	70 70
205	Harmony	204 80	204	203	204
29	Hitachi	28 50	29 55	29 55	29 05
375	Hoechst Akt.	374	386	386	380
840	Siemens A.G.	833	845	845	836
120	Sony	119 70	127	127	125
163	T.D.K.	160	166 50	165	168
630	Unilever	615	626	626	....
505	Unit. Techn.	486	503	503	495
950	Vaal Reefs	925	922	924	904
495	West Deep	478	482	482	472 40
490	West Hold.	478	478 10	478 10	472
345	Xerox Corp.	336 50	334 50	334 80	335
3	Zambia Corp.	2 93	2 91	2 92	2 85

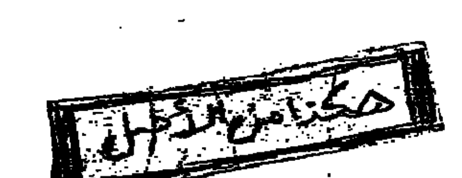
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 917	6 825	6 640	6 990
Allemagne (100 DM)	283 460	283 520	275	289
Belgique (100 F)	14 527	14 455	13 500	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	258 780	257 700	253	265
Danemark (100 krd)	80 860	80 860	77	83
Norvège (100 k)	96 900	96 070	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 609	10 564	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	8 240	8 140	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 928	4 922	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	345 620	345 120	337	365
Suède (100 krs)	93 180	92 790	90	96
Autriche (100 sch)	40 360	40 400	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 337	5 336	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 340	7 290	5 500	8 700
Canada ($ can 1)	5 605	5 526	5 380	5 650
Japon (100 yens)	2 907	2 912	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	108500	108100
Or fin (en lingot)	108750	108100
Pièce française (20 fr)	729	726
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	717	711
Pièce latine (20 fr)	689	686
Souverain	822	834
Pièce de 20 dollars	3805	3805
Pièce de 10 dollars	1860	1850
Pièce de 5 dollars	952 50	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4300
Pièce de 10 florins	700	700



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

L'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

- Développer l'enseignement technique
- Lier contrat de travail et formation

Le conseil des ministres du 26 janvier a arrêté les grandes orientations du plan pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de seize à vingt-cinq ans défini par le premier ministre. Il s'agit de prolonger l'action éducative de l'école et de l'université, de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi et d'améliorer l'orientation. Ce plan prendra son plein effet dès la rentrée scolaire de 1983.

D'autre part, les soixante-deux missions locales d'accueil et d'orientation pour les jeunes de seize à dix-huit ans, qui tenaient leur première rencontre à Paris les 25 et 26 janvier, verront leur action étendue aux seize-vingt-cinq ans.

S'attaquer au chômage, mais aussi mieux préparer les jeunes aux métiers d'avenir et en particulier à l'utilisation des technologies nouvelles, tels sont les objectifs de ce plan « ambitieux », selon l'expression de M. Mauroy, qui sera mis en œuvre de 1984 à 1988, au cours du IXe Plan. Un million de jeunes de moins de vingt-cinq ans sont sans emploi, 420 000 d'entre eux n'ont aucune qualification. On ne peut se contenter, dit-on au gouvernement, de traiter socialement ce problème des jeunes. C'est un devoir de leur proposer une formation, voire un emploi. De fait, le gouvernement s'apprête à élargir, dès la rentrée scolaire de 1983, les mesures existantes pour les 16-18 ans aux 16-25 ans qui seront alors six cent mille.

Premier volet de ce plan, le développement de l'enseignement technique (secondaire et supérieur). Les LEP (lycées d'enseignement professionnel), *pivot central*, verront leurs effectifs et leurs moyens augmenter dès la rentrée prochaine – cela, en concertation avec les ministères concernés. Cet enseignement se fera en alternance avec des séances sur le terrain, en entreprise.

Deuxième volet : l'appel au volontariat, en particulier, celui des militaires. Les appelés du contingent, s'ils le veulent, pourront se transformer en formateurs de leurs collègues appelés (1). Tout jeune, sans emploi à l'issue du service, pourra prolonger son séjour sous les drapeaux en attendant de trouver un travail. D'une façon générale, la formation et l'information sur cette dernière seront considérablement développées pendant le service national. Et les jeunes pourront, s'ils le veulent, faire ce service dès l'âge de dix-huit ans.

Mais les efforts les plus importants porteront sur l'insertion dans la vie professionnelle. A cet effet, les entreprises, les services de l'Agence nationale pour l'emploi, ceux du système éducatif, sont appelés à se mobiliser. Formation jusqu'à dix-huit ans, insertion après, tels sont les mots-clefs des nouvelles orientations pour l'aide aux jeunes. Les futurs stagiaires seront rémunérés. Mais comment ? Rien n'est encore précisé.

Les contrats « emploi-formation » seront développés. Un nouveau contrat « emploi-adaptation » sera mis en place pour les jeunes ayant déjà une formation. Contrairement à la « mise à niveau » pour un poste de travail bien précis, cette « adaptation » concernera un métier.

Enfin, *« une nouvelle forme de contrat de travail accompagné d'une formation sera mise en œuvre par des conventions conclues entre l'Etat et les grandes entreprises, les groupements professionnels ou les employeurs de l'économie sociale »*. Ce sera sans doute le point central de la concertation avec le patronat.

Aux assises de Villepinte, en décembre, le C.N.P.F. avait proposé un marché : l'embauche de six cent mille jeunes sortant de l'école contre un allégement des charges des entreprises. Sur cet allégement, rien cependant n'est encore décidé.

Dans l'immédiat, le premier ministre suggère aux chefs d'entreprises de financer ces nouveaux contrats sur les 0,1 % de l'actuelle taxe d'apprentissage. Encore faudra-t-il modifier la réglementation en ce sens. Les mesures envisagées feront l'objet d'une proposition de loi à débattre à la session parlementaire du printemps. Un comité interministériel, sous la présidence de M. Mauroy, suivra la préparation et la mise en œuvre de ce plan professionnel pour les 16-25 ans.

DANIELE ROUARD.

(1) La conférence des grandes écoles réunie récemment a souhaité une telle formule qui pourrait permettre aux élèves des grandes écoles d'ingénieurs de participer, s'ils le veulent, à des enseignements technologiques. (*le Monde* du 27 janvier.)

Les négociations progressent lentement chez Renault

La situation était calme aux usines Renault de Flins et de Billancourt ce 27 janvier alors que se poursuivent des provocations, dans les deux usines comme au niveau central de la Régie, entre la directon et les syndicats.

Au niveau de la Régie, la négociation en cours porte sur la politique salariale pour 1983. Un accord est intervenu sur une augmentation générale des salaires de 8 % pour l'année. Une partie – 2 % – serait accordée dès le 1er février. A cette hausse pourrait s'ajouter, au 1er février – c'est l'objet de la discussion – un complément mensuel uniforme dont le montant envisagé se situe entre 60 et 120 F.

● *A Flins*, les discussions devaient se poursuivre jeudi après-midi sur le montant de la prime réclamée par les grévistes de l'atelier de peinture. Il pourrait être de 155 F pour les pistoletteurs, se situer entre 55 F et 85 F pour les autres catégories de cet atelier. L'atelier d'électrolyse reste bloqué, sans qu'on y négocie. Mais le *centre-livreur* fonctionne à nouveau, les grévistes ayant obtenu une prime mensuelle de 84,50 F et demandant l'indemnisation des jours de grève.

● *A Billancourt*, à l'atelier de sellerie toujours en grève, c'est la prime de 155 F pour tous qui fait l'objet de la négociation

Cette négociation à double niveau correspond à la fois au cadre fixe par le P.D.G., M. Hanon, et aux revendications de certains syndicats. Ainsi, mercredi, la C.F.D.T. avait demandé *« l'ouverture dans les prochaines heures de négociations à la fois centrales et décentralisées »*. Les cédéetistes avaient critiqué la C.G.T., qui est *« totalement désemparée »*.

Pour M. Bergeron, secrétaire général de F.O., le conflit s'explique principalement par *« l'inexistence de règles générales »* sur les salaires et les classifications à la Régie, et par la *« surenchère »* entre certains syndicats. Il estime que la direction de la Régie devrait *« en liaison avec l'Union des industries métallurgiques et minières aborder l'examen sérieux et rapide des conséquences des évolutions technologiques et leur prolongement sur les classifications »*.

PEUGEOT POURRAIT SE RETIRER DE MATRA AUTOMOBILES

Le groupe Peugeot envisage de se retirer de Matra Automobiles dont il détient 45 % des capitaux. Matra, selon d'Agence économique et financière (Agefi), reprendrait l'intégralité des parts de Peugeot tout en cherchant un nouveau partenaire. Peugeot avait renouvelé en 1979 l'accord qui liait depuis 1969 Matra à Chrysler-France (devenu Talbot). Talbot continuait d'assurer distribution, après-vente, marketing et publicité de la Rancho et des sportives (Bagheera puis Murena).

La chute des ventes de Matra Automobiles passées de 17 200 voitures en 1979 à 8 600 voitures en 1982 a provoqué des pertes croissantes : 40 millions de francs en 1980 et 120 millions en 1982.

Les dates du baccalauréat 1983

Les dates des épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien sont publiées au *Journal officiel* du 26 janvier. Le principe d'une « date nationale », rétabli en 1982 après deux années d'étalement des dates par zones, est maintenu pour 1983. Le calendrier est donc le même partout, à l'exception de l'académie des Antilles-Guyane.

● *Baccalauréat de l'enseignement du second degré* (séries A, B, C, D, D', et E) : les épreuves écrites auront lieu le mercredi 15, le jeudi 16 et le vendredi 17 juin.

● *L'épreuve écrite de philosophie* (terminales A, B, C, D) aura lieu le vendredi 10 juin.

● *Baccalauréats de technicien* : les épreuves écrites auront lieu le lundi 13, le mardi 14 et le mercredi 15 juin.

● *Dans les Antilles-Guyane*, les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement du second degré auront lieu le jeudi 16 et le vendredi 17 juin, puis le lundi 27 et le mardi 28 juin, selon les options. L'épreuve de philosophie aura lieu le jeudi 23 juin.

Epreuves anticipées de français (classes de première) :

Elles auront lieu le lundi 20 juin en métropole, et le mercredi 22 juin dans l'académie des Antilles-Guyane, pour les candidats au baccalauréat de l'enseignement du second degré. Pour le baccalauréat de technicien, elles auront lieu le mardi 21 juin en métropole, et le vendredi 24 juin dans l'académie des Antilles-Guyane.

● *Les épreuves faculcatives et orales* : elles auront lieu après les épreuves écrites, selon un calendrier fixé par les recteurs.

● *Session de remplacement* : Réservée aux candidats n'ayant pu, pour un cas de force majeure, subir les épreuves en juin, elle aura lieu dans toutes les académies du 13 au 15 septembre.

A B C D E F G

A Reims

La C.G.T. censure le rédacteur en chef de « l'Union » et s'oppose à l'entrée de l'administrateur judiciaire

Le conflit s'aggrave au quotidien champenois *l'Union*, en attendant l'arrivée de l'administrateur judiciaire nommé par le tribunal de commerce de Reims, Me Hubert Lafont, qui devait prendre ses premiers contacts avec le journal jeudi 27 janvier.

Le syndicat du Livre C.G.T. – qui a pris le pouvoir par la force à *l'Union* et a désigné un « directoire » composé de quatre ouvriers imprimeurs, intallé à la place des gérants légaux – a décidé, à la suite d'une assemblée générale, de s'opposer à l'entrée de l'administrateur judiciaire. Il a d'autre part refusé de publier dans l'édition du 27 janvier un éditorial du rédacteur en chef, M. Pascal Sellier, où celui-ci critiquait notamment le comportement du « directoire » et donnait son analyse de la situation.

Le directoire, dans un communiqué publié à la « une » du journal, affirme : *« Une partie des journalistes a rejoint le camp de la droite dans son combat pour conquérir le journal. Cette attitude correspond à celle des journalistes qui, pour quelque argent supplémentaire, ont quitté* l'Union *pour travailler pour* l'Est républicain. »

Le rédacteur en chef a indiqué à sa rédaction qu'il ne pouvait pas *« cautionner cet acte de censure caractérisé »*. Il a annoncé que, puisqu'il n'était pas en état moral et matériel de faire son travail, il cessait d'assurer ses fonctions, *« tout en demeurant à la disposition »* de l'administrateur judiciaire.

De son côté, la section de l'Union du syndicat national des journalistes (S.N.J.) a publié un communiqué dans lequel elle affirme vouloir s'opposer *« à toute mesure s'inscrivant dans un processus de liquidation de* l'Union », et se déclare *« prête à discuter d'un plan d'économie à condition qu'il soit accompagné d'un plan de redressement »*. Lors de la réunion de la rédaction, certains membres de la C.G.T. et de la C.F.D.T. n'excluaient pas une grève d'avertissement de vingt-quatre heures.

Les milieux de l'opposition continuent d'exprimer leur vif désaccord avec la situation créée à *l'Union* par la prise de contrôle de la C.G.T. C'est le cas notamment de M. Philippe Malaud, ancien ministre, président du Centre national des indépendants (*« le coup de force se relie à une série d'autres faits analogues, à l'initiative de la C.G.T.* (qui) *se traduisent par la remise en cause de l'état de droit dans notre pays »*) ; du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) (il *« dénonce les dangers d'un mécanisme qui soumettrait toute entreprise de presse en difficulté à la mainmise de la C.G.T. »*) ; de Mme Brigitte Gros, sénateur (Gauche démocratique) des Yvelines (*« La majorité au pouvoir vient de se livrer à une nouvelle « mise au pas » de l'information en France (...) Le premier ministre a accepté d'être placé devant le fait accompli »*.

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'O.M.S.

Le docteur Marcolino Candau est mort

De notre correspondante

Genève. – Le docteur Marcolino Candau, qui avait dirigé l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) de 1953 à 1973, est décédé à Genève à l'âge de soixante-douze ans. Son successeur, le docteur Malher, lui rendant hommage, l'a qualifié de *« grand architecte de l'infrastructure de l'O.M.S. sans lequel il n'aurait pas été possible de poser l'une après l'autre les pierres du grand édifice de la santé pour tous d'ici à l'an 2000 »*.

Il semble évident que ce que l'O.M.S. compte de plus remarquable, elle le doit, en effet, en grande partie à ce Brésilien chaleureux, combatif, persévérant, doté du tempérament d'un véritable précurseur. Le docteur Candau ne craignait ni les formules choc ni les domaines nouveaux. Ainsi à une époque où pour la plupart des membres de l'O.M.S. les objectifs se limitaient à la lutte contre la maladie, il affirmait que *« les préjugés peuvent tuer des millions d'êtres humains et devaient être éliminés comme tous les autres fléaux »*.

En 1957, il formulait le vœu que tout projet nucléaire, même pacifique, soit élaboré et exécuté en liaison étroite avec les responsables de la santé publique. C'est sur son impulsion qu'en janvier 1970 l'O.M.S. a lancé un appel demandant l'arrêt des recherches sur les armes chimiques et biologiques. En outre, le docteur Candau s'est efforcé de faire admettre l'idée que les toxicomanes étaient des malades qu'il convenait de soigner plutôt que de punir.

La situation sanitaire et démographique du tiers-monde demeurait sa préoccupation majeure. Ainsi, il a révélé qu'en 1965 quatorze pays d'Afrique pour plusieurs millions d'habitants ne possédaient aucune école de médecine. Il a rappelé à l'Occident alors prospère que l'on déplorait dix millions de lépreux de par le monde, comme il a reconnu que la campagne mondiale engagée pour la réduction du paludisme n'avait pas porté les fruits espérés. En 1960, plus d'un milliard d'êtres humains étaient atteints par ce fléau ou vivaient sous sa menace (ce chiffre approche actuellement les deux milliards). Enfin, il ne manquait aucune occasion d'affirmer que les virus, les microbes, les mouches et les rats n'avaient pas besoin de visa pour traverser les frontières établies par les hommes et que, pour être vraiment efficace, l'O.M.S. se devait d'être universelle. En somme, pour mériter son nom, l'O.M.S., selon le docteur Candau, devait rejeter tout frein politique à son action, laquelle n'a de sens que si elle est vraiment mondiale.

ISABELLE VICHNIAC.

Le « changement » au Palais-Bourbon

LE DÉPART DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le conseil des ministres du 26 janvier a nommé M. Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence, conseiller-maître à la Cour des comptes.

La nomination de M. Paul Borgniet à la Cour des comptes n'est pas une surprise. Depuis plusieurs mois, cette issue était attendue. Ce qui peut apparaître comme une promotion est en réalité une éviction.

Formellement, M. Borgniet n'est pas déchargé de ses fonctions à la suite de la décision du conseil des ministres. Nommé par le bureau de l'Assemblée nationale, le secrétaire général ne peut être remplacé que par cette seule instance. Tout porte à croire que, lors de sa prochaine réunion, elle constatera une incompatibilité dans les deux fonctions de M. Borgniet et qu'elle déchargera celui-ci de ses responsabilités dans l'administration de l'Assemblée nationale.

M. Borgniet devait théoriquement rester à son poste jusqu'en 1986. Il n'a fait aucune demande personnelle pour être placé en congé spécial. C'est dans l'évolution des relations entre le président de l'Assemblée, M. Louis Mermaz, et le secrétaire général qu'il faut chercher une explication à la nomination dont « bénéficie » M. Borgniet. Par souci de la litote, on parlera de « divergences » entre les deux hommes.

Incompatibilité de caractère ou incompatibilité politique ? Sans doute les deux. MM. Mermaz et Borgniet n'ont pas la même conception de la direction des travaux législatifs, c'est une évidence. Dans le cadre institutionnel qu'est celui de l'Assemblée, M. Borgniet n'était pas pour le « changement », il se trouve que M. Mermaz est un homme du changement...

LAURENT ZECCHINI.

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1983 a été tiré à 511 323 exemplaires.

En Iran

VINGT-DEUX MEMBRES DE L'« UNION DES COMMUNISTES » ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Vingt-deux membres de l'« Union des communistes » iraniens ayant participé à l'attaque contre Amol, sur la mer Caspienne, il y a un an ont été exécutés mercredi matin 26 janvier dans cette ville. Les membres de cette organisation maoïste organisés en maquis dans les forêts, d'où leur nom de « Jangali » – combattants des forêts, – avaient tenté de prendre le contrôle d'Amol dans la nuit du 25 janvier 1982. Il y avait eu soixante-dix tués parmi les forces de l'ordre, selon les bilans officiels de l'époque.

Le procès de vingt-huit d'entre eux s'est déroulé il y a deux semaines à la prison d'Evin de Téhéran, sous la conduite de l'ayatollah Guilani, le juge islamique de cette prison. Vingt et un ont été condamnés à mort et exécutés mercredi matin à Amol en présence des familles des agents des forces de l'ordre tués dans ces affrontements. Les sept autres ont été condamnés à diverses peines de prison. Une autre personne, une femme, jugée à Amol, figure parmi les condamnés exécutés mercredi. – (*A.F.P.*)

Au Maroc

LES RESPONSABILITÉS DU GÉNÉRAL DLIMI PARTAGÉES ENTRE QUATRE OFFICIERS

Rabat (*A.P.*). – A la suite du décès du général Ahmed Dlimi, le roi Hassan II a nommé le colonel-major Mohamed Cherkaoui, jusqu'ici commandant de la garde royale, au poste de directeur du cabinet des aides de camp du souverain. Le colonel Abdelhaq Kadiri, directeur général de la Sûreté nationale, est nommé à la tête de la Direction générale des études et de la documentation (contre-espionnage). M. Hamid Boukhari, gouverneur, devient directeur général de la Sûreté nationale. Le colonel-major Abdelaziz Bennani a été nommé commandant par intérim de la zone Sud. Toutes ces fonctions étaient assumées conjointement par le général Dlimi.

LES « AMIS DE LA R.A.S.D. » APPELLENT A UN RASSEMBLEMENT DEVANT L'AMBASSADE DU MAROC

Au cours d'une conférence de presse organisée, le 25 janvier, à Paris, par l'Association des amis de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), son secrétaire général, M. Thomas Jalland, a lancé un appel à M. Mitterrand pour que, au cours de sa visite au Maroc, *« la France ne donne en aucun cas le sentiment de cautionner un expansionnisme marocain »*, mais, au contraire, *« réaffirme le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans les frontières héritées de la colonisation »*.

Tout en constatant que la France a rééquilibré sa politique avec l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc, il a déploré que *« le Sahara occidental reste un parent pauvre... malgré quelques gestes symboliques, appréciés, à l'égard du Front Polisario »*. Soulignant la gravité de l'intervention américaine aux côtés du Maroc, M. Jalland, qui réclamait dans le passé l'arrêt de l'aide militaire française à Rabat, se contente de demander maintenant *« qu'aucun nouveau contrat de fournitures militaires ne soit signé tant que ce pays poursuivra l'occupation du territoire sahraoui »*.

A cette occasion, l'association a appelé à un rassemblement, ce jeudi 27 janvier à 18 h 30, devant l'ambassade du Maroc à Paris, pour réaffirmer *« le soutien à la lutte du peuple sahraoui pour son droit inaliénable à vivre libre et en paix dans son pays »*.